



Assises de la solidarité internationale en Bretagne
Développement économique et solidarité internationale,
Agir ensemble au Nord et au Sud

Lorient – le 12 juin 2015



SOMMAIRE

Plénière d'accueil.....	3
Conférence introductive.....	8
Table-ronde d'ouverture « Entreprises et acteurs de la solidarité internationale : pourquoi agir ensemble ? ».....	15
Parcours 1 : Quels financements pour le développement d'activités économiques au Sud ?.....	22
Parcours 2 : Comment le numérique participe au développement économique des pays du Sud ?	56
Parcours 3 : Quels partenariats entreprises-ONG pour le développement de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la pêche dans les pays du Sud?.....	75
Parcours 4 – Filières environnement dans les pays du Sud (eau et assainissement, énergie, déchets) : quels partenariats entreprises – ONG – territoires ?.....	100
Parcours 5 – Quelle place pour la solidarité internationale dans les stratégies RSE des entreprises ?.....	118
Plénière de clôture.....	134
Restitution des parcours thématiques en plénière par les facilitateurs graphiques.....	134
Table ronde de clôture : conclusions et perspectives.....	139
Mot de clôture.....	150



Plénière d'accueil

Baptiste Coupin

Bonjour à tous, nous sommes au complet, je vous propose donc de commencer cette journée. Bienvenue à Lorient pour ces cinquièmes Assises de la solidarité régionale en Bretagne, événement organisé par la région Bretagne avec le concours du réseau Abcis, des associations et des collectivités engagées toute l'année dans des actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale. Je m'appelle Baptiste Coupin, je suis journaliste animateur et j'aurai l'occasion de vous accompagner tout au long de cette journée à la fois dans les différentes prises de parole et pour introduire les intervenants qui viendront ici-même à la tribune et qui seront assez nombreux dans le cadre des tables rondes, notamment ce matin et cet après-midi.

Je détaillerai le programme des Assises dans quelques minutes, qui donnera une vraie place aux échanges et au travail collectif. Le sujet qui nous rassemble tous aujourd'hui, vous le découvrez à l'écran, « Développement économique et solidarité internationale – Agir ensemble au Nord et au Sud ».

Vous êtes près de 250 personnes réunies ici au Palais des Congrès de Lorient, représentants du monde associatif, des ONG, des collectivités, organismes publics et bien sûr représentants du monde économique et des entreprises. Merci à tous de votre présence.

Nous allons pouvoir commencer sur les mots d'accueil. Je vous propose d'accueillir tout de suite Jean-Paul Solaro, adjoint au maire de Lorient, délégué aux ressources humaines, aux finances, au patrimoine bâti, à la coopération internationale et à l'évaluation des politiques publiques. Monsieur Solaro, je vous propose de vous exprimer au pupitre.

Jean-Paul Solaro

Merci. Monsieur le Ministre, Monsieur le Président de la région Bretagne, Madame la Vice-présidente, Présidents et Représentants des acteurs de la solidarité internationale et du monde économique qui parfois peuvent être les deux – nous en parlerons aujourd'hui – Mesdames, Messieurs, bienvenue à Lorient. Au nom de Norbert Métairie, le maire de Lorient qui vous prie de l'excuser, il était très fier que vous ayez choisi Lorient pour ces Assises, qui sont au cœur de nos politiques mais malheureusement il devait présider un Conseil des maires qui est une instance nouvelle dans l'agglomération et qu'il est opportun de tenir aux dates prévues.

Je suis ravi que vous soyez ici, dans cette agglomération, que nous aimons porter avec tous les acteurs, à bout de bras, équidistante de trois grandes métropoles régionales au cœur de la Bretagne Sud, entre Quimper et Vannes qui constituent un autre pôle de développement. Je tiens à féliciter les organisateurs, la Région, Abcis, pour l'affluence, c'est une vraie réussite que vous soyez venus si nombreux et je suis heureux d'y participer encore une fois car l'histoire de Lorient est une histoire d'ouverture internationale. Pas toujours pour les motifs qui nous rassemblent aujourd'hui, certes, dans l'Histoire mais néanmoins, cette sensibilité internationale et cette ouverture à l'autre, on les ressent quand on vit ici, au quotidien. C'est aussi à travers la pêche, une de nos activités emblématiques comme vous le savez. Nous sommes fiers d'avoir un festival qui est en lien avec ce qui nous préoccupe, le festival Pêcheurs du Monde qui comme son nom l'indique n'est pas un festival de cinéma sur la pêche mais sur les pêcheurs. Ils sont les premiers à vivre les évolutions du monde et leurs conséquences. C'est une des grandes ressources alimentaires pour une grande partie de la population du monde. Pour nous, ce sujet est hautement politique car dans un contexte de contraintes financières, qu'il n'y a pas lieu de rappeler puisqu'aujourd'hui, c'est un fait public. La tendance de certains de prendre là où c'est le plus facile et pourquoi pas sur la solidarité internationale.



Dans un contexte d'instabilité institutionnelle mondiale, nous connaissons aussi aujourd'hui les limites de la solidarité internationale d'état à état, de la difficulté de trouver des interlocuteurs et nous sommes persuadés que l'échelon local est un échelon d'efficacité lorsqu'on arrive à tisser des liens avec des acteurs locaux. Cette liaison directe, même si elle ne fait que des briques – et d'ailleurs avec beaucoup de briques, on peut faire quelque chose – elle est très utile.

Il y a un questionnement aujourd'hui sur ce que nous, collectivités locales, faisons dans la solidarité internationale, sur ce que cela a à voir avec notre mission. Ce questionnement est celui d'un certain nombre de citoyens qui sont devenus ô combien attentifs à l'utilisation des deniers publics donc nous devons à chaque fois savoir y répondre. Lorsque nous maintenons nos actions de solidarité internationale et que nous les développons avec les acteurs – puisque nous sommes avant tout des facilitateurs – il faut que le sens de tout cela soit très clair pour pouvoir répondre de manière nette.

C'est aussi un moment important de la solidarité internationale que son inclusion dans la responsabilité sociale et environnementale dans un certain nombre d'entreprises, je pense que nous en reparlerons au cours de la journée.

Le hasard fait qu'il y a quelque temps, je suis tombé sur un article d'un grand quotidien national qui parlait de l'origine du mot solidarité. J'ai été surpris par rapport à mes orientations de me rappeler que la solidarité est un concept qui a d'abord été inventé au plan financier, la solidarité des débiteurs et créanciers, mais finalement aussi surprenant que cela puisse être, n'est-ce pas un élément de notre réflexion que cette solidarité financière entre nous et le reste du monde ?

Pour terminer ce mot de bienvenue, j'aimerais dire tout le bien que je pense – et votre présence en est la preuve – de ce regroupement régional sous l'égide de la Région que constitue Abcis, qui non seulement donne la puissance nécessaire, pour avoir participé à des opérations de coopération décentralisée, nous savons bien que ce niveau d'échelon est un échelon pertinent quand nous discutons avec certaines collectivités dans le monde. Mais il donne aussi l'exemple de ce que peut être l'intérêt de coordonner, de se parler et de structurer ensemble et qui pourrait finalement, sur un sujet qui peut ne pas paraître au cœur de toutes les politiques, être un exemple expérimental qui peut servir bien d'autres. Merci, passez une bonne journée à Lorient et encore une fois, n'hésitez pas à revenir quand vous voulez.

Baptiste Coupin

Jean-Paul Solaro, adjoint au maire de Lorient. Je vous propose de l'applaudir. Je rappelle que la ville de Lorient accueille ces Assises pour la deuxième fois, après une première rencontre en 2005, qui fut d'ailleurs le point de départ de ces rencontres renouvelées tous les deux ans et qui fut également l'origine de la naissance de la plateforme multi acteurs Abcis. Gageons que ce nouveau rendez-vous à Lorient soit un marqueur, une dynamique dans les échanges Nord-Sud et notamment sur le plan du développement économique.

Je vous propose maintenant d'accueillir Pierrick Massiot, président du Conseil régional de Bretagne. Bienvenue Monsieur Massiot. Sous les applaudissements s'il vous plait.

Pierrick Massiot

Monsieur le Ministre, Kofi, Monsieur le Gouverneur, Monsieur l'Adjoint au maire, Madame la Vice-Présidente, Mesdames et Messieurs les Élus départementaux, régionaux, locaux, intercommunaux, Mesdames, Messieurs. Je remercie évidemment la ville de Lorient à mon tour pour son accueil.

Il y a un an, presque jour pour jour, j'avais déjà eu le plaisir de venir dans ce Palais des Congrès pour la biennale de l'égalité. Ce n'est pas le sujet du jour mais il y a un lien direct entre la lutte contre les inégalités femmes-



hommes et le développement économique, durable et solidaire. De nombreuses réalisations l'ont montré, notamment dans des pays en voie de développement et ce qui est vrai dans ce domaine pour ces pays l'est aussi pour nos pays du Nord. Je remercie toutes celles et tous ceux qui sont présents aujourd'hui pour participer à cette journée de travail et de débat, en particulier celles et ceux qui viennent de loin. Je veux saluer notamment nos amis du Mali, du Sénégal et du Burkina Faso qui ont fait le déplacement en Bretagne. Enfin, je veux saluer le travail mené depuis plusieurs mois par Forough Salami, vice-présidente de la Région à l'international pour organiser cette journée ainsi que les services de la Région dont l'investissement sur ce sujet est toujours sans faille.

Les discours sur la solidarité internationale ne manquent pas, malheureusement les grandes déclarations n'ont souvent d'égal que la modestie des résultats. Les inégalités de développement sont toujours là et la crise que nous traversons n'arrange pas la situation. Bien sûr, il ne faut pas noircir le tableau à l'excès. Certes, nous n'atteindrons pas en 2015 les objectifs du millénaire fixés en 2000. Pour autant, nous pouvons constater beaucoup d'éléments positifs et notamment une relative baisse de l'extrême pauvreté ainsi que l'émergence dans bien des pays d'une nouvelle génération désireuse de changer les choses autant sur le plan démocratique qu'économique.

La région Bretagne est engagée depuis longtemps dans des actions concrètes de solidarité internationale, elle a même été pionnière dans le déploiement de programmes qui ne sont pas simplement des programmes de solidarité mais qui favorisent un développement économique durable avec nos partenaires. Je pense à ce que nous faisons avec la région Centre du Burkina Faso, avec l'UEMOA pour développer la filière du coton bio ou avec le programme Talents du Monde dont l'objet est de faire émerger les entrepreneurs qui vont construire l'économie de leur pays. Le développement des compétences et celui de l'emploi sont les meilleures réponses pour soutenir les territoires qui ne demandent qu'à exploiter tout leur potentiel et à prendre toute leur place sur l'échiquier économique. Les actions que nous menons partent d'un principe simple qui fut énoncé il y a quelque temps par Michel Rocard, « *le développement se conquiert, il ne se parachute pas* ». Le thème de cette journée, « développement économique et solidarité internationale – Agir ensemble au Nord et au Sud » m'amène à partager avec vous trois convictions.

La première est que nous devons nous méfier de la montée des conservatismes qui mènent au nationalisme. Il est tentant, de temps en temps et en temps de crise, de défendre une vision autarcique de son pays, de faire croire que la solution passe par des retours à des frontières infranchissables, de prétendre que la meilleure des stratégies serait de se replier sur son pré carré en opposant une pseudo identité fondée sur la crainte de l'autre alors que le socle de l'identité bretonne, par exemple, s'est toujours renforcé lorsqu'il a fait preuve de la plus grande ouverture au monde. Le vivre ensemble que nous entretenons en Bretagne est notre meilleure arme pour contrer ces discours. Au cœur de notre culture, nous avons cette ouverture, le goût de la rencontre et du débat. Pour reprendre des mots de Jean-Michel Le Boulanger, « *notre Bretagne est un pays de vents. Un pays de ponts qui lient les rives de nos fleuves. Un pays de quais et de pontons qui invitent au voyage et accueillent l'étranger* ». Cette vision ouverte du monde est la base de toute action sincère de solidarité internationale.

La deuxième conviction est l'importance du territoire. Les politiques de solidarité et de développement ont d'autant plus d'efficacité qu'elles sont proches du terrain. Nous avons tout à gagner à ce que nos collectivités montent en puissance et puissent mener des politiques à l'international ambitieuses qui complètent, voire accélèrent, les politiques menées au niveau national. « *Qui trop embrasse, mal étreint* », dit le proverbe. Dans ce domaine comme dans d'autres, les grands discours qui s'appuient sur des grands projets, mais aux maillons peu resserrés, ont montré leurs limites. La nécessité d'obtenir des résultats tangibles aboutira inévitablement à une plus forte reconnaissance des actions menées localement avec l'ensemble des acteurs d'un territoire.

La troisième conviction fonde les travaux d'aujourd'hui, l'avenir est dans les coopérations précisément circonscrites aux potentialités des territoires et s'appuyant sur tous les acteurs et en particulier le monde économique, les chefs d'entreprises, le monde associatif et ses militants. L'économie sociale et solidaire crée déjà



de nombreux ponts. Nous pouvons aller plus loin et imaginer de nouvelles formes d'actions qui permettent de combiner solidarité, citoyenneté et développement économique durable. Cette réflexion est plus que jamais d'actualité alors que se tiendra la COP 21 à la fin de cette année à Paris. Les enjeux environnementaux nous obligent à penser nos modes de fonctionnement et nos modèles économiques. La question du climat doit éclairer beaucoup plus fortement les relations que nous avons avec les pays du Sud car cette question est aussi une question de solidarité internationale. Les réponses durables ne seront trouvées que collectivement.

En 2013, Michel Le Bris et Alain Mabanckou signaient la préface de « L'Afrique qui vient », recueil de textes littéraires et d'auteurs africains ; ils écrivaient alors : « *Un monde meurt et avec lui bien de nos repères. Un autre monde naît, dans le tumulte et le chaos, mais avec une formidable énergie et avec une nouvelle Afrique qui entend prendre sa place dans le siècle qui a commencé. Une Afrique qui met à mal nos discours convenus, une Afrique dont les artistes, les écrivains, les poètes, nous dessinent aujourd'hui les contours et ce faisant, ils nous parlent aussi de nous-mêmes et de notre futur* ». Ce message d'optimisme pour l'Afrique l'est aussi pour de nombreux pays qui, dans leur diversité, peuvent prétendre à un bel avenir et c'est un honneur de pouvoir ici, en Bretagne, y contribuer. Je vous souhaite de bons travaux et je vous remercie.

Baptiste Coupin

Merci Pierrick Massiot, Président du Conseil Régional de Bretagne. Je vous avais promis tout à l'heure de faire un point sur le déroulé de la journée, sur le programme. Je vais attaquer les grandes lignes de cette journée.

Dans un instant, Bernard Saincy va nous rejoindre pour la conférence introductive. Il est président fondateur du cabinet Innovation Social Conseil, il dispose d'une grande expertise sur les volets du développement durable et de la responsabilité sociale d'entreprise et nous donnera son expérience, ses connaissances à la lumière de tout ce qu'il a déjà entrepris avec un éclairage et des propos introductifs sur la thématique qui nous rassemble aujourd'hui.

Nous approfondirons ensuite le sujet avec la première table ronde qui réunira outre Bernard Saincy, Kofi Yamgnane, ancien ministre de François Mitterrand, Forough Salami sera également à nos côtés, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, chargée de l'international, de même que Roland Crambert, directeur marketing et communication de Lacroix Sofrel, une entreprise d'électronique de télégestion, filiale du groupe Lacroix, très impliquée dans les pays du Sud.

La question centrale de ces débats est « Entreprises et acteurs de la solidarité internationale : pourquoi agir ensemble ? ». Nous tenterons de répondre à cette question dans le cadre de cette première table ronde.

Place ensuite aux parcours thématiques qui se feront en deux temps. La première partie se déroulera entre 11 h 15 et 13 h. Nous avons pris un peu de retard, nous essaierons de le rattraper ou de décaler l'heure du déjeuner, qui devrait se faire aux alentours de 13 h.

Vous le savez, cinq parcours vont être proposés aujourd'hui : « Quels financements pour le développement d'activités économiques au Sud ? », « Comment le numérique participe au développement économique des pays du Sud ? », « Quels partenariats entreprises-ONG pour le développement de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la pêche dans les pays du Sud ? », « Filières environnement dans les pays du Sud (eau/assainissement, énergie, déchets) : quels partenariats entreprises-ONG-entreprises » et « Quelle place pour la solidarité internationale dans les stratégies RSE des entreprises ». Nous aurons l'occasion de parler de ces stratégies RSE avec Monsieur Saincy dans la conférence introductive. Il est un expert de la question.

S'en suivra la deuxième table ronde de cette journée, cet après-midi, en salle plénière. Il s'agira de faire un point de ce qui est ressorti des parcours thématiques. Nous essaierons de dégager des préconisations, des



propositions concrètes, pourquoi pas des formes de partenariat pour essayer de rapprocher les familles d'acteurs. Seront présents pour ces débats Joachim Somda, gouverneur et président de la délégation spéciale régionale du Centre au Burkina Faso, ainsi que son Secrétaire Général, Rasmané Nikiéma. Les autres intervenants de cette table ronde sont Gaëlle Leveille-Nizerolle, présidente de la Casi (Coordination des associations de solidarité internationale) de Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, vice-président du Conseil régional de Bretagne chargé de l'économie et de l'innovation, de même que Vincent Chamaret, directeur général de Bretagne Commerce International. Ces intervenants seront ensuite disponibles pour réagir à des questions. Nous avons prévu vingt-cinq minutes d'échange avec la salle. C'est un temps de parole que vous pouvez d'ores et déjà préparer, commencer à élaborer des questions, des réflexions, des témoignages, des idées. L'objectif est que chacun puisse participer et apporter sa contribution à cette journée où la collaboration a une place assez importante.

Tout cela nous amènera à 17 h 30 où nous nous quitterons, après un dernier mot de clôture de Forough Salami, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, chargée de l'international.

Voici les grandes lignes de cette journée.

Nous allons maintenant entrer dans le vif du sujet avec la conférence introductive, je vous demande d'accueillir sur la scène Bernard Saincy, sous vos applaudissements s'il vous plait.



Conférence introductive

Baptiste Coupin

Bonjour Bernard Saincy. Je vais vous présenter brièvement. Vous êtes un expert reconnu en matière de responsabilité sociale d'entreprise, matière que vous enseignez à l'Université Paris 8. Vous êtes également l'auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Vous avez fondé il y a deux ans le cabinet Innovation Sociale Conseil, spécialisé dans la promotion des projets économiques à forts impacts sociaux et qui apportent une expertise sur tous les acteurs désireux d'explorer, de s'associer aux nouveaux modèles de développement. Vous étiez également directeur de la responsabilité sociétale du groupe GDF Suez et nous vous devons l'initiative « GDF Suez, Rassembleurs d'Énergies » qui vise à soutenir des entrepreneurs sociaux engagés dans l'accès à l'énergie durable des populations pauvres dans le monde. Votre parcours est également marqué par des expériences diverses et variées au sein du mouvement associatif et syndical. Je vous cède la parole pour votre exposé et nous vous retrouverons ensuite pour la table ronde introductive.

Bernard Saincy

Bonjour à toutes et à tous. Avant toute chose, je souhaiterais remercier les organisateurs de ces cinquièmes Assises de la solidarité internationale en Bretagne pour m'avoir sollicité pour intervenir en introduction de votre journée de travail qui, je n'en doute pas, sera passionnante et participative.

Comme mon parcours vous le suggère, je travaille depuis plusieurs années sur les questions de développement et m'intéresse en particulier à la contribution que peuvent apporter les différents acteurs que sont les entreprises, petites ou grandes, les pouvoirs publics, les collectivités locales, les représentants de la société civile au Nord comme au Sud, au développement inclusif et durable. J'ai étudié également les partenariats que ces acteurs peuvent nouer comme les synergies qu'ils mettent en œuvre. Le thème de ces cinquièmes Assises est « développement économique et solidarité internationale – Agir ensemble au Nord et au Sud ». Ce thème est aussi vaste que passionnant et, comme il vous l'a été rappelé, vous avez cinq parcours pendant cette journée pour en aborder les différentes facettes.

Dans cette introduction et compte tenu du temps imparti, je vous propose, en accord avec les organisateurs, de me concentrer sur quelques points seulement en en laissant, hélas, d'autres en friche.

Je dresserai d'abord un panorama succinct des questions d'actualités relatives au développement durable et inclusif puis j'aborderai trois questions : les contributions récentes et les motivations des acteurs économiques au développement, ainsi que les formes qu'elles prennent, deuxièmement, les partenariats entre les acteurs économiques, les acteurs de la société civile et les collectivités territoriales, enfin, je présenterai quelques nouveaux outils de financement du développement qui sont aujourd'hui en débat.

Vous le savez, 2015 est une année exceptionnelle par les trois rendez-vous internationaux majeurs pour le développement durable et inclusif qui s'y tiendront. D'abord, la conférence sous l'égide de l'ONU sur le financement du développement le mois prochain à Addis Abeba, la réunion de l'assemblée générale des Nations Unies à New York en septembre sur la définition des nouveaux objectifs de développement durable pour les quinze prochaines années et enfin, comme rappelé à l'instant, la 21^{ème} conférence sur le climat à Paris en décembre prochain.



Quoi qu'il en soit de processus onusiens différents, ces trois conférences sont interdépendantes et forment un triptyque indissociable et les contours de la future coopération internationale dépendront du succès ou de l'échec de ces trois conférences. À Addis Abeba, il s'agira donc de tracer de nouvelles perspectives pour une aide au développement devenue aujourd'hui protéiforme où les dialogues entre le Nord et le Sud, le privé et le public, la société civile et les gouvernements, qu'ils soient donateurs ou bénéficiaires, sont aujourd'hui la règle. Des réponses précises devront ainsi être apportées à deux questions centrales. La première est la mobilisation de fonds additionnels pour le développement, la seconde est celle des clés de répartition des fonds disponibles, en particulier l'aide publique au développement pour créer un effet de levier en mobilisant indirectement d'autres ressources, locales ou privées. Au-delà, il s'agira aussi d'explorer les voies et les moyens de concentrer l'aide sur les pays les moins avancés, de mobiliser les ressources domestiques, notamment en luttant contre l'évasion fiscale et la corruption, de redéfinir la forme de nouveaux partenariats public-privé pour mobiliser les financements privés en complément de ce public. Enfin, il s'agira de préciser la notion au nom barbare de *blending*, à savoir le mixage des financements selon leurs origines publiques ou privées ou leur nature, prêt ou don. Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conditionnent peu ou prou leur position lors des deux conférences que j'ai mentionnées à la réussite de la négociation d'Addis Abeba, c'est-à-dire à quel point elle est importante. Un succès permettrait de relancer les flux d'aide, un échec signifierait au contraire un accroissement de la compétition Nord-Sud et public-privé conduisant à un renforcement des inégalités.

Concernant le deuxième événement de l'année, l'assemblée générale de l'ONU à New York en septembre, il s'agira là de définir les objectifs de développement durable pour les quinze années à venir. Proposés au nombre de dix-sept, ces objectifs auront, s'ils sont adoptés, la particularité d'être universels, c'est-à-dire applicables à l'ensemble des pays et d'inclure aux côtés des objectifs traditionnels de l'aide, c'est-à-dire l'économie et le social, les objectifs environnementaux. Ainsi, les agendas de l'aide et de l'environnement se rejoindraient. La justice sociale, climatique et environnementale s'en trouverait renforcée, donnant un sens à une communauté internationale réelle en lieu et place d'un monde multipolaire, fragmenté, perspective qui serait, à l'inverse, renforcée par un échec de cette négociation.

Enfin, en décembre à Paris, lors de la COP 21, l'enjeu est de s'entendre sur un processus et des engagements contraignants des pays permettant de limiter la hausse des températures à 2 °C. Pour l'instant, comme le confirme la teneur des négociations à Bonn cette semaine, nous sommes encore loin du compte. Plusieurs sujets relatifs au développement font l'objet d'âpres débats et notamment le financement de ce que l'on appelle l'adaptation, c'est-à-dire celui de toutes les mesures permettant notamment aux pays les moins avancés et souvent qui sont le plus exposés, de se protéger du réchauffement climatique et de la montée des eaux des océans. Nous le voyons, les six mois qui viennent sont pleins d'espoirs et de craintes. Je suis persuadée, pour ma part, que la mobilisation de la société civile au Nord comme au Sud est la clé du succès.

Lorsque l'on parle de développement, on parle d'abord des besoins des populations et de leur participation. Malgré des progrès dans les dernières années, les besoins sont énormes. 805 millions de personnes souffrent encore de la faim, 2,2 milliards de personnes vivent dans la pauvreté et même 1,2 milliard dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins 1,25 dollars par jour, même si cet indicateur est uniquement quantitatif et largement à débattre, mais ce n'est pas le sujet aujourd'hui. 775 millions de personnes sont illettrées et presque autant vivent dans des bidonvilles. Une large partie de la population mondiale n'a pas accès à un travail décent ni à une protection sociale complète, elle n'a pas non plus accès à l'électricité, à l'assainissement ou à l'eau potable. Enfin, les émissions de gaz à effet de serre ont crû de 50 % depuis 1990, ce qui aggrave les conditions de vie des plus pauvres, qui sont les premières victimes du réchauffement climatique et de la montée des eaux, ne l'oublions pas. C'est ce que l'on appelle l'injustice climatique, qui, couplée à l'injustice sociale est insoutenable. Pourtant, je le disais à l'instant, des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années. Les objectifs du millénaire décidés en 2000 par la communauté internationale ont permis d'extraire des millions de personnes de la pauvreté et de la faim. Des résultats importants ont été obtenus en matière de lutte contre le VIH, par exemple, pour l'accès à l'eau potable ou dans le taux de scolarisation primaire. Cependant, parce



qu'insuffisamment financés, ces OMD ont également eu des résultats mitigés. C'est vrai selon l'Organisation Mondiale de la Santé de ceux relatifs à la santé, mais surtout les résultats des OMD mettent en relief une montée des inégalités régionales.

En effet, une grande partie des résultats obtenus, qui sont réels, est le fait des pays émergents et en particulier de la Chine qui, par son développement économique, a permis de sortir des dizaines de millions de ses habitants de la pauvreté. Au contraire, les résultats dans les pays les moins développés sont faibles. Aujourd'hui, 43 % de la population des 49 pays les moins avancés, dont 34 sont africains, vivent sous le seuil d'extrême pauvreté contre seulement 13 % dans les pays émergents. Pourquoi a-t-on des résultats mitigés des OMD ? Sans doute parce qu'ils ont été parqués par une approche trop quantitative et monétaire. Ils se sont ainsi concentrés sur les effets et non sur les causes structurelles de la pauvreté. Ainsi, ils n'ont pas atteint les populations les plus pauvres. Enfin, ils ont ignoré la connexion entre les inégalités, la pauvreté et l'environnement. Ce constat dressé par de nombreux experts en développement issus des institutions nationales et internationales comme des ONG doit inspirer, pour être corrigé, l'agenda post 2015.

Pour cela, les négociations autour de ce futur agenda devraient se fixer plusieurs objectifs. Tout d'abord, revenir à des logiques de développement économique, social et environnemental, de viser l'éradication totale – et c'est possible – de l'extrême pauvreté d'ici 2030 et la réduction des inégalités géographiques et de genre, de susciter des garanties de financements publics, privés, ceci de manière transparente, de favoriser la participation des populations à la définition du besoin et à la co-construction des solutions. Enfin elle devra permettre de créer ou soutenir des coalitions d'acteurs, pouvoirs publics au Nord et au Sud, acteurs économiques au Nord et au Sud, ONG au Nord et au Sud, fondations, pour porter le développement inclusif et durable.

Les objectifs de développement durable post 2015 ont besoin cette fois d'être entièrement financés, le défi n'est pas mince dans la situation que l'on connaît. Pour cela, il apparaît nécessaire à la fois l'aide publique au développement et de solliciter à grande échelle les fonds privés. L'aide publique au développement a été définie par l'OCDE en 1960 dans une logique du Nord vers le Sud avec des acteurs uniques, les états. Aujourd'hui, il faut tenir compte de l'émergence de coopérations Sud-Sud, comme de l'apparition de nouveaux acteurs comme les ONG, les collectivités territoriales et ouvrir le dispositif d'aide publique au développement au financement de l'économie inclusive pour le développement. Avec 134,4 milliards de dollars en 2014, mais après deux années de recul, l'aide publique au développement au niveau mondial est insuffisante pour relever les défis des objectifs de développement durable. Elle l'est d'autant moins que les pays les moins avancés pour lesquels elles représentent pourtant les deux tiers des financements ont vu leur aide réduite de 16 % cette année. Représentant 0,29 % du PNB des pays donateurs, l'aide publique au développement est loin des 0,7 % promis à sa création il y a 45 ans. L'aide publique de la France, quatrième plus grand pays donateur avec dix milliards d'euros est au-delà de ces 0,29 %, mais en baisse en 2014 pour la cinquième année consécutive.

Si l'aide publique est toujours indispensable, elle doit donc être consolidée car elle n'est pas la seule aide au développement. L'aide privée croît d'abord par les investissements réalisés dans ces pays, ce que l'on appelle les investissements directs à l'étranger, mais aussi par les dons et prêts des organismes privés. Cette contribution peut encore s'accroître notamment en utilisant l'aide publique comme levier à l'investissement privé. Bien sûr, il est nécessaire d'être vigilant et de mettre en place les dispositifs adéquats pour qu'il ne s'agisse pas d'un captage par le privé des financements publics mais bien d'un levier pour la collecte des fonds privés. Cela est réalisable et sans doute très efficace. Finalement, ce qui est au cœur du débat n'est pas de savoir si l'aide au développement doit être entièrement publique ou entièrement privée mais comment s'articulent ces deux secteurs.

Les différents donateurs, prêteurs, investisseurs non étatiques, sont nombreux en France, en premier lieu les collectivités territoriales, notamment au travers de la coopération décentralisée qui sont des actrices très importantes du développement, de même que les ONG et fondations. Il y a enfin les acteurs économiques dont je vais maintenant parler, au prisme des synergies qu'ils peuvent créer avec les autres acteurs.



Les entreprises contribuent au développement selon différentes modalités, l'une a déjà été citée, les investissements directs à l'étranger, mais il en existe d'autres comme par exemple le conseil aux états ou la réponse aux appels d'offres internationaux. Je ne traiterai pas de celles-ci pour me concentrer sur celles où des partenariats innovants peuvent être noués. Dans quel cadre s'inscrivent les contributions des entreprises au développement ? Le cadre mal défini de l'économie verte inclusive, même s'il est évocateur, est un cadre qui suscite enthousiasme ou scepticisme. Il se décline selon des modalités qui ont des noms divers : *social business*, *inclusive business*, base de la pyramide, investissement à impact social et environnemental, mécénat, responsabilité sociale des entreprises et j'en passe. Toutes ces modalités se recoupent, se superposent, se différencient au gré des travaux de recherche et des expérimentations.

Dans la pratique, il s'agit de développer des activités économiques pérennes au profit des populations les plus pauvres. Dans l'agro-alimentaire, c'est un sujet que vous allez aborder largement dans le parcours 3 de ces Assises, il s'agira par exemple d'élaborer des produits fortifiés pour enrichir l'alimentation, ce que fait Danone au Bangladesh ou bien créer des *packagings* individuels, ce que fait Nestlé en Afrique ou encore organiser des réseaux de micro vendeuses comme le font les fromageries Bel au Cambodge. Ces projets bénéficient de l'expertise d'ONG en termes national ou local. Dans les télécoms, sujet que vous aborderez dans le parcours 2 consacré au numérique, il s'agira de développer des services adaptés comme le paiement par téléphone portable, ce que l'on appelle le *phone banking*, c'est ce que fait Orange en Afrique. Dans l'accès à l'eau, il s'agira d'adapter les partenariats publics-privés aux spécificités des populations non raccordées, notamment dans les zones informelles, c'est ce que font par exemple au Maroc, Veolia à Tanger et Suez Environnement à Casablanca. Dans la santé, il s'agira de développer des programmes spécifiques dédiés aux maladies tropicales, ce que font maintenant la plupart des laboratoires pharmaceutiques, cela souvent grâce à des compléments de financements publics et en partenariat avec des ONG. Ces programmes d'économie verte inclusive se développent également dans les secteurs de l'accès à l'énergie, vous avez cité tout à l'heure l'initiative de GDF Suez. Elle se développe aussi dans l'accès à l'assainissement puisque 2,4 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'assainissement, dont celui des déchets qui sera un sujet du parcours 4 de ces Assises ou encore dans l'éducation. Ces programmes, dont certains atteignent déjà une taille significative, sont souvent expérimentaux. Ils ont en commun, dans un premier temps, de viser l'équilibre financier ce qui, pour l'avoir testé est un défi, et de s'appuyer sur des compétences locales d'entrepreneurs sociaux. Certains de ces programmes sont développés en coopération avec des associations locales ou des ONG de solidarité internationale ou encore des collectivités territoriales locales qui sont des acteurs importants, pour ne pas dire primordiaux, du développement des pays.

Ces programmes sont le fait de grandes entreprises – j'ai cité beaucoup de multinationales – mais pas seulement. Aujourd'hui, de nombreuses PME ou entreprises de taille intermédiaire sont tout aussi innovantes en matière de contribution au développement. La proximité entre les acteurs dans un territoire donné par exemple, comme aujourd'hui la Bretagne, est un levier important pour développer des programmes innovants de développement, pour échanger et coconstruire ensemble des projets de solidarité internationale, c'est d'ailleurs, si j'ai bien compris, la mission qui nous est assignée pour cette journée. Mais pour coconstruire ensemble, il nous faut un objectif partagé, en l'occurrence le développement et comprendre les motivations de chacun des acteurs. Ainsi, lorsque l'on interroge les entreprises engagées dans le soutien à des entrepreneurs sociaux, celles-ci mettent en avant quatre motivations principales.

La première est d'expérimenter de nouveaux modèles économiques fondés sur la création de valeurs partagées et sur l'innovation sociale. La deuxième est celle de l'élargissement de leurs horizons territoriaux, certaines voient dans le soutien aux entrepreneurs sociaux locaux un moyen de prendre pied dans un territoire avant d'y investir massivement. C'est le cas notamment de ces entreprises qui souhaitent trouver à terme de nouveaux relais de croissance dans les pays du Sud et notamment dans un continent en expansion comme l'Afrique mais sans bien connaître ces pays pour l'instant. La troisième raison évoquée par les entreprises engagées dans le soutien à l'entrepreneuriat social est celle de l'affirmation de leur responsabilité sociale. La responsabilité sociale



d'entreprise est le sujet du parcours 5 de ces Assises. Je suis, pour ma part, convaincu que l'entreprise de demain qui sera pérenne et légitime sera de plus en plus celle qui se montre attentive à son écosystème, partage avec lui, renforçant ainsi son acceptabilité sociale des territoires, qui est une question majeure pour les entreprises aujourd'hui. Enfin, la dernière raison évoquée est une raison interne. Elle tient à la mobilisation des salariés de l'entreprise que suscitent ces initiatives et programmes d'économie inclusive. Dans un contexte de recherche de sens au travail, la dimension mobilisation des salariés est l'un des aspects les plus significatifs des programmes d'économie inclusive. Dans ce cadre, le développement du mécénat de compétences des salariés de ces entreprises dans les programmes ou dans les ONG associées à ces programmes, comme l'affectation des fonds solidaires de l'épargne salariale, par exemple aux projets de développement, sont des leviers très utiles.

Quelles formes peuvent prendre les partenariats entre acteurs du développement et en particulier entre entreprises du Nord ou du Sud et des associations ? La forme historique est encore largement prédominante, c'est celle du mécénat. Il s'agit, comme vous le savez, d'un soutien de l'entreprise à l'association et à ses projets selon différentes modalités qui sont souvent combinées : soutien financier, soutien matériel, soutien logistique ou encore soutien en apport de compétences humaines. La reconnaissance de l'expertise des associations de développement et de solidarité internationale au tournant des années 2000 a conduit à développer une seconde forme de partenariat que je qualifierais de pratique responsable. Dans ce cas, l'association, l'ONG, apporte ses savoir-faire à l'entreprise contribuant à modifier les approches de celles-ci. En contrepartie, l'entreprise participe au financement des projets de l'association.

Les deux dernières formes que sont la coopération économique et l'innovation sociétale sont plus récentes. Elles requièrent une volonté commune de construire ensemble les solutions de demain pour répondre aux besoins sociétaux. Ils s'appuient sur une logique d'enjeux partagés et d'objectifs complémentaires pour les partenaires. La forme coopération économique se concrétise ainsi par la contribution de chacun des partenaires par rapport aux projets de l'autre soit à l'élaboration de projets communs. C'est typiquement la forme de partenariat utilisée pour les projets de santé que je citais tout à l'heure, par exemple le développement des antipaludiques pour les populations défavorisées, développé conjointement par les ONG et les laboratoires pharmaceutiques.

Enfin, l'innovation sociétale est une forme partenariale radicalement novatrice. Elle repose en effet, d'une part, sur la capacité de l'association à inventer en lien avec les populations fragiles locales des solutions adaptées aux besoins du terrain et d'autre part, sur l'expertise de l'entreprise pour « industrialiser » ces initiatives, comme passer d'un accès à l'énergie pour dix villages à cent villages électrifiés à terme. Une synergie est alors possible pour coconstruire des solutions afin de diffuser à grande échelle des services ou produits adaptés. Cette forme de partenariat encore émergente est réellement porteuse d'espoir car elle s'appuie sur des complémentarités entre acteurs. Ces quatre grandes catégories partenariales coexistent souvent au sein d'un même projet de développement. Chacune est adaptée aux différentes phases d'un projet, de la conception à l'industrialisation, en passant par l'expérimentation, la modélisation et l'essaimage. Ainsi, la forme historique du mécénat est particulièrement adaptée aux partenariats centrés sur des projets en stade initial, celui de l'idée, soit plutôt des projets expérimentaux de petite taille. Au contraire, la forme innovation sociétale sera pertinente pour des projets au stade de l'essaimage, ce que l'on appelle le changement d'échelle d'un projet qui est celui de l'industrialisation d'un projet de développement durable et inclusif.

J'en viens maintenant aux derniers points de cette introduction qui sont, pour en citer quelques-uns, les nouveaux financements pour le développement et c'est le sujet du parcours 1 de ces Assises. Je parle de nouveaux financements et non ce que l'on appelle les financements innovants qui, vous le savez, ont pour principe de créer des contributions de solidarité microscopiques et indolores sur les activités économiques qui bénéficient le plus de la mondialisation, tels que les transports aériens, Internet, les transactions financières, le téléphone mobile ou les ressources extractives. Ces financements innovants qui sont prévisibles, stables et additionnels font l'objet de nombreux débats dans le monde et également d'expérimentation. En France, c'est le cas de la taxe sur les transactions financières fixée à 0,2 % aujourd'hui et dont 15 % sont directement affectés au développement.



À part ces financements innovants, quels sont ces nouveaux outils financiers privés, hors la micro finance que vous connaissez déjà et dont je ne traiterai pas ? Ils sont en train d'émerger et sont toujours disposés d'une réglementation stabilisée, certains soulèvent d'importants débats. Le premier outil est ce que l'on appelle en anglais *l'impact investing*, c'est-à-dire l'investissement à impact social et environnemental. C'est une notion encore vague quoique très utilisée aujourd'hui dans le monde financier et donc dans le monde anglo-saxon. Il s'agit d'investissements qui ne sont ni des investissements visant le seul impact social, comme par exemple les fonds de partage, ni des investissements visant la rentabilité financière, c'est-à-dire la quasi totalité des autres fonds. Ces fonds *d'impact investing* se distinguent de l'investissement socialement responsable qui, lui, concerne toutes les entreprises cotées. S'il est encore mal défini, l'outil porte cependant une conviction, celle de combiner une rentabilité financière dite raisonnable avec des projets à fort impact social. Le secteur financier a déjà créé des fonds *d'impact investing*. Ceux-ci ont collecté près de cent milliards de dollars aujourd'hui, leur croissance est forte mais il faut cependant relativiser car cent milliards c'est encore très loin si l'on compare avec les mille milliards de dollars qui correspondent au total des fonds privés sous gestion dans le monde.

Le deuxième outil fort débattu actuellement est le groupe des SIB (*social impact bonds*) et les DIB (*development impact bonds*). Très récentes, ces obligations à impact social ou à impact en termes de développement se sont développées en Grande-Bretagne. Il s'agit d'obligations remboursées par le gouvernement sur la base des résultats obtenus par les projets financés. Disons-le, la Grande-Bretagne a utilisé ces obligations surtout sur son territoire pour compenser le recul de ses services publics mais elle l'a fait pour le développement international. Ces obligations peuvent dans certains cas être intéressantes mais elles font débat, à juste titre. Déjà, le paiement aux résultats lorsque l'on est dans le domaine du social peut interroger, mais surtout comment définir des objectifs et comment en évaluer les résultats ? Le social n'est pas toujours totalement quantifiable, on peut éventuellement quantifier le nombre de bénéficiaires d'un projet mais comment quantifier par exemple qu'un projet a bien été débattu avec les populations ? Comment intégrer les externalités positives d'un projet ? C'est sans doute encore plus sensible pour les projets de développement qui sont l'objet des DIB. Le rapport « Innover par la mobilisation des acteurs », par ailleurs très intéressant, d'Emmanuel Faber, directeur général de Danone et de Jay Naidoo, ancien syndicaliste sud-africain, qui a été remis au gouvernement en 2014, préconise de développer ces obligations. Une question majeure demeure. Qui porte le risque financier en cas de non atteinte des résultats ?

Le troisième outil que certains d'entre vous connaissent déjà bien est le financement participatif, appelé aussi le *crowdfunding*. C'est une façon innovante de financer un projet en associant un grand nombre de personnes investissant de petits montants. C'est une méthode pour l'instant très bien adaptée aux projets de développement de taille plutôt petite. Basé sur le web, le financement participatif connaît un développement spectaculaire. Son potentiel mondial à dix ans a été estimé par la revue Forbes à mille milliards de dollars. En France, il existe déjà cent plateformes de financement participatif, et cela dans les quatre familles de cet outil. Les premières plateformes connues sont celles qui font du don, les deuxièmes sont celles qui font du don avec contrepartie, les troisièmes sont celles qui font des prêts avec ou sans intérêts et en France celles qui font de l'investissement. Il existe en France une première régulation entrée en vigueur en 2014 pour ce financement participatif mais il reste encore beaucoup à faire pour professionnaliser et réglementer ce secteur.

Le quatrième outil est relatif aux obligations vertes et leur déclinaison pour le climat, les obligations de climat. Il s'agit d'obligations qui ne se différencient des obligations classiques que par la destination des fonds qui doivent être alloués à des projets à vocation environnementale. Les états ont déjà émis ces types d'obligations, comme récemment de grandes entreprises. Il s'agit là d'une collecte à grande échelle, nous sommes loin des petits projets puisque c'est souvent une collecte de plusieurs milliards d'euros ou de dollars qui peut permettre de financer de très grands projets de développement. La question qui se pose cependant est celle de la vérification que les projets financés sont bien environnementaux. Ce qui, l'actualité l'a démontré, n'est pas toujours évident aujourd'hui pour certaines entreprises.

Dernier outil pour financer le développement économique au Sud, la finance carbone. Cette finance carbone découle du Protocole de Kyoto qui a ouvert la possibilité de recourir à des mécanismes de marché dits de



flexibilité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les crédits-carbone générés par les projets de développement, à base d'énergies renouvelables par exemple, peuvent être vendus sur le marché et ainsi financer des projets de développement. Les crédits-carbone du marché financier officiel peuvent financer de grands projets de développement, les plus petits pouvant l'être par des crédits-carbone spécifiques qui sont inclus dans le Protocole de Kyoto et qui s'appellent les crédits-carbone dits volontaires car ils sont échangés non sur un marché mais de gré à gré. La finance carbone est un puissant outil de financement du développement mais a un terrible inconvénient, celui de dépendre des cours du marché du carbone. Or, aujourd'hui, ceux-ci sont beaucoup trop bas – sur le marché officiel c'est moins de 2 € la tonne – pour assurer les financements nécessaires. Les premières projections dans la construction de la finance carbone étaient de 10 € la tonne pour financer réellement des vrais projets de développement dans les pays du Sud. La réforme du marché du carbone est donc indispensable dans la suite de la COP 21 et pourra relancer ce mode de financement des projets, qu'ils soient petits, moyens ou gros.

Vous noterez que les financements que je vous ai présentés sont dédiés à des petits projets (*crowdfunding*) soit à des très gros projets (obligations vertes) mais que les financements de projets de taille intermédiaire ne sont toujours pas pris en compte aujourd'hui. Or, il s'agit d'une question majeure pour le développement. Comment les acteurs économiques, les ONG, les collectivités territoriales peuvent-elles accéder à des financements de taille moyenne pour financer des projets de taille moyenne ? C'est ce que l'on appelle la méso-finance, vous y reviendrez dans votre atelier.

Nous voilà, Mesdames et Messieurs, arrivés au terme de cette conférence introductive qui n'a pas abordé tous les sujets sur le développement. Je souhaite vous remercier pour votre attention et vous souhaiter une bonne journée très participative.

Baptiste Coupin

Merci beaucoup pour cette introduction Bernard Saincy, Directeur du cabinet Innovation Sociale Conseil. Nous allons démarrer la table ronde introductive, pour laquelle j'appelle trois autres intervenants, Kofi Yamgnane, Forough Salami et Roland Crambert, que je vous demande de bien vouloir applaudir. Le temps de vous installer, j'en profite pour aller voir Florent Courtaigne qui est la personne qui travaille depuis ce matin devant son panneau blanc. Il est ce que l'on appelle un facilitateur graphique. Bonjour Florent, je vous donnerai la parole à la fin de la table ronde, vous nous résumerez les échanges, les idées clés développées depuis ce matin. De quelle manière travaillez-vous et qu'allez-vous nous exposer très brièvement tout à l'heure ?

Florent Courtaigne

Merci à tous d'être là aujourd'hui. Mon travail et celui de mon équipe – nous sommes cinq – consistera à vous accompagner dans les ateliers et à illustrer en direct les concepts que vous allez aborder de manière visuelle et ludique.

Baptiste Coupin

Merci. Nous commençons effectivement à voir l'élaboration de votre contribution graphique avec des mots qui sortent du lot, « économie », « agir ensemble », « Nord Sud ». Nous ferons un point tout à l'heure sur votre facilitation graphique.



Table-ronde d'ouverture « Entreprises et acteurs de la solidarité internationale : pourquoi agir ensemble ? »

Je rejoins les intervenants de cette table ronde introductive. Bonjour à tous, merci de votre présence. Je vais vous présenter. Honneur aux dames, Forough Salami, vous êtes Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, chargée de l'international. À travers les politiques menées par la région Bretagne, vous concurrez activement à l'émergence d'une société plus juste, vous êtes également une militante politique et associative de longue date, ancienne Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme de Brest métropole. Votre formation en ethnologie et en développement local vous donne une idée précise des défis qui attendent les pays du Sud pour mener à bien leur développement économique et améliorer les conditions de vie des populations locales.

Roland Crambert est également à mes côtés, vous êtes directeur marketing et communication de Lacroix Sofrel, une entreprise électronique de télégestion, filiale du groupe Lacroix et dont le siège est situé à Vern-sur-Seiche en Ille-et-Vilaine. Lacroix Sofrel est orienté sur le contrôle à distance des réseaux d'installations techniques et plus particulièrement des réseaux d'eau, d'assainissement, d'énergie. Vous êtes *leader* sur le marché français et réalisez plus de 20 % de votre activité à l'international dont une grande partie dans les pays du Sud.

Notre autre invité représentant du Sud, Monsieur Kofi Yamgnane. Vous êtes un homme politique franco-togolais, ancien Ministre de François Mitterrand. Né au Togo en 1945, naturalisé français en 1975, votre parcours politique est très ancré en Bretagne, d'abord comme Maire au sein de la commune de Saint-Coulitz dans le Finistère en 1989, puis comme Conseiller régional de Bretagne de 1992 à 1997 et député socialiste du Finistère de 1997 à 2002. Au plan national, comme je le disais, vous avez occupé les plus hautes fonctions de 1991 à 1993. Vous avez été Secrétaire d'État en charge de l'intégration auprès du Ministre des affaires sociales et de l'intégration. Plus récemment, en 2012, François Hollande alors candidat à la présidentielle a fait appel à vos services comme Conseiller Afrique. Aujourd'hui, Kofi Yamgnane, vous êtes libre de tout mandat électif en France et passez la plus grande partie de votre temps au Togo, votre pays d'origine.

Nous allons commencer sur quelques questionnements autour de cette table ronde et je vous propose de commencer avec vous, Forough Salami puisque vous avez participé à la préparation de ces Assises. Pourquoi ce choix de la thématique : « développement économique et solidarité internationale – Agir ensemble au Nord et au Sud » ?

Forough Salami

Bonjour à toutes et à tous, merci d'être venus pour cette journée, qui je l'espère, sera enrichissante pour tout le monde. Concernant le choix de ce thème, nous vivons dans un monde connecté, mondialisé et les inégalités, la pauvreté sont l'affaire de tous. Vous l'avez dit tout à l'heure, ce n'est pas l'affaire uniquement des institutions mondiales ou des états, aujourd'hui, les collectivités locales, de par leurs prérogatives, peuvent avoir une approche territoriale de développement. Par exemple, pour la région, nous sommes en contact avec des entreprises, des PME, nous sommes en contact dans le cadre de la politique internationale avec des ONG dans un réseau collaboratif, Abcis et un grand nombre d'associations.

La région pourrait non seulement être un architecte, donner un cadre stratégique des actions mais peut avoir aussi un rôle dans son biais pour mettre tous les acteurs autour d'un projet et de les mobiliser. Le but de cette journée est de mettre ensemble des acteurs de deux mondes qui, a priori, paraissent très éloignés mais qui en vérité peuvent très bien travailler ensemble.

Baptiste Coupin



Dans sa conférence introductive, Bernard Saincy nous a parlé des modalités d'action de partenariats. Lesquels vous paraissent les plus pertinents pour rapprocher pays du Nord et pays du Sud et rapprocher différentes familles d'acteurs que l'on peut voir de prime abord comme différentes, antagonistes parfois ?

Forough Salami

Les hypothèses demandent à être étudiées plus finement pour pouvoir répondre à votre question mais là où nous pouvons avoir un levier concret c'est dans la coopération décentralisée. Nous avons par exemple une expérience qui a été aussi impulsée par Kofi sur le coton bio au Mali. Cela est parti sur le constat qu'il existe un véritable problème de santé au Mali avec le coton conventionnel et avec toute l'utilisation des pesticides qui sont nocifs pour la santé. Nous pouvons avoir un autre mode de culture, équitable qui permet non seulement de contribuer à une meilleure santé, la promotion des femmes et aussi à assurer des revenus stables pour les producteurs et la création d'emploi. En Bretagne, nous avons constaté que les entreprises n'arrivaient pas à avoir du coton de qualité, or, le coton de l'Afrique de l'Ouest est réputé être de qualité. Ce constat partagé nous a permis de mettre en place une coopération fructueuse même s'il faut avouer que certains éléments extérieurs comme la guerre au Mali a quelque peu ralenti ce projet. Il reste cependant un projet prometteur.

Baptiste Coupin

Je vais demander à Monsieur Yamgnane de bien vouloir réagir sur ce projet au Mali. L'aide des collectivités vous a-t-elle permis de mettre en œuvre ce projet ? Quelles familles d'acteurs ont travaillé sur ce projet ?

Kofi Yamgnane

Je suis en Bretagne depuis cinquante ans maintenant, j'avais envie de montrer ma connaissance aux entrepreneurs bretons. Nous avons donc monté un petit projet en collaboration avec la structure qui s'appelait à l'époque Bretagne International dirigée par Monsieur Bernard Angot, aujourd'hui cela s'appelle Bretagne Commerce International. Nous avons décidé d'aller visiter les huit pays de l'UEMOA. C'est en passant au Mali que nous avons vu ce coton, comme l'a dit à l'instant par Forough, qui était source de difficulté, les paysans achetaient la graine, les intrants et tout cela a créé des problèmes très compliqués avec une exportation limitée. Or, nous, nous savions qu'en Bretagne nous étions avec des entrepreneurs, nous avons besoin de coton de qualité et nous leur avons proposé de faire du bio. Cela leur permettait de gagner davantage d'argent, de produire des produits de qualité et d'avoir une issue pour l'exportation de ce coton.

Baptiste Coupin

Quelle aide ont apporté les collectivités bretonnes ?

Kofi Yamgnane

C'est la région Bretagne qui s'est occupée du financement à l'époque. Cela a bien fonctionné. Ce que nous souhaitions était d'augmenter la production de coton bio tous les ans en ayant sensibilisé les collectivités et de faire leur promotion (casquettes, tee shirts, etc) avec du coton biologique puis d'étendre petit à petit cette promotion au monde du sport par exemple auprès d'associations notamment de sorte que ce coton produit au Mali puisse permettre aux cotonculteurs maliens d'en vivre décemment.

Ces actions sont encore en cours, je n'ai pas bien suivi l'évolution, Forough et le président Massiot suivent cela de plus près que moi, mais voici l'évolution que nous voulions donner à ce chantier.

Baptiste Coupin



Peut-on estimer que sur cette filière coton bio cela a créé des richesses auprès des populations locales ?

Kofi Yamgnane

La première année de culture, nous avons vu des paysans surendettés entre la graine, les intrants, le traitement et la vente qui se faisaient très mal. Les premiers qui ont démarré le bio, non seulement ont gagné de l'argent, mais ont permis aux autres de se sortir de l'endettement, c'est vous dire si cela a bien fonctionné. Aujourd'hui il y a toujours des régions dans la boucle du Niger où ils font encore du coton conventionnel ou au Burkina Faso, où cela est même pire car ils font – si je suis bien renseigné – de la graine de coton modifiée, les choses sont donc un peu plus compliquées pour eux. Il faudrait en effet étendre ce projet à toute cette zone et que la Bretagne fasse la promotion pour l'ensemble des autres régions de France.

Baptiste Coupin

Avant de donner la parole à Roland Crambert, je me retourne vers vous, Bernard Saincy, pour évoquer le succès de cette filière coton bio au Mali et l'aide préalable de collectivités pour amener au financement afin de mettre en place la filière et le résultat tangible, l'émergence d'entrepreneurs sociaux, le développement de la région, les créations d'emplois, de revenus, d'activité. Comment fait-on pour déterminer le succès de projets économiques et sociaux ? Sur quels critères apprécie-t-on la réussite de programmes ou de chantiers dans les pays du Sud ?

Bernard Saincy

Il y a plusieurs méthodes, mais la question de l'évaluation des résultats des projets développés, souvent en coopération ONG-collectivités territoriales-entreprises peuvent être faits selon les différents partenaires et d'abord par rapport aux bénéficiaires. En l'occurrence, ici, pour le coton, je ne connais pas le sujet qui est un cas particulier mais effectivement, le nombre de bénéficiaires qui sont sortis du surendettement, le surplus de revenus qui leur permet de développer une activité économique. Comme dans l'accès à l'énergie, que je connais mieux que le coton, quand vous apportez l'énergie, vous la faites payer mais vous substituez aux énergies actuellement utilisées, comme par exemple le kérosène va être substitué par les énergies renouvelables, vous allez pouvoir mesurer les gains en termes de pouvoir d'achat que vont avoir les populations. Il y a d'autres éléments d'évaluation. Si je reste sur l'exemple de l'énergie, il y a moins d'accidents avec les énergies renouvelables qu'avec le kérosène ou l'huile d'éclairage. Il y a des externalités positives, par exemple on va pouvoir mieux étudier le soir et on va donc pouvoir apprécier une meilleure éducation primaire pour les enfants pour ces populations. Il y a aussi la possibilité de développer des activités économiques, ce qui était impossible auparavant au temps du kérosène. On va pouvoir entre autres développer de la force motrice, on va donc commencer à développer une activité économique comme par exemple, et ce sont souvent des femmes qui le développent d'ailleurs, l'utilisation de machines à coudre, du matériel de poterie, etc, qui vont commencer à rentrer dans un cycle de développement économique et d'équilibre des projets développés.

Baptiste Coupin

Votre cabinet travaille avec l'ensemble des acteurs du développement, quelles seraient vos préconisations pour rapprocher entreprises et acteurs classiques de la solidarité internationale dans des gros chantiers ?

Bernard Saincy

Il faut que chacun y retrouve ses petits, si je puis dire. Il faut mettre en évidence l'intérêt qu'a chacun des acteurs à développer des projets communs. J'ai cité quelques exemples de ce que l'entreprise pourrait trouver mais du côté de l'ONG, le plus important est peut-être de changer d'échelle, c'est-à-dire de pouvoir porter une idée, les idées en général sont trouvées sur le terrain par les ONG locales, par des entrepreneurs sociaux ou par des ONG



internationales. Mais comment arriver à changer d'échelle à partir de cette idée ? L'exemple que je donnais est que l'on peut alimenter en électricité, pour rester sur cet exemple de l'énergie, un, deux, trois villages mais comment passer à cent voire à mille villages, comme ce qu'on essaye de faire dans certains projets, notamment en Asie ? Là, il faut l'expertise de l'entreprise qui, elle, va trouver un modèle économique qui va lui permettre de développer dans les années qui viennent et aussi de prendre pied dans un territoire. Fondamentalement, le développement est d'abord la question des acteurs locaux. Ce sont eux qui, non seulement, sont la cible mais qui sont les acteurs du développement et ce sont eux qu'il faut soutenir sans se substituer à eux, regarder quelles sont leurs idées. En général il y a beaucoup d'idées, c'était le cas lorsque j'ai fait « GDF Suez, Rassembleurs d'Énergies », qui soutient ces types de projets. Le but était d'essayer de voir où étaient les talents locaux et comment nous pouvions les aider à changer d'échelle, à franchir une étape dans leur développement. Ceci est la question centrale.

Baptiste Coupin

Merci. Je vais maintenant donner la parole à Roland Crambert. Je rappelle que vous êtes le directeur marketing et communication de Lacroix Sofrel, une entreprise électronique de télégestion. Vous êtes principalement actif dans les pays du Sud. Quels projets ont été menés à bien par votre entreprise dans les pays du Sud et sous quelles formes de collaboration ? Nous parlions tout à l'heure de qui porte le risque financier, c'est une question intéressante sur des projets à grande échelle. Avec qui travaillez-vous pour la mise en place de tels chantiers ?

Roland Crambert

Bonjour à tous, je tiens d'abord à vous remercier de nous avoir invités à participer à cette table ronde au titre de la représentation économique en tant que modeste entreprise du tissu breton mais aussi acteurs du développement international. Nous avons parlé tout à l'heure de Bretagne Commerce International avec qui nous avons beaucoup collaboré pour mettre en place des partenariats au plan international. Notre contribution dans ce domaine en tant que fournisseur de solutions électroniques pour l'amélioration de la gestion de l'eau, que ce soit l'eau potable ou usée, nous a amenée depuis plus de trente ans à nous intéresser au développement international et tout particulièrement vers les pays ayant des problèmes en eau, que ce soit les pays africains (Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Afrique de l'Ouest) et aussi en Asie voire en Amérique latine. Nous travaillons sur un sujet qui est beaucoup soutenu par les bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale et l'AFD que les anglo-saxons appellent le « *non revenue waters* », c'est-à-dire toute l'eau qui est perdue. Je donne quelques chiffres dans ce domaine, la moyenne mondiale est de 35 % de l'eau distribuée dans le monde qui est perdue, non facturée mais principalement perdue dans des fuites et ce taux peut atteindre plus de 60 % dans les pays dits en voie de développement, notamment en Afrique et en Asie. Avec nos équipements, nous essayons de mieux préserver cette ressource qui est déjà rare et chère pour ces pays, difficile à potabiliser, nous essayons de mieux la préserver.

Baptiste Coupin

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en place de ces réseaux d'assainissement ? Nous parlions tout à l'heure de l'importance d'avoir de bons partenaires locaux pour que les chantiers puissent être mis en place et atteindre leur objectif, pouvez-vous nous répondre là-dessus ?

Roland Crambert

Nous sommes effectivement sur des projets qui sont, comme cela a été dit précédemment, portés par des bailleurs de fonds internationaux. Nous sommes souvent dans le sillage des grands exploitants d'eau internationaux très présents en Afrique tels que Veolia, Suez et Saur, qu'il ne faut pas oublier et qui ont énormément contribué au développement de l'hydraulique en Afrique, que ce soit en zone urbaine ou villageoise.



Nous travaillons dans le sillage et dans le portage de ces grands exploitants mais aussi avec le nécessaire financement de ces bailleurs de fonds, que ce soit Banque Mondiale, AFD, la BAD ou l'ADB, ce sont des pays qui sont contributeurs pour la mise en place de ces projets.

Baptiste Coupin

Avant de redonner la parole à Kofi Yamgnane dans un instant, je voudrais savoir quelles difficultés vous rencontrez dans la mise en place du développement économique dans les pays du Sud de par votre entreprise? Lorsque vous travaillez dans ces pays en développement, à quoi vous heurtez-vous ? Est-ce que les spécificités du territoire, des barrières culturelles sont importantes ? On parle aussi souvent de l'absence de compétences techniques ou commerciales.

Roland Crambert

C'est vrai et cela rejoindra l'un des ateliers, nous sommes dans le domaine de l'économie numérique puisque nos produits sont électroniques et utilisent les technologies de communication. Nous sommes effectivement confrontés à des problèmes de compétences. Au-delà des compétences qui arrivent très vite avec les programmes de formation et d'échange, il y a les problèmes de maintenance. J'insisterai sur ce problème. Nous, nous pouvons mettre de la technologie pour améliorer le rendement de l'eau, la recherche, la réduction des fuites mais derrière on oublie trop souvent d'allouer des moyens pour former les personnes à l'utilisation de ces produits, les entretenir. Ceci est l'une des principales difficultés et là, je m'en retourne vers tous les organismes de formation et d'aide à la maintenance des équipements financés.

Baptiste Coupin

Monsieur Yamgnane, nous avons discuté ensemble en préparant ces interventions et vous me disiez que les acteurs locaux ont peu de place pour l'initiative car la tendance des acteurs étrangers est de fournir des projets à réaliser clé en main. Pouvez-vous en un mot vous expliquer là-dessus et nous dire comment corriger ce phénomène selon vous ?

Kofi Yamgnane

C'est toute la difficulté de la coopération. Il y a ceux qui arrivent et qui savent et il y a ceux qui sont sur place et qui ne savent pas. Il faut bien comprendre que lorsqu'on implante un projet tout fait, il a été pensé, réfléchi, organisé en Bretagne et quand on l'implante à Bamako, à Lomé ou à Ouagadougou, il y a des risques qu'il ne fonctionne pas car les gens ne sont pas intéressés. Même sur des choses très utiles et indispensables, comme par exemple le creusement d'un puits. Si vous arrivez en Afrique, vous forez un puits, vous installez les pompes, etc, puis vous repartez, les populations vont puiser l'eau tant que cela marche mais lorsque cela ne fonctionnera plus, elles arrêteront. Les gens sur place ont besoin de s'approprier le projet. Comme disait à l'instant Monsieur Saincy, il y a beaucoup d'idées mais les choses pourraient se passer beaucoup mieux. Quelquefois, parce que c'est la culture occidentale qui veut cela, on est toujours pressés et on n'a pas le temps, on dit « j'ai deux semaines pour faire quatre, cinq, six, dix puits et je repars », mais cela ne peut pas fonctionner. Il faut comprendre que ces deux sociétés différentes doivent respecter les rythmes de chacun, ce respect mutuel est important.

Vous avez parlé d'évaluation, je voulais juste dire un petit mot dessus. Ce n'est pas l'évaluation du coton à proprement parler mais si nous voulions évaluer l'action menée avec Bretagne Internationale en circulant dans les huit pays de l'UEMOA, nous avons des exemples tels que l'institut de formation qui est né de la participation des africains à Dinard, la fondation Talents du Monde qui nous avait accompagné et grâce à qui des africains – des burkinabés, des togolais, des maliens, des béninois – viennent se former et rentrent en contact avec le tissu



breton d'entrepreneurs. Cela est très important. Tous les ans, une promotion de vingt-cinq à trente jeunes vient se former.

Baptiste Coupin

Nous arrivons à la fin de cette table ronde. En guise de conclusion, comment « viser juste » les besoins dans les pays en développement et est-ce que cela demande de se familiariser avec les territoires et, pour des projets à dimension économique qui viseraient des objectifs sociaux, de rencontrer toutes les familles d'acteurs présentes sur place, les pouvoirs publics, les ONG, les associations, les entrepreneurs sociaux ?

Forough Salami

Je suis absolument d'accord avec ce que vient de dire Kofi. Un projet ne peut être durable que lorsqu'il est coconstruit. J'irai même plus loin. Au Conseil régional de Bretagne, nous avons changé notre regard, nous refusons de dire que nous aidons les pays du Sud. Nous prenons ces pays comme de vrais partenaires économiques, avec lesquels nous coconstruisons des projets dans la réciprocité. Nous pensons que cela est autant bénéfique aux pays du Sud que pour la Bretagne. C'est ce regard que nous portons et c'est l'effort que nous essayons de porter auprès des Bretons pour leur dire que l'ouverture au monde est aussi bénéfique pour notre territoire. C'est sur la mobilisation que les collectivités, en l'occurrence la région, peuvent jouer un rôle parce que nous avons par nos relations de coopération, des contacts avec les institutions, les représentants qui peuvent nous mettre ensuite en contact avec les ONG du pays. C'est une relation durable que nous mettons en place aujourd'hui. Je vous donne un exemple. Il y a trente ans, quand la région Bretagne a établi une coopération avec une région chinoise, la Chine était alors loin d'être la première puissance économique mondiale. Mais ce sont ces trente ans de relation sur la culture, l'échange universitaire, l'échange d'étudiants qui nous ont permis d'avoir le plus grand investissement chinois à l'étranger avec l'usine Synutra à Carhaix. La pérennité, la durabilité des projets se trouvent aussi dans l'instauration de confiance et de respect mutuels et c'est ce que nous nous efforçons de faire.

Baptiste Coupin

Merci. Dernier mot avec vous, Roland Crambert. Que pensez-vous de ce qui vient d'être dit et est-ce qu'investir dans les pays du Sud peut tout à la fois servir les intérêts des entreprises bretonnes et également permettre de répondre à des objectifs sociaux et respecter la mission du développement durable et de la solidarité internationale ? Pensez-vous que ces deux projets peuvent être menés de fonds communs ?

Roland Crambert

Non seulement nous pouvons mais nous devons. Je retiens ce qui vient d'être dit sur la coconstruction. Nous ne pouvons pas aider ces pays, que ce soit financièrement, avec nos technologies, si nous ne les accompagnons pas dans le développement durable. Cela passe par de la coconstruction, de la formation, les rendre autonomes, capables de produire leurs propres richesses et de s'ouvrir eux-mêmes sur l'international. Je prendrais un autre exemple sur la filière laitière qui est exceptionnel et qui a été mis en place par Bretagne Commerce International. La filière laitière qui a été développée en collaboration avec l'Algérie et qui va être étendue à d'autres pays est un très bon exemple de transfert des compétences.

On ne cherche pas à exporter son lait mais des technologies qui vont permettre aux producteurs de lait en Algérie à devenir autonomes et eux-mêmes des acteurs économiques. Nous sommes là dans une démarche solidaire mais coconstructive, qui ne cherche pas à exporter mais à collaborer pour un développement économique international.

Baptiste Coupin



Monsieur Saincy, voulez-vous dire un dernier mot ?

Bernard Saincy

Je voudrais confirmer ce qu'a dit Kofi Yamgnane tout à l'heure. J'ai un exemple au Vietnam où j'ai eu l'occasion d'aller il y a quelques années pour construire un projet d'électrification d'un village à partir de l'énergie de panneaux photovoltaïques mais centralisés avec un petit réseau. Cela se situait à la frontière entre le Vietnam et le Laos. Nous avons construit avec une équipe sur place et la population. Moi-même, j'y suis allé au dernier moment pour voir. Quand je suis arrivé, j'ai vu quelque chose d'assez extraordinaire. Sur les maisons, il y avait déjà des panneaux photovoltaïques. J'en ai parlé avec le maire du village qui m'a dit : « il y a des gens qui sont venus, les ont posés et sont repartis. Une fois que cela s'est arrêté, nous les avons laissés, plus rien ne marchait ». L'idée de l'appropriation par la population du projet est vraiment, à mon avis, un élément clé.

Baptiste Coupin

Merci à tous pour votre présence ici pour cette table ronde introductive. Il va être temps pour moi de rejoindre Florent Courtaigne pour l'interroger deux ou trois minutes sur ce qu'il a d'ores et déjà retranscrit sur son panneau blanc. Vous être présent depuis les mots d'accueil à 9 h 30 ce matin. Qu'avez-vous voulu schématiser ? Quelles idées fortes avez-vous voulu retranscrire sur ce tableau ?

Florent Courtaigne

De mon point de vue externe, il me semble que la chose la plus forte ici est la volonté de sortir du schéma caricatural et traditionnel qui oppose le monde de l'entreprise et celui des acteurs du développement, des acteurs des ONG. Volontairement, j'ai caricaturé ces deux personnages, l'un représente l'économie, le monopole – j'ai oublié de lui faire un cigare ! – l'autre représente une certaine facette des ONG qui est une sorte de hippie. Ces deux caricatures de l'économie et de la solidarité sont traditionnellement dans une relation conflictuelle et cherchent toutes les deux à influencer cette boussole qui représente un équilibre fragile entre le Nord et le Sud dans un univers évolutif particulier qui est celui d'aujourd'hui, celui d'un monde mondialisé, où tout change, tout bouge, tout est compliqué et dans lequel différentes forces et différents projets s'affrontent.

De nouvelles perspectives apparaissent, comme le digital, les relations entre les entreprises et les ONG, des partenariats, de nouveaux outils, de nouvelles attitudes comme l'auto financement, la responsabilité sociétale dans un climat mondialisé pour arriver, dans le meilleur des mondes, à ce concept de solidarité économique. L'économie et la solidarité ne seraient donc plus antagonistes mais rassemblées dans ce concept de solidarité économique, qui apparemment est à la base de la définition du mot « solidaire », qui serait donc, à la base, un concept économique. Nous aurions donc une balance entre l'économie et la solidarité avec deux idées qui m'ont parues intéressantes de mon point de vue : celle d'industrialiser l'initiative et celle de faire des projets qui sont à la fois rentables et raisonnables. Je vous remercie.

Baptiste Coupin

Merci Florent Courtaigne. L'idée donc de la boussole pour schématiser ces premiers échanges. Nous en arrivons à la fin de ce que nous souhaitions vous proposer en plénière ce matin. Je rappelle qu'il y aura une table ronde finale dans l'après-midi à l'issue des parcours thématiques que vous allez commencer dans quelques minutes. Merci à tous pour votre attention, je vous retrouve cet après-midi pour la table ronde de clôture, bon travail à tous !



Parcours 1 : Quels financements pour le développement d'activités économiques au Sud ?

Philippe Guichandut

Bonjour, parlons tout d'abord de ma légitimité, puisque le mot a été prononcé. J'ai travaillé pendant près de vingt ans dans le monde associatif, dans différentes ONG de développement essentiellement en France, avec un parcours à l'international. Puis, je me suis spécialisé sur les questions liées au financement, notamment à la micro-finance. J'ai alors rejoint, il y a maintenant cinq ans, la Fondation Grameen Crédit Agricole, qui a été créée, comme son nom l'indique par le groupe Crédit Agricole et la Grameen Trust au Bangladesh – qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 2006 avec le Professeur Muhammad Yunus – et la Grameen Bank. Pour faire simple, nous investissons dans des institutions de microfinance à l'international et des entreprises de social business essentiellement en Afrique, en Asie, en Europe Centrale sous des formes de financement tels que des prêts, des participations de garantie. Je ne sais pas si cela justifie ma légitimité, mais je l'espère.

La note de cadrage que j'ai préparée s'articule autour de quatre éléments principaux. Tout d'abord, comprendre de quoi il s'agit lorsque l'on parle d'activités économiques, terme très vaste, j'ai donc essayé de recentrer, car j'ai estimé que cela était un peu complexe, et voir quels sont les besoins de financement, quels sont les outils qui sont disponibles. Nous verrons que Bernard Saincy a déjà abordé pas mal des thèmes que je vais aborder. J'irai peut-être un peu plus dans le détail en vous donnant plus de chiffres et voir quels sont, à mon avis, les enjeux en espérant qu'ils seront ensuite débattus par les intervenants et vous-mêmes dans la salle.

Les activités économiques représentent un vaste thème. Je pense que nous pouvons avoir globalement un spectre qui va partir de l'activité génératrice de revenus, qui est une activité souvent faite par des individus, par des associations, etc, et qui n'ont pas forcément de forme légale, pas forcément de manière qui s'inscrit dans la durée, qui peut être ponctuelle, et qui va être à un niveau local très marqué.

Nous avons ensuite ce que l'on appelle les micro-entreprises et TPE (très petites entreprises), il faut savoir qu'au niveau international il n'y a pas de vraie définition sur ce qu'est une micro-entreprise ou TPE, je me réfère à la définition de l'Europe qui dit qu'une TPE est une entreprise qui a moins de dix salariés, un chiffre d'affaires en Europe de moins de 2 M€. Il y a ensuite les PME – petites et moyennes entreprises – qui ont, toujours selon une définition européenne, des tailles autour de 250 employés maximum et un chiffre d'affaires de 50 M€.

Et enfin, il y a les grandes entreprises.

Les PME représentent hors secteur agricole plus de 95 % des entreprises au niveau mondial. C'est vraiment le cœur de l'activité économique de la plupart des pays du Sud et même en Europe. Nous verrons, comme cela a déjà été dit, que malgré tout ce sont celles qui ont le plus difficilement accès à des services financiers. Il est fondamental que derrière cette réalité, il y a des statuts juridiques excessivement différents, variés. Cela va de l'entreprise individuelle à l'activité individuelle qui n'a pas de statut particulier, on parle aussi d'ONG, les organisations paysannes, les coopératives. Ce qui me paraît le plus important et qui crée de la difficulté dans le financement est la notion de secteur formel et de secteur informel. Nous voyons bien dans le graphique que je vous présente que dans les grandes entreprises, nous sommes dans le champ du secteur formel, alors que pour les PME, ceci est un peu moins vrai. Pour les micro-entreprises, nous sommes vraiment dans le champ informel. Qui dit champ informel, dit pas d'enregistrement, pas de revenus pour l'État, car il s'agit d'entreprises ou de structures qui ne vont pas payer de taxes, d'impôts. Il y a également une grande fragilité pour l'emploi et les



employés, des difficultés d'accès à certaines conditions de travail, etc. Néanmoins, le secteur informel, notamment dans les pays du Sud, est une part énorme de l'activité. Cela représente 50 % de la valeur ajoutée globale du PIB des pays à faibles revenus et près de 80 % de l'emploi. C'est un secteur qu'il va souvent être difficile d'aborder pour des structures de financement classique, c'est-à-dire qu'une banque aura du mal, voire ne financera pas, une entreprise informelle, car elle n'a bien évidemment pas les garanties qu'elle estime être nécessaires pour son enregistrement.

J'ai essayé de faire une classification des besoins de financement et de parler d'une notion qui me paraît importante à savoir à la fois la notion de financement, mais aussi d'accompagnement. On se rend compte que la réussite d'un financement va souvent de pair avec un accompagnement.

Les activités génératrices de revenus ont essentiellement besoin de subventions, de dons sur des montants qui sont relativement faibles, parfois un peu de dettes et d'un accompagnement qui est plutôt dans ce que l'on appelle l'éducation financière, apprendre à gérer un budget, savoir gérer son activité et une formation professionnelle de base. Notamment lorsque l'on parle de microcrédit on va apprendre aux gens à améliorer légèrement leur activité.

Pour la micro-entreprise, nous sommes sur des financements moyens, des besoins évidemment plus élevés, avec des dons qui restent toujours importants, mais aussi de la dette avec un accompagnement qui, à mon avis, ne doit pas seulement viser le passage à l'échelle, mais aussi d'aider l'entreprise ou la structure de passer de l'informel au formel, ce qui est parfois complexe, car l'environnement réglementaire n'est pas toujours approprié et le cadre légal pas toujours adapté pour ce type de petites structures. L'un des enjeux que l'on voit apparaître ici est l'accès au marché : comment réussir à vendre vos produits si vous voulez aller au-delà de l'activité purement locale ou comment toucher d'autres personnes ?

Pour la PME, nous sommes sur des moyens intermédiaires avec, à mon avis, un nouveau type de financement nécessaire qui va être la possibilité de rentrer dans le capital de l'entreprise, ce qui n'est pas possible pour les autres en général. Des garanties vont apparaître avec des besoins d'accompagnement plus forts dans la mesure où nous sommes face à des mécanismes plus complexes de développement. Nous commençons à être dans un secteur formalisé, avec notamment des comptabilités, des enregistrements. Il y a un besoin d'un cadre légal adapté, ce qui va être en grand manque est tout ce qui est accès à l'information, accès au marché.

Pour les grandes entreprises, nous nous trouvons sur des financements plus importants, beaucoup plus sophistiqués avec des prises de participation de capital, des prêts syndiqués, bref sur des mécanismes financiers qui vont être beaucoup plus forts avec des besoins d'infrastructure plus développés et l'accès au marché, etc.

Sur ce graphique de l'Agence Française de Développement, nous voyons bien, si l'on repart sur le cœur de la notion d'entreprise ou d'activité – et cela va introduire ce qui va suivre – que l'on a différents outils de financement, mais que, comme cela a été dit en introduction, on a un chaînon manquant : les PME qui ont souvent beaucoup plus de difficultés à trouver des financements, c'est ce que l'on va appeler la méso finance. J'ai choisi de vous montrer un tableau de la position des entreprises face au crédit en Afrique subsaharienne où l'on voit bien que les petites entreprises sont celles qui ont le plus de difficultés à avoir accès aux différents types de financement.

Quels sont les outils disponibles ?

Le premier outil est l'autofinancement, ce qui signifie que lorsque l'on est dans une activité économique, cette dernière a pour objectif, parce qu'elle va générer de l'économie, de s'autofinancer. Soit elle a une capacité de s'autofinancer tout de suite, soit elle va chercher d'autres financements pour atteindre ce niveau d'autofinancement pour se développer. Je dirais que l'autofinancement reste un objectif ultime à atteindre pour toute activité économique dans les pays quels qu'ils soient, en Europe comme au Sud. Nous verrons que l'une des plus grosses difficultés du projet est de démarrer en étant « sous capitalisé » ou en n'ayant pas assez



d'argent, ce qui fait que vous n'allez pas pouvoir développer votre activité, lui faire atteindre de nouveaux marchés au niveau technique, etc.

Quels sont donc les moyens ?

Il y a évidemment les dons, la dette qui est donc un crédit qui varie, nous le verrons, en fonction des tailles, au niveau des montants, des durées. Nous avons la garantie et tout ce que nous allons appeler les fonds propres qui vont entrer dans le capital. Ceci n'est bien évidemment possible que pour des structures qui permettent le capital. Pour les associations, le capital se fait grâce aux dons, pour les coopératives ce sont les membres qui vont constituer le capital social et pour les entreprises privées, ce sont les actionnaires qui vont rentrer dans le capital. Qui dit capital, dit gouvernance. Ceci est un élément très important.

Comme abordé dans la plénière, il y a aujourd'hui ce que l'on appelle de nouveaux outils de financement innovants. Pour ceux qui ont envie de creuser la question, il y a une étude qui vient de sortir avec l'AFD et le Cabinet Dalberg sur tous ces nouveaux modes de financement qui apparaissent. Ici, ce graphique en anglais vous montre les différents outils qui sont utilisés depuis les années 2000, qui commencent à émerger pour trouver de nouvelles manières de financer le développement. Comme cela a été dit dans l'introduction, on estime aujourd'hui que ces nouveaux outils constituent un marché qui représente à peu près 100 Mds \$ avec un potentiel de 500 Mds \$, voire plus.

Ici, j'ai pris deux graphiques qui me paraissent intéressants. Le premier vous montre quelle est la part des outils utilisés. Pour que les choses soient claires, lorsque l'on parle de garantie, il s'agit d'un outil financier permettant la garantie des financements qui vont être faits par une banque locale ou internationale auprès d'une activité économique d'une entreprise ou une ONG. En général, on fait en sorte que cette garantie ait un effet démultiplicateur, c'est-à-dire que si vous garantissez 50, la personne va pouvoir emprunter 100, mais parfois les banques exigent du 100 %, voire plus. Je ne sais pas si l'AFD va parler de son programme Ariz, qui est un outil assez important pour financer ce type d'activité.

Ce que l'on voit surtout apparaître aujourd'hui d'une manière assez forte sont ce que l'on appelle les obligations, les social bonds qui représentent 25 % et qui se développent beaucoup, qui sont plus complexes et qui vont s'adresser souvent à des programmes plus importants, plus développés avec une forte implication des structures d'État. On estime que l'ensemble de la croissance est de l'ordre de 11 %. Vous avez ensuite des fonds d'investissement en microfinance, nous en parlerons après, ainsi que d'autres actions telle que l'action carbone qui se développe beaucoup. Standard & Poor's estime qu'en 2013 il y a eu plus de dix milliards de fonds libérés dans ce sens. Nous avons donc des innovations qui apparaissent et qui, on peut l'espérer, même si elles se développent progressivement permettront de toucher un certain public, même si elles restent en général très focalisées sur de gros projets. Il s'agit de mécanismes assez lourds à gérer et qui requièrent de trouver localement des structures en capacité d'absorption.

Quels sont les acteurs du financement d'activités économiques ?

Classiquement, il s'agit bien évidemment des acteurs de l'aide au développement et de l'aide publique au développement. J'ai repris ici un graphique de l'AFD où l'on voit les donateurs bilatéraux, la coopération bilatérale, les collectivités locales, les ONG, etc, qui au total sont censés appuyer l'aide au développement au sens large. Nous allons essayer de voir à partir de cela quelle est la part dédiée à l'activité économique.

J'ai deux éléments de commentaires sur ces graphiques. Nous nous rendons compte que l'aide publique au développement a tendance à stagner, l'aide a d'ailleurs aujourd'hui baissé de 16 % pour les pays les moins avancés. Mais on voit la part importante du privé, par exemple la part des dons privés par la création de ces très grandes fondations américaines, telle que la fondation Bill Gates qui a des budgets parfois supérieurs à celui de



l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Il y a donc cette arrivée de très gros donateurs privés qui ont un poids énorme dans l'économie.

Quelle est la part dédiée au développement économique au travers de ces liens-là, de ces acteurs-là ?

Honnêtement, je n'ai pas réussi à trouver de données chiffrées. Ceci est assez complexe et je remercie entre autres l'AFD qui m'a communiqué un chiffre, mais là encore, nous devons le prendre avec une certaine précaution, car nous avons isolé ici la part du secteur privé, c'est-à-dire quelle est la part de l'AFD qui va financer le secteur privé. Qui dit secteur privé, dit activité économique. Néanmoins, la part liée aux ONG, dédiée à l'activité économique, est excessivement difficile à extraire. Nous avons une donnée qui montre que sur 2014, il y aurait eu 22 % des engagements de l'AFD qui seraient allés au secteur privé. Au niveau mondial, j'ai vu des chiffres où, si l'on regarde l'aide publique au développement dédiée au secteur économique, si on extrait de l'énergie, on serait plutôt autour de 11 à 15 %, mais là encore, nous devons prendre ces données avec prudence, car elles n'englobent pas tout.

Petit focus sur la microfinance que je maîtrise un peu plus pour essayer de vous apporter une certaine vision. Le premier graphique montre qu'on estime aujourd'hui que la microfinance représente un peu plus de 80 Mds \$. C'est en fait plutôt 100 Mds \$, mais les données les plus fiables que nous avons ne concernent qu'un certain pourcentage. Ce qui est très intéressant c'est que 75 % de ces fonds viennent de fonds locaux, c'est-à-dire soit des banques locales soit, à 45 %, de l'épargne même des personnes qui vont bénéficier à terme d'un microcrédit. Il n'y a que 25 % qui proviennent de l'aide internationale, l'aide bilatérale. Je pense que cela a été dit en plénière, mais dans le financement local, il ne faut pas oublier que la majeure partie vient des populations elles-mêmes, des gens qui vont s'autofinancer, la famille qui va aider, etc. Malheureusement, je n'ai pas trouvé ces données-là.

Le deuxième tableau montre que sur les 25 Mds \$ attribués en termes de financement externe au secteur de la microfinance, on voit que le secteur public reste le plus important avec 17 milliards dont 8 milliards viennent du secteur privé. Il faut savoir que l'évolution entre les deux est en faveur du secteur privé, il y a de plus en plus de fonds privés, de fonds d'investissement qui vont financer le développement de la microfinance.

Comme abordé en plénière, j'ai relevé cinq nouveaux acteurs, c'est ce que l'on appelle l'impact investing. Cela regroupe ces nouvelles formes d'investissement où l'on espère non seulement avoir un retour sur l'investissement, mais aussi un impact social. Je me suis basé sur une étude faite par JP Morgan aux États-Unis qui montre que ces acteurs gèrent 60 Mds \$, ce sont essentiellement des gestionnaires de fonds, des agences de développement, des fondations et quelques banques. Ce qui est intéressant est de voir qui fait de l'impact investing. Ce sont essentiellement des agences basées dans les pays d'Amérique du Nord et en Europe. Si l'on regarde leur champ d'intervention, nous nous rendons compte que la part liée à ce qui se rapproche des activités économiques, qui concerne la microfinance ou les services financiers, est de l'ordre de 27-28 % de fonds dédiés par ces nouveaux acteurs du développement, qui sont dans une double logique. En termes d'outils, nous voyons qu'ils interviennent essentiellement à travers la dette qui va représenter 40 % de ces investissements, ensuite de l'investissement dans le capital de ces entreprises.

Nous nous rendons compte sur le deuxième graphique qu'il y a très peu d'investissements dans le démarrage d'une activité, cela représente 3 %. Ils financent essentiellement des structures déjà établies, déjà pérennes. Nous voyons bien toute la difficulté qu'auront de nouveaux projets qui se mettent en place de trouver ce type de financement.

Dernier graphique sur ces questions-là, nous voyons qu'ils attendent un retour financier sur ces investissements. Nous sommes donc dans une logique financière et lorsque l'on parle de retour financier d'investissements de ces nouveaux acteurs, on parle de 15-20 %. Le deuxième élément qui est le crowdfunding va être un peu plus débattu. J'ai mis ici quelques tableaux sur l'argent collecté en France où l'on voit une croissance mondiale très



importante. En France, les fonds collectés ont été multipliés par deux entre 2013 et 2014. Au niveau mondial, nous sommes à peu près à 16 Mds \$ ont été collectés en 2014 avec un taux de croissance de 167 %. On estime que cela devrait doubler en 2015 et s'approcher des 35 Mds \$ collectés sous la forme de dons, de prêts, de participations au capital, sachant que la majeure partie va sous la forme de prêts puisque cela représente 68 % de la collecte de 2014 d'après les données. Les plus grosses plateformes se trouvent aux États-Unis. L'étude sur laquelle j'ai travaillé regroupait 1 250 plateformes. Il est très intéressant de voir la croissance de l'Asie qui arrive en deuxième position puisque la Chine l'année dernière a eu une croissance de 330 % avec de nouvelles plateformes et d'argent collecté. Cet argent ne va pas forcément soutenir des activités économiques, mais cela représenterait tout de même 41 % de ces fonds qui viendraient appuyer l'activité business des entrepreneurs. Il y a donc une forte proportion dans ce champ-là.

Concernant le fonds des migrants, nous avons du mal à savoir quels sont les montants qui transitent chaque année. D'une part, parce que les états ne prennent pas les données sur ces questions et il y a toute une partie de l'argent envoyée de manière informelle, c'est-à-dire par les amis qui rentrent au pays, qui prennent de l'argent liquide. On estime qu'il y aurait près de 500 Mds \$ qui transiteraient par l'aide des migrants, ce qui est deux voire trois fois plus que l'aide publique au développement. Ce sont des montants importants, nous sommes sur 2 000 \$ en moyenne par an et sur des transactions moyennes de 200 \$. Si vous regardez la carte, l'argent vient essentiellement de l'Europe ou des États-Unis, ce sont ces derniers qui envoient le plus et les pays réceptifs sont le Mexique et l'Inde. Cela peut représenter une part importante du PIB de chaque pays. J'étais récemment au Tadjikistan, plus de 50 % du PIB du Tadjikistan provient de l'aide aux migrants. Aujourd'hui, il faut bien voir l'impact avec la dévaluation du rouble et les problèmes économiques en Russie, puisque 80 % des migrants du Tadjikistan sont travailleurs en Russie avec une politique russe devenue plus restrictive face à la crise économique. Nous voyons donc l'impact énorme que peuvent avoir ces fonds sur certaines économies dans les pays, mais nous verrons qu'en termes d'appui au développement économique, il y a de vrais enjeux.

Nous avons parlé des grandes entreprises où nous voyons effectivement une tendance de fond avec de nouveaux acteurs qui viennent financer ce modèle. Il s'agit du modèle américain avec des fondations telles que la RSE qui se développent. Je vous présente ici quelques graphiques de l'étude de la European Venture of Philanthropy qui regroupe l'ensemble des fondations, des politiques RSE et qui tous les ans publient un rapport sur ces questions. Nous voyons qu'ils investissent en Europe à peu près cinq milliards, essentiellement sous forme de dons à hauteur de 57 %, le reste étant des outils de dettes et un peu de participation au capital. Là encore, la part dédiée aux activités économiques est en première et troisième position.

Les grandes entreprises ont une influence grandissante sur les questions de développement. Le rapport Faber Naidoo, déjà mentionné ce matin, est une commande du Ministère auprès du secteur privé, ce qui fait parfois grincer des dents le monde associatif et les ONG, mais c'est une réalité : les entreprises s'engagent de plus en plus, on parle de plus en plus de partenariats public-privé. Une partie de l'origine est ce que l'on appelle l'approche de la base de la pyramide (base of pyramid) qui vise à dire que sur sept milliards d'habitants il y a plus de quatre milliards d'habitants qui ne sont pas consommateurs, au sens que les entreprises peuvent atteindre. Comment toucher ces populations ? Cela demande d'innover, d'avoir de nouveaux produits. Les entreprises vont aborder le « marché du développement » avec une approche qui peut être classique, sans faire de profit, nous nous trouvons ici dans la philanthropie, jusqu'à être dans une logique de marché pure où l'on va aborder le sujet comme étant un espace où l'on va pouvoir réaliser des bénéfices. C'est tout le spectre qui va se présenter là, avec l'exemple de Veolia qui investit à tous les niveaux du développement, soit dans une approche très commerciale soit dans une approche très philanthropique. Une étude de convergence vient de sortir concernant un rassemblement qui essaie de réunir les acteurs privés, publics et le monde des ONG sur l'engagement, par exemple, des organisations du CAC 40 dans tout ce qui concerne l'entrepreneuriat social.

Un autre type d'acteurs qu'il est important de souligner est la naissance, l'émergence de ce que l'on va appeler les entrepreneurs sociaux qui abordent les enjeux de développement économique, non pas sous l'angle de projets de



développement ONG classiques ou de projets para publics, mais dans une logique d'entreprise. La mission sociale y est très forte, l'objectif est d'essayer de résoudre un problème social, mais dans une logique d'entreprise, c'est-à-dire en ayant la capacité de générer des fonds et donc par là même de couvrir ces fonds à terme et d'essayer de passer à l'échelle. Je fais référence à une étude faite par Business call to Action qui a fait un état des lieux de 94 initiatives sur les cinq continents. Nous sentons qu'il y a quelque chose de fond qui est en train de se passer à ce niveau-là. Les résultats ne sont en revanche pas pour autant à la hauteur des attentes.

Je terminerai sur ce que sont à mon avis les enjeux du financement macro. Pour les grandes entreprises, cela n'est pas mon cœur de métier, mais elles sont beaucoup plus dépendantes aujourd'hui. Une étude a été faite sur l'Afrique et montre que 47 % des grandes entreprises estiment que leur principal problème est l'électricité, l'accès aux infrastructures de base. Nous sommes face à des entreprises qui ont besoin d'une infrastructure, des transports, de l'électricité, de l'accès à Internet, aux télécommunications, etc. Ces grands projets ont besoin d'une stabilité politique importante pour pouvoir se développer et attirer des fonds. En général, il est plus compliqué pour eux d'avoir accès à une intermédiation générale des fonds.

Si l'on regarde la dimension méso, et je pense que cela sera abordé, il s'agit du cœur du problème aujourd'hui sur la question de savoir comment financer ces entreprises intermédiaires, qui ont besoin de plus que le microcrédit, c'est-à-dire qui ont besoin de 20 000 jusqu'à 100 000 \$ – au-delà ce sont des grandes entreprises. Nous constatons qu'elles ne parviennent pas à trouver les financements, elles sont souvent jugées beaucoup trop risquées. Les chiffres de McKenzie montrent qu'il a 700 et 850 milliards de besoin de crédit pour ces PME dans les pays en développement. J'insiste beaucoup sur le fait que cela nécessite de l'accompagnement, car elles sont sur des marchés et des structures de fonctionnement beaucoup plus complexes et si nous voulons qu'elles réussissent, il faut qu'elles puissent être accompagnées. Qui va payer cet accompagnement qui apparaît souvent sous forme de subventions et comment va-t-on le mettre en place ? A-t-on les ressources humaines nécessaires ? Nous avons parlé des compétences, cela pose de vrais problèmes. Elles ont souvent besoin de capital et non pas forcément de dettes. Le capital est donc un engagement à long terme, les gens qui s'inscrivent dans le capital classique vont attendre des retours sur investissement rapides et immédiats, or là, ce n'est pas du tout le cas, on a besoin de ce que l'on appelle le patient capital qui est un capital patient qui va s'investir sur sept à dix ans avec un retour sur investissement qui ne se veut pas forcément énorme. Comment trouver ces fonds pour aller sur ce marché ? Souvent, le cadre juridique n'est pas adapté. Comment va-t-on accompagner l'innovation, les nouvelles technologies ? La place des entreprises sociales est pour moi une question vraiment importante.

Je terminerai donc sur les enjeux micro auxquels font face aujourd'hui nombre de micro-projets ou micro-entreprises, où l'on voit une diminution des fonds publics. Ceci est une vraie tendance des fonds ou en tout cas une transformation de l'aide publique où l'on va aller de moins en moins vers le don et de plus en plus vers l'investissement classique sous forme de dettes, de garanties, etc. Cette tendance de fond va obliger à changer de modèle de fonctionnement. Nous voyons donc l'arrivée de ces nouveaux investisseurs avec l'impact investing dont j'ai parlé, des fondations qui sont dans des logiques financières et il y a là un risque fondamental qui est celui de la dérive de mission. Dans quelle mesure ces acteurs financiers et sociaux sont-ils prêts à accepter d'avoir un retour financier moindre au profit d'un bénéfice social ? Derrière le discours, je peux vous dire que la réalité est moins belle. Nous constatons que le retour financier prime sur le retour social. Il y a eu des débats sur la crise du secteur de la microfinance en partie liée à ces dérives de mission avec des investisseurs qui ont poussé les gens à aller vers quelque chose de beaucoup plus financier.

Comment va-t-on créer de la valeur ajoutée lorsque l'on est à une petite échelle et comment change-t-on d'échelle ? Ceci est un gros débat pour le monde associatif, car aujourd'hui ces investisseurs veulent que nous passions à l'échelle. Je pense qu'ils ont raison. Les problèmes sont énormes, les chiffres ont été donnés donc comment passe-t-on d'un micro-projet à quelque chose qui va toucher plusieurs centaines de milliers de personnes ? Ceci est compliqué à mettre en place.



La microfinance est en train d'évoluer de plus en plus vers la notion d'inclusion financière. On a beaucoup discuté sur l'impact, sur la pauvreté de la microfinance. Aujourd'hui, nous voyons que la microfinance n'a certainement pas atteint cet objectif. Nous sommes donc plus dans une notion d'inclusion financière en se disant que si les gens sont inclus financièrement – il faut savoir qu'il y a plus de 2 milliards et demi de personnes qui n'ont pas accès à des comptes classiques, etc – et bien nous aurons peut-être un impact là-dessus. Dans la microfinance, les taux d'intérêts sont très élevés. Comment va-t-on réduire ces coûts ? Comment va-t-on permettre l'accès à ces financements à des coûts raisonnables ? Le financement de l'agriculture reste un enjeu majeur, c'est un enjeu compliqué, beaucoup plus risqué, car il dépend bien évidemment des aléas du climat, les projets de micro assurance de projets agricoles sont balbutiants. Mais à mon avis, il y a deux vrais enjeux très importants.

J'espère que la question de l'implication des fonds sur les migrants sera abordée, car j'ai eu du mal à trouver des chiffres. Les migrants vont investir pour le quotidien et la maison. Au-delà, il est très difficile de mobiliser ces fonds sur des projets collectifs et de développement économique. Cela se fait, mais encore à trop petite échelle à mon avis.

Le crowdfunding est une vraie promesse. De plus, ce sont des liens très forts qui se créent entre vous et les autres. Sur toutes les plateformes de crowdfunding liées aux prêts, se pose la question majeure du business model. Elles dépendent encore beaucoup de subventions ou d'apport de capitaux. À mon sens, assez peu ont réussi à trouver un business model pérenne.

Je n'ai certainement pas abordé tous les sujets, mais j'espère vous avoir donné une vision de ce qui se fait et de ce qui me paraît être les tendances du moment dans le financement des activités économiques des pays du Sud. Merci.

Jean-François Grongnet

Merci Philippe pour cet exposé de cadrage extrêmement éclairant. Félicitations pour avoir tenu le temps de 35 minutes très exactement. Nous reporterons les questions à l'issue de l'ensemble des exposés, mais malheureusement le temps sera limité en raison du retard que nous avons pris. Les présentations PowerPoint pourront être communiquées. Si vous avez une clé USB, vous pourrez les récupérer à l'issue de la table ronde ce soir. Merci Philippe.

Quentin Bérinchy va maintenant prendre votre place et nous parler un quart d'heure de l'AFD, il a eu la gentillesse de déposer sur vos chaises une splendide plaquette. Vous avez la parole.

Quentin Bérinchy

Je vais vous présenter l'AFD en essayant de rebondir sur ce que vient de dire Philippe sur les grandes masses du financement du développement. L'AFD a une approche par financement plus que par aide publique au développement, qui est une notion que nous essayons de dépasser, car un peu ancienne et qui ne traduit pas toute la réalité de ce qu'un pays comme la France, ce que les fondations, peuvent faire pour le développement. Cette notion est ancienne, elle a été adoptée dans les années 1960. Philippe a évoqué le chiffre de 150 Mds \$, mais qu'est-ce que cela représente lorsque l'on sait que les fonds des migrants représentent 400 Mds \$, que les investissements directs étrangers des entreprises représentent 500 Mds \$? Cela montre que le pouvoir public n'a pas un effet de levier très fort. Par contre, lorsqu'il s'allie aux grandes entreprises, aux ONG, aux collectivités, il devient plus puissant. C'est en quelque sorte pour relativiser le poids d'un acteur public comme l'AFD, qui même s'il fait des choses intéressantes, ne produit que 30 % de l'aide publique française au développement.

Est-ce que cela signifie que nous ne faisons pas du développement avec le reste de notre financement ? Non. Nous faisons du développement, mais ce n'est pas comptabilisé en aide publique au développement. Cela pour



vous montrer que le paysage du financement du développement est en pleine révolution et je crois que toutes les interventions de ce matin l'ont montré. Il y a de nouveaux outils, de nouvelles façons de faire et l'AFD s'est largement ouverte ces dernières années pour essayer de dépasser cette notion d'aide publique au développement qui est très comptable.

Deux mots sur l'AFD. Il me semble intéressant de préciser que l'AFD a été créée en 1941 à Londres par le Général de Gaulle qui avait besoin pour la France libre d'un institut monétaire. Il avait besoin de battre monnaie pour les territoires rattachés à la France libre. Nous avons donc créé une caisse qui était une institution monétaire et financière. Elle a évolué au fil du temps. Avec les indépendances, elle est devenue la banque qui finance le développement pour la France dans les pays du Sud. C'est un outil bizarre que je vais essayer d'expliquer le plus simplement possible. Nous avons le nom d'agence, mais c'est en fait une banque qui prête de l'argent au nom du gouvernement français avec deux tutelles, le Ministère de l'économie et le Ministère des affaires étrangères. C'est un organisme assez bizarre, car il y a peu de pays qui possèdent une banque bilatérale pour financer le développement. L'Allemagne a une banque de cette sorte, la KfW, le Japon en a également une. Les Britanniques n'ont pas d'agence de ce type.

À l'AFD, nous remplissons une mission de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement durable. Très tôt, nous avons pris en compte la notion de changement climatique et nous nous sommes fixés l'objectif d'avoir plus de 50 % de nos opérations qui aient un cobénéfice climat, c'est-à-dire que nous allons agir dans un secteur comme l'eau, le développement urbain, les transports publics. Au minimum 50 % de nos opérations doivent avoir un effet sur le climat et réduire les gaz à effet de serre. Si nous comparons avec les autres bailleurs de fonds, nous sommes les seuls à nous être donné un tel objectif. Voici pour nos grands objectifs.

Concernant l'argent que nous mobilisons, puisque c'est le thème, je peux essayer d'expliquer le modèle financier de l'AFD. Cela représente huit milliards d'engagements par an, c'est donc une aide considérable, mais en aide publique au développement, comme je vous le disais, cela est finalement assez peu (30 %). Comment produisons-nous cet argent ? Étant donné que nous sommes une banque, nous nous refinançons sur les marchés, nous passons des emprunts obligataires. Cette année cela a représenté à peu près cinq milliards. En parallèle, le gouvernement français nous injecte des subventions à hauteur d'un milliard. Avec ces cinq milliards de prêts et ce milliard de subventions, avec un mécanisme bancaire, nous parvenons à produire huit milliards de financements pour nos bénéficiaires.

Comment utilisons-nous les subventions ? Nous les utilisons pour baisser nos taux d'intérêts. Prenons par exemple la mairie de Dakar, qui est l'un de nos bénéficiaires. Lorsque l'on calcule le taux d'intérêts, s'il faut couvrir le risque, nous sortons globalement à 6 %, ce qui n'est pas viable pour la mairie de Dakar, ce qui n'est d'ailleurs pas viable pour beaucoup de mairies asiatiques et africaines. Nous allons donc faire intervenir l'argent de l'État pour faire baisser nos taux et de sorte, nous allons pouvoir prêter à la mairie de Dakar.

Nous utilisons l'autre partie des subventions pour financer des projets le plus souvent dans le secteur agricole, de la santé, de l'éducation et en priorité dans les pays pauvres qu'a défini le gouvernement français et qui compte, en gros, seize pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, je pense notamment à la RDC (République Démocratique du Congo). La grande majorité de nos subventions est donc utilisée sur le continent africain, ce qui représente à peu près trois milliards d'engagements cette année. Nous concentrons vraiment nos efforts sur ce continent avec une répartition également en Amérique Latine avec un milliard d'engagements, mais aussi en Asie et en Méditerranée avec là aussi un milliard d'engagements.

Concrètement, comment fonctionne l'AFD ? Je le disais, grâce aux prêts. Ces prêts sont orientés vers les états, mais pas seulement. Depuis quelques années, nous prêtons aux collectivités du Sud, je pourrais parler de la mairie du Cap en Afrique du Sud. Nous prêtons aussi aux grandes entreprises, je pense notamment aux grands opérateurs électriques, aux EDF locaux, aux sociétés d'eau dans les pays en développement et nous prêtons aux



entreprises privées de plusieurs manières. Soit avec notre filiale Proparco qui finance essentiellement les entreprises du Sud, soit via l'AFD en utilisant de la subvention pour appuyer ces entreprises du Sud. Voici pour nos instruments qui touchent, j'essaie de le montrer, de plus en plus d'acteurs.

Nous sommes partis dans les années 1960 avec la phase de l'indépendance à un soutien très fort aux états, aux grandes entreprises publiques en construction. Au fur et à mesure, nous sommes allés vers de plus en plus d'acteurs. Le gouvernement français nous a autorisés en 1992 à utiliser de la subvention, c'était uniquement du prêt auparavant. Avec cette subvention, nous sommes allés toucher d'autres acteurs des collectivités, des associations. Pour aller jusqu'au bout de la logique, en devenant agence en 1998, il nous a été demandé de faire encore plus, nous sommes donc allés progressivement vers les secteurs sociaux, l'éducation, la sécurité alimentaire de manière plus prégnante. Jusqu'à une ouverture encore plus grande en 2009 avec le financement des ONG françaises, cela fera le lien avec ma collègue.

L'AFD s'est fait transférer des fonds du Ministère des affaires étrangères, nous finançons donc au nom du gouvernement français des ONG françaises. Ce sont des montants assez significatifs avec 58 millions en 2014, avec un spectre très large de secteurs, c'est-à-dire que les ONG présentent des dossiers et nous pouvons très bien financer des droits de l'homme, du plaidoyer en France et sur le terrain des actions de sécurité alimentaire, d'eau et d'assainissement, d'énergie. Même sur le secteur privé, nous avons des choses excellentes qui se passent avec des ONG sur ces secteurs. Notre fierté est que nous finançons beaucoup de petites ONG en France. Une récente étude, Coordination Sud, financée par l'AFD, a dressé les modèles financiers et budgétaires des ONG françaises et nous constatons que nous aidons beaucoup les petites ONG françaises qui ne parviennent pas à se financer auprès des instruments européens ou des appels d'offres internationaux. Nous sommes fiers de les accompagner. Cela représente une part importante de notre soutien aux ONG françaises.

Je vais m'arrêter là et nous reviendrons au moment des questions sur l'appui au secteur privé, c'est-à-dire le financement des entreprises.

Jean-François Grongnet

Merci Quentin. Avant de passer la parole à Cécile Vilnet, je voudrais préciser deux choses. Vous voyez que nous avons été rejoints depuis le début de notre parcours par Adrien Pelletier qui est notre facilitateur graphique et qui est en train de travailler. Vous avez également à votre disposition, pour consultation, deux panneaux de la Sidi (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) dont Quentin Lecuyer fera la présentation. Elle est ce matin représentée par Jean-Yves Caradec du Collège des actionnaires et auprès de qui vous pourrez vous adresser si vous avez des questions. Encore une fois, merci Quentin. La parole est à Cécile Vilnet pour l'Agence des Micro-Projets.

Cécile Vilnet

Bonjour à tous. Je vais prendre la parole sur l'Agence des micro-projets, suite logique après l'intervention de Quentin. Cette agence est le centre de ressources national d'accompagnement et de financement de petites associations de solidarité internationale françaises. L'AMP est soutenue par l'AFD depuis 2009. L'AMP est née en 1983, elle a donc plus de 32 ans d'existence. Elle a été à ses débuts soutenue par le Ministère des affaires étrangères qui en 2009, comme le disait Quentin, a transféré les fonds concernant le soutien aux ONG à l'AFD, qui a donc financé l'AMP à partir de cette date. En 2013, l'AFD a considérablement augmenté son soutien à la structuration du milieu associatif et pour les petites associations. Je vais donc vous présenter ce dispositif amplifié.

Qu'est-ce que l'AMP ? Tout d'abord, c'est une équipe de quatre personnes. Je coordonne le programme avec trois autres personnes. Il y a un responsable Internet et communication, Thierry Barbaut, une responsable de



l'Observatoire des micro-projets, dont je vais vous parler, qui s'appelle Mélanie Lunel et enfin une responsable de l'accès aux financements, Kerstin Schönauer. L'AMP, c'est du financement, mais surtout et aussi de l'accompagnement pour les petites associations françaises. Nous proposons des entretiens individuels sur le montage de projets, la recherche de financements, le suivi évaluation de projets. C'est un accompagnement personnalisé qui dure d'une à deux heures en fonction des besoins. Nous sommes basés à Paris, mais nous pouvons nous déplacer partout en France et nous travaillons avec des réseaux régionaux multi-acteurs un peu partout en France.

Nous proposons également plusieurs modules de formation. J'étais hier à Saint-Brieuc pour animer une formation sur la conception d'un micro-projet. Ces formations s'adressent à un public généralement de bénévoles, car nous soutenons de petites associations. Elles ont trait à la conception d'un projet, à la recherche de fonds, au suivi évaluation, aux partenariats également et nous avons aussi un nouveau module sur la communication dans les projets, car nous nous sommes rendus compte qu'il était fondamental de savoir bien communiquer sur ces actions pour pouvoir lever des fonds. Ce qui va intéresser les associations ici présentes est surtout que nous avons des fonds qui vont jusqu'à 15 000 €. Les associations qui peuvent déposer un dossier dont je vous montrerai une slide juste après, doivent avoir au minimum deux ans d'existence et maximum 250 000 € de ressources annuelles. Il s'agit donc de petites associations. Nous avons deux appels à projets par an, la prochaine date est le 30 septembre 2015 puis ce sera le 31 mars 2016. Si vous souhaitez déposer une demande de financement, tout se fait en ligne sur notre site www.agencemicroprojets.org.

Enfin, nous avons développé en 2013, grâce au soutien de l'AFD, un Observatoire qui permet de cartographier tous les micro-projets que nous finançons. Il est extrêmement important de savoir qui fait quoi sur les mêmes thématiques, dans quels pays pour pouvoir rassembler les acteurs afin qu'ils travaillent mieux ensemble en coordination. Nous avons également développé toute une bibliothèque sur laquelle vous trouverez des informations relatives au concept du micro-projet. Nous avons réalisé une étude sur la pratique des micro-projets dans les pays européens, afin d'analyser concrètement comment les pays européens investissent dans les pays du Sud au niveau des micro-projets, quelle est la perception des projets pour les acteurs du Sud. Toutes ces études sont disponibles sur l'Observatoire, vous pourrez également y trouver des fiches pratiques sur des thématiques, des pays, donc n'hésitez pas à le consulter.

Par ailleurs, nous avons tout un centre d'expertise avec des missions de terrain. Tout se fait en ligne pour financer des projets, mais il est bien aussi de se rendre sur le terrain pour voir si les projets ont bien été implémentés, quelles sont les difficultés des porteurs de projets pour pouvoir capitaliser et transmettre ensuite l'information à la plupart des porteurs de projets pour éviter les mêmes erreurs, organiser des complémentarités. Chacun d'entre nous va sur le terrain une fois par an, je reviens moi-même de deux semaines à Haïti.

Nous avons une expertise dans la dématérialisation des demandes de financement. Depuis 30 voire 31 ans, nous fonctionnions sur papier pour les appels à projets. À présent, tout se fait en ligne sur notre site Internet. Cette dématérialisation peut être mise à disposition d'autres bailleurs de fonds. Ceci est un peu le rêve des porteurs de projets, à savoir de n'avoir qu'une seule demande de financement à faire plutôt que de s'adapter à chaque fois au plan type, au budget type de chacun des bailleurs de fonds. Nous tentons donc de regrouper certaines fondations qui passeraient par notre site Internet pour leurs appels à projets.

Enfin, nous organisons des événements liés à la solidarité internationale et aux micro-projets. Pour les associations intéressées de déposer un projet, je vous le rappelle, la prochaine date est le 30 septembre. Il y aura un axe COP 21 sur cet appel à projets. Les projets liés à la COP 21 seront donc un peu plus mis à l'honneur. Nous finançons toutes les thématiques, nous sommes donc assez sollicités et surtout tous les pays du comité d'aide au développement. Nous sommes un dispositif national, toutes les associations française et des DOM-TOM peuvent nous solliciter. Nous disposons d'une enveloppe annuelle de 600 000 €, soit 300 000 € par session à répartir avec un maximum de 15 000 € par projet.



Un point très apprécié par les porteurs de projets est que vous avez un avis motivé, nous allons donc vous donner les points positifs, les points de vigilance et les recommandations sur chacun des projets qui sont déposés. Cela nous prend beaucoup de temps, mais il me semble que c'est un exercice grandement apprécié de la part des porteurs de projets de savoir pourquoi un dossier a été refusé, dans quel cas, vous pouvez le retravailler et le déposer lors d'une session ultérieure ou bien si un dossier est accepté, il y a toujours des points de vigilance. À l'AMP, nous sommes plutôt des spécialistes de la gestion de projets. Chacun d'entre nous a ensuite des spécificités. Il est intéressant de faire lire vos dossiers en externe par des experts sur des thématiques, sur des zones géographiques précises. Nous recevons environ 200 dossiers par session, soit un peu plus de 400 sur l'année et nous en sélectionnons une quarantaine par session, un dossier sur cinq a donc une chance d'être doté.

Pour rappel, ceci est ouvert aux associations de droit français de plus de deux ans d'existence, la parution au Journal Officiel faisant foi, avec un maximum de 250 000 € de ressources annuelles et j'ajouterais que les principaux critères d'éligibilité sur lesquels nous sommes particulièrement vigilants sont, je pense, les mêmes critères que pour tous les bailleurs de fonds. Je dis souvent que la gestion d'un projet de solidarité internationale se rapproche de la gestion d'un projet d'entreprise ou économique. Il est vrai que l'atelier n'est pas forcément destiné qu'aux ONG ou aux associations. Ces critères sont la pertinence de votre projet, l'ancrage local, la viabilité et le budget.

Je vais rapidement détailler les questions sur lesquelles il faut insister lorsque vous montez un projet. Sur la pertinence, comme il l'a été dit ce matin en plénière, il y a vraiment un besoin localement. Il faut bien étudier les différentes solutions face aux problèmes. Bien souvent, il faut montrer la plus-value de votre association. L'apport de fonds n'est pas seulement de l'assistanat, de la distribution d'argent du Nord au Sud. C'est, concrètement, quelles sont les expertises au Nord, quelles sont celles au Sud pour valoriser cet échange. Bien entendu, comme je le disais, vous n'êtes pas les premiers à agir sur le terrain, il y a beaucoup d'autres acteurs du développement et il est très important de savoir qui fait quoi dans la zone sur les mêmes thématiques pour pouvoir s'inspirer de bonnes pratiques. Au niveau de l'ancrage local, nous vous demandons de travailler avec des partenaires locaux qui soient des personnes morales, c'est-à-dire qui ne soient pas des individuels, des personnes physiques. Vous ne pouvez pas faire reposer le projet sur une seule personne donc nous demandons une véritable implication du partenaire local. Il s'agit du projet des bénéficiaires, il ne s'agit pas de votre projet à vous, ici, d'où cette nécessité d'impliquer les populations et les partenaires locaux. Il est important de faire appel aux compétences locales et de ne pas remplacer des tâches qui pourraient être faites au niveau local, de ne pas expatrier des personnes alors que localement il y a les compétences disponibles, ou bien dans les pays avoisinants, il est vrai que le développement de compétences Sud-Sud se voit de plus en plus. Enfin, votre projet ne saurait être viable s'il ne fonctionne pas avec l'accord des autorités locales ou du moins si vous n'avez pas tenu au courant les autorités locales de votre présence sur le terrain et surtout de quoi retourne votre projet. N'oubliez pas non plus de bien intégrer votre projet dans la politique gouvernementale. Vous ne pouvez pas arriver comme cela et dire « je vais créer une école, un puits ou un centre de santé où je veux ». Il existe des normes, des règles, il faut absolument respecter la législation en vigueur.

Je terminerai sur la viabilité et le budget. Au niveau de la viabilité, le point le plus difficile dans les projets, qu'ils soient économiques ou des projets d'ONG, est vraiment la viabilité financière. Concrètement, comment les frais récurrents au niveau local vont être couverts ? Il est bien de trouver des fonds en France pour investir dans votre projet, mais concrètement, sur du long terme, à cinq, dix, quinze ou vingt ans, est-ce que le projet sera toujours viable ? Lorsque nous allons sur le terrain, nous allons visiter des micro-projets que nous avons pu financer il y a cinq ou dix ans. Il est très intéressant de voir si le projet est toujours pérenne. Concernant la viabilité technique, cela va peut-être faire appel à des expériences pour certains d'entre vous. Nous envoyons du matériel sur place, mais nous ne formons absolument pas les personnes à l'utilisation du matériel, à la maintenance et à la réparation. Nous en parlons tout à l'heure concernant les panneaux photovoltaïques. Il va alors falloir faire de nouvelles demandes de financement pour racheter du matériel qui a été cassé.



Au niveau des autres viabilités, la viabilité réglementaire est très importante. Il est nécessaire de s'assurer que votre projet est en conformité avec la loi du pays. L'impact sur l'environnement est de plus en plus pris en compte dans les micro-projets. Quel est l'impact de votre projet sur l'environnement ? Si vous utilisez des ressources naturelles, est-ce que votre projet pense à les renouveler ?

Il est important que le partenaire local s'implique également dans le projet, comme je vous le disais, il faut vraiment une coopération entre deux entités voire plusieurs. Ce n'est pas un projet du Nord que nous imposons au Sud, il s'agit vraiment de discuter. Le PowerPoint sera disponible si vous le souhaitez. Je suis disponible, comme tous les autres intervenants, pour parler de votre projet. Merci.

Jean-François Grongnet

Merci Cécile. Vous avez tous entendu parler du crowdfunding, notamment pour le financement de chansons, de films et autres et vous avez sans doute rêvé de rencontrer des opérateurs de crowdfunding. En voici un, il s'agit de Pierre Lamperin, co-fondateur de Meltingood qui va vous parler de son activité.

Pierre Lamperin

J'en profite pour vous adresser les excuses de Jean-François Riffaud, qui devait être présent avec moi en tant qu'intervenant. Il est l'ancien directeur de la communication et de la collecte de La Croix-Rouge française. Il en a été le porte-parole pendant plusieurs années et il est co-fondateur de Meltingood.com dont je vais vous parler.

Moi-même, Pierre Lamperin, je suis le directeur de Meltingood.com, une start-up bretonne qui s'est lancée il y a tout juste quinze jours et qui a pour objectif de recruter de nouveaux donateurs pour financer les activités d'ONG, d'associations à but non lucratif et de fondations. Les structures associatives sont réunies autour de huit grandes causes : l'humanitaire et le développement, la pauvreté, l'éducation, l'enfance, la santé et la lutte contre la maladie, les droits de l'homme, l'environnement et la cause animale.

Meltingood réunit avant tout deux idées. Aujourd'hui un grand nombre de particuliers ne viennent pas ou peu vers le don, non pas parce qu'ils ne sont pas généreux, mais parce qu'ils ne se retrouvent pas dans les modes actuels de sollicitation. Ils ont un sentiment de sur-sollicitation de la part de certaines ONG avec également une communication jugée agressive de la part de certains donateurs basée sur un climat de choc ou des discours ressentis, même s'ils ne le sont pas toujours, comme culpabilisants. Ils ressentent également parfois une sorte de non-choix étant donné qu'ils sont sollicités par des structures qui ont les moyens de venir les voir, même s'il y a beaucoup d'ONG, de structures qui n'ont pas les moyens d'aller collecter des dons dans la rue, auprès de donateurs particuliers. Somme toute, reste aujourd'hui l'idée que le don est ressenti comme une expérience globalement négative par beaucoup de donateurs qui donnent assez peu aujourd'hui alors même qu'ils se considèrent généreux. Meltingood propose à ces donateurs une expérience plus positive de don.

Meltingood offre la possibilité de s'informer sur les actualités des associations, tout cela, dans une certaine tranquillité, c'est-à-dire que les associations à qui l'on va donner sur Meltingood ne sont pas autorisées à vous solliciter de nouveau en direct. Cela pour répondre à l'une des attentes des donateurs qui aujourd'hui expriment un certain agacement vis-à-vis d'une sur-sollicitation de la part de structures associatives. Les associations disposent pour autant des coordonnées qui leur permettent de vous adresser un reçu fiscal dès lors que vous réalisez un don sur la plateforme.

La seconde idée de Meltingood est qu'il faut innover pour faire venir vers le don ceux qui aujourd'hui n'y viennent pas ou trop peu. L'axe d'innovation retenu par Meltingood.com est celui du divertissement. Le divertissement solidaire est un concept qui peut sembler étonnant pour certains, mais nous en avons tous un en tête : le Téléthon, qui est clairement un modèle de divertissement solidaire où les stars et le grand public se réunissent



autour de petits défis solidaires à vocation de collecte et qui, chaque année ou presque, bat des records en termes de montant collecté.

Meltingood s'inspire donc du concept du Téléthon tout en essayant d'en gommer certains défauts, notamment à travers la possibilité de donner à qui l'on souhaite, c'est-à-dire de choisir l'association, la cause, ce que ne permet pas aujourd'hui le Téléthon. Meltingood permet déjà aujourd'hui de réaliser de petits challenges solidaires en ligne. Il en existe déjà un certain nombre disponible sur la plateforme.

Aujourd'hui, Meltingood vise particulièrement la cible des jeunes générations. L'objectif est de faire venir vers le don la cible des 25-45 ans et également de sensibiliser les 15-25 ans à la culture du don. Nous allons avoir des choses qui seront faites à travers des outils auxquels ces générations sont familières, à savoir énormément les réseaux sociaux qui sont porteurs de contenu en matière de divertissement.

L'objectif est donc d'aller chercher les donateurs qui sont considérés comme les plus difficiles à toucher par les professionnels de la collecte. Nous savons qu'actuellement les bases de donateurs des associations sont constituées à près de 70 % de seniors, soit une tranche de la population qui reste largement sensible aux modes traditionnels de collecte, comme notamment la sollicitation par courrier ou par téléphone, moyens de sollicitation vis-à-vis desquels la génération des 25-45 ans, nos seniors de demain, ne sont pas tout à fait à l'aise. L'enjeu de Meltingood est aussi de proposer le canal de collecte qui sera privilégié demain par ceux qui seront les grands donateurs.

Aujourd'hui, sur Meltingood, nous retrouvons d'ores et déjà dix ONG, associations, fondations, ce qui était notre objectif pour le démarrage. Parmi elles, nous avons l'ONG Défi qui est la première ONG bretonne et grâce à laquelle nous avons eu l'opportunité d'intervenir sur cet événement, l'ONG Peuples Solidaires qui est également établie sur nos terres, puisqu'ils sont basés à Rennes, ils font partie d'un réseau international qui s'appelle ActionAid, mais aussi de plus grosses structures comme La Croix-Rouge, Solidarités International, WWF, Care France, L'Envol, L'APIPD qui est une association pour l'information et la prévention de la drépanocytose, la maladie rare la plus répandue dans le monde et le comité ONU Femmes France. Ce sont donc des structures de tailles diverses et ceci est une volonté forte de Meltingood de pouvoir proposer à des structures qui disposent déjà d'une notoriété importante, mais aussi à d'autres structures qui n'ont pas cette visibilité là car elles n'ont pas les moyens de se l'offrir. Meltingood propose donc un espace qui sera le même pour tous et de pouvoir accéder à tout un potentiel de nouveaux donateurs pour financer leurs activités.

Pour repositionner le concept Meltingood plus largement dans le monde de la solidarité, nous étions convaincus au lancement de ce projet d'engager un réel changement de paradigme, c'est aujourd'hui moins nous qui le disons que les différents professionnels de la solidarité que nous avons rencontrés. Je pense par exemple à l'AFF (Association Française des Fundraisers), au Comité de la Charte qui régit et définit un certain nombre de règles de bonnes pratiques en matière de collecte et également des responsables divers et variés de grandes ONG. Ce changement de paradigme se situe à un niveau qui, au lieu de proposer en première instance de présenter les causes et la gravité de celles-ci, propose d'abord des expériences de don qui vont être parfois ludiques, parfois décalées avec des moyens nouveaux pour faire venir vers le don et pour collecter. Pour aller dans ce sens, nous disons que le don est quelque chose qui est 100 % positif, utile à son bénéficiaire, extrêmement gratifiant pour le donateur, donc un potentiel tout à fait intéressant pour proposer les expériences de don qui soient à la hauteur, donc de ne pas y aller directement via des stimuli qui sont parfois difficiles à entendre lorsque l'on est sollicité dans un cadre quotidien, où nous ne sommes pas toujours prêts, où nous n'avons pas toujours la disponibilité intellectuelle pour être réceptif à des campagnes de communication qui sont parfois dures.

Au regard des Assises qui nous occupent aujourd'hui, la question que nous pouvons nous poser est quelle est la réponse qu'apporte Meltingood à la problématique du développement économique des acteurs du Sud ? Si Meltingood est effectivement un nouvel outil pour le développement des ressources des ONG du Nord, c'est aussi



clairement un outil nouveau pour les ONG du Sud. Meltingood a une vocation internationale et aujourd'hui il y a une tendance actuelle dans les pays du Sud à se renforcer sur leurs capacités propres en interne au niveau des structures de solidarité. Nous savons par exemple qu'au Kenya, en Indonésie ou encore au Sénégal, il y a une volonté forte de la part des gouvernements à reconvertir les structures – y compris les grandes structures internationales, les grandes ONG internationales – en des structures locales et notamment en termes de gouvernance. Certains pays ont envoyé des mises en demeure à des ONG internationales sur une obligation de reconversion de leurs activités, y compris d'un point de vue juridique, comme le Sénégal par exemple qui veut aujourd'hui des associations de droit sénégalais. Ces associations, ces structures qui seront relocalisées auront les mêmes problématiques de financement que les ONG du Nord. Ici, Meltingood constituera un outil pour se renforcer en matière de financement pour les ONG du Sud de la même manière que pour les ONG du Nord. C'est tout l'avantage du numérique de pouvoir se lancer dès le démarrage sur une assise internationale, c'est-à-dire que dès lors que nous avons de l'électricité et Internet, on peut commencer à mobiliser autour de soi. C'est le cas de ces structures déjà basées dans ces pays du Sud.

Jean-François Grongnet

Merci infiniment pour cette présentation. Il nous reste un quart d'heure pour poser des questions à nos quatre intervenants en vous présentant et en présentant l'institution que vous représentez.

André Geffroy

Je suis membre de l'Afdi Bretagne. Ce qui m'intéresse dans le débat que vous présentez est les aides qui sont apportées aux différentes organisations et programmes ou projets sous forme de dons ou de prêts. Quelle aide ou quelle participation vos organismes apportent-ils à la gouvernance ? Quelle aide est apportée à la gouvernance qui reste l'une des grandes difficultés de toutes les contributions de nos organisations dans les projets de développement ?

Jean-François Grongnet

À qui posez-vous la question ?

André Geffroy

À l'ensemble des intervenants.

Philippe Guichandut

Vous avez absolument raison, l'enjeu de la gouvernance est à mon avis l'un des enjeux majeurs par rapport aux activités économiques au sens large. Dans les outils de financement, comme je le précisais, lorsque vous rentrez dans le capital d'une structure, vous avez un siège dans le conseil d'administration. Par exemple, je suis moi-même dans le conseil d'administration de deux ou trois structures, cela signifie que l'on passe beaucoup de temps à s'assurer que nous avons une gouvernance qui tient la route et à faire face à ces problèmes. Cet outil de prise de participation dans le capital entraîne de plus en plus de gouvernances avec par exemple des experts locaux. À notre niveau, nous faisons aussi beaucoup de formations sur la gouvernance. Nous formons les membres des conseils d'administration à tout ce qui va être l'étude des investisseurs qui vont intervenir. J'ai moi-même travaillé pour CCFD, Terre Solidaire entre autres et je travaille maintenant pour une structure qui fait de l'investissement. Lorsque vous faites du don, vous passez en général moins de temps sur ces questions-là. Lorsque vous faites de l'investissement, où vous devez vous assurer que la structure aura la capacité de vous rembourser soit votre prêt, soit votre garantie, vous êtes obligés de passer beaucoup plus de temps sur ces questions. Nous allons donc systématiquement sur le terrain pour rencontrer la gouvernance, nous faisons des formations si cela nous paraît



nécessaire. Cela n'a pas forcément permis dans certains cas que j'ai en tête que la gouvernance soit suffisamment opérationnelle pour que l'entité se poursuive, mais c'est une vraie question et je pense que les investisseurs aujourd'hui sont beaucoup plus conscients de cet enjeu et mettent plus de moyens pour les accompagner.

Quentin Bérinchy

Pour répondre sur la question de la gouvernance, c'est quelque chose qui est resté au sein du Ministère des affaires étrangères. Je vous expliquais que l'AFD a repris une grosse partie de l'activité, je pense notamment à des secteurs comme l'éducation, la santé ou les ONG. Mais nous pouvons y répondre de différentes manières. Lorsque vous parlez de gouvernance, vous voulez parler de renforcement des capacités des acteurs également. À chaque fois que nous avons un projet en subvention, nous pouvons nous débrouiller pour qu'une partie du financement aille à un assistant technique qui sera mis à côté du bénéficiaire et qui va l'aider à mettre en place son projet. Avec cette petite partie de subvention, nous pouvons aussi aider une collectivité française à venir se greffer sur le projet pour accompagner le bénéficiaire. Elle va envoyer ses experts, son DGS, des opérateurs de territoires pour appuyer le bénéficiaire. Nous avons donc toujours cette petite enveloppe de subventions qui nous permet d'agir sur ce que l'on peut appeler la gouvernance. Malheureusement, les subventions se font rares donc nous ne pouvons pas toujours agir, mais nous cherchons des formes innovantes et c'est ce que nous faisons notamment avec les collectivités.

Joachim Somda

Je viens du Burkina Faso, je suis le président de la délégation spéciale de la région du Centre. Ma question s'adresse au premier intervenant. J'ai beaucoup apprécié l'exposé qui nous a été fait par Philippe. Je viens d'une collectivité et j'aurais voulu que l'on nous dise à nous, les collectivités du Sud, quels acteurs, groupes d'acteurs devons-nous diriger en priorité. Je pose là le problème d'accès au financement, c'est assez compliqué pour nous les collectivités. Le cadre normatif national nous empêche le plus souvent d'aller vers le privé. Or, comme vous le savez, le développement à la base est très important pour notre pays. Le développement national ne peut partir que du mouvement local. Donc s'il y a de l'argent, il faut le mettre au niveau des collectivités pour promouvoir le développement. Nous sommes confrontés à beaucoup de difficultés pour accéder au financement. Au regard des exposés, je constate que le potentiel financier existe, il est énorme au Nord, mais au Sud nous n'en bénéficions pas suffisamment. Alors faut-il changer de stratégie ? Que faut-il faire ? C'est ce type de préoccupation que je voudrais soumettre à l'attention du premier intervenant.

Philippe Guichandut

Je concède mes limites, car je ne suis pas du tout un spécialiste des enjeux liés à la collectivité locale, mais je pense qu'aujourd'hui nous voyons de plus en plus l'émergence des fameux PPP (partenariats public-privé) et je pense que ces dynamiques-là sont sources d'innovation et qu'il faudrait que les collectivités se sentent plus impliquées dans ces dynamiques. Après restent tous les enjeux de réglementation par rapport à cela, mais il me semble que sur vos territoires vous avez quand même des entreprises du privé avec lesquelles, à mon avis, comme nous le faisons aujourd'hui en Europe ou en Occident, il y a des liens à renforcer. C'est le premier point.

Ensuite, je pense qu'il faut là-aussi pouvoir innover et les outils comme le crowdfunding peuvent être des outils au service des collectivités. Il est vrai qu'aujourd'hui, à ma connaissance, il n'y en a pas vraiment fondamentalement en tant que tels, mais je peux me tromper. L'outil informatique est un outil qui pourrait être saisi par quiconque donc pourquoi ne pas aller dans cette direction par rapport aux enjeux des collectivités et de leurs propres financements et avec les collectivités avec lesquelles vous êtes naturellement en lien en Europe, etc. Je crois qu'il y a là des pistes de réflexion qui me paraissent importantes. Après, il est vrai que sur les nouveaux outils qui sont des montages plus complexes, nous avons parlé des social bonds, des development bonds et toutes ces



obligations, pourquoi ne pas imaginer des bonds pour le financement des collectivités. Il faudrait avoir accès à des acteurs financiers pour construire cela, mais pourquoi ne pas innover dans ce champ-là. Il me semble qu'il y a aujourd'hui beaucoup d'ouverture et il faut que vous puissiez vous approprier ces nouveaux aspects.

J'ajouterai juste une chose. Le véhicule privilégié pour le partenariat entre collectivités est la coopération décentralisée que vous connaissez sans doute déjà. Beaucoup de collectivités françaises ont déjà leurs partenaires, mais je pense qu'il peut s'en trouver encore et vous pouvez rencontrer des élus ou des cadres territoriaux déjà engagés dans cette coopération décentralisée, qui est une spécificité française.

Quentin Bérinchy

Monsieur le Président de la délégation, merci de votre question. Nous nous connaissons, car l'AFD intervient au Burkina Faso de manière assez significative et en particulier auprès de vous sur un projet en collaboration avec la région Bretagne. Il y a effectivement certains échelons de collectivités que l'AFD ne parvient pas à aider, à atteindre, pour plusieurs raisons. D'une part, le degré de décentralisation n'est pas assez abouti, c'est-à-dire que ces collectivités sont parfois jeunes et n'ont pas les capacités d'emprunt suffisantes mais parfois aussi l'État ne les autorise pas à emprunter à l'extérieur. Cela est vrai pour des collectivités africaines, mais ça l'est également pour des grandes collectivités au Mexique où elles n'ont pas le droit d'emprunter à des bailleurs de fonds internationaux. Ma réponse est donc que nous avons des outils innovants à l'AFD et vous en êtes bénéficiaires, nous passons par une collectivité du Nord, la région Bretagne qui a un partenariat très ancien et très structurant avec vous et grâce à la région Bretagne, nous pouvons vous apporter un appui.

Ma deuxième réponse serait qu'il y a effectivement des fonds pour la coopération décentralisée, qui sont logés au Ministère des affaires étrangères et qui peuvent envoyer des experts pour vous former. Nous avons un exemple très heureux où Marseille a appuyé la mairie de Dakar en termes de gestion de sa gouvernance locale. Ce qui a permis de déboucher sur un prêt à la mairie de Dakar. Il y a plein d'outils qui existent.

Tout n'est pas idéal, nous ne sommes pas encore allés jusqu'au bout de la démarche justement parce que la décentralisation n'est pas assez aboutie, mais des choses existent et nous pouvons en parler.

Personne du public

J'ai une question qui s'adresse à Pierre Lamperin de Meltingood. Je voulais savoir combien cela coûte pour une association ou une ONG d'être présente sur le site.

Pierre Lamperin

C'est gratuit, il n'y a aucune facturation, il n'y a pas de frais à l'entrée pour qu'une association rejoigne la plateforme. Le modèle de rémunération de Meltingood porte sur une part des sommes collectées donc c'est gratuit pour le donateur et pour l'association à l'entrée et ensuite au moment où les dons sont reversés à l'association, Meltingood prend une part qui s'établit au même niveau que les principaux sites de crowdfunding, en l'occurrence 8 %, nous pouvons penser à des sites comme KissKissBankBank ou Ulule qui sont les référents en France notamment.

Personne du public

Philippe, vous nous avez dit que les ONG et le monde associatif en général n'appréciaient pas les actions de financement des entreprises. Pourquoi cette dualité ?

Philippe Guichandut



Parce que naturellement, je pense que l'entreprise n'est pas le partenaire des ONG. Sur le terrain, les ONG ont beaucoup travaillé avec les acteurs locaux et il est vrai que les entreprises n'étaient pas le partenaire classique. Il faut le dire, d'une part, les ONG ont tendance à penser, souvent à juste titre, que les entreprises ont des actions parfois négatives sur le développement, etc, d'autre part, les entreprises ont longtemps regardé les ONG comme des gentils membres, des gentils organisateurs, des rêveurs et non des professionnels.

Pour avoir travaillé dans le monde des ONG et côtoyer maintenant les entreprises, ce sont des choses qui ne sont pas si neutres. Aujourd'hui, nous constatons que le monde est beaucoup plus complexe, que les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont beaucoup plus complexes, que les solutions sont multiples et que les collaborations sont malgré tout possibles, car je pense que nous avons tous évolué dans un sens pour se rapprocher et comprendre que l'on peut faire des choses ensemble sans que les uns soient noirs, les autres soient blancs. Il y a, il me semble, une ouverture qui me paraît extrêmement encourageante et positive. Nous sommes quand même dans des cultures de fonctionnement qui sont différentes, dans des enjeux économiques et sociaux qui sont perçus de manière assez différente. Je crois qu'aujourd'hui ce dialogue crée des ponts, des passerelles et l'objectif final est de répondre à des problèmes.

Comme je le dis toujours, que la réponse soit portée par un acteur privé ou un acteur associatif ou l'État, après tout ce n'est pas le plus important. Le plus important est que l'on ait réussi à trouver les solutions les plus adaptées pour les bénéficiaires. Qui l'a fait, qui va mettre son petit drapeau, franchement, moi, je m'en fiche.

Jean-François Grongnet

Merci pour cette dernière réponse, nous devons à présent nous arrêter. Je vous souhaite bon appétit. Le retour est prévu à 14 h 15 ici même pour la suite de notre parcours. À tout à l'heure.

Pause déjeuner

Jean-François Grongnet

Rebonjour à tous. J'espère que vous avez déjeuné en bonne compagnie et que vous avez eu des échanges fructueux. J'espère que vous vous êtes bien restaurés, sans abus, même si le vin était d'excellente qualité. Nous allons reprendre nos travaux par une table ronde dont le sujet, vous l'avez compris ce matin est crucial, porte sur les nouvelles perspectives : comment mieux financer l'échelon intermédiaire ? Chacun a bien retenu ce matin que l'on pouvait dire merci à l'AFD pour quelques belles routes, quelques belles institutions financées d'état à état. Merci aux institutions de microfinance pour toutes les dames qui sont dans l'informel et qui, au bord des routes, font de bons beignets pour les travailleurs qui partent le matin. C'est important, il ne faut pas négliger ces deux choses, mais ce qui manque cruellement c'est le financement pour l'échelon intermédiaire. Si je veux faire une bonne boulangerie à Abidjan, où trouver l'argent ? Si j'ai une belle idée en termes de télécom, où trouver l'argent ?

Nous allons échanger à ce propos pendant une bonne heure, nous avons Bandiougou Kourouma qui est un entrepreneur à la fois en Europe et en Afrique et qui représente les entreprises. Il nous dira quelles ont été ses difficultés et quelles sont-elles encore aujourd'hui concernant le financement. Son voisin est Grégoire Kounga du Cosim Bretagne et, lors de sa première intervention, il nous dira ce qu'est le Cosim. Juste à côté de moi se trouvent deux opérateurs financiers, Quentin Lecuyer de la Sidi et vous savez tous ce qu'est la Sidi grâce aux deux panneaux présents dans la salle et, enfin, Jean-Christophe Jourdan du Crédit Coopératif. Je vais donner directement la parole à Bandiougou Kourouma. C'est donc un entrepreneur de l'échelon intermédiaire. Il n'est pas dans l'informel et il n'est pas encore un milliardaire africain ayant des milliers de salariés. Que pouvez-vous dire du financement de Servico ?

Bandiougou Kourouma



Tout d'abord, je tiens à remercier toute l'assistance et notre organisateur pour tout l'intérêt que vous avez pu porter sur l'entreprise Servico, une entreprise « malio-bretonne », si l'on peut dire. J'ai moi-même un parcours en dents de scie. J'ai été formé au Mali, je suis allé au Maghreb pour mes études et ensuite en France où j'ai créé ma première structure en 2003. Servico est un peu le brassage entre le Mali, la France et d'autres pays aussi bien en Afrique qu'en Europe, car je suis aussi de culture italienne. Servico est une entreprise bretonne, immatriculée à Chartres de Bretagne, à côté. C'est une petite structure qui aide dans tout ce qui est courant faible, c'est-à-dire tout ce qui est réseau télécom et domotique. C'est un concept d'entreprise que nous avons mis en place ici, en Guinée Conakry, au Mali et au Sénégal qui ne s'occupe pas forcément que de réseaux télécom. Nous participons aussi à l'industrialisation dans le secteur agricole, avec nombre de partenariats et de projets en cours. Globalement, être entrepreneur c'est dans l'âme de la plupart des Maliens, y compris les femmes qui impulsent cette envie d'entreprendre, elles le font comme vendeuses de beignets comme nous en parlions tout à l'heure, elles le font à une échelle un peu moins marginale. Elles se mettent beaucoup en coopérative, surtout dans le secteur agricole. Servico intervient aussi dans ce domaine. Nous travaillons avec des associations, nous aidons à la mise en place des coopératives pour aller vers une activité génératrice de revenus. En France, nous sommes dans la partie réseaux, télécoms et autres, mais en Afrique nous sommes beaucoup plus dans la partie agricole.

Le financement, c'est le nerf de la guerre. Nous avons tous, j'en suis sûr, des projets dans la tête, mais ce qui rend les projets viables c'est la possibilité de les réaliser. En Afrique, nous avons cette particularité d'être très entreprenants, mais nous avons peu de moyens de mise en place de ces projets. Tout d'abord, les taux d'emprunts sont au-delà de toute raison, c'est de l'ordre de 15 à 18 %. Les banques prêtent à des taux d'intérêts de l'ordre de 6 %. Or, des projets locaux ne peuvent se passer de concours locaux. Trouver un accompagnement est très difficile. Si nous nous adressons aux banques, ils ont des exigences que nous ne pouvons pas honorer sur des projets à l'international, d'où mon intervention aujourd'hui. Tout ce que nous avons réalisé là-bas avec Servico l'a été avec nos fonds propres, ce qui rend tout développement assez risqué et moins productif. Aujourd'hui, nous pouvons être classés parmi les petites entreprises, mais avec une grande capacité de développement, surtout au niveau local.

Jean-François Grongnet

Le fait d'être à cheval sur deux continents a quand même facilité le démarrage de l'entreprise. Concernant le sujet de notre table ronde, Servico a la chance de pouvoir s'appuyer sur vos racines bretonnes.

Bandiougou Kourouma

Il est vrai que nous, au Mali, nous nous retrouvons un peu dans la culture bretonne, il y a un attachement à la terre et une sorte de solidarité, c'est un échange de biens que ce soit marchand ou non, il y a quand même un intérêt mutuel. Il ne faut pas oublier qu'une entreprise a la particularité de faire des gains sur productivité. Ces gains doivent se faire dans le respect du développement local. Souvent, les projets à grande échelle ne prennent pas en compte les besoins locaux. Nous avons donc de gros investissements qui font des « flops » extraordinaires et on se demande pourquoi, mais il faut se poser la question de savoir si c'était le bon lieu, le bon moment avec les bonnes personnes pour les bons objectifs. J'ai cet avantage de connaître la culture bretonne, car j'y ai fait une grande partie de mes études et ma première entreprise a été créée ici donc je revendique ce côté breton qui a fait la différence souvent sur certains projets. Ma marque de fabrique c'est cette terre agricole que nous avons en Bretagne. Les valeurs qui y sont véhiculées sont faciles à transmettre là-bas.

Il existe cependant certaines difficultés, on a tendance à s'écarter lorsqu'on entreprend dans son pays d'origine, car lorsque l'on suit une formation, et là est le paradoxe, on est perçu comme le « diaspo », c'est-à-dire une personne qui vient de la diaspora et les gens n'ont pas forcément une bonne opinion des personnes qui viennent leur imposer leur vision. Même si je suis de là-bas, je suis quand même de Bretagne et cela reste une difficulté parfois, car les gens veulent penser localement. Comment faire le lien ? Comment se faire aider par les



organismes financiers ici, les pouvoirs publics ici ? Comment peut-on traduire cela en action concrète sur place où il y a du gagnant-gagnant et aussi le respect que ce soit au niveau financier, environnemental, mais surtout dans les modes de vie des gens en Afrique ?

Jean-François Grongnet

Avant de passer la parole au prochain intervenant, je retiens le gros atout que représentent une double culture et une double implantation.

Bandiougou Kourouma

Pour terminer là-dessus, mon intervention s'inscrit dans le cadre de comment pérenniser certains projets. Je sais qu'il y a certaines entreprises ici qui veulent investir au Mali et plus largement en Afrique, mais elles sont frileuses. Tout d'abord sur l'aspect sécuritaire si nous prenons l'exemple du Mali, il y a pas mal de choses qui peuvent être un frein. Mais il faut voir le côté bénéfique des apports que nous pourrions avoir en transfert de technologie. Ceci est capital dans tout projet.

Jean-François Grongnet

Merci. Tout à l'heure, lorsque j'ai lu le sujet de la table ronde, j'ai oublié de dire comment mobiliser les transferts des migrants et c'est à ce titre que je vais passer la parole à Grégoire Kounga afin qu'il nous présente le Cosim et comment les migrants peuvent être facteur de mobilisation économique.

Grégoire Kounga

Je préside le Cosim qui est le collectif des organisations de solidarité internationales issue des migrations. C'est une organisation, un réseau qui existe en Bretagne depuis trois ans. Ce matin, on nous a présentés ici même, parmi les différentes modalités du financement que le Ministère des affaires étrangères pouvait mettre à la disposition des acteurs, ce que fait l'AFD. Il y a un aspect dans ce que fait le Ministère des affaires étrangères qui n'a pas été évoqué, ce sont les financements mis à la disposition des migrants. Il y a, en effet, plus d'1 M€ de financement qui sont mis à la disposition de migrants ayant des projets dans les territoires d'origine. Cela passe par une organisation qui s'appelle le Forim, le Forum qui regroupe les organisations de solidarité internationale et issue des migrations. Le Forim a, à l'échelle des régions, des représentations ou des organisations avec lesquelles il a une convention, c'est le cas du Cosim. En Bretagne, le Cosim que nous représentons a une convention de partenariat avec le Forim pour entre autres accompagner les migrants dans leur projet individuel. Je me tourne vers mon voisin pour dire que notre organisation, au-delà de ce qui peut être fait individuellement peut aussi accompagner des projets de création d'entreprises sur les territoires des pays d'origine, mais aussi des projets collectifs. Nous servons d'organisme de labellisation en quelque sorte pour que les projets qui sont présentés arrivent au Forim avec un respect presque intégral des critères d'éligibilité. D'ailleurs, je crois que la présence au niveau de la Commission d'études paritaires de Monsieur Pierre-Yves Le Chat, chef de service de la coopération au niveau du Conseil régional, est un exemple de la volonté de très bien faire. Cette commission paritaire détermine quels sont les projets qui vont obtenir le financement du Ministère des affaires étrangères et le Cosim Bretagne a fait le choix d'être représenté par cet éminent membre du personnel de la Région.

Jean-François Grongnet

Quelles sont les sommes ? Pouvez-vous nous les rappeler ?

Grégoire Kounga



Chaque association, chaque projet peut bénéficier jusqu'à hauteur de 15 000 €, exactement comme ce qui a été présenté ce matin, à la seule différence que nous disposons de 800 000 € pour l'ensemble des projets en ce qui concerne les dispositions PRA/OSIM, c'est-à-dire le programme d'appui aux organisations, aux projets de solidarité internationale. Il y a également d'autres dispositifs comme par exemple Coups de Pouce, qui peuvent faire l'objet d'une demande de financement par des migrants réunis en association ou à titre individuel.

Jean-François Grongnet

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'opérations réussies, d'entreprises qui se sont mises en route grâce à ces financements ?

Grégoire Kounga

Il y a de très nombreux cas, de très nombreux exemples. À chaque fois que Monsieur le Président de la République voyage dans les pays avec lesquels nous avons une coopération établie et qui passe par les voies des migrations, il est accompagné par un représentant du Forim. Dernièrement, lorsque le Président est passé par Haïti, nous avons eu l'occasion, dans les retours qui nous ont été faits et que tout le monde peut d'ailleurs vérifier en allant sur le site du Forim – de voir des exemples de laiteries qui ont été installés par des migrants à Fort au Prince et dans les environs.

Jean-François Grongnet

Il s'agit sûrement de « Lét à gogo » que nous connaissons, car il n'y a pas beaucoup d'autres laiteries à Haïti. Avec les laiteries, nous sommes là dans le formel, mais le problème est l'échelon intermédiaire. Qu'appelle-t-on l'échelon intermédiaire ? Où s'arrête-t-on ou plus exactement jusqu'où pouvons-nous descendre ?

Grégoire Kounga

Dans cet exemple de laiteries, il s'agit de petites laiteries ne développant pas de très gros volumes. Il s'agit de projets individuels ou collectifs, mais portés par la seule condition mise à l'accessibilité de ces financements qui est le fait d'être dans une organisation de migrants.

Nous avons eu des associations qui sont venues participer aux réunions d'information et de sensibilisation que nous donnons sur ces dispositifs, mais malheureusement, bien que travaillant sur les territoires africains ou asiatiques, elles n'étaient pas des associations de migrants. Nous définissons une association de migrants comme une association dans laquelle il y a la présence d'au moins un ou deux migrants dans les instances dirigeantes.

Jean-François Grongnet

Merci Grégoire. Nous allons poursuivre avec Quentin Lecuyer qui va nous donner des éléments sur la Sidi. Depuis ce matin, je suis un peu frustré, car nous avons du mal à voir des exemples concrets de réussite entrepreneuriale. Quentin, après nous avoir dit en quelques mots ce qu'est la Sidi, pourrez-vous nous donner des exemples précis sur telle boulangerie, tel cabinet médical qui marchent grâce à vous ?

Quentin Lecuyer

J'aimerais bien vous dire cela. Je vais d'abord revenir sur le point de la PME. Je suis désolé s'il y a des redites par rapport à ce qui a été dit ce matin.

En deux mots, la Sidi est une société d'investissements un peu particulière et sans but lucratif. Elle est détenue en majorité par le comité catholique contre la faim et des congrégations religieuses ainsi que des actionnaires



individuels. Il y a donc un panel d'actionnaires un peu vaste. Elle existe depuis trente ans, ce qui est assez ancien dans le milieu du financement, de la microfinance qui est son activité principale. Le but de la Sidi est essentiellement de refinancer les institutions de microfinance d'un côté et, les organisations de producteurs, de l'autre. Par organisation de producteurs, nous entendons les filières agricoles principalement, que ce soit la filière vivrière (maïs) ou exportations (café, cacao, vanille). Aujourd'hui, nous avons un portefeuille d'environ 25 M€. Personnellement, je travaille sur la zone Afrique des grands lacs, soit Rwanda, Burundi, Congo, Ouganda et l'est de la RDC – le côté un peu « chaud ».

Concernant la définition de la PME, j'ai discuté récemment avec un ami qui travaille sur le financement des PME en Afrique et pour définir une PME, nous sommes finalement arrivés à la conclusion que les PME ou TPE sont des entreprises, souvent des initiatives personnelles à la base, qui changent de statut à partir du jour où quelqu'un va être recruté dans l'entreprise qui n'est pas de la famille ou de l'entourage direct et qui va être recruté spécifiquement pour ses compétences. Il va alors y avoir une délégation de pouvoirs importante, c'est à ce moment-là que l'entreprise change de statut, de forme. Je ne sais si cela peut être une définition des PME ou TPE, c'était juste un petit aparté.

L'exemple que je voulais donner, ce n'est pas celui de boulangeries ni de cabinets médicaux, mais pour nous, lorsque nous parlons de financement de PME, nous estimons que les coopératives agricoles avec lesquelles nous travaillons sont des PME. Je ne sais pas si l'exemple vous convient.

Je vais vous présenter en quoi l'appui de Sidi dans le financement de la culture du café arabica apporte quelque chose à ces coopératives. Le processus de production du café arabica, si je prends l'exemple du Rwanda, est un processus assez long et coûteux. Il faut acheter des cerises et les transporter, car l'arabica est une culture d'altitude, souvent située dans les montagnes. Il y a ensuite tout un processus de transformation et de séchage. Le cycle de production pour une coopérative agricole va de la récolte en février pour exporter aux alentours de juillet/août et toucher des revenus en septembre. Le besoin en cash en début de saison est très important. Dans l'entre-saison, nous allons essayer d'augmenter notre capacité de production et les revenus des années précédentes vont être utilisés pour améliorer ces capacités pour ensuite être en mesure d'exporter plus. Là où la Sidi a un impact intéressant c'est qu'en début de saison, lorsque le cash est très bas, nous allons apporter, tout comme le fait la Grameen – Philippe pourrait d'ailleurs en parler – un financement qui va durer douze mois. C'est un financement de fonds de roulement.

Nous avons aussi un accord avec les importateurs, entre les entreprises du Nord et celles du Sud. Notre accord repose sur le fait que nous allons financer cette coopérative en début de saison puis l'importateur, lorsqu'il reçoit ses containers, va nous payer directement et nous payons ce qu'il reste des recettes à la coopérative, c'est ce qu'on appelle communément le financement de campagne. Au-delà, lorsque nous avons fait plusieurs financements de campagne, nous arrivons plutôt sur du financement d'investissement quand la confiance est vraiment établie et que nous arrivons à avoir une très bonne idée du niveau de chiffre d'affaires, du niveau de compétence de la gouvernance qui est fondamental dans de si petites structures et auprès desquelles nous voyons qu'il est possible de nous engager sur plusieurs années.

Dans ces cas, nous pouvons faire des prêts d'investissement. Les montants ne vont pas être très élevés, car il s'agit de l'acquisition de camions, de quelques machines. Ces montants restent relativement faibles par rapport au volume d'activité et par rapport aux prêts de campagne, qui lui peut monter facilement jusqu'à 500 000 \$. Ces prêts plus petits vont être absorbés par la coopérative petit à petit. Cette offre de financement ne se trouve pas au niveau local, car les microfinances sont trop petites pour prêter 100 000 – 150 000 \$ et les banques, si je reprends l'exemple du café arabica au Rwanda, sont traditionnellement assez réticentes. D'une part, il y a une crainte de la fluctuation du cours qui leur donne l'impression d'être quelque chose que les coopératives ne maîtrisent pas. D'autre part, les coopératives n'ont pas bonne réputation, car il y a eu beaucoup de déviance notamment au



niveau de la gouvernance. Elles se méfient de prêter 100 000 \$ à quelqu'un qui va les partager avec trois ou quatre personnes et disparaître ensuite au Burundi, en Ouganda.

Je terminerai sur le fait que ces financements peuvent marcher, mais il faut absolument qu'il y ait un accompagnement à côté. Ce n'est pas une bonne idée d'envoyer 100 000 \$ et d'attendre de voir ce que cela donne après six ou neuf mois.

Jean-François Grongnet

Merci Quentin. C'est très bien que vous ayez été absent ce matin, car sans concertation, vous avez repris le thème de l'accompagnement nécessaire, ce qui est souvent revenu ce matin. Cet accompagnement est très coûteux et c'est l'un des freins. Quand on prête 200 € à la dame qui fait des beignets, pour reprendre mon exemple de tout à l'heure, on ne se tracasse pas trop, dans le cas de très grosses entreprises, où l'AFD accorde un prêt chiffré en millions pour des routes, il n'a pas trop de problèmes non plus. Mais l'échelon intermédiaire doit être accompagné et cela est très coûteux et il n'a pas le réseau aussi bien d'instruction des dossiers de demandes d'emprunts, il n'y a pas non plus le réseau d'accompagnement. Je pense que cela est l'un des éléments qui freinent le financement du niveau intermédiaire.

Nous avons eu le témoignage de Quentin Lecuyer d'un organisme financier, mais spécifiquement dédié au Sud et je vais maintenant passer la parole à Jean-Christophe Jourdan du Crédit Coopératif. Dans le comité d'organisation, nous avons souhaité avoir un opérateur financier lambda, une grande banque française, sachant qu'elles sont très présentes en Afrique. Ceux qui y voyagent peuvent voir les sigles du Crédit Agricole, de la Société Générale, etc. Nous avons la chance que ce soit le Crédit Coopératif qui nous accompagne aujourd'hui, car il a une spécificité éthique.

Le point de départ du Crédit Coopératif n'est pas le même que celui de la BNP ou de HSBC. Je passe la parole à Jean-Christophe qui va résumer ce qu'est le Crédit Coopératif, son histoire et comment le Crédit Coopératif est aujourd'hui un acteur du développement au Sud en matière entrepreneuriale.

Jean-Christophe Jourdan

Bonjour à tous, merci de me donner la parole. Le Crédit Coopératif que vous connaissez peut-être est, comme son nom l'indique, une banque coopérative. Nous avons été créés il y a 120 ans par des coopérateurs qui avaient besoin d'accéder au marché bancaire, nous sommes donc dans la même logique que la thématique d'aujourd'hui qui a été de créer une banque qui puisse accompagner les besoins en développement d'un secteur qui connaît quelques difficultés d'accès au crédit.

Le Crédit Coopératif, comme il vient d'être dit, est une banque qui a une volonté, du fait de son ADN, d'être sur des logiques de transparence, d'utilité sociale puisque les coopérateurs qui l'ont créée faisaient tous partie du monde de l'économie sociale et solidaire. L'économie sociale et solidaire est souvent définie par une forme juridique comme les associations, les mutuelles, les coopératives et aussi par un mode de gouvernance, un homme, une voix. Cette logique se retrouve dans les fondamentaux du Crédit Coopératif qui a toujours mis en avant une volonté d'innovation qui est la force des structures de l'économie sociale et solidaire et une volonté de transparence qui fait que nous sommes absents des paradis fiscaux, nous ne faisons pas de spéculation sur les matières premières. De fil en aiguille, on retrouve énormément de structures de solidarité internationale qui sont clientes du Crédit Coopératif car elles sont persuadées de l'intérêt d'avoir une banque qui partage des fondamentaux avec eux.



Il y a bien longtemps, nous avons pris des prises de participation dans des instituts de microfinance, il y a trente ans, nous avons lancé le fonds commun de partage, Faim & Développement, avec le CCFD. Nous sommes aussi présents auprès d'autres IMF de place dans les pays du Sud.

Comment nous, le Crédit Coopératif, pouvons accompagner toutes ces initiatives dans les pays du Sud ? Nous avons plusieurs optiques. Certaines se veulent innovatrices. Il y a peu de temps, nous avons lancé une contribution volontaire sur les transactions de change, l'idée est de dire que les banques pouvaient finalement rectifier les déséquilibres entre le Nord et le Sud notamment en participant, comme l'avait réfléchi James Tobin, avec une taxe qui irait vers les pays du Sud pour aider au développement. L'idée pour nous était de le faire peut-être pas tout à fait dans les mêmes conditions d'assiette qu'avait eue cette réflexion, mais tout de même d'être dans une logique où nous pouvions montrer que les banques pouvaient prendre une part sur leurs revenus (le produit annuel) pour la redistribuer dans le cadre du développement. Nous avons essayé de mutualiser avec d'autres banques, mais nous n'avons pas eu le succès escompté ce qui fait qu'aujourd'hui, nous sommes les seuls à le faire.

Il y a en tout cas des solutions au niveau bancaire sur des choses qui peuvent être redistribuées. C'est pour moi une première idée qui pourrait accompagner un levier d'action sur une initiative entrepreneuriale. Nous avons pu voir ce matin les logiques du crowdfunding qui pourraient être reliées aux migrants ou être dans des logiques où nous pourrions avoir des prises de participation, mais là aussi, il y a toujours un frein dans les modalités. Il faut avoir conscience de ce que nous avons pu, jusqu'à maintenant, voir sur les retours d'expérience : l'argent est plus tracé vers les familles sur des montants qui sont quand même conséquents, mais qui pourraient servir finalement à initier un produit économique dans les pays. Cela reste à mettre en place.

Jean-François Grongnet

Que voulez-vous dire par « tracé vers les familles » ?

Jean-Christophe Jourdan

Par rapport au schéma que nous avons vu ce matin, les migrants renvoient une partie de leur argent pour aider la famille qui est restée sur place. Aujourd'hui, le constat est commun, peu de banques du Nord interviennent sur des acteurs du Sud. La raison est simple, le modèle bancaire français qui se différencie du modèle anglo-saxon est que nous collectons de l'argent pour le prêter pour des crédits, mais cet argent prêté reste celui des épargnants. Il y a toujours une analyse du risque contenu par les prêts et quand une activité se trouve à l'étranger, il est toujours difficile du fait du droit qui n'est pas national, mais international de pouvoir récupérer les sommes investies et de pouvoir rendre l'argent aux épargnants qui les ont prêtées. Voici l'une des réalités du monde bancaire international.

La réflexion que me vient est qu'il faudrait créer des effets de levier par de la bonification de prêts et le crowdfunding peut être une solution en attendant qu'il y ait plus d'initiatives des pouvoirs publics, qui ne soient pas forcément que de la subvention, mais également des migrants.

Mon constat est que dans ce mécanisme, il reste des choses à créer et innover. Aujourd'hui, au Crédit Coopératif, le combat que nous menons et ce qui plaît énormément c'est le compte tracé. Il s'agit de la logique de l'épargnant qui veut que l'argent aille vraiment sur une action qui lui tient à cœur. Nous verrons dans les prochains temps dans le monde de la finance apparaître de plus en plus cette logique de l'épargnant qui veut que l'argent aille sur une action qui lui tient à cœur. Auparavant, on choisissait sa banque pour un rendement, mais il ne sera pas impossible que dans les prochaines années, on choisisse une banque en fonction de ce qu'est son fonds de commerce. Lorsque vous confiez de l'argent à une banque, vous lui confiez vos flux et elle va s'en servir pour accompagner des pans de l'économie. Choisir sa banque n'est pas si anodin.



Jean-François Grongnet

Merci. Ce que vous dites c'est que le Crédit Coopératif s'est investi dans des IMF (institutions de microfinance). Certains d'entre vous sont peut-être ici au Crédit Mutuel, qui a aussi des institutions de microfinance qui s'appellent le Mucodec. On en reste encore un peu à la microfinance et lorsqu'on parle d'enveloppe supérieure, ce sont des coopératives. Par exemple, en Haïti, ces petites laiteries sont d'intérêt collectif. J'ai l'impression que l'échelon coopératif est un échelon qui fait la transition entre l'aide classique aux équipements, au sanitaire et à l'activité économique. Il y a du collectif, ce qui fait plaisir en quelque sorte aux institutions du Nord, nous n'avons pas l'impression d'avoir choisi des bénéficiaires, mais au final, les plus délaissés ne seraient-ils pas les entrepreneurs individuels qui ont vraiment un projet, qui n'ont pas forcément la chance d'avoir une double culture comme Bandiougou et qui sont dans leur ville d'Afrique ou des Caraïbes et qui ont un projet personnel ? Pensez-vous qu'aujourd'hui ceux-là ont des solutions auprès de vos institutions ou dans le cadre du Forim ? Car moi, j'ai le sentiment que non, malheureusement. Je connais beaucoup de jeunes, je participe à leur formation et à l'issue de leur formation, leur projet entrepreneurial ne trouve pas de financement.

Bandiougou Kourouma

C'est là que le bât blesse. Tous ces financements sont importants pour le développement de la micro-entreprise mais ils ne rendent pas l'entreprise africaine compétitive et le frein au développement est énorme. Nous savons tous que c'est à la hauteur de son financement qu'un projet peut croître ou non. Aujourd'hui, je ne vois pas d'institution digne de ce nom qui investisse sur le projet au niveau local si les porteurs de projets ne sont pas de pays du Sud. J'ai beau avoir la double culture, cela ne suffit pas pour attirer les investissements. Les projets dont je parle ne sont pas des projets à 100 000 ou 300 000 €. Ce sont des projets qui peuvent atteindre des millions d'euros où il y a un besoin, mais il est quasiment impossible de trouver des financements. Nous sommes donc obligés de réduire le projet. Prenez les projets de transformation de la mangue. Ils ont été financés quasiment par les apporteurs de projets. Là est la difficulté. Nous restons toujours à l'étape micro et nous ne parvenons pas à aller au-delà. Il est très compliqué pour un jeune entrepreneur de s'endetter à hauteur de 15 ou 20 % avec toutes les conséquences que cela entraîne et ne pas avoir de suivi, d'accompagnement. Il faut que les banques soient moins frileuses sur de tels projets.

Jean-François Grongnet

J'aimerais ajouter un mot par rapport notamment à ceux qui ont de tels projets. Dans un contexte de pays du Sud, j'élimine de suite les banques. Vous l'avez vu ce matin, elles sont inadaptées pour ce type de financement. Ce qui est difficile avec les instituts de microfinance c'est que la légende court qu'elle va accorder un prêt pour développer un projet et que ce sera fabuleux, que le porteur du projet deviendra riche. Mais la microfinance, ce n'est pas cela ! Il n'y a pas de miracle, comme il n'y a pas de garanties, elle compte sur l'expérience de l'entrepreneur. L'institut de microfinance ne va pas être à l'aise avec un projet où la personne vendait des bouteilles d'eau et veut maintenant vendre du poisson, ce n'est plus la même chose, le poisson est une denrée périssable, etc. J'ai vu beaucoup de cas de ce type, car j'ai fréquenté pas mal d'instituts de microfinance. Je me pose la question du parallèle avec notre territoire. Ici, quand on veut se lancer dans un projet sans avoir aucune expérience, ce n'est pas facile non plus. On fait alors un peu le tour de la famille et il me semble que c'est la même chose dans les pays du Sud. Il y a également des business angels.

Je voudrais revenir sur la question des coopératives. Pourquoi les coopératives et pas les SA ? Il n'y a pas nécessairement de problèmes à travailler avec une SA. Nous, nous travaillons avec des SA également. Le souci est que pour accumuler un certain capital et atteindre une taille critique, c'est souvent atteint plus rapidement en mettant toutes les énergies d'une même communauté que via une ou deux personnes. C'est surtout pour cette raison qu'on finance les coopératives, même si l'aspect communautaire est aussi important pour les aspects de la mission sociale, bien évidemment.



Quentin Lecuyer

Pour compléter, nous parlons de l'émergence des projets en France. L'économie est un peu la même partout, que ce soit dans les pays du Sud ou en France. Quand on crée un projet, qu'on sort de l'école, qu'on n'a pas d'argent, il y a assez peu de banquiers qui vous suivent, ce n'est pas une spécificité du Sud, si ce n'est qu'en France il y a effectivement tout un réseau qui a été mis en place via France Active par exemple. Au fil du temps sont apparus de plus en plus de business angels, qui ont pour métier de déceler la belle opération qui leur fera un retour sur investissement conséquent. Or, quand on lance une TPE ou une PME, on n'est pas toujours dans une logique où on a envie de faire de l'argent pour l'argent. On a juste envie de créer une activité pour employer du monde et arriver à donner de l'emploi sur un tissu économique ce qui est en soi très positif. C'est peut-être effectivement cet échelon qu'il manquerait sur les TPE sur les territoires. Il faudrait dupliquer les réseaux d'accompagnement des personnes qui montent des projets, car comme tout entrepreneur lorsque l'on monte quelque chose, on est isolé, on a une idée, on a envie de la lancer, mais quand on arrive à trouver des personnes qui vous donnent des solutions de facilité ou des modèles sur lesquels calquer son développement, c'est très positif. Cela devrait être développé dans les pays du Sud.

Jean-François Grongnet

Pour relancer le débat, quelqu'un qui vend de l'eau et qui veut vendre du poisson, il faut effectivement regarder de près son projet, ce qui demande du temps. Dans les pays du Sud il n'y a pas beaucoup d'instances. Je souhaiterais citer le réseau Entreprendre, que certains d'entre vous connaissent. Vous citez le réseau France Active, qu'est-ce que c'est ?

Quentin Lecuyer

France Active est une structure nationale avec des déclinaisons régionales qui reçoivent des fonds des régions pour accompagner le développement. L'intervention de France Active ici doit s'appeler Bretagne Active. En règle générale, vous avez un projet et ils vont vous faire un prêt d'honneur qui vous permet d'avoir un peu d'apport. Ils vont vous faire un peu de crédit et surtout vous donnent une contre-garantie. Quel est l'intérêt ? C'est qu'une fois qu'ils vous ont accompagné sur le montage du dossier, que l'activité commence à prendre forme, vous pouvez aller voir un banquier, qui sera rassuré que Bretagne Active soit passée et ait rendu le dossier plus lisible en termes d'activité. De plus, ils obtiennent une garantie, c'est-à-dire que lorsqu'ils vont décerner le crédit, ils ne perdront pas 100 % de l'argent mis sur le dossier. Voici les mécanismes d'accompagnement. Lorsqu'on est une grosse structure qui a pignon sur rue, il n'y a pas de problème pour se faire accompagner par des banques. Le modèle économique est trouvé. La difficulté se situe lorsque nous sommes sur une création ou lorsque la structure a des besoins de trésorerie et se trouve dans la difficulté, sans être étranglée par des taux qui finalement rendent impossible l'activité.

Jean-François Grongnet

Il est vrai que si nous comparons le niveau d'accompagnement possible en Europe et celui dans les pays du Sud, le gap est absolument énorme. Nous pouvons donc peut-être lancer cet appel. Nous pourrions lancer des associations entièrement sur ce modèle avec des chefs d'entreprise, etc. Mais le gros problème est la connaissance du milieu. Au Cameroun, il y a un monsieur qui s'appelle André Siaka qui a, de mémoire, 70 ans aujourd'hui et a été le premier politicien du Cameroun. Il a dirigé les Brasseries du Cameroun pendant un certain nombre d'années. Aujourd'hui, il fait de l'accompagnement de jeunes entrepreneurs et il est évident qu'il a une parfaite connaissance du terrain. Il y a des bévues si l'on transpose une expérience entrepreneuriale en France dans un accompagnement au Sud, le milieu étant tellement différent. Il faut quand même y songer.

Grégoire Kounga



Si l'on entend la question de l'accompagnement par rapport à quelqu'un qui partirait d'ici sans avoir une connaissance du terrain, nous ne serons pas surpris par le résultat. Ce que nous recommandons et souhaitons est que les entreprises puissent intégrer dans leur approche la dimension disponibilité des migrants. Dans la mesure où vous avez sur le territoire des femmes et des hommes qui ont la particularité de comprendre leur territoire d'accueil et de connaître tous les ressorts des territoires dans lesquels une entreprise veut s'installer, pourquoi diantre se passer de leurs compétences et de leur disponibilité ? Nous avons entendu ce matin, dans les quatre besoins qui ont été exprimés par les entreprises et qui leur donnent ce levier et les mènent vers le soutien aux projets dans les pays du Sud, qu'il apparaissait que les entreprises avaient un désir d'élargir leur horizon. C'est là que, malheureusement, j'ai souvent buté devant leur méconnaissance des territoires. Alors que nous pourrions facilement trouver la solution en se faisant accompagner par les migrants qui sont ici et qui connaissent très bien ces territoires. Je prendrai deux exemples, un suffira peut-être. Germicopa qui est une grande entreprise semencière bretonne veut se lancer dans la conquête d'un marché en Afrique Centrale. Elle va alors se mettre en relation à travers Agro sans Frontière qui connaît bien le réseau Cosim avec les migrants qui sont de la zone Afrique Centrale et cela aboutit à faire rencontrer aux décideurs de Germicopa des personnes qui, sur le terrain, ont la main et peuvent définir si un marché peut être à leur portée. Il faut plus que jamais que le migrant devienne un accessoire dans l'approche de la recherche de marchés. Il y a un mois, nous disions que le migrant est le meilleur ambassadeur de la Bretagne à l'étranger et ce n'était pas simplement symbolique.

Tout à l'heure vous parliez de la difficulté à mettre des financements vers les pays du Sud, en sachant qu'il y a un risque que l'argent ne revienne pas. Mais si vous meniez des initiatives en direction des migrants qui représentent comme nous l'avons vu 500 Mds \$ de façon générale, avec à peu près 200 Mds \$ qui vont sur les circuits informels, il y a quelque chose à faire. Nous nous sommes posé la question de savoir comment mobiliser l'argent des migrants. Ces derniers ont besoin de la confiance, c'est une étude récemment publiée de PlaNet Finance qui l'indique. Ils ont besoin que les territoires vers lesquels ils envoient leur argent rencontrent les représentations, les succursales des banques partenaires ici, qu'elles soient directement dans la proximité de leur famille. Souvent, entre le moment où vous allez retirer l'argent dans une agence de transfert et le moment où vous rentrez chez vous, tout peut se passer, on peut perdre son argent, etc. En ayant des agences bancaires, des agences de microcrédit dans la proximité des familles et en ayant la possibilité non pas de retirer la totalité de l'argent, mais de ne prendre que ce dont on a besoin, ce qui fait qu'on offre la présence d'un argent que l'on peut mettre à la disposition d'autres par le prêt, comment veut-on avoir de l'argent quand tout l'argent est retiré ? Ce qui est le cas lorsqu'on fait un transfert de fonds par les agences classiques. Nous devons jouer sur ces dimensions pour renforcer la mobilisation des transferts de fonds issus des migrations.

Jean-François Grongnet

Nous en revenons à l'importance des personnes à double culture. Est-ce que le terme de « migrants » est le meilleur compte tenu de tout ce que nous voyons aujourd'hui ? Nous n'avons peut-être pas la meilleure vision, c'est pour cela que je préfère parler de gens à double culture et qui, pour certains, on le sait avec des personnes comme Lionel Zinsou d'origine béninoise bien que né en France, mais de culture africaine. Il vient de créer une fondation au Bénin pour le développement.

Rappelez-moi comment s'appelle l'Ivoirien qui a une réussite extraordinaire? Tidjane Thiam qui, après avoir dirigé la plus grosse compagnie d'assurances, vient de prendre la direction du Crédit Suisse. Ce genre de personnes constitue une ressource pour l'avenir, mais j'ai un peu peur quand Bandiougou nous parle de « diaspo ». J'ai l'impression que cela est stigmatisant et n'y aurait-il pas des réticences alors que ces personnes sont des traits d'union formidables pour le développement économique ?

Bandiougou Kourouma



Ce n'est pas toujours positif, mais c'est un terme comme un autre, tel que « migrant ». Nous prenons les Français installés en Afrique comme des expatriés, alors pourquoi ce ne sont pas les mêmes termes ici non plus ? Il y a une certaine stigmatisation qui jette une zone d'ombre. Tout doit être fait d'une façon simple. Je pense que nous nous rejoignons tous, nous n'avons pas tous la solution, nous aimerions l'avoir et nous nous rejoignons sur une chose qui est une coopération entre les continents. Il faut aussi du codéveloppement et du coinvestissement. Ce n'est pas une question de bras tendu, cela doit être du donnant-donnant. C'est pour cela même que le terme de solidarité internationale dans la vision que nous avons aujourd'hui pourrait s'appeler la coopération internationale ou le codéveloppement international. La solidarité est stigmatisante. Il faudrait peut-être repenser cela.

Pourtant, il y a des efforts faits en ce sens. Lorsque nous voyons toutes ces personnes réunies ici, nous voyons bien que des choses sont faites. Comment les capitaliser, non pas en termes d'argent, mais en capital humain, qui est le bonheur en créant un puits autour duquel les gens se réunissent ? Comme vous l'avez dit, nous voyons en Afrique la BNP, mais ce n'est pas comme la BNP en France. On joue le jeu, mais en même temps on reprend beaucoup plus qu'on a donné.

Il faut trouver le juste milieu et il est vrai qu'au niveau du développement local, nous qui sommes issus de la diaspora, sommes quelque peu stigmatisés par le fait qu'il y a souvent des frustrations, certes légitimes, mais qui retombent sur nous, car nous sommes le lien.

Ce lien peut cependant s'adoucir, car lorsque l'on vient d'ici et qu'on arrive avec des idées novatrices à développer, ça se passe bien et on nous fait confiance.

Jean-François Grongnet

Nous allons poursuivre la table ronde avec une autre modalité. Je passe la parole à Adrien qui va nous présenter son travail.

Adrien Pelletier

Bonjour à tous. Je ne devais pas vous parler, ce n'était pas le but puisque les dessins sont là pour parler à ma place ! Très rapidement, je vais faire part de ce que j'ai compris. Je suis très extérieur à toutes vos problématiques, je les regarde de loin, mais elles sont intéressantes alors je m'y intéresse.

J'ai d'abord entendu ce matin différentes typologies d'entreprises dans les pays du Sud qui rencontrent plus ou moins de fragilité dans leur structure, notamment lorsque l'on met en rapport l'aspect formel et l'aspect de la représentativité des formes juridiques et le financement qui permet l'accès au marché qu'on leur propose, on obtient ce que j'ai appelé le « méso gouffre », c'est-à-dire les PME qui se retrouvent en difficulté. De l'extérieur, je trouve que cela cloche... Cela s'explique par le fait que cela représente un risque particulier, car ce sont justement des structures qui ont tendance à ne pas s'endetter.

Sur l'aspect du financement et de l'accès au marché, nous avons vu qu'il y a des outils innovants qui se mettent en place au travers de garanties, obligations, micro-investissements, mais je ne rentrerai pas dans le détail, pour aller à l'aide au développement. Aujourd'hui, le développement est surtout défini par deux aspects : l'impact social et la rentabilité. Nous avons vu que ce qui prédomine est la logique de prêt d'endettement donc une logique de marché. Comment est-ce que le marché cohabite avec la philanthropie ? C'est je dirais le nœud du problème. Comment faire rentrer des modes de commercer et de travailler dans un cadre qui ne correspond pas forcément ?

Nous avons vu qu'il y a donc une tendance globale à pousser le curseur plus du côté du financier que du côté du social, tendance naturelle de l'économie. Nous avons vu également un certain nombre d'acteurs, j'en profite pour passer sur l'AFD qui essaie de faire synergie entre ces acteurs. L'AFD est un outil bizarre puisqu'il dépend aussi bien du Ministère des affaires étrangères que des finances, les enjeux sont donc à la fois financiers, mais aussi en



ce qui concerne tous les secteurs qui poussent – social, santé, sécurité. Cela est le domaine régalién de l'État français. Nous avons vu comment cela se décline dans diverses portes d'entrées pour accéder à l'économie des pays du Sud, donc en partant des États jusqu'aux associations. Nous avons vu que dans une granularité très fine, l'AMP intervient dans un processus de bout en bout puisqu'ils sont spécialistes du terrain.

Sur le crowdfunding, c'est une manière de résumer une problématique de communication, difficultés pour les intermédiaires que sont les spécialistes de la solidarité de collecter, car le donateur se méfie. Je résume cela en disant solidarité = Fisc, « on vient me chercher, on m'en demande toujours plus », non choix des modalités qui ne sont pas forcément les bonnes et une communication catastrophique. Le crowdfunding a donc une volonté d'élargir la cible, de changer de communication en inventant le concept de divertissement solidaire. J'ai quand même imagé le scepticisme possible de la cible.

Voilà pour résumer la matinée.

Sur les nouvelles perspectives, comment se projette-t-on ? On nous a parlé d'une toute petite entreprise que j'appelle « petit et costaud », qui a un fort potentiel de développement. Mais entre le petit et son fort potentiel de développement, il y a l'investissement, l'accompagnement, une barrière d'entrée, des exigences de garantie. La possibilité de rouler à fonds propres est une prise de risque. On peut se casser la figure. Nous avons vu que souvent les gros investissements étaient largués à côté de la plaque, car pas en lien avec le terrain. On nous a dit qu'il était bien de connaître le temps, le lieu, les personnes, les objectifs. Il s'agit bien d'une connaissance et d'une adaptation au terrain, ou plutôt deux terrains qui ne se rencontrent pas, qui sont le terrain du local et le terrain de la banque.

On nous a parlé de double culture et pour synthétiser à ma manière, je le traduirais par plateforme de mise en relation, mais cela pourrait aussi être traduit par « quelles sont finalement les conditions pour faire entrer en relation ces deux mondes » ? Nous avons vu que le cadre juridique et que l'innovation technique comptent et qu'au final, il y a un acteur que nous n'oublions pas : l'épargnant, que j'ai appelé « épargnant à but non lucratif ». Nous voyons en quoi cela implique la responsabilité de chacun.

Jean-François Grongnet

Merci à Adrien pour ce beau travail. Nous allons poursuivre avec une synthèse orale de nos échanges par Philippe puis nous pourrons échanger tous ensemble pendant trente minutes.

Philippe Guichandut

Je n'ai pas la prétention de faire une synthèse, mais j'ai essayé de prendre quelques notes pour voir quelles recommandations de perspectives nous pourrions faire. J'en ai retenu plusieurs. Il y a tout d'abord l'importance de la notion de partenariats et d'être en capacité de créer, avec une multitude d'acteurs aujourd'hui, des partenariats aussi bien entre les acteurs privés, les acteurs publics, les collectivités. Tous ont leur rôle à jouer dans ces processus. Sans ces partenariats, nous nous rendons compte de la complexité des enjeux et des financements.

Ce que j'ai retenu de l'intervention sur l'Agence des Micro-Projets, c'est la mise en place en termes de perspectives d'outils communs pour faciliter l'accès au financement, que ce soit l'accès des financements pour les ONG, mais aussi pour les entreprises. Nous sommes chacun avec nos propres demandes, nos propres formulaires et il me semble effectivement que l'une des perspectives pour faciliter cela est de simplifier les processus. Aujourd'hui, grâce à Internet, nous avons de réelles perspectives. Cela ferait partie des recommandations pour les bailleurs, les investisseurs d'essayer de mettre en commun des outils pour que soit simplifié le travail de chacun.



Ce qui était intéressant dans l'intervention sur le crowdfunding était la notion de devoir trouver de nouveaux outils pour pouvoir toucher un autre public et de se dire qu'il y a effectivement aujourd'hui des publics, que ce soit en France, en Europe ou dans les pays en développement, avec un potentiel énorme de développement, mais que nous ne parvenons pas à toucher. À mon avis, le crowdfunding est l'une des possibilités, mais il y en a certainement d'autres et dans ces cas-là, il faut d'innover pour être en capacité de toucher ces publics. J'ai bien aimé la terminologie de changer de paradigme par rapport à l'aide, aux méthodes d'investissement. Les problèmes soulevés par rapport aux collectivités doivent nous pousser à réfléchir, comme on dit en anglais, « out of the box » (hors de la boîte), c'est-à-dire de réfléchir sur des choses auxquelles nous n'avons pas pensé. Le crowdfunding nous a certainement aidés à avancer dans cette réflexion et les investissements doivent aller dans ce sens.

Concernant les questions qui ont été soulevées dans la salle ; l'un des points qui me paraît fondamental est la notion de gouvernance. Je crois que l'accès aux investissements est très lié aux capacités d'absorption des entreprises, des acteurs sur le terrain et ces capacités sont à la fois liées à la gouvernance et à des questions techniques. Mais c'est la gouvernance qui joue un rôle essentiel. Dans les PME, il est évident que le chef d'entreprise joue un rôle essentiel. Plus que jamais, il faut se réapproprier des outils pour pouvoir renforcer cette gouvernance et renforcer les compétences des acteurs. Qui dit renforcement des compétences des acteurs par le financement dit passer par des fonds de subventionnement. Tout ne peut pas être que de l'investissement et les subventions restent importantes. Il faudrait peut-être les rediriger vers ce type d'appui.

Concernant le rôle important des collectivités et de leur financement, nous devons à mon avis encore faire preuve d'innovation, de créativité, de spécificité, adaptées à ce type de financement.

Sur ce qui a été dit dans l'après-midi, ce qui me paraît important est la nécessité de travailler par effets de levier que peut apporter tout le travail qui est fait avec la diaspora. Il faut effectivement trouver des moyens d'associer de manière forte la diaspora, tant par sa capacité de mobiliser des ressources que par ses compétences et ses capacités de mettre à disposition les compétences liées à la connaissance du secteur, du milieu.

Nous avons beaucoup insisté sur la problématique liée à l'accès des PME, au fait que le besoin du financement n'était pas suffisant. Dans les recommandations, nous pouvons dire que nous devons être en capacité de développer, de renforcer des structures d'accompagnement des entrepreneurs, comme ce qui est fait en France. Petite parenthèse puisque j'ai travaillé sur ces questions à une époque, il y a en France beaucoup d'accompagnement, néanmoins on se rend compte que seulement 30 % des créations d'entreprises se font à travers ces réseaux. Il faut donc faire attention à la lisibilité et à la visibilité. L'accompagnement est une chose complexe à laquelle il faut penser.

Il faut également inclure d'avantage le travail qui peut être fait avec les migrants et être en capacité de créer ce lien de confiance qui est essentiel. J'aimerais revenir sur une chose que nous avons peu abordée qui est la différence entre le don et le crédit. J'aime rappeler que faire crédit, c'est d'abord faire confiance. L'investissement dans les PME, c'est cette capacité que nous avons à créer cette confiance et ce lien. Pour revenir sur l'idée de changement des paradigmes, il y a eu tout le débat sur la stigmatisation qu'il peut y avoir, qui existe aussi bien au Nord qu'au Sud. Il y a donc ce besoin d'être sur des enjeux de coinvestissement, codéveloppement ou coopération pour renforcer les liens de solidarité.

Jean-François Grongnet

Nous avons donc trente minutes devant nous pour achever notre travail en table ronde. Vous pouvez poser des questions à tous les membres de la table ronde, mais également émettre vos opinions.

Amadou Ba



Je suis le promoteur de Comafruits au Mali. C'est une activité industrielle spécialisée dans la production de matières premières intermédiaires pour l'industrie des jus de fruits. Ma question s'adresse à Monsieur Jourdan. Je pense que tout le monde reste un peu sur sa faim en ce qui concerne le financement d'activités comme la nôtre, d'activités intermédiaires.

Rapidement, je vais faire un résumé de mon parcours. Après dix ans d'activité en France dans le domaine du lait, j'ai monté un projet pour faire du concentré de mangue destiné au marché européen et américain. Cela a demandé quelques millions d'euros pour financer aussi bien le matériel que le fonds de roulement. Je me suis retrouvé dans la situation que vous avez très bien décrite : un jeune sans expérience, sans garanties qui va dans un environnement incertain, bien sûr, les banques ont refusé de nous suivre. D'autres moyens de financement alternatifs comme les business angels ont vu tout le potentiel du projet, c'est-à-dire avoir un cash flow d'à peu près 30 % soit un amortissement du projet en moins de trois ans. J'ai été suivi facilement par ces business angels. Mais dans ce cas précis, business angels = requins. On ne peut pas faire face à toutes nos obligations sociales. Actuellement, après cinq ans d'activité, l'entreprise est en train de se développer et nous songeons à externaliser sur les pays proches afin de pouvoir diversifier notre production. Au Mali, nous sommes essentiellement sur le concentré de mangue et nous espérons d'ici les deux années à venir développer en Côte d'Ivoire une activité industrielle sur le concentré d'ananas, ce qui n'existe pas encore là-bas. La coco, la goyave et le fruit de la passion font partie également de notre diversification.

Aujourd'hui, j'aimerais mettre ici les banques devant leurs responsabilités. Au Mali, nous avons eu beaucoup de mal à lever les fonds. Nous avons des amis qui ont fait des demandes de financement de 10 M€ qu'ils ont obtenu en trois mois parce qu'ils faisaient du commerce. Il s'agissait de crédits à court terme. Nous, qui avons un projet industriel, qui créait de l'emploi, de la valeur ajoutée et qui valorisait la matière première locale, ce n'est que l'année dernière que nous avons obtenu notre premier financement de moins d'un million. Même si le projet est rentable, le souci des banques est de pérenniser leur investissement. Aujourd'hui, que pouvez-vous proposer à une jeune entreprise comme Comafruits qui a cinq ans d'activité avec des comptes de résultat qui peuvent prouver la rentabilité de cette activité et qui se lance sur une nouvelle activité en Côte d'Ivoire ?

Jean-Christophe Jourdan

Vous avez décrit des situations qui sont différentes les unes des autres. Au départ, les banques ne prennent pas de risques. Nous sommes ici sur du capital risques, donc vous avez plutôt trouvé des interlocuteurs comme des business angels. Faire de l'hybridation de financement est aussi une possibilité assez nouvelle puisqu'on a des plateformes de crowdfunding qui ne sont pas uniquement en don, mais en prise de participation, ce sont des solutions qui vont pouvoir exister dans les prochains temps. Ce que vous développez sur une structure qui va chercher du court terme et une structure qui va chercher du long-terme ne répond pas aux mêmes mécanismes pour une banque en termes d'accompagnement. Dans un cas, on relève de la créance et dans l'autre, on est sur une capacité à rembourser annuellement des échéances. Les banques vont vous proposer les mêmes mécanismes que vous soyez ici ou là-bas, la différenciation se fera sur le taux d'intérêts. Je n'aurai donc hélas pas grand chose de plus à vous proposer.

Jean-François Grongnet

Permettez-moi de demander au fondateur de Comafruits s'il connaît le fonds I & P (Investisseurs & Partenaires)? Non, vous ne le connaissez pas ? Alors un petit mot dessus. C'est un fonds français créé autour de Jean-Michel Severino, ancien directeur général de l'AFD et ancien vice-président Monde de la Banque Mondiale, appuyé par d'autres personnes dont Olivier Lafourcade, cadre supérieur de la Banque Mondiale. Ce sont des gens qui prennent des participations dans des entreprises qui ont, selon eux, un grand avenir. Il ne s'agit pas des crédits de campagne ni de crédits à court terme, il ne s'agit d'ailleurs pas de crédit du tout, ce sont des prises de participation et ils n'ont pas forcément envie de sortir du capital de l'entreprise si tout va bien. Il faut savoir que lorsqu'on est



avec un tel fonds, on perd une partie de sa liberté, mais je vous invite tous à regarder I & P et vous verrez tout le portefeuille d'entreprises que ce fonds appuie spécifiquement en Afrique subsaharienne. Je pense que Comafruits est tout à fait la cible de l'I & P. Si vous êtes intéressé, vous pourrez m'en parler, je connais bien Olivier Lafourcade.

Autre opinion, autre point de vue, autre question ?

André Geffroy

Ma question s'adresse aux représentants de Sidi et du Crédit Coopératif. Quels sont les taux que vous pratiquez lorsque vous participez aux différentes interventions de financement ?

Jean-Christophe Jourdan

Il n'y a pas un taux unique, nous ne sommes pas sur une logique de taux unique. Le taux est corrélé à la prise de risque. Quand cette dernière est minime, vous vous doutez bien qu'il y a une concurrence accrue de l'ensemble des banques pour aller prêter de l'argent. Or, quand vous êtes dans une situation où personne ne veut vous prêter, la prise de confiance n'est pas la même et il faut qu'il y ait un retour sur investissement. Hélas, c'est le marché financier qui induit cela. Ce que je peux vous dire c'est que historiquement les taux n'ont jamais été aussi bas. C'est tout ce que je peux vous dire. Globalement, quand on résume l'économie des prêts, c'est indexé sur ce que l'on appelle les OAT dix ans des états. Vous voyez bien qu'actuellement l'Allemagne emprunte sur des taux de dix ans qui sont sensiblement bas. Aujourd'hui, il y a une intervention de la Banque Européenne qui fait qu'il y a beaucoup de liquidités réinvesties. Nous sommes en ce moment sur une situation historique qui est propice au prêt.

Il y a aussi la durée, tout est fonction de la durée. Aujourd'hui en France, pour des prêts aux particuliers il n'y a aucune banque qui propose des prêts sur trente ans là où il y a peu de temps, on trouvait encore des structures qui en proposaient sur trente-cinq ans. Le marché du prêt évolue très vite en ce moment.

Personne du public

La microfinance aujourd'hui va de 6 % à 36 %. Si vous êtes à Madagascar, à quel taux pouvez-vous apporter de l'argent à un investisseur de taille moyenne qui se lance dans une activité qui a un relatif avenir ?

Quentin Lecuyer

La façon de raisonner de la Sidi est que nous avons besoin d'un taux de retour de 6 %. Je voudrais préciser que les 6 % que nous allons facturer sont loin de couvrir nos charges, étant donné ce que nous faisons en termes d'accompagnement. Nous remercions le Crédit Coopératif, nous avons un système de financement de l'accompagnement via les épargnants du Crédit Coopératif. Il y a des concurrences très fortes qui ne viennent pas forcément des pays les plus avancés, mais curieusement des pays qui sont assez peu matures dans leur microfinance en particulier.

Par exemple, c'est extrêmement dur de prêter de l'argent à une institution de microfinance au Sénégal. Les taux sont extrêmement bas, car tout le monde y est, il y a donc une pression des taux à la baisse. Pour ce qui est des organisations de producteurs ou mêmes des petits projets industriels, nous sommes toujours aux alentours de 6 %. Notre problème est que nous prêtons en monnaie locale sauf sur des cultures d'exportation où toutes les transactions se font en dollars. Mais si nous sommes sur du maïs qui va être vendu localement, nous sommes obligés de faire un prêt en monnaie locale. Dans ces cas-là, nous allons tâcher d'être aux alentours des 6 % puis nous allons ajouter la couverture de risque. Et comme il y a beaucoup de fluctuation sur ces marchés, nous nous



sommes rendu compte que c'est quelque chose qu'il faut surveiller presque quotidiennement pour voir quand est-ce que nous allons avoir une fenêtre de tir où le taux va être valable pour les deux.

Je souhaiterais ajouter pour compléter que la Fondation Grameen Crédit Agricole est dans la même approche que la Sidi, nous sommes effectivement sur les mêmes taux et essayons d'avoir un retour à 6 %. Les prêts les plus bas que nous ayons faits ont été autour de 4,5 %, mais après nous ne pouvons plus nous y retrouver. Parfois, nous essayons de faire un peu plus comme en Afrique de l'Ouest où nous sommes en général à 7 % sur des taux à 3-7 ans. Le point spécifique est que nous investissons dans le capital d'entreprises, nous sommes là dans l'approche qui est promue par le Professeur Muhammad Yunus, où nous ne recherchons aucun dividende.

Nous n'atteignons absolument pas la rémunération de notre capital grâce à des revenus du dividende. Dans notre stratégie de sortie, nous ne nous sommes fixé aucun plafond concernant ce que nous allons avoir en bénéficiaires. Là encore, il est vrai que vous avez une grande diversité de choix et en fonction des pays et des monnaies locales, cela est très variable.

Jean-François Grongnet

Merci pour vos réponses.

Ramsané Nikiema

Je viens de la région du centre du Burkina Faso dont je suis le Secrétaire Général. Ma question s'adresse à tout le monde. Nous avons des projets et des programmes que je vais expliquer afin de voir dans quelle mesure vous pouvez apporter des solutions.

Nous avons élaboré ce que nous appelons la stratégie de développement régional, laquelle tire sa forme d'une stratégie nationale que nous avons appelée la SCADD au Burkina Faso. Dans notre stratégie, nous avons un programme d'intensification de l'agriculture et de l'élevage y compris le maraîchage, un programme de transformation et de modernisation de l'économie informelle, un programme de développement culturel et touristique, un programme d'aménagement de l'espace régional.

Ma question porte sur le programme de transformation et de modernisation de l'économie informelle. Ce programme consiste à recenser l'ensemble des unités informelles qui sont dans l'espace régional, les rencontrer. Nous avons d'abord étudié et diagnostiqué les contraintes et les opportunités de la région et nous avons trouvé que le secteur informel contribue à hauteur de 65 % du PIB national. Nous avons reconnu qu'il s'agit d'une phase importante pour le développement de la région, mais également pour l'ensemble du pays. Après le recensement, il y aura des formations en entreprise puis des formalisations et des organisations en coopératives et l'appui à travers des microcrédits. Nous avons déjà de l'expérience dans les microcrédits à travers un autre programme, appelé programme d'intensification de l'agriculture au niveau du volet maraîchage. Ma question est de savoir comment nous pourrions avoir un appui pour permettre l'accompagnement de ces 60 000 acteurs qui ont été recensés à travers un microcrédit. Je vous remercie.

Jean-François Grongnet

Voulez-vous parler d'un accompagnement essentiellement financier ou également technique ?

Ramsané Nikiema

Les deux.



Jean-François Grongnet

Êtes-vous déjà en lien avec des institutions de microfinance, je pense en particulier au réseau des caisses populaires du Burkina Faso, qui est l'un des acteurs les plus importants d'Afrique de l'Ouest en microfinance ? Dans ce genre de cas, il faut s'allier avec des gens qui ont quand même des épaules assez solides et qui ont l'habitude de gérer ce type de projets. Le RCPB est une grande caisse populaire du Burkina Faso présente dans tout le pays et, pour avoir travaillé avec eux, ils sont selon moi l'interlocuteur idéal. Êtes-vous en lien avec eux ?

Jean-François Grongnet

Je pense que cette question est vraiment très spécifique à un projet. Si vous voulez nous pouvons en discuter après, car je connais pas mal de choses au Burkina Faso et pourrai voir si certains de nos partenaires pourraient vous appuyer.

Nous pouvons donner quand même une réponse générale. 60 000 opérateurs, ce n'est pas forcément 60 000 demandeurs d'accompagnement aussi bien technique que financier. Le gros travail pour vous, les Autorités de la Région, c'est de sélectionner les personnes qui parmi les 60 000 ont un potentiel. Je pense alors que vous pourrez passer de 60 000 à 6 000, soit 1/10 et faire un effort de mise en place à la fois d'une structure à la fois d'accompagnement technique, cela est vraiment important et multiple, car il y a plusieurs champs dans l'informel, et par ailleurs un champ financier.

Une autre question ?

Mathias Bationo

Je suis d'origine burkinabé, président de l'association Adbek dans le Nord Finistère à Landerneau. J'ai rejoint mon collègue du Burkina Faso sur ce qu'il a dit tout à l'heure. Nous œuvrons dans l'éducation et la formation des jeunes, c'est un peu le volet non formel. Le problème est très grave, aujourd'hui ce sont plus de 70 % de Burkinabés, si je ne me trompe pas, qui se débrouillent dans l'informel. Nous avons besoin d'une politique qui peut les encadrer. Avec notre association, nous avons décidé d'alphabétiser. Aujourd'hui, nous sommes dans un monde moderne où pour entreprendre quelque chose il faut un minimum de connaissances, savoir lire, écrire. Nous accompagnons les jeunes filles, les femmes et les jeunes garçons qui ont dépassé l'âge d'aller à l'école dans ce centre de formation. Nous sommes confrontés également ici à un problème d'accompagnement. Nous sommes une association à but non lucratif. Pour mener nos actions, nous avons besoin de fonds. En dehors des collectivités territoriales qui nous accompagnent, nous avons du mal à avoir des partenaires financiers comme des banques alors que ce sont elles qui sont censées être les premiers partenaires d'une association. Pour faire évoluer une association et la rendre crédible, nous avons besoin d'un compte bancaire, mais nous avons du mal à avoir des financements pour nous accompagner dans nos différents projets. Nous lançons un appel aux banquiers afin qu'ils se tournent vers les associations à but non lucratif. Vous parlez de coopération et de solidarité internationale et nous, nous sommes des acteurs non négligeables sur le terrain. Quand nous allons au Burkina ou ailleurs, nous sommes sur le terrain, nous agissons, nous permettons un développement humain durable.

Personne du public

Je suis consultant en développement durable. Il y a une initiative qui est portée par des acteurs territoriaux en Picardie qui s'appelle SCIC Sens, soutenu notamment par Lionel Zinsou de PAI Partners qui est aussi un financier africain. Cette SCIC est intéressante, car elle mène une approche hybride. Des entrepreneurs cotisent à cette société coopérative, ce qui permet de soutenir l'émergence d'entrepreneurs dans le Nord du Bénin sur une logique de retour sur investissement réel et aussi avec un accompagnement technique. C'est donc le genre d'initiatives territoriales qui pourraient émerger en Bretagne et permettre le financement de l'échelon intermédiaire.



Cet échelon intermédiaire peut être financé par cette logique d'impact investing, de résultats basés sur la performance. Pas mal d'initiatives émergent en ce sens. L'AFD promeut ce genre de fonds.

Jean-François Grongnet

Merci pour votre attention et merci à tous les intervenants.



Parcours 2 : Comment le numérique participe au développement économique des pays du Sud ?

(Début de la retranscription à la fin de la mini-table-ronde, problème d'enregistrement)

Manéré Ouédraogo

Si cela est bien expliqué au début, si les gens trouvent que l'information qu'ils vont avoir est pertinente, cela les pousse également à scolariser leurs enfants. Sur le plan culturel, ces appareils ont de multiples usages, comme par exemple des gens qui écoutent de la musique sur leur portable en allant au champ à vélo ou en le déposant à côté d'eux pendant qu'ils cultivent. Nous pouvons observer ces comportements au niveau de nos villages.

Émilie Dumain

Merci beaucoup pour vos interventions. Thierry Barbaut, à tout à l'heure, Monsieur Manéré, vous restez à mes côtés pour votre témoignage d'expérience de solidarité internationale et j'invite Monsieur Berthou et Madame Le Calvez, que je remercie d'être là, à me rejoindre.

Pour cette deuxième partie, vous allez entendre trois témoignages de trois projets différents de solidarité internationale qui utilisent le numérique ainsi qu'une vidéo qui rejoint le projet de Monsieur Berthou. J'invite tout d'abord Sandrine à faire sa présentation.

Sandrine Le Calvez

Je travaille à Lannion dans l'un des centres de recherches d'Orange. Cela fait déjà quelques années que je travaille sur des projets de développement de services pour Orange dans les pays émergents, en particulier pour les pays d'Afrique de l'Ouest et très récemment, j'ai pris la responsabilité de ce que l'on appelle en interne un projet de recherches qui regroupe des activités sur des thématiques très variées. Ce projet s'intitule Design services for emerging countries. Comme son nom l'indique, le projet propose de travailler sur des services, sur nos thématiques Orange pour les pays émergents dans lesquels nous sommes présents et en particulier en Afrique.

Nous connaissons bien Orange en France, mais ce que je souhaite présenter aujourd'hui est le fait qu'Orange est très présent au Moyen-Orient et en Asie et particulièrement en Afrique, dans environ vingt pays, il y a 22 000 salariés d'Orange dans tous ces pays. Cela représente un terrain de croissance extrêmement fort pour le groupe Orange. Par rapport à ses objectifs de croissance, en particulier la RSE d'Orange pour la zone AMEA, le groupe a développé une approche stratégique qui s'appelle Orange for development et s'appuie sur trois piliers. L'objectif de cette stratégie est de favoriser l'inclusion numérique des territoires en mettant nos technologies au service du développement.

Le premier pilier s'appuie sur les infrastructures à la connectivité, il s'agit de développer au maximum nos infrastructures dans tous les pays où nous sommes présents et l'une des principales difficultés, vous vous en doutez, est de connecter au réseau mobile le maximum de population. L'une des difficultés majeures, en particulier dans les pays d'Afrique de l'Ouest, est qu'une grosse partie de la population est rurale, donc qui peut être très éloignée des capitales ou des grosses villes.



Nous avons donc une réflexion sur des infrastructures low cost qui vont permettre de déployer un maximum de matériel dans des zones très éloignées pour connecter le maximum de personnes.

Émilie Dumain

Qu'appellez-vous « infrastructures low cost » ?

Sandrine Le Calvez

Ce sont par exemple des relais d'antenne que nous allons positionner dans des villages et qui sont conçus pour être très économiques et déployés très facilement dans les villages à un coût très modéré. Par exemple, c'est ce que l'on appelle les villages phone. Il s'agit d'un relais que l'on déploie dans un village et qui va lui permettre de pouvoir utiliser la téléphonie mobile. Ce que nous pouvons noter par rapport à ce que disait Thierry Barbaut précédemment et au témoignage de Manéré également, cela a développé des emplois et même des métiers qui n'existaient pas et qui sont nés avec cette nouvelle infrastructure de villages phone. Dans les villages, il y a des personnes qui gèrent ce petit relais permettant aux villageois de téléphoner, de passer des messages, de communiquer.

Le deuxième pilier de cette stratégie est ce que l'on appelle les écosystèmes et l'innovation ouverte. Nous sommes présents en Afrique en particulier à travers les filiales d'Orange, mais également à travers des entités marketing qui se trouvent dans deux points au Moyen Orient et en Afrique : il y a un technocentre à Amman et un à Abidjan. Nous profitons de la présence de ces entités marketing pour développer les écosystèmes et les innovations ouvertes. Cela consiste à organiser des événements, je parlerai d'un événement en particulier aujourd'hui comme l'organisation d'hackathons qui sont des concours pour développeurs. L'idée est de fédérer les énergies en particulier dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication, de faire appel à des développeurs locaux pour leur demander de développer des applications mobile sur des thèmes précis comme la santé, l'éducation, l'agriculture. Nous avons eu de très belles applications développées dans ces contextes.

Le troisième pilier s'appuie sur les produits et services. C'est un domaine que je connais bien car avant d'occuper ce poste en recherche, je travaillais dans ce contexte. Cela consiste à faire développer des produits et des services qui soient adaptés au contexte local et donc à travailler avec ces équipes marketing en local dans les pays, équipes marketing qui sont présentes dans les filiales, mais également avec les technocentres implantés en local.

La stratégie Orange for development et la RSE AMEA Orange poussent à développer des services qui ne soient pas uniquement des services classiques « d'infotainment » comme nous les appelons dans notre jargon Orange, comme les services d'horoscope. Dans la thématique de l'agriculture, nous avons un service en particulier qui a été développé au Niger permettant aux agriculteurs d'accéder à des informations de prix, de denrées et de bétail sur différents marchés au Niger. Nous parlions tout à l'heure de problématiques d'illettrisme, nous utilisons pour cela la synthèse vocale en haoussa, l'une des langues très répandue au Niger, pour donner accès à ces informations aux paysans et agriculteurs.

Sur cette slide, je détaille un peu plus le soutien que nous apportons aux entrepreneurs africains et à l'innovation en local. Cette slide montre les différentes initiatives sur cette thématique que nous appelons open innovation. Orange participe à des incubateurs dans différents pays dans lesquels nous sommes présents. Qu'est-ce qu'un incubateur dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication ? C'est tout simplement une structure indépendante qui permet à des start ups ou des petits entrepreneurs de se faire aider sur le plan juridique, sur le plan business, sur le plan marketing, pour développer leur idée ou leur entreprise, si celle-ci existait déjà.



Second point, l'Orange African Social Venture Prize est un concours organisé par Orange qui permet de mettre en visibilité l'entrepreneuriat social en particulier en Afrique.

Concernant les challenges API, il faut voir les API comme étant des ouvertures sur nos infrastructures techniques. Cela va permettre à des entreprises qui travaillent dans le domaine des TIC ou à des développeurs d'accéder à nos infrastructures techniques. Par exemple, cela va leur permettre de pouvoir accéder à nos serveurs d'envoi de sms ou encore d'accéder à la technologie USSD permettant, sur n'importe quel téléphone même le plus basique, d'accéder à de l'information juste en tapant « 139# ». Cela est très utilisé en Afrique pour tout type de services.

Intervenant dans le public

Est-ce que cela permet d'accéder à Internet ?

Sandrine Le Calvez

Nous avons développé un service qui permet d'accéder à Facebook, pas à toutes ses fonctionnalités cependant, mais sans accès Internet et simplement en utilisant ce service USSD avec cette suite de chiffres sur un téléphone basique avec lequel on arrive à pouvoir accéder aux informations qui sont postées sur son mur Facebook.

Intervenante dans le public

Est-ce que cela passe par la 3G ?

Émilie Dumain

Excusez-moi Madame, je vous invite à garder vos questions pour tout à l'heure afin qu'elle puisse terminer sa présentation.

Sandrine Le Calvez

Bref, il y a beaucoup d'initiatives organisées en partenariat avec les filiales en local dans les pays.

J'aimerais maintenant parler brièvement de ce challenge et pourrai en discuter plus longuement ensuite. L'idée est que nous parlons énormément du Big Data, vous en avez tous entendu parler, d'ailleurs on en parle souvent de façon plutôt négative, on entend « les grands groupes vont utiliser nos données personnelles à leurs propres fins pour nous vendre tout un tas de choses ». Ce challenge est de se dire que le Big Data, en particulier dans les pays émergents, peut être extrêmement positif, surtout dans des pays où nous avons peu de données statistiques ou en tout cas peu d'éléments chiffrés à disposition même des Ministères des différents pays pour les aider à se développer. L'idée est donc de mettre à disposition nos données d'opérateur, nos données Orange, des données que nous appelons des données de compte rendu d'appel et mettre à disposition et d'organiser un concours ouvert à des équipes scientifiques partout dans le monde, y compris en Afrique. La deuxième édition du challenge a été organisée au Sénégal et deux universités sénégalaises y ont participé et ont disséminé l'information en travaillant avec des ONG, des entreprises locales pour essayer de voir ce qu'elles pouvaient faire avec ces données. Nous avons plus de 150 laboratoires internationaux qui ont soumis leur projet et 60 propositions concrètes soumises au jury.

Ces propositions visaient à améliorer le transport et l'urbanisme, à se focaliser sur le bien-être et la santé, à analyser les statistiques nationales et le reste des propositions se répartissaient entre l'agriculture, la gestion de l'énergie, la data visualisation, la mobilisation des données. L'idée de ce challenge est donc de se dire que le Big Data et en particulier nos données d'opérateur – à savoir que le téléphone mobile est très utilisé donc il y a énormément d'informations contenues dans ces données mobiles, typiquement les appels passés de telle



antenne, à tel endroit qui aboutissent sur telle autre antenne, dans tel autre endroit du pays – peuvent être très utiles sur toutes ces thématiques pour aider au développement des pays dans lesquels nous sommes présents et dans lesquels nous pouvons fournir ces données d'opérateur.

Je pourrais parler plus largement des gagnants, mais trois projets vont être lancés en collaboration avec les autorités locales, des équipes de recherche, des experts partenaires, le groupe Orange et la Sonatel, le nom du groupe de téléphonie présent au Sénégal. Nous espérons de très belles retombées pour le pays. Tout d'abord sur l'aspect statistique avec la création d'un proxy de statistiques nationales afin de mieux caractériser les îlots de pauvreté au Sénégal sur une granularité très fine afin d'aider globalement au développement dans le pays. Sur la santé, l'objectif est l'amélioration des modèles épidémiologiques, en particulier la malaria et la schistosomiasis qui est une maladie infectieuse que l'on attrape avec des parasites dans les eaux stagnantes. Enfin, sur la thématique agriculture, l'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire. Le projet est très intéressant, mais un peu complexe à expliquer en peu de temps. L'idée était d'anticiper l'évolution des prix sur certaines denrées très particulières comme le millet.

Émilie Dumain

Merci beaucoup pour cette présentation. Nous avons plein de questions et de demandes de précision, mais pour des contraintes de temps, je vous invite vraiment à les garder pour la fin.

Nous allons maintenant passer à un tout autre projet, celui de Défi, de Futurskill et Jojopil que Monsieur Berthou va nous expliquer juste après la vidéo de Tosoa de l'entreprise malgache Jojopil.

Projection d'un film (0:20:30 à 0:26:35)

Émilie Dumain

Je suis désolée pour la qualité du son de la vidéo, mais je pense que l'idée importante est ressortie, nous avons beaucoup parlé de mobiles jusque là et j'invite Monsieur Berthou à présenter le projet qui concerne notamment plutôt des ordinateurs.

Pierre Berthou

Bonjour à toutes et à tous. Je suis à l'origine un créateur d'entreprise, je fais partie du mauvais côté de la force, je suis un méchant capitaliste ! Petit clin d'œil à l'introduction de tout à l'heure ! J'ai créé une entreprise dans le domaine du e-learning et des logiciels qui permettent de faire de la formation à distance il y a une quinzaine d'années, entreprise que j'ai développée avec des amis pendant une dizaine d'années de manière assez autonome et j'ai eu l'opportunité d'être approché par un groupe international qui s'appelle Manpower Group il y a quatre ans qui souhaitait développer ces logiques de formations à distance. L'entreprise a donc été rachetée, nous l'avons vendue à ce groupe.

Après avoir été un start-uper, un geek, comme la personne que nous avons vue tout à l'heure, je suis à présent le Directeur général d'une filiale d'un grand groupe international, ce qui est très intéressant car cela permet de voir tout un tas de facettes. Et petit clin d'œil par rapport à l'entreprise, quelquefois certains clichés sont véhiculés, mais il faut savoir que le monde de l'entreprise est à peu près aussi divers que le monde des individus, puisque le monde de l'entreprise est fait d'individus. Il y a une très grande diversité dans les approches, dans les valeurs, dans les tailles, il y a des choses très intéressantes à faire avec les entreprises. Rapidement, je vais expliquer la démarche que nous avons eue avec Défi. J'ai rencontré Michel Biays le créateur de l'association Défi il y a dix ans, il m'avait parlé de tout ce que l'association faisait en termes de développement pour de nombreux pays



comme Madagascar, le Bénin, le Togo et Haïti. J'avais beaucoup aimé l'approche qui est de démultiplier l'apprentissage en formant des enseignants et l'approche pédagogique était très intéressante, il s'agissait de l'approche pédagogique du prix Nobel Charpak, La main à la pâte. Il y avait quelque chose d'extrêmement concret et il me semblait que partir de cette pédagogie qui marche bien ici était extrêmement adapté aux pays auxquels s'adressait Défi. Je n'y suis jamais allé, mais je me suis dit instinctivement que ce n'était pas mal.

De fil en aiguille, nous avons réfléchi à ce que nous pourrions faire ensemble et comme nous étions dans le domaine du e-learning dont le but est d'ancrer des systèmes sur Internet qui vont permettre d'établir ou de créer une relation pédagogique entre des enseignants, des formateurs, des stagiaires, des étudiants dans une relation à distance. Il s'agit donc de mettre des contenus sur des plateformes Internet, comme des vidéos, des documents à lire, des quizz. Nous aurons un formateur qui sera à un endroit lambda et un apprenant qui sera ailleurs. Nous avons commencé à réfléchir à ce projet. Ce n'était pas simple, à l'époque Internet n'était pas trop développé donc nous avons retrouvé les problématiques qui ont été exposées tout à l'heure. Quand on fait des choses à titre individuel, on le décide soi-même, quand on le fait dans le cadre d'une entreprise, c'est toujours plus compliqué. Il faut que le dirigeant ait envie d'y aller, c'est indispensable, et il faut pouvoir entraîner les autres. Nous avons essayé d'en faire un projet d'entreprise. C'était sympa d'aider une association, mais nous l'avons abordé comme dans le cadre d'une entreprise, comme un projet qui allait donner du sens – et je pense que dans notre monde occidental, nous avons de plus en plus besoin de sens dans un monde qui va toujours plus vite, où les notions de rentabilité immédiate dans les entreprises privées sont omniprésentes, c'est notre contexte.

Il a été intéressant de travailler avec des collaborateurs, d'échanger, d'avoir des choses en commun, autres que ce qui nous fait nous lever le matin et qui nous fait aller travailler. Les gens de Défi sont venus et nous avons présenté ce petit projet de e-learning en disant que nous allions fournir gracieusement nos outils à l'association Défi. Deux ou trois collaborateurs se sont pris au jeu et se sont dit qu'ils allaient aider l'association. Aujourd'hui, je ne sais même pas ce qu'ils font avec. Je viens d'apprendre ce matin que vous alliez être formés par l'un des collaborateurs de l'entreprise. C'est très bien de voir que les personnes arrivent à s'approprier le projet et la seule chose que moi j'ai à faire est de leur laisser le temps sur leur temps de travail pour faire autre chose que ce pour quoi ils sont payés à l'origine. Je suis une sorte de facilitateur. Quand on a réussi à faire cela, on a déjà franchi une première étape. La plateforme e-learning sert surtout à mettre en relation les gens qui travaillent en France avec les différents interlocuteurs dans les différents pays. Le principal objectif est de transmettre toute la méthodologie La main à la pâte, fournir des contenus, échanger comme au sein d'un réseau social en créant une communauté virtuelle. Voici donc le premier projet pour lequel nous sommes en train de mettre les choses en place.

Le second projet c'est le petit appareil que vous avez vu et qui est un projet passionnant. Nous l'avons vu, l'Internet, les ordinateurs sont toujours présents donc on a forcément un frein. Et puis Ant est venu me voir un jour en me disant que les gens de l'Insa à Rennes avaient un petit appareil gratuit, le Raspberry qui est un petit ordinateur. Cela coûte 5 ou 6 € de fabriquer ces ordinateurs, c'est une carte électronique, il y a juste de quoi mettre dessus un écran, un clavier et deux ou trois petites choses. Il y a un système d'exploitation, c'est-à-dire un programme qui fait fonctionner l'ordinateur, qui s'appelle Linux et qui est aussi gratuit.

Sandrine Le Calvez

Petite rectification, cela coûte 40 €, mais ce n'est pas très cher quand même !

Pierre Berthou

Effectivement, j'ai été un peu optimiste sur le prix ! Nous avons donc vu cela comme un projet à mettre en place dans des villages à Madagascar où il n'y a pas Internet, où il n'y a parfois même pas d'électricité et nous nous sommes dit que le challenge était de leur amener du e-learning, c'est-à-dire un système qui va leur permettre



d'apprendre avec des contenus que nous verrons tout à l'heure et de le leur amener dans un endroit où il n'y a pas Internet, pas d'électricité.

Grâce à ce petit appareil, en étant un peu malins, nous avons imaginé tout le système. Il a fallu des écrans et deux ou trois choses. Comme c'est tout petit, cela ne consomme pas beaucoup d'électricité, il y a donc des gens malins qui ont pensé à un système d'énergie solaire ou éolien pour venir alimenter le système. Nous avons voulu mettre plusieurs ordinateurs dans le village, à l'image des nanoréseaux mis en place par l'Éducation Nationale il y a quelques années. Nous avons aidé au financement d'une première expérimentation. Aujourd'hui, nous en sommes encore à un stade expérimental et l'objectif à présent est de mettre du contenu avec un système de traduction. Si nous ne mettons que des contenus en français, toutes les personnes ne pourront pas y avoir accès, il y a donc des personnes à Madagascar qui traduisent les contenus et qui commencent à les mettre sur le réseau.

Je pense que ce sera implanté dans le village dans quelques mois et nous commencerons à avoir un premier retour sur cette expérimentation car forcément, rien n'est gagné d'avance, nous ne savons pas comment cela va être abordé, si cela sera un succès ou non. L'idée sera ensuite d'entraîner d'autres dirigeants d'entreprises pour qu'ils financent, à une ou deux entreprises, un village. Nous essaierons d'essaimer pour en mettre un peu partout, mais en tenant compte bien sûr des retours d'expérience que nous aurons.

Nous sommes dans cette logique d'apprentissage car aujourd'hui, dans un monde qui va vite et où tout change très vite, l'éducation et l'accès à la formation me semblent être des enjeux absolument essentiels, notamment pour les pays d'Afrique et, à ce stade, je crois que les Français et les Européens ont intérêt à se bouger et à aller vite car quand on voit ce que font les Américains, notamment Microsoft et Google, en termes de e-learning, d'apprentissage, cela montre qu'ils ont compris et qu'ils vont vite en apportant des équipements. Je suis d'ailleurs heureux de voir qu'Orange fait des efforts de ce type. Il y a bien sûr aussi des enjeux culturels, des enjeux économiques, nous l'avons dit tout à l'heure, il y a une économie entre l'Europe et l'Afrique à développer. Je pense qu'il y a là, au-delà même des actions individuelles ou d'entreprises, des enjeux très forts au niveau de l'accès à l'éducation.

Pour terminer, ce qui est intéressant également est de ne pas seulement mettre des contenus éducatifs, nous sommes allées prendre sur You Tube des petites vidéos de Charlot car cela est également une ouverture au monde. Nous avons plein d'idées autour de cela et nous verrons donc ce que cela va donner, nous viendrons peut-être vous voir d'ici un an avec un retour un peu plus précis sur l'expérimentation.

Je vous remercie pour cette intervention. Le premier village a effectivement été inauguré, nous regardons déjà comment cela se déroule, mais la base du projet, comme vous l'avez très bien signalé, c'est d'abord l'ouverture au monde pour que les Malgaches sachent ce qu'est la neige ou un ours, une paire de skis, etc.

Émilie Dumain

Pour terminer, j'invite de nouveau Monsieur Manéré à nous parler de son projet Rongead.

Manéré Ouédraogo

Je reviens sur la téléphonie mobile à travers un certain service d'information et d'accompagnement sur le marché des produits agricoles que nous avons mis en place en Afrique de l'Ouest. Le service est dénommé Nkalo, c'est un nom que nous avons choisi il y a un an avec le producteur et qui signifie « je suis au courant ». Ce projet a été soutenu au Burkina à l'échelle régionale en coopération avec la région Rhône-Alpes et s'est ensuite étendu à tout le pays et au-delà. Nous travaillons pour son développement en partenariat public-privé, notamment avec Orange.



Actuellement, les matières premières produites en Afrique, notamment le sésame et l'anacarde, sont également commercialisées en majorité aux Indiens, mais il y a une fluctuation considérable depuis que les acteurs n'arrivent pas à rentabiliser leur activité. Cela crée une importante traite pour les différents acteurs des filières. Au niveau des producteurs, il y a une inégalité des revenus : deux producteurs qui vendent le même jour la même quantité peuvent ne pas avoir le même revenu dans le même village. Les groupements sont fragilisés car ils n'arrivent pas à rendre service aux membres. Au niveau des commerçants, ils investissent peu car il y a un risque de perte. Au niveau des transformateurs locaux, ceux qui ont investi dans la transformation agro-alimentaire au niveau local ont des difficultés car ils ne peuvent s'approvisionner à des prix très élevés. C'est dans ce contexte que le service a été mis en place. Il s'inspire également d'un service au Nord qui permet aux producteurs d'avoir des prix beaucoup plus rémunérateurs pour pouvoir jouer un rôle central dans les filières agricoles. Si les producteurs sont satisfaits, ils vont beaucoup plus s'engager dans la production pour les autres acteurs des filières. La prise de risque sera amoindrie au niveau des commerçants et favorisera l'investissement au niveau des filières et au niveau des transformateurs. Pour qu'il y ait plus de valeur ajoutée au niveau local, il faut que les acteurs puissent s'approvisionner et faire travailler d'autres personnes avant de commercialiser le produit fini. Pour l'ensemble des filières, cela permet de garantir une information neutre à tous les acteurs, n'étant nous-mêmes pas des acteurs directement impliqués dans ces filières.

Comment ce système fonctionne-t-il ? Il s'agit d'abord de renforcer les capacités de nos bénéficiaires à comprendre comment fonctionnent les marchés, même auprès de personnes qui n'ont pas un niveau d'éducation élevé. Par exemple, nous allons utiliser une balance pour illustrer l'offre et la demande, la production et la consommation. Si la balance est en équilibre, l'offre est égale à la demande, quand la balance s'incline du côté de l'offre, l'offre est inférieure à la demande et quand la balance s'incline de l'autre côté, la demande est supérieure. Cela permet aux acteurs de bien comprendre le marché, comment il fonctionne et son évolution. Ces renforcements de capacité sont nécessaires au départ. Il y a ensuite une formation qui est envoyée sous forme de messages destinés à ceux qui détiennent des téléphones portables, à ceux qui ont accès à la connexion Internet. Ils reçoivent un bulletin hebdomadaire sur le marché de ces filières.

Après l'information, vient l'accompagnement à travers les mises en relation des différents acteurs de la filière. Les grossistes qui souhaitent acheter sont mis en relation avec des organisations de producteurs qui disposent de quantités. Les transformateurs qui veulent s'approvisionner sont mis en relation avec les grossistes qui disposent de quantités. Il y a du conseil sur la contractualisation également, pris en compte entre les acteurs locaux et les exportateurs.

Comment cela fonctionne au niveau du terrain ? Nous avons un réseau qui collecte l'information au jour le jour et l'information au niveau des analyses pour nous permettre de produire une information qui prend en compte les risques commerciaux du moment et une information synthétisée pour pouvoir envoyer un message et une information qui est indépendante puisque nous ne sommes pas acteurs directs de la filière. Après analyse de cette information, nous la diffusons sous forme de sms, comme je l'ai dit, contenant des messages donnant les informations du marché, les prix pratiqués et la tendance au cours des semaines et des mois à venir. Cette information favorise la prise de décision au niveau des acteurs. En dehors des messages synthétisés, il y a le bulletin que nous envoyons qui est bien détaillé, qui donne le marché au niveau international pour que les acteurs puissent intégrer ces informations dans leur activité. Pour la mise en échelle et toucher beaucoup plus de gens, nous avons pu établir un partenariat avec les sociétés de téléphonie mobile, ce qui a été un avantage pour nous. En Côte d'Ivoire et au Mali, nous sommes en partenariat avec Orange pour toucher beaucoup plus de gens, au Burkina, nous sommes en partenariat avec une société appelée Telmob. Toucher plus de gens signifie que ces informations sont soumises dans une idée de pérennisation avec les abonnements. Les producteurs individuels payent 500 Francs CFA, les producteurs en groupements 30 000 Francs CFA et les transformateurs et entreprises agro-alimentaires peuvent également souscrire à ce bulletin.

Les gens peuvent s'abonner via leur téléphone, l'information est ensuite collectée au niveau de la société de téléphonie mobile avec laquelle nous avons un partenariat, ce qui permet de collecter ces abonnements. Nous



mettons également à contribution les organisations financières autour de ces filières pour pouvoir toucher beaucoup plus d'acteurs. Sur le plan institutionnel, nous travaillons également avec des ONG au Burkina et au Mali. Nous accompagnons ces ONG à travers le renforcement des capacités pour qu'ils puissent en retour diffuser notre outil. Pour le partenariat avec les entreprises agro-alimentaires, nous mettons l'accent sur le soutien au fonctionnement du service pour favoriser leur réseau d'approvisionnement tout en utilisant leur responsabilité sociale entreprise.

Actuellement, nous appuyons une coopérative qui a autour de 6 000 abonnés au Sénégal et nous avons 600 abonnements individuels. En Côte d'Ivoire, où nous avons un partenariat avec Orange, nous avons plus de 30 000 abonnés sur le réseau, au Burkina nous sommes autour 10 000 et au Tchad, nous en sommes au démarrage.

L'impact pour les acteurs est que ces informations leur permettent de prendre des décisions pour mieux commercialiser. Certaines négociations deviennent moins conflictuelles quand tout le monde est informé. Comment avons-nous pu mesurer ces aspects ? Ceux qui s'abonnent n'arrêtent pas leur abonnement d'une année sur l'autre et chaque année nous avons de nouveaux abonnés. Nous avons d'autres indicateurs également. Un producteur nous a dit qu'il avait 200 sacs de 80 kg, un acheteur est venu le voir et voulait acheter l'anacarde à 525 Francs CFA le kilo. Il a attendu l'information qu'il a reçue dans la soirée où nous disions que les achats devaient se faire autour de 575 Francs CFA. Le même acheteur le lendemain est revenu et a ajouté 50 Francs CFA pour acheter au prix du marché. Si le producteur n'avait pas eu l'information, il aurait perdu toute cette marge. C'est ce qui explique que les gens acceptent de s'engager financièrement pour ce service.

Nos perspectives seraient d'atteindre l'équilibre, en ayant plus d'abonnements, en touchant beaucoup plus de filières pour toucher beaucoup plus d'acteurs. Nous devons maximiser sur la collecte des abonnements en développant plus de partenariats avec les sociétés de téléphonie pour favoriser l'abonnement par le réseau. Je vous remercie.

Émilie Dumain

Merci beaucoup pour ce témoignage, désolée de vous presser autant. Il est déjà 13h, mais souhaitez-vous prendre le temps d'une ou deux questions vu que c'est un sujet qui apparemment déchaîne les passions ?

Personne du public

Comment sont récoltées les données d'information et comment sont-elles traitées par la plateforme ?

Manéré Ouédraogo

Il y a principalement deux voies. Soit les gens vont collecter dans les villages, là, le coût de fonctionnement du système devient très lourd, soit vous vous basez sur les acteurs directs et travaillez en amont sur le système d'analyse, c'est cette option que nous avons adoptée.

Nous avons un réseau d'acteurs de filière, composé de transformateurs, de producteurs et de commerçants qui nous font remonter l'information. Derrière cela, nous avons un filtre qui nous permet de faire une analyse verticale, une analyse horizontale et éliminer les données adhérentes pour être au plus proche de la réalité. Notre avantage est que nous couvrons toute la zone d'Afrique de l'Ouest, ce qui nous permet une bonne visibilité dans l'analyse de l'information.

Personne du public

Bonjour. J'ai une question un peu globale et générale. Concrètement, quels moyens mettez-vous en œuvre pour préserver l'identité culturelle des pays africains ? Comme Monsieur l'avait souligné en première partie, il y a des



identités qui sont assez fortes en Afrique et qu'il faut peut-être prendre en compte comme le rapport au temps, qui est très différent en Occident. Ou encore par rapport à l'illettrisme où là je mettrais une nuance car s'il y a des personnes analphabètes en Afrique c'est aussi parce que ces personnes ne maîtrisent pas la langue des pays colonisateurs. Je pense que toutes ces choses sont à prendre en compte, mais comment faites-vous avec tout cela ? Ma question générale va être de savoir si le développement ne passe pas par la prise de conscience de l'identité culturelle.

Sandrine Le Calvez

Je peux parler de ce que je connais. J'ai par exemple travaillé pendant deux ans avec le technocentre basé à Abidjan. Ce sont des locaux qui travaillent dans ce technocentre, ce sont des personnes qui ont fait des études de marketing et ce sont, la plupart du temps, des Ivoiriens.

Quand nous travaillons sur des services, que ce soit pour la téléphonie mobile classique ou bien des applications de Smartphone telles que nous les connaissons tous ici en France ou en Europe, nous nous efforçons de travailler avec des designers de services, des graphistes, également en local. Ce ne sont pas des services qui sont conçus en France pour ensuite un déploiement en Afrique.

C'est une démarche qui prend du temps, ce n'est pas si évident, il n'y a pas énormément d'ergonomes ou de designers qui sont présents dans ces pays donc il faut les trouver. Il faut trouver les petites structures qui se sont montées et s'efforcer au maximum de travailler en local en prenant en compte le plus possible cet aspect culturel.

En recherche, j'ai une collègue qui travaille sur la sonification des interfaces pour toutes les personnes qui ont des problèmes d'analphabétisme ou d'illettrisme, c'est comment rendre possible l'appropriation d'un service comme Orange Money, le rendre plus facile pour ces populations. Nous essayons d'associer des sons qui ont une signification locale à certaines fonctionnalités de l'application. Nous allons faire des tests notamment à Madagascar dans les mois qui viennent.

Chez Orange, nous avons des centres de tests clients en local dans quasiment tous les pays dans lesquels nous sommes présents. Nous testons donc les services avec les populations locales avant de les commercialiser.

Manéré Ouédraogo

Par rapport à la langue, effectivement, nous utilisons le français, mais il est vrai que lors de nos diagnostics, toutes les recommandations qui sont ressorties étaient d'utiliser la langue locale dans nos messages. Rien qu'au Burkina, nous avons plus de soixante langues et il est difficile de prendre en compte toutes ces langues. Il y a beaucoup plus de gens qui parlent français. Alors comment fait-on ? Doit-on essayer d'aller sur les soixante langues ou prend-on la langue majoritaire ?

Émilie Dumain

Merci à tous de votre attention. Nous allons être obligés de nous arrêter là. Très bon appétit et je vous invite tout à l'heure à être très ponctuels pour que nous recommencions à 14h15. A tout à l'heure.

Pause déjeuner

Émilie Dumain

Rebonjour à tous. Il est bientôt 15h, nous allons donc commencer rapidement. Je vais inviter Thierry Barbaut à faire un état des lieux de l'état du numérique en Afrique pendant environ vingt-cinq minutes puis je vous présenterai la suite et fin de l'atelier numérique avec l'animation du World Café. Il n'y aura pas de temps de question après cet exposé mais le



World Café vous donnera l'occasion de discuter sur des sujets divers et variés pendant près d'une heure. Je passe la parole directement à Monsieur Barbaut pour cet exposé.

Thierry Barbaut

Bonjour à ceux que je n'ai pas eu l'occasion de voir ce matin. J'ai monté plusieurs médias sur l'Afrique qui tentent de véhiculer une image positive du développement de l'Afrique. Je suis également responsable Internet et communication de l'agence des Microprojets, qui est une ONG qui finance, comme son nom l'indique, des micro projets partout dans les pays en voie de développement. Nous touchons aussi beaucoup l'Amérique du Sud par exemple et l'Asie même si cette présentation sera plus axée sur l'Afrique.

Pour revenir au numérique, beaucoup de gens se posent des questions. "Numérique", "digital", "nouvelles technologies", "NTIC", tous ces mots englobent tout l'Internet, toutes les nouvelles technologies et sont assez communs aujourd'hui. "Digital" est une expression plutôt anglo-saxonne et "numérique" plutôt française, mais cela veut dire la même chose.

Je vais donc faire un état des lieux du numérique plus axé sur l'Afrique et pour introduire cela, je dirais qu'il y a deux mondes qui s'opposent : les applications et le numérique, très simples d'utilisation, puis il y a les systèmes beaucoup plus complexes qui, au final, ont quasiment le même effet et la même stratégie. Par exemple, je suis parti au Rwanda en vacances pour faire un trek en sac à dos de colline en colline et de village en village. Je me suis aperçu que les gens m'accueillaient de manières complètement différentes selon les régions. Je me suis rendu compte qu'ils utilisaient et qu'ils avaient développé après la triste période du génocide un système d'échange de SMS qui faisait qu'ils communiquaient par groupe, par communauté, par village avec des listes d'abonnés SMS auxquels ils envoyaient un SMS collectif en disant "il y a telle personne qui arrive" ou "tel taxi brousse passera à telle heure", etc. À la fin, les gens qui me rencontraient discutaient avec moi et collectaient de plus en plus d'informations. Ils avaient compris que je ne représentais pas de risque pour eux.

Je parlerai des mobiles, des réseaux sociaux, je parlerai un peu des objets connectés, de la dématérialisation qui est un mot barbare que peu de gens connaissent mais qui est très important, de la finance participative avec le *crowdfunding*, du secteur des entreprises bien sûr et puis de ce que l'on appelle l'intelligence numérique ou digitale.

Les nouvelles technologies sont incluses dans les objectifs de développement en Afrique où la population comptera la plus grande concentration de la population mondiale en 2030. Aujourd'hui, il est important de voir que les nouvelles technologies sont soit utilisées par le mobile, les personnes se connectent à Internet par le biais de la 3G ou de la 4G soit par la fibre qui arrive par les câbles sous-marins, donc uniquement dans les capitales historiques côtières. Au niveau des initiatives et infrastructures, je vais vous présenter plusieurs dispositifs qui vont permettre le développement d'Internet. Nous avons le projet Google dont vous avez peut-être entendu parler qui utilise des ballons qui tournent autour de la surface de la Terre et servent d'antennes satellite. Ils vont en fait diffuser du Wifi de manière gratuite, c'est-à-dire sans codes.

Il existe un autre grand projet qui est Internet.org. Mark Zuckerberg a développé ce principe sous un statut associatif et permet aujourd'hui à 9 millions de personnes – contre 2 millions à son lancement en 2013 – de se connecter à Internet par ce système. Comment cela marche très concrètement? Vous avez un téléphone mobile, vous êtes en Guinée, vous prenez un opérateur comme Orange et vous allez avoir accès à certains contenus Internet. Facebook est complètement gratuit d'utilisation, si vous faites une recherche Google, vous allez avoir des résultats, des informations mais à partir du moment où vous cliquez sur un lien, vous allez commencer à être débité sur votre abonnement. Le système est donc un peu critiqué mais en tout cas, il a quand même l'avantage d'être gratuit et opérationnel. Et Facebook étant l'un des plus grands moyens de mise en réseau, de mise en contact en Afrique, cela est très pertinent. Cela fonctionne avec un smart phone ou un mobile. Les smartphones ne sont utilisés qu'à hauteur de 12% en Afrique, l'essentiel des téléphones sont des mobiles.



Un autre projet qui fonctionne très bien également est le projet Connectivity Lab et Drônes Internet. C'est un peu le même principe qu'avec des ballons, sauf que ce sont des drônes qui communiquent entre eux par rayons laser.

Émilie Dumain

Dans ce cas comment les gens font pour accéder à Facebook ?

Thierry Barbaut

Facebook, comme tous les grands groupes, en a très bien compris l'opportunité. Cela rejoint d'ailleurs la discussion Solidarité internationale, aide au développement et Entreprises et business, puisque Facebook a bien compris qu'il fallait dès à présent s'adresser au futur milliard d'africains.

Le mobilbanking est également une révolution dans la solidarité internationale, dans le digital, puisqu'il permet aux gens d'accéder à une véritable identité bancaire, ce qui est extrêmement important. L'économie étant très informelle en Afrique, cela permet d'effectuer des transferts d'argent. Le mobilbanking est apparu parce que les gens pouvaient prendre du crédit sur leurs téléphones mobiles. En effet, en Afrique on achète du crédit à l'unité, des cartes prépayées que l'on gratte. Ils ont donc commencé à se les transférer de personnes en personnes pour acheter des choses, des denrées, des produits divers puis le mobilbanking s'est imposé pour simplifier les transferts.

Les tablettes ont également de gros avantages au niveau des usages multiples et de leur capacité de stockage. Elles peuvent ainsi stocker beaucoup de livres et donc beaucoup de contenus alors que le coût d'achat est véritablement moindre.

Au niveau des applications disponibles et proposées par les opérateurs, elles concernent :

- La santé, par exemple, Mpesa en Afrique de l'Est où une femme qui tombe enceinte peut s'abonner.
- L'agriculture avec des projets simples, ainsi un agriculteur peut recevoir tous les jours sur son mobile le cours de ce qu'il cultive ou les tendances météo
- L'accès à l'information qui touche tout le monde, pas uniquement les entreprises ou les organisations.
- La gestion des flux de circulation, ainsi au Kenya, il est possible de localiser les taxis jaunes, les suivre, envoyer des informations aux conducteurs pour le ramassage et donc fluidifier le trafic. Cela permet également de piloter les systèmes de licence des conducteurs de ces taxis-brousse mais surtout de fluidifier le trafic, qui reste un problème colossal dans les grandes villes d'Afrique comme Lagos où 25 millions d'habitants circulent.
- La gestion des pics de régions susceptibles d'avoir le paludisme. On collecte les informations auprès des gens qui subissent des crises et qui se déplacent dans des quartiers ou des régions touchées par des pluies. Elles peuvent alors recevoir un sms d'information sur les régions à risque.

La dématérialisation de projets, c'est le fait de passer d'un dossier papier à un document numérique. Aujourd'hui, les porteurs de projets en Afrique vont pouvoir, sur une plateforme, décrire l'association qui porte le projet et être mis en réseau avec des acteurs susceptibles de les aider. Un porteur de projet local qui a, par exemple, besoin d'un puits, d'une infrastructure peut alors contacter le site Internet de l'association qui porte ce projet et se faire appuyer.

Le dossier pdf possède un gros avantage puisqu'on peut l'envoyer. Les gens qui ont un dossier subventionné vont pouvoir le transporter sur une clé usb, qui est très utilisée en Afrique, ou l'envoyer par email ou sms. Ces compléments d'informations bouleversent littéralement l'écosystème de l'aide au développement en Afrique.

Le crowdfunding ou finance participative est également concerné puisque les personnes qui auront déposé un dossier vont voir leurs projets portés tout en recherchant du financement complémentaire pour se développer.



Cette recherche peut s'effectuer par le biais d'Internet puisque le dossier déposé numériquement va être propulsé sur une cartographie et que le grand public, les entreprises et les partenaires vont pouvoir faire un don en ligne, du montant de leur choix, avec une carte bleue, et télécharger un reçu fiscal. Le crowdfunding bouleverse donc également cet environnement.

Des initiatives d'entreprise soutiennent aussi les associations et l'aide au développement et la solidarité. Ainsi, le projet Google Impact Challenge qui donne 500 000 euros par projets, suite à un dépôt de dossier en ligne de l'association. C'est Google qui pilote ce programme lié aux technologies mobiles qui aident le climat, je vous invite d'ailleurs à y jeter un coup d'œil. Je souligne que cette initiative s'est renouvelée à plusieurs reprises.

Ce matin a été évoqué un projet mis en place avec Orange qui est très impliqué sur la recherche et les différents axes des nouvelles technologies.

Ainsi, sur des parties d'impact en Afrique, le bien-être et la santé représentent environ 20%, les statistiques data 15% et l'agriculture et l'énergie 25%.

Par rapport aux nouveaux systèmes, il est très important de noter que sur un moteur de recherche les gens n'ont plus besoin d'installer Windows. Ils peuvent utiliser Linux ou différentes solutions d'open source sans acheter de licence. Ils auront alors leur agenda, leurs mails, un espace de cloud avec le drive où ils peuvent stocker des informations, un accès à la cartographie qui est un élément majeur de l'impact de l'aide au développement et des projets en Afrique et puis les réseaux sociaux avec Google +.

Il s'agit d'une présentation de l'écosystème mis en place par Google, Orange ou Yahoo qui favorise la mise en réseau et la connexion.

Les environnements sur les ordinateurs, tablettes et mobiles vont être bouleversés par le fait qu'elles sont les mêmes sur tous types de support. Nous aurons une même interface sur tous les écrans, y compris la télévision, les utilisateurs ne sont donc plus déstabilisés.

De plus les systèmes intelligents permettent également de vous informer de l'heure de votre rendez-vous, de collecter des informations, etc.

Je souhaitais faire un tour d'horizon mais cela touche tellement de choses et de secteurs que c'était très intense.

Émilie Dumain

En conclusion, le numérique c'est magique... quand cela fonctionne !

Merci, M. Barbaut pour cette présentation très riche, il y a effectivement énormément de choses à dire sur ce sujet mais je vais vous inviter directement à réfléchir, discuter, réagir et parler, puisque depuis ce matin vous écoutez, autour du World café.

Personne du public

J'ai une question un peu plus générale. Je suis désolé mais j'ai vu une image sur Internet, il y a quelques temps, qui disait que quand les services sont gratuits, c'est que c'est « vous » le produit. Globalement, Google, Facebook, c'est bien gentil, c'est gratuit, c'est sympa à utiliser sauf que c'est quand même une collecte de statistiques à échelle nationale, voir mondiale, soit disant sous des prétextes de santé, de bonheur, d'amélioration d'utilisation... Ce monsieur donnait comme exemple d'obtenir la liste des élèves bons en maths, mais si moi demain, je veux la liste des personnes juives, par exemple, ce n'est pas sans rappeler certains passages peu joyeux de notre histoire. Il faut donc faire très attention avec ce que nous partageons ou déposons sur le cloud. Oui, c'est génial et super pratique de partager des comptes rendus de réunions, des avancements de projets mais il faut vraiment énormément s'en méfier et ne pas oublier que nous donnons nos données à des gens qui après les revendent à des compagnies dont on ne sait pas grand-chose.

Émilie Dumain



Je vais laisser Thierry Barbaut répondre. Effectivement, vous aviez parlé des risques et êtes passé rapidement dessus par manque de temps mais je vous laisse réagir...

Thierry Barbaut

Bien sûr, concrètement, je vais vous expliquer comment je fonctionne. Je l'utilise beaucoup donc je ne mets aucune information susceptible d'être exploitée de manière inappropriée vis-à-vis de ma personne. Cela touche la e-réputation, cela touche également les grandes entreprises françaises comme Criteo qui aujourd'hui vous propose de la publicité comportementale. C'est un essor vers les nouvelles technologies. Aujourd'hui, le big data est sensé améliorer les choses, on vous propose de vous présenter des contenus plus appropriés. En gros, si vous avez surfé en cherchant une nouvelle télévision, sur la page Internet on va vous proposer des télévisions à acheter. On peut trouver cela intrusif, c'est vrai.

Moi, je ne vends personne, mais quand vous allez dans des zones où il y a peu d'accès au numérique, peu d'accès aux données ou aux informations, c'est un enjeu qui passe un peu après. Par contre, c'est sensible parce que de grandes entreprises se font pirater des données ou parce que de grandes entreprises vont les utiliser de manière inappropriée. Aujourd'hui, par exemple, avec les événements qui se sont déroulés au Burkina Faso et le soulèvement un peu dû aux réseaux sociaux, les gouvernements vont couper les réseaux Internet, utiliser le big data pour mettre des gens en prison, donc la réponse est oui, il y a toujours un facteur danger.

Émilie Dumain

Ce sujet déchaîne les passions puisqu'il est tellement complet, complexe et intéressant. Je vais donc vous inviter directement à en discuter avec le World café.

Est-ce que quelqu'un connaît ce que c'est ? Y a déjà participé ?

C'est tout simplement réfléchir et échanger ensemble sur des questions que nous avons posées pour vous et, consigne très importante, avec des personnes que vous ne connaissez pas. Les petits groupes d'amis qui se connaissent bien vont devoir se séparer pour se mettre autour d'une table (environ 5 personnes par table) avec des personnes qu'elles ne connaissent pas pour réfléchir à des questions.

Je vais vous inviter à former vos groupes et à vous déplacer vers les tables. Installez-vous rapidement, s'il vous plaît. Est-ce que tout le monde est installé avec des inconnus ?

Six tables de 5 personnes sur le format World café avec des petits gâteaux, de l'eau, ne cherchez pas les tarifs des consommations...

Vous avez deux enveloppes sur vos tables, je vous invite à ouvrir l'enveloppe n°1 et à découvrir la 1^{ère} question. Pour répondre à cette question, vous avez à disposition des crayons, du papier, des nappes sur lesquelles vous pouvez écrire, dessiner, etc. Lorsque vous entendrez le son jingle « This is the end » des Doors, vous ne disposerez plus que de trois minutes pour conclure puis je vous demanderai de définir trois mots clés. Au 2^{ème} jingle, vous vous lèverez pour vous mettre à table avec d'autres personnes que vous ne connaissez pas pour réfléchir sur la question n°2. Personne ne triche et n'ouvre maintenant l'enveloppe n°2 !

Juste quelques règles importantes : je vous rappelle que nous sommes là pour échanger des idées, des points de vue, trouver des solutions ensemble, il faut que cela reste convivial...C'est fou, ce que nous pouvons faire avec un drapeau breton puisqu'il est ici le bâton de parole. C'est-à-dire que chaque personne qui le tient le drapeau a droit à la parole, l'autre personne a le droit de lui couper la parole uniquement en lui prenant le drapeau des mains, mais que cela reste bon enfant...Écoutez-vous et celui qui tient le bâton de parole donnera la parole ensuite.

Je vous laisse de suite réfléchir ensemble à la 1^{ère} question qui est : En quoi d'après vous le numérique peut-il permettre le rapprochement ONG-entreprises ? C'est à vous.

Exercice World Café



Il vous reste 3 minutes pour terminer votre conversation et nous allons réduire à un mot clé. Effectivement, je vous ai réduit un peu le temps car nous devons finir un peu plus tôt. Je vous laisse terminer votre conversation et trouver un mot clé pour répondre à la question.

On pose les crayons... Je vais demander à chaque table de donner un ou deux mots clés.

Table n°1

Éthique dans le travail de l'entreprise et le gagnant-gagnant

Table n°2

Visibilité et lien.

Table n°3

Proximité et intérêt mutuel.

Table n°4

Communication.

Table n°5

Professionalisation.

Table n°6

Banque de ressources.

Émilie Dumain

Je vais vous demander de vous lever et de changer de table avec des personnes que vous ne connaissez pas. Il y aura une personne de la table qui va rester et qui fera le bilan de ce qui a été dit juste avant pour passer à la deuxième question. Une reste assise et les autres se déplacent vers une autre table.

Avant de passer à la deuxième question, la personne qui est restée assise va devoir résumer en quelques mots les échanges faits précédemment.

Vous avez 10 minutes pour réfléchir à la deuxième question « En quoi les innovations numériques (du Nord et du Sud) favorisent-elles la diversification et la pertinence des projets ? »

Exercice World Café

J'espère que vos échanges ont été riches. Vous avez le droit de dire en une phrase où vous en êtes arrivés, dites un ou deux mots clés avec une petite phrase rapide pour expliquer comment vous en êtes arrivé là. En premier lieu, désignez le reporter de votre table.

Table n°1

Cela permet de coller à la réalité du terrain et entraîne une meilleure connaissance des besoins. Le mot clé : réalité.



Table n°2

Le numérique va faire émerger des problèmes nouveaux donc les mots clés sont inspiration et facilitation puisque cela va inspirer les acteurs pour concevoir des solutions nouvelles et pertinentes pour le développement.

Table n°3

Nous avons parlé du travail en commun en direct, donc notre mot clé est enrichissement en liaison avec les outils et la culture. Le deuxième mot clé est personnalisation.

Table n°4

Émulation et régulation. L'émulation qu'apporte le système, le matériel et la régulation pour savoir l'utiliser à bon escient.

Table n°5

Instantanéité et agilité. Nous nous sommes dit que cela permettait de remonter les besoins du sud vers le nord et que les projets ne soient pas juste décidés par le nord sans connaître la réalité du terrain.

Table n°6

Nous avons retenu deux mots clés : appropriation par les acteurs locaux et pérennisation.

Émilie Dumain

Je cite également une très belle phrase : les opportunités versus la sécurité.

Merci à tous d'avoir participé, j'ai pu entrevoir que les échanges étaient assez riches, il y a eu beaucoup d'idées qui ont fusé tout au long de cette journée, une assez bonne réflexion donc merci pour cette belle dynamique lors du World café. Je vous rappelle que cette journée n'était qu'une étape dans la réflexion, nous allons continuer la réflexion avec d'autres ateliers.

Toutes vos réflexions vont également être utilisées pour enrichir d'autres réflexions et évidemment une synthèse de cet atelier et de cette journée va être disponible sur le site.

Il nous reste un quart d'heure ensemble et ce que j'aimerais beaucoup c'est vous donner la parole, que vous vous exprimiez, que vous nous donniez vos impressions, non pas sur la journée car elle n'est pas terminée, il reste la plénière de clôture mais vos impressions sur cet atelier numérique.

Avant toute chose, je vais laisser Guillaume donner le petit mot de la fin.

Guillaume Lagane

Merci Émilie.

Souvent le résultat d'une journée de facilitation graphique ressemble à la tête qu'ont eue les partages et les échanges et je suis très content de ce que j'ai sorti au bout de mon crayon. Cela signifie que la journée s'est passée dans de bonnes conditions, que les échanges étaient riches et intéressants, du coup je voulais vous remercier pour cela.

Si vous voulez comprendre, il y a des personnes pour qui une fresque comme celle-là est plus facile à lire que d'autres. En gros les interventions de ce matin sont alignés sur la partie basse de la fresque avec le nom des intervenants, l'état des lieux de Thierry est en haut sur la droite du titre et le World café est sur la droite. Je me suis permis un petit dessin de synthèse en bas à droite.



Je vous remercie pour cette journée.

Émilie Dumain

Merci à toi, Guillaume et de toute façon pendant la séance de clôture, les facilitateurs graphiques vont expliquer plus en détail les fresques mais il me semblait important pour vous, qu'il vous l'explique en quelques mots.

Comme je vous le disais, il nous reste un quart d'heure à passer ensemble. Kelly ou Aurélie vont donc prendre le micro pour vous donner la parole et que vous répondiez à la simple question : qu'avez-vous pensé de cet atelier ? Qu'est ce qui en ressort ? Qu'en avez-vous appris, à chaud ?

Une première réflexion ?

Personne du public

C'était juste pour savoir si les fresques des facilitateurs seront sur le site ?

Émilie Dumain

Une restitution sera sur le site avec notamment les photos des fresques.

J'aimerais vous donner la parole et avoir votre réflexion sur cet atelier. Avez-vous des remarques ? Avez-vous passé un bon moment ? Vous êtes-vous ennuyé ?

Personne du public

Je prends tout d'abord le drapeau. Merci à Émilie qui a bien animé, nous avons bien aimé ses petits pics de présentation. Bravo Émilie.

Émilie Dumain

C'est gentil mais je ne disais pas ça pour me lancer des fleurs. Ma question visait plutôt les échanges et vos regrets ou remarques pour une prochaine fois.

Personne du public

L'exercice est difficile : on ne se connaît pas, c'est super, on commence à aborder des trucs et au moment où il faut changer de table, c'est là où ça peut devenir intéressant. Mais ce n'est pas parce que cet aspect est négatif que tout est négatif, au contraire c'est intéressant et cela permet de discuter avec des gens que nous ne connaissons pas.

Et par rapport à la journée et au thème de l'atelier, j'ai mis dans l'évaluation que la dimension culturelle ne me semblait pas assez abordée. Dimension culturelle au sens de ce qui se passe profondément dans les cultures et les traditions et de ce que le numérique impacte dans les comportements. Il y a aussi des choses qui impactent le comportement des gens et qui bouleversent la culture, les relations entre les gens, entre les anciens et les jeunes. Il se passe des choses qui ne sont pas forcément positives et je pense que c'est quelque chose sur lequel il serait intéressant d'échanger et de discuter.

Émilie Dumain



Je ne vais pas me justifier mais la remarque est très, très bonne. L'impact social et culturel des outils numériques sur les populations en général, c'est une question extrêmement large et profonde, or l'atelier était plus axé sur l'économie. Néanmoins, c'est un facteur qui est important et il faudrait un autre atelier pour traiter cette question mais c'est très bien de l'avoir soulevée car c'est intrinsèque l'économie, le social, la culture.

Merci

Personne du public

J'ai trouvé beaucoup d'intérêt à être là et j'ai appris beaucoup de choses. J'essaie d'être plutôt optimiste dans la vie mais malgré tout j'ai trouvé que vous l'étiez énormément parce que les partenaires que je rencontre m'interpellent sur des besoins extrêmement élémentaires : l'accès à l'eau, à l'électricité... Moi par exemple, mon portable est déjà déchargé donc si je ne trouve pas une prise électrique il ne va plus fonctionner. Je me dis que tout ce qui a été présenté aujourd'hui est vraiment passionnant et je ne connaissais pas beaucoup de ces choses mais cela vient se heurter à une vision qui n'est peut-être pas la bonne, une connaissance plus qu'une vision... Sérieusement, cela m'interroge parce que vous ne nous avez pas parlé du futur mais du présent, de la coopération et il me semble que nous n'en sommes pas là, loin s'en faut. Par ailleurs et je conçois très bien que ce n'était pas le sujet de la rencontre puisque que la rencontre concernait les ONG et les entreprises, les collectivités n'y ont pas leur place puisque ce n'était pas le sujet, il n'empêche qu'en tant qu'élue locale je souhaite dire qu'aussi dans ce sujet-là nous avons une place, une parole, des obligations et des désirs.

Émilie Dumain

En tant qu'élue de collectivités locales, nous ne vous avons effectivement pas donné la parole, y-a-t-il des projets numériques ? En effet, les partenariats se font entre ONG, entreprises mais aussi collectivités.

Personne du public

On y a tous tout intérêt. Notre volonté, vous le savez bien, n'est surtout pas d'être un bailleur de fonds, qui plus est, toujours un mauvais bailleur de fonds puisque ce ne serait jamais bien, ni jamais assez... Ce n'est pas possible d'envisager la place des collectivités de cette façon, mais c'est un autre sujet.

Émilie Dumain

Les projets numériques intéressent les collectivités actuellement ?

Personne du public

Ce qui nous intéresse c'est d'être en réponse à des attentes, à une co-construction et à de réels partenariats. Pour avoir accueilli, il y a quelques semaines une délégation malienne et pour que je comprenne bien le maire qui s'adressait à moi, il m'a dit : quand je veux vous écrire, j'écris à la main, je prends ma mobylette ou une voiture si j'en ai une, je fais 35 km, là il y a un ordinateur mais si il n'y a pas d'électricité à ce moment, ce qui est très ordinaire, soit j'ai du temps pour attendre de taper mon mail, soit je retourne dans ma commune et je reviens une autre fois.

C'est peut-être la réalité au cercle de Bandiagara, ça ne l'est pas à Bamako, sans doute...

Personne du public

Je pense, en ayant participé à la préparation avec Émilie, que ce que nous avons voulu mettre en avant c'est la diversité du territoire africain et en effet, ce que vous venez de dire, c'est la réalité mais je pense que ce qui a été présenté fait aussi partie de la réalité. Mais nous voulions peut-être mettre en avant ce qui se fait et les bonnes choses qui se déroulent. Nous sommes conscients également qu'il y a des limites sur le territoire.



Émilie Dumain

Oui, des limites et des freins, c'est une très bonne remarque.
Merci beaucoup Madame.

Personne du public

Juste pour dire que ce parcours était une belle ouverture mais nous restons sur notre faim parce que nous l'avons survolé. Mon inquiétude est sur la m-éducation, or, nous voyons bien qu'en Afrique, il faudra former des milliers d'enseignants dans les années qui viennent à cause de la démographie galopante, du fait que nous passons à une scolarisation plus importante et que la qualité de l'enseignement n'est pas bonne actuellement en Afrique. Comment va-t-on faire ? Nous sentons bien que le numérique est une offre extraordinaire pour franchir des étapes que nous avons franchi progressivement et qu'il faudra franchir vite en Afrique sinon ce sera une catastrophe. Nous restons donc un peu sur notre faim car comment va-t-on faire ?

Personne du public

Je pose aussi le même style de question par rapport à Haïti et là je pensais à un outil numérique. M. Barbaut, j'aimerais savoir ce que vous pensez du programme Sankoré en Afrique car Haïti futur possède un gros budget pour obtenir des tableaux numériques interactifs pour Haïti. J'ai assisté, je suis leur activité depuis 3 ans, je connais des formatrices et je voulais connaître votre avis.

Thierry Barbaut

Je ne connais pas du tout ce projet.

Émilie Dumain

Effectivement, nous avons survolé énormément de sujets et je vous invite donc à prendre des contacts, à aller chercher l'information, à nouer des liens entre vous, vous rencontrer, discuter pour avoir plus amples informations un peu plus tard.

Personne du public

Je voulais juste ne pas trop tirer sur l'ambulance, vu le peu d'heures que vous avez eu avec un timing vraiment serré. Il y avait énormément de sujets qui devaient être balayés et qui ont été évoqués. Nous avons abordé beaucoup d'aspects et maintenant c'est peut-être à chacun de creuser si des points l'intéressent. Globalement, c'est un super boulot de synthèse qui a été effectué donc bravo.

Émilie Dumain

Merci.

Personne du public

Je pense qu'effectivement, c'est un départ puisqu'entre 9h30 et 16h30, il y quand même eu peu de temps, l'atelier a duré un peu plus de 4 heures, les gens qui ont préparé l'atelier ont commencé en novembre 2014 avec cette idée véritable qui est que ce sera un départ. Le numérique, certains d'entre vous et moi le premier, ne savions pas ce que c'était. Je me suis mis dans cet atelier aussi pour apprendre pendant tous ces mois.



Il faut susciter une dynamique auprès des experts que nous pouvons contacter mais il y a d'autres personnes sur vos territoires qui vous permettront sans doute d'évoluer.

C'est vrai que c'est frustrant. Il faut dire que le World café, quand nous avons été informé à ce sujet, on nous a dit : ce sera trop court, normalement c'est trois heures. Nous avons cependant poursuivi sur cette formule intéressante et conviviale. On ne peut pas dire que nous sommes contents que vous soyez frustrés mais quand même...

Émilie Dumain

Non, nous ne sommes pas sadiques.

Effectivement, nous voulions simplement aborder le sujet, vous donner l'opportunité de vous rencontrer, d'en savoir plus, de chercher par vous-même, de rencontrer des partenaires... J'espère quand même que vous avez passé un bon moment, que vous avez malgré tout appris des choses, que vous avez été surpris ou pas. En tous cas, merci beaucoup d'avoir été là, d'avoir échangé, participé, je vais vous inviter maintenant à terminer cette journée par la séance de clôture qui va se dérouler dans l'amphithéâtre.

Encore merci, bonne journée et bon week-end.



Parcours 3 : Quels partenariats entreprises-ONG pour le développement de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la pêche dans les pays du Sud?

Jean-Louis Rastoin

Tout d'abord, merci aux organisateurs pour leur invitation. C'est un grand plaisir pour moi de venir en Bretagne, j'ai la chance d'être invité assez souvent d'ailleurs. Nous allons entrer dans le vif du sujet qui, comme vous le savez, est l'alimentaire. Je dispose de vingt minutes pour aborder quelques points, ce qui n'est pas beaucoup pour un professeur très bavard !

Je vais tout d'abord essayer de retracer les cinquante dernières années puis nous projeterons jusqu'à 2050. Je traiterai de cette toile de fond entremêlée d'échanges internationaux avec quelques suggestions pour que la situation internationale soit plus dynamique.

Nous avons vu ce matin qu'il y a des acquis, mais nous sommes loin du compte en matière de sécurité alimentaire. Il faut savoir qu'aujourd'hui, nous avons la répartition suivante des systèmes alimentaires au niveau mondial. Plus de la moitié aujourd'hui se trouvent dans l'agro-industrie, c'est-à-dire dans le cadre d'une consommation de masse qui répond à une production de masse – ou l'inverse –, mais il est important de voir que les formats d'usine sont de plus en plus grandissants et on arrive à nourrir de plus en plus de monde grâce à ce modèle agro-industriel. Le modèle traditionnel, marqué par une grande pauvreté, lui, est en train de régresser. Entre ces deux systèmes, il y a ce que l'on appelle les formes intermédiaires qui représentent 15 % de la population mondiale. Le gisement de l'avenir se trouve dans ces formes intermédiaires, je vais vous le montrer.

Le modèle agro-industriel est très connu, nous sommes aujourd'hui en France en plein dedans. Il se fait sur la base d'une agriculture très spécialisée, nous avons aussi des usines agro-alimentaires spécialisées. C'est très intensif, nous utilisons beaucoup de ressources naturelles (terre, eau), mais aussi d'intrants chimiques. C'est un modèle globalisé, ses grandes firmes travaillent sur le marché mondial. Dernière caractéristique qui est moins connue, mais qui pose beaucoup de questions pour l'avenir, il est très financiarisé, ce qui signifie que les véritables propriétaires de ces grandes firmes sont de plus en plus des fonds d'investissements. Il y a, à mon avis, des choses à faire évoluer dans les logiques de ces fonds d'investissements afin d'éviter de graves crises à l'avenir.

Le modèle traditionnel est connu lui aussi. Ici, l'agriculture est prépondérante, alors que dans le système précédent c'est plutôt l'agro-industrie et la distribution qui le sont. Les filières sont courtes. Nous pouvons voir aujourd'hui un raccourcissement des filières et elles sont malheureusement mal organisées dans les pays du Sud. Il y a une grande diversité des modèles de production et de consommation qui vient avec les capacités productives locales. Ceci est un atout, mais malheureusement la productivité du travail, qui est capitale, est très basse dans les pays du Sud, les rendements agricoles sont très faibles. En moyenne, ils sont dix fois inférieurs aux rendements dans le Nord. Cela génère de la misère. Ce modèle n'est pas acceptable.

Le modèle agro-industriel est très critiqué, mais il y a eu de grandes avancées. Fondé sur la technologie et la science et sur l'industrie et le marché, le premier avantage de ce modèle repose sur des gains de productivité énormes grâce à ces innovations technologiques. Les revenus agricoles sont en hausse et ce secteur bénéficie d'aides massives. Pour le consommateur, le bénéfice se trouve dans la baisse des prix alimentaires. Cela nous a amené une sûreté alimentaire, du point de vue de la réduction de la toxicité des aliments, qui autrefois était très importante. Finalement, cette production en forte hausse a permis d'absorber le choc démographique des



dernières décennies. Il faut savoir qu'il y avait 30 % de sous-alimentés dans le monde en 1930, nous sommes aujourd'hui à 11 %. Nous avons parlé des objectifs du millénaire pour le développement et en ce qui concerne notre sujet, l'objectif était de réduire ce chiffre à 9 % pour 2015. Nous sommes donc très près d'avoir atteint cet objectif. Le directeur de la FAO (Food and Agriculture Organization) l'a d'ailleurs signalé très récemment.

Le problème de ce modèle est qu'il génère des externalités négatives. Il y a tout d'abord un problème de malnutrition car nous ne parvenons pas à trouver un bon équilibre alimentaire. Nous avons à la fois des déficits alimentaires générés plutôt pour des raisons économiques par le modèle agro-industriel, avec 2 milliards de personnes qui sont en déficit alimentaire et 2 milliards qui sont en excédent alimentaire. 4 milliards sur 7 milliards, cela fait beaucoup. Le chercheur que je suis fait donc un constat d'échec : l'humanité n'est pas parvenue à nourrir tout le monde équitablement.

Nous avons également un partage inéquitable au niveau des ressources au regard de la chaîne de valeurs, de la distribution. L'opacité se réfère aux questions d'information du consommateur, souvenons-nous par exemple du scandale des lasagnes. Du point de vue économique, certains prix sont très volatiles, cela donne lieu à des délocalisations et à des gaspillages. Du point de vue écologique, nous savons que les ressources en eau sont menacées, les ressources en terre le sont également, il y a une chute de la biodiversité. Enfin, malgré tous les apports scientifiques et techniques, la capacité à résister aux crises est battue en brèche de temps en temps, lorsqu'il y a ces épidémies de grande portée comme la vache folle il y a vingt ans.

Comment aller vers un système durable ? Il faut construire quelque chose. Si je fais une prospective, je vais me fonder sur la population. Comme nous le savons, nous allons être 9 milliards de personnes en 2030 (voire presque 10 milliards, les prévisions ayant été récemment revues à la hausse) dont 66 % seront en milieu urbain. Il y a donc un phénomène d'urbanisation en marche qui n'est pas sans poser problème. Nous pouvons voir dans ces courbes, une Amérique avec une courbe plate avec 1,2 milliard de personnes, un peu plus 500 millions de personnes en Europe, mais l'évolution la plus forte est en Afrique. Nous savons qu'il y aura plus de 2 milliards de personnes en Afrique en 2050. Cela donne des perspectives en termes de marché pour l'agro-alimentaire mais aussi d'exigences de nourrir correctement ces populations.

En 2050, nous serons, par rapport aux différents panoramas que j'ai présentés, dans ce que l'on appelle un scénario hybride. Nous allons avoir une adaptation du modèle agro-industriel pour qu'il réduise ses externalités négatives, notamment par la réglementation nationale et internationale. Mais de toute façon, ce modèle est irremplaçable pour nourrir des mégapoles, des villes qui comptent parfois plus de 10 millions d'habitants et qui vont représenter le tiers de la population mondiale en 2050. Cela veut dire que les deux autres tiers se trouveront dans des zones rurales ou des zones urbaines avec des villes de plus petite dimension. Contrairement à ce que l'on raconte aujourd'hui, y compris dans les milieux de la recherche, le problème n'est pas comment nourrir les grandes villes, mais comment nourrir l'espace rural et les petites villes, c'est-à-dire les villes de moins d'un million d'habitants. C'est là que nous devons inventer quelque chose qui peut être différent du modèle agro-industriel, c'est évidemment là qu'est le gisement de la véritable innovation.

L'objectif pour tous est l'alimentation durable, qui a été définie par la FAO en 2010, définition acceptée par 150 ou 160 pays membres de la FAO qui ont tous raisonné par compromis. Cela est très intéressant au niveau international. Il a tout d'abord été relevé que nous n'avions pas suffisamment fait attention à la biodiversité dans la production alimentaire et qu'il fallait donc instaurer la protection de cette biodiversité. Le deuxième point portait sur ce qui était culturellement acceptable, ce qui signifie qu'il ne faut pas imposer au monde entier un modèle agro-industriel d'alimentation qui, d'une façon caricaturale, consiste en des hamburgers et des pizzas globalisés, certains plats de cuisine asiatique le deviennent également. Cela ne correspond pas forcément à la culture des pays dans lesquels ces produits globaux sont consommés. Troisième point, les aliments doivent être accessibles économiquement, nous devons permettre à tout le monde de se nourrir correctement. Quatrième point, l'alimentation doit être nutritionnellement adéquate et c'est précisément là-dessus que nous avons les plus gros



problèmes actuellement, la nourriture agro-industrielle n'est pas nutritionnellement adéquate. Enfin, cette alimentation durable va optimiser l'usage des ressources naturelles et humaines. Il me semble que cette définition est importante car lorsque l'on définit la sécurité alimentaire, on pense généralement au consommateur, on va lui amener des aliments en quantité suffisante et en qualité suffisante. La sécurité alimentaire est muette sur les conditions de production de nos aliments. C'est là-dessus qu'il faut beaucoup insister. Je crois que d'une manière générale, dans les études scientifiques, dans les recherches, nous avons beaucoup d'études sur la consommation, mais pas assez sur la production. Et si nous voulons avoir une consommation alimentaire durable en 2050, il faut bien évidemment avoir une offre en face, d'où l'importance des entreprises dont nous avons parlé tout à l'heure.

Quel peut être ce scénario de changement dans le scénario alternatif qui concerne ce que j'ai indiqué pour les deux tiers de l'humanité à l'horizon 2050 ? Il faut s'inscrire dans la perspective de l'alimentation durable et, en ce qui concerne l'organisation de l'offre, avec des réseaux connectés entre eux de filières agro-alimentaires en économie circulaire (recyclage des déchets car il y a énormément de gaspillage aujourd'hui), avec des réseaux de proximité, nous allons reconnecter l'agriculture et l'agro-alimentaire dans le cadre de filières plus courtes. Les technologues agro-alimentaires nous diront que la qualité des aliments transformés est d'autant plus grande que l'approvisionnement en matières premières agricoles se fait par le biais de filières courtes. Ceci représente tout le courant de l'agro-écologie à laquelle les agronomes réfléchissent. Ces derniers mettent aujourd'hui en place un nouveau modèle de production qui est diversifié, contrairement à celui de l'agro-industriel, on associe différentes cultures, ainsi que l'agriculture et l'élevage. N'oublions pas la gouvernance participative dans tout cela puisque ce sont les Assises de l'économie sociale et solidaire.

Il y a eu une explosion des échanges internationaux dans les cinquante dernières années, cela a été multiplié par six en vingt-trois ans, c'est-à-dire qu'en monnaie constante, c'est plus qu'un triplement, ce qui est énorme. Mais cela ne représente toujours que 20 % de la production mondiale. L'avenir n'est pas d'intensifier encore le commerce international, mais plutôt de développer la production locale. Les investissements directs étrangers – le conférencier de ce matin en a parlé – sont très chaotiques, contrairement au commerce. Les flux d'investissements sont très irréguliers, mais c'est une tendance à la hausse et ceux qui en profitent le plus sont les pays en voie de développement en particulier les pays émergents comme l'Inde ou la Chine, mais il y a un déficit d'investissements étrangers vers le Sud car les besoins en infrastructure, en externalisation de la production sont énormes. Comment sont répartis ces échanges internationaux ? Il y a une concentration très importante dans les dix premiers pays exportateurs qui représentent 50 % du total mondial. Il y a certes des pays comme les États-Unis, la France, le Canada, mais ce qui est nouveau là-dedans est l'apparition du Brésil aujourd'hui en n°4 et la Chine en n°6. Nous constatons donc un double mouvement, il y a de plus en plus de pays émergents dans ces dix pays, mais la part de ces dix pays se réduit dans le total mondial, il y a donc une diversification et cela est une bonne chose.

D'autre part, il y a une très grande hégémonie des grandes firmes multinationales puisque les trois quarts du commerce international et des investissements directs à l'étranger (IDE) sont réalisés par des firmes multinationales. Nous vivons dans un paradigme où la marchandisation est forcément positive pour tout le monde, mais cela n'est pas vrai et nous devons nuancer cette appréciation.

Face à cette situation contestable car non équitable, il y a des critiques et des oppositions qui viennent notamment des ONG, il y a maintenant des plaidoyers comme par exemple le plaidoyer de l'Oxfam qui est extrêmement intéressant car il met à plat toutes les choses du point de vue international et fait des propositions, les mouvements associatifs et les structures économiques qui se mettent en place de type microcrédit, économie sociale et solidaire, etc. Des modèles innovants sont aujourd'hui proposés. Ce matin nous avons beaucoup parlé de « co », il s'agit là de coproduction, mais parfois aussi de la colocalisation. Cela signifie que l'on regarde une filière, une chaîne et on répartit les différents segments de la filière entre pays. On ne fait pas, comme trop souvent aujourd'hui, la transformation des produits dans le Nord, mais on la répartit entre le Nord et le Sud. On fait



un partage de la valeur finale créée. Il y a donc des négociations sur ce qui revient à chacun dans le rapport au prix payé par le consommateur et des partenariats contractuels qui vont beaucoup développer la formation et l'innovation dans les pays du Sud. Il y a l'idée de double accès au marché, et c'est peut-être cela le plus important. Certes, il y a l'exportation, nous vivons dans un monde qui va de toute façon rester ouvert, les exportations seront toujours nécessaires, mais on va mettre le paquet pour que la production internationale soit approvisionnée par une production locale. Il y a là des perspectives fantastiques comme on le voit en Chine. Les firmes du Nord ont des partenariats avec la Chine, comme cet exemple en Bretagne, cité ce matin, avec trente ans de coopération, cela produit des effets extrêmement intéressants.

Aujourd'hui, ce qui est mis sur le devant de la scène est qu'après la croissance asiatique, il y aura la croissance à fort investissement et un rapprochement entre entreprises de taille similaire. J'estime et je ne suis pas le seul évidemment, que les très grandes firmes multinationales dégagent des profits considérables et qu'elles peuvent se débrouiller toutes seules. L'aide ne doit donc pas porter sur ces très grandes structures, même s'il y en a encore beaucoup et notamment par le biais de la recherche publique, ce qui n'est pas normal. Les PME en revanche sont insuffisamment aidées. Le paquet de gains doit porter sur les petites structures. Pour l'agro-alimentaire, il faut mettre la priorité sur l'accroissement de la production agricole dans les pays du Sud, pour ceci, il faut structurer les filières. Ce que l'on constate généralement est que certaines filières ne sont pas complètes et dans lesquelles certains maillons fonctionnent très mal. Comme cela a très bien été expliqué ce matin, les ONG sont les éclaireurs, l'avant-garde de la coopération, mais si le relais n'est pas pris par les entreprises et par les organisations professionnelles, cela va s'arrêter assez rapidement.

La phase n°2 du développement porte sur la croissance des entreprises et notamment des PME. J'aimerais citer ce bel exemple que vous devez connaître. Il s'agit de l'entreprise Nutriset qui a mis au point le Nutella du pauvre et qui intervient en situation d'extrême urgence lorsqu'il y a sous-alimentation. Ce qui est intéressant est que cette entreprise normande a mis au point les produits ici en coopération étroite avec les pays du Sud. Aujourd'hui, ils ont créé un réseau avec sept pays du Sud, il y a donc deux pays du Nord (la France et les États-Unis) en réseau avec Haïti, Burkina Faso, Éthiopie, Madagascar, Niger, Soudan et Inde. Dans les pays du Sud, cela a déjà généré 450 emplois, 29 000 tonnes de capacité de production et l'approvisionnement est local. Nous revenons donc ici à cette notion de filière courte qui est très importante. Si vous installez une industrie agro-alimentaire au Sud, il faut qu'en priorité elle s'approvisionne avec la production agricole de proximité et non pas, comme nous le voyons beaucoup aujourd'hui, qu'elle importe des tonneaux de pulpe ou autres qui viennent de très loin.

J'insisterai, pour terminer, sur la spécificité de l'alimentation. Contrairement à ce que l'on dit et à ce que prétendent les très grandes firmes de la globalisation, l'alimentation est certes un bien marchand qui fait l'objet d'échanges de transactions sur les marchés, mais c'est aussi non marchand car il est biologique, indispensable à la vie donc on ne doit pas le traiter comme des chaussettes. Il est aussi culturel, c'est-à-dire que c'est une composante importante du bien-être psychosociologique des personnes. Il est à la fois individuel et collectif et est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, inscrit dans la Constitution de trente pays. En France, il faudra y venir un jour. Ceci en fait une grande spécificité. Deuxième chose sur laquelle j'insiste. Il faut reconfigurer les filières agro-alimentaires en fonction des objectifs de développement durable tel que l'AFO l'a défini. Pour les nouvelles formes de coopération internationale, il y a deux éléments : le cadre institutionnel, c'est-à-dire le cadre législatif et réglementaire et le cadre des entreprises. Le cadre institutionnel est très important et la COP 21 que nous aurons à Paris dans quelques mois est un pas vers cela. Contrairement à ce que l'on fait à l'OMC où le seul critère est de lever les barrières tarifaires aux échanges internationaux – critère purement marchand – il faut introduire de la durabilité dans tous les traités internationaux, c'est ce que l'on appelle les paramètres sociaux et environnementaux. Nous pouvons voir que lorsque l'on introduit ces deux paramètres le prix des aliments change et il y a un impact en termes de santé. Il est difficile d'accepter que l'idéologie dominante aujourd'hui dans les négociations internationales soit d'augmenter au maximum le commerce purement marchand. Bretagne International a une très belle réalisation de coopération décentralisée. Il faut aider à la création d'un climat favorable aux entreprises. Il n'y aura évidemment pas



d'investissements des PME du Nord dans le Sud si le climat des affaires n'est pas sain. Cela doit être un état de droits, il faut simplifier les formalités administratives, souvent très longues et pénibles, pour avoir des financements adéquats. Pour les entrepreneurs, il faut faciliter la mise en relation des entrepreneurs entre eux, en particulier entre Nord et Sud avec des acteurs de taille similaire et enfin, il faut installer des dispositifs d'innovation. Là aussi nous avons des formules très intéressantes de trépied avec la recherche, la formation et l'activité économique à travers les entreprises. Cela marche bien, en particulier ici, dans l'agro-alimentaire en Bretagne.

Si vous souhaitez m'écrire, vous voyez ici mon adresse Internet et le site de la Chaire Unesco qui traite des alimentations du monde, où vous trouverez énormément de ressources documentaires. Je l'ai évoqué très rapidement, mais il faut que chaque partenaire agisse dans le champ où il est le plus compétent. Je crois que dans le calendrier du développement, il y a une étape pour l'avant-garde qui concerne les associations, les ONG, mais ensuite, lorsque nous arrivons dans les questions de développement économique, il faut laisser le pas aux entreprises. Il faut quand même un forum, un lieu de discussions. Il y a l'exemple d'Anima pour les pays méditerranéens qui est un réseau dans lequel se trouvent des agences de développement, des bailleurs de fonds et des entreprises, des PME. Ces gens-là faisant partie de la même association, le rapprochement est plus facile et lorsque l'on monte des projets sur le terrain, le séquençage des phases est fait et cela évite des frictions.

L'agriculture familiale restera à mon avis le fournisseur des matières premières qui vont aller dans l'artisanat ou dans la transformation agro-alimentaire. Malgré tout ce que l'on nous raconte, comme y compris se nourrir avec des insectes, cela reste des visions un peu rapides. Les agriculteurs doivent comprendre que leur prospérité va dépendre des filières structurées. Aujourd'hui, dans un pays comme la France, 95 % de ce que nous mangeons passe par le maillon du conditionnement et de la transformation. Dans les pays en voie de développement, nous sommes déjà au-dessus de 50 %. Si vous n'avez pas de filière structurée, il va manquer quelque chose entre le consommateur et l'agriculteur et il faut évidemment que cette construction de l'agro-alimentaire se fasse en partenariat avec les agriculteurs. Le meilleur exemple, ce sont les coopératives qui sont très importantes pour la gouvernance. Tout à l'heure, j'ai parlé à des propriétaires de grandes firmes alimentaires, ce sont des fonds d'investissements, mais là, les propriétaires des coopératives, ce sont les adhérents, les agriculteurs. Les coopératives peuvent développer une valorisation des produits. Il faut vraiment le comprendre et ne pas opposer l'agriculture et l'agro-alimentaire, cela est tout à fait complémentaire. L'agriculture doit être développée avec les outils de l'industrie agro-alimentaire, avec des réglementations internationales, avec un code de bonne conduite international. Les gouvernements locaux doivent être très vigilants là-dessus. En Argentine ou au Brésil, vous prenez 50 000 hectares et vous avez cinquante tracteurs, cinquante moissonneuses-batteuses, vous mettez des engrais chimiques, cela est une forme qui produit beaucoup de quantités et qui a permis de diminuer les prix, mais qui, en même temps, détruit le social, l'emploi et l'environnement. Ce n'est donc pas cela la solution. Il faut qu'il y ait la mobilisation des associations, que le modèle alternatif puisse prendre une place significative.

Des calculs ont été faits afin de savoir si nous pourrions nourrir tout le monde en 2050, la réponse est oui. Il y a suffisamment de terres et il y aura des progrès techniques qui permettront de nourrir tout le monde. Il faut 2 milliards d'hectares de terres.

Mais la question est de savoir ce que l'on fait avec cette terre, soit on fait de l'agro-exportation et il n'y a pas de nourriture produite localement, ce qui est une aberration, soit il faut donner la priorité à la souveraineté alimentaire. Les peuples vont alors être en mesure de produire la nourriture dont ils ont besoin. En France, nous ne pourrions jamais produire de café, de thé, de bananes, etc. Il y a donc un complément par le commerce international, mais la majorité de la production alimentaire doit venir de chaque pays. Il y a un potentiel, sauf dans les déserts bien évidemment.

Guy Durand



Je vous propose d'arrêter là et d'écouter les autres interventions. Amadou, si vous voulez bien intervenir. Cela sera rapide, c'est comme cela, nous serons un peu frustrés toute la journée !

Amadou Ba

Bonjour. Tout d'abord, j'aimerais remercier les organisateurs de ces Assises de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer sur mon parcours et j'espère que ma participation pourra éclairer les auditeurs sur les différentes opportunités qu'il y a aujourd'hui en Afrique, malgré tous les problèmes dont nous parlons au quotidien.

Je m'appelle Ba Amadou Lamine, j'ai eu cinq ans de formation d'ingénieur en technologie alimentaire à l'Institut National Agronomique de Paris. Suite à cela, j'ai travaillé dans la filière lait à Vichy pendant cinq ans, avant de me lancer à mon propre compte au Mali, mon pays d'origine.

Qu'est-ce qui m'a motivé à avoir ce parcours ? J'ai constaté que dans notre société, nous produisons des jus de fruits, jus de mangue, orange, goyave dont la matière première venait du Brésil. Nous importons essentiellement du concentré de mangue, de goyave et tous les fruits tropicaux qui venaient d'usines qui utilisaient des exploitations forestières au Brésil et au Mexique et qui produisaient ce concentré afin de produire du pur jus pour le marché européen, notamment le marché français. J'avais connaissance qu'il y avait énormément de producteurs dont les récoltes pourrissaient sous les arbres au Mali. Il y a environ 200 000 tonnes de mangues produites au Mali dont seulement 10 000 tonnes sont exportées. Le reste, environ 80 %, pourrit, faute de mauvaises méthodes de récolte. Lorsque l'on travaille sur du vivant, comme les fruits, cela pose d'énormes problèmes de conservation. Il n'y a quasiment aucune méthode de stockage, c'est-à-dire des chambres froides pour pouvoir permettre à la récolte des paysans d'atteindre les marchés ou de pouvoir créer un tampon lors de la production agricole. Ceci suit une courbe de Gauss : au début, il n'y a quasiment rien, toute la production arrive à maturité en même temps, ce qui pose d'énormes problèmes de logistique et en fin de campagne nous avons des ruptures de stock. Il n'y a pas de moyens de transport adaptés au frais au Mali et un accès au financement quasiment inexistant pour préfinancer les campagnes, les paysans n'ayant pas de garanties suffisantes au niveau des institutions financières pour pouvoir lever les fonds. Au vu de tout cela, j'ai monté le projet et ai essayé de lever des fonds avec les différents bailleurs de fonds que j'avais à ma disposition. Le premier était le patron pour lequel je travaillais, qui a eu, heureusement pour moi, une oreille attentive au projet.

En 2009, nous avons décidé de nous lancer dans la production de concentré de mangues qui était la plus grosse production industrielle au Mali, même si elle n'était pas valorisée de manière industrielle. Nous sommes partis la fleur au fusil, il faut le dire, en n'ayant que peu d'informations sur le terrain, sur l'environnement dans lequel nous allions évoluer, sur les différents pouvoirs des fournisseurs, c'est-à-dire des paysans, de l'administration publique et surtout sur le réseau commercial. Nous avons dû collecter l'information nous-mêmes et l'analyser pour identifier la meilleure voie pour pouvoir installer une industrie viable pour exploiter cette ressource disponible au Mali.

Je vais vous présenter rapidement la filière au Mali. Pour résumer, nous avons des paysans qui produisent la mangue, ces paysans n'ont aucun lien direct avec les circuits de commercialisation. Très souvent, ils ont de grandes exploitations qu'ils sont incapables de récolter, il faut donc faire appel à une main d'œuvre qu'ils n'ont pas les moyens de payer. Cela crée une opportunité pour les intermédiaires de prendre des ressources humaines pour aller récolter les mangues de ces paysans pour ensuite les donner à d'autres intermédiaires, qui sont des commerçants de Bamako.

Ici, nous avons les producteurs à ce niveau, nous avons les intermédiaires qui sont les exportateurs, les pisteurs qui sont les personnes qui vont récolter les mangues dans les plantations et qui les donnent aux commerçants à Bamako ou aux négociants sous-régionaux. À notre arrivée, l'information que nous avons de la part des paysans était que la mangue allait des plantations au marché sous-régional, mais que, très souvent, le retour sur le plan financier ne se faisait pas. Les produits sont pris à crédit souvent avec les paysans et, étant donné l'opacité du



système, ils n'ont aucun retour de paiement. Voici l'une des difficultés auxquelles les paysans devaient faire face. Cela ne les encourageait pas à entretenir les vergers et à investir pour augmenter la qualité du produit, ce qui crée un cercle vicieux dans lequel le produit avait du mal à se développer. Ces exportateurs exportent sur le marché européen très souvent par bateau ou par avion ou sur le marché international à travers des centrales d'achat qui répartissent ensuite les produits dans toute l'Europe. Au vu de la disponibilité de la matière première au Mali et des difficultés que les paysans rencontraient sur le plan structurel, mais aussi sur le plan des ressources matérielles et financières, nous avons mis en place une petite structure pour nous adapter à cet environnement qui est très difficile.

Nous nous sommes dit que nous allions éliminer tous les intermédiaires qui flouaient les paysans pour être certains que ces derniers reçoivent l'argent de leurs fruits en confiant la récolte directement à des jeunes du village, en les formant sur les modalités du produit, sur les bonnes pratiques, sur les méthodes de récolte pour être sûr d'avoir des produits de qualité. Ces jeunes étaient les enfants des paysans, cela faisait donc déjà une première source de rentrée d'argent pour les paysans. Ensuite, il y avait un besoin de matériel de récolte, les arbres n'étant pas entretenus, ils n'étaient pas de deux ou trois mètres de hauteur comme en Inde, ils mesuraient douze à quinze mètres, la récolte était donc très difficile. Nous avons dû fabriquer des perches avec des filets adaptés à la hauteur des arbres pour nous permettre de récolter les produits dans de bonnes conditions. Nous avons également investi dans une unité de production de cagettes. Localement, il n'y avait pas de caisses ou cagettes agricoles pour pouvoir transporter les fruits de la plantation jusqu'à l'usine. Cela a donc été un investissement supplémentaire que nous avons été obligés de faire pour pouvoir produire sur place des cagettes au lieu de les importer d'Europe ou de Côte d'Ivoire où se trouve l'unité de production des cagettes la plus proche. Voilà sur le plan matériel. Sur le plan organisationnel, les paysans négociaient avec les commerçants de manière individuelle. Nous avons dû les organiser en coopératives, déjà pour leur permettre d'identifier plus facilement les ressources et cela nous permettait également d'avoir un interlocuteur unique, ce qui facilitait beaucoup la communication et l'information de notre côté. Sur le plan financier, il y avait beaucoup de problèmes. Lorsque l'on veut faire une activité industrielle avec un taux de rentabilité entre 5 et 10 %, alors que le taux minimum au niveau des banques est de 10 à 15 %, nous voyons bien que cela freine l'installation des industries. Tout l'investissement s'est fait sur fonds propres ou sur donations de business angels qu'il a fallu rémunérer à des taux acceptables, plus tard. Voici de manière synthétique pour la genèse du projet, pour nos motivations lorsque nous sommes partis et pour les difficultés rencontrées.

Le projet Comafruits est un projet national réparti sur tous les paysans du Mali. Nous travaillons actuellement pour tout le Mali avec environ 1 500 paysans répartis dans toutes les grandes villes où se trouve la production agricole. Il y a environ 80 variétés de mangues au Mali dont seulement trois ne sont pas valorisables sur le plan industriel. Sur ces 80 variétés de mangues, il y avait essentiellement la Kent, l'Amélie et la Keitt qui étaient exportées à notre arrivée. Sur le marché international, seuls ces produits frais étaient connus. Toutes les autres variétés qui avaient un potentiel de transformation industrielle étaient perdues durant la campagne. Cela a été un apport supplémentaire de l'industrie que nous avons installée, nous avons pu transformer toutes les variétés locales à part les variétés fibreuses qui n'avaient pas de valeur ajoutée au niveau de la transformation. La slide présente l'inventaire des variétés au niveau des zones de production. Sur les 10 000 tonnes que nous pouvions produire, 16 000 tonnes ont été disponibles assez rapidement. Nous avons organisé le Mali qui représente plus d'un million de km² en quatre grandes zones de récolte. Nous avons voulu toucher tous les paysans, nous avons une zone de récolte vers la frontière avec le Sénégal, une autre vers la frontière avec la Guinée, une autre vers la frontière avec la Côte d'Ivoire. Ces zones étant situées à 300 ou 400 km de l'usine, cela a entraîné des coûts supplémentaires qui diminuaient fortement la compétitivité. Étant donné que nous sommes dans les matières premières et que nous avons comme concurrents directs, les Indiens, les Chiliens, les Brésiliens, il nous fallait tenir les coûts, ce qui ajoutait des contraintes supplémentaires en plus de celles dont je viens de parler pour mettre en place notre industrie.



La valeur n'étant pas extensible et puisque les prix de vente étaient fixés, il fallait répartir cette valeur de telle sorte que nous puissions créer une activité pérenne à long terme. C'est la seule manière de venir en aide de façon pérenne aux paysans. Le problème est que nous nous sommes retrouvés avec un prix d'achat en dessous du prix d'achat du produit qui se pratiquait sur le marché local. Par exemple, une cagette de mangues que les exportateurs achetaient aux paysans à 1 000 francs, nous, nous leur proposons, avec le système de transformation industrielle que nous avons mis en place, à 400 francs. Tout de suite les paysans se sont dit qu'il y avait un problème. Ils n'allaient pas vendre à 400 francs quelque chose qu'ils vendaient déjà à 1 000 francs. Il a fallu sensibiliser les paysans sur la nouvelle stratégie et au fait qu'il était beaucoup plus bénéfique pour eux de vendre dans une plantation de dix hectares à 8 € l'hectare, soit 80 tonnes de mangues à 400 francs, que de vendre seulement 1 tonne qu'ils arrivaient à vendre 1 000 francs. La première campagne a donc été très difficile, mais ensuite les paysans ont vite compris l'intérêt de l'industrialisation. Nous n'avons pas la même stratégie que les exportateurs de frais qui travaillent essentiellement sur commande. Lorsqu'il y avait une commande avec des variétés spécifiques et des quantités spécifiques, ils venaient prendre chez les paysans sinon nous ne les voyions pas. Notre stratégie à nous était à plus long terme avec une organisation par anticipation, avec des crédits aux paysans, ils étaient sûrs que d'année en année, leur production pouvait être prise par notre industrie à des volumes qui étaient sans commune mesure avec les volumes précédents.

Je vous donne un exemple. L'année dernière, tous les exportateurs de frais confondus, il y en a une centaine environ, ont exporté 9 000 tonnes de mangues. Pour notre seule industrie, nous avons acheté aux paysans plus de 10 000 tonnes de produit, avec une seule usine. Aujourd'hui, il y a la place au Mali pour installer quatre autres usines comme la nôtre. C'est une opportunité d'investissement pour les industriels de la région qui évoluent dans ce domaine car la matière première est disponible et la structure des prix permet d'installer une activité viable. Aujourd'hui, c'est sur la place publique que se font les taux de change euros-dollars, ce qui nous avait pénalisés auparavant est maintenant à notre avantage. Aujourd'hui sans investissements sur le plan structurel et sur le plan organisationnel, l'entreprise a gagné 30 % en rentabilité, rien qu'avec les taux de change, le prix de vente de la mangue étant fixé en dollar. Nous sommes presque arrivés à la parité et nous pensons qu'avec la politique du gouvernement américain, il s'agit de quelque chose qui doit être fait pour une longue durée. Je pense que notre cher ami économiste est en mesure de vous expliquer les raisons de cela beaucoup mieux que moi.

De manière générale, je voulais vous donner un petit aperçu non exhaustif de l'environnement dans lequel nous sommes allés au Mali. Nous nous sommes vite rendu compte que les contraintes étaient nombreuses, mais non insurmontables lorsque l'on a des motivations claires et des objectifs clairs, c'est-à-dire produire au Mali de manière industrielle une production primaire qui était là et non valorisée. Elle n'est pas la seule et peut donc servir d'exemples pour d'autres industries sur d'autres produits agro-industriels.

Guy Durand

Je vous demanderais de bien vouloir conclure assez rapidement si nous voulons écouter les deux autres intervenants.

Amadou Ba

Le dernier point concerne le financement. Il est disponible sur le marché local, mais à cause de la structuration des banques, les taux d'intérêts sont prohibitifs pour installer des activités industrielles. La rentabilité de la société est beaucoup plus importante que la rentabilité de la majeure partie des sociétés en Europe. Avoir un taux de rentabilité entre 10 et 30 % pour une activité industrielle, toutes les sociétés ne peuvent le faire ici en Europe. Et c'est pour cela que les taux d'intérêts bancaires sont de l'ordre de 0,5 % ou 1 % car les entreprises n'ont pas la rentabilité financière suffisante pour pouvoir rembourser.



J'espère que ma petite intervention a donné quelques éclaircissements sur le monde opaque que représente l'environnement industriel en Afrique et plus précisément au Mali et j'espère qu'à l'avenir, cela incitera beaucoup plus de personnes à plus s'impliquer en Afrique pour créer des activités industrielles, pour valoriser cette production primaire, qui, si nous n'encourageons pas les paysans en ce sens, n'auront pas de revenus et ne créeront pas d'activité génératrice. J'ajouterai que la mangue est un produit qui permet aux paysans de survivre car la mangue arrive à maturité au moment où les greniers sont vides. La plupart des paysans font de la culture vivrière et en fin de saison sèche, les greniers sont vides, nous sommes en début de saison de pluie, les cultures vivrières n'arrivent pas encore à maturité. Donc la vente de leurs mangues leur permet d'avoir des revenus suffisants pour pouvoir faire le lien entre ces deux saisons et surtout acheter les manuels scolaires aux enfants pour l'année scolaire qui arrive. Nous avons donc mûrement réfléchi au produit sur lequel nous nous investissons, produit qui était disponible de manière industrielle et qui se situait à un moment où les paysans avaient le plus besoin de cet argent. En dehors de cette période, il y a beaucoup plus de disponibilité alimentaire. Je vous remercie.

Guy Durand

Merci pour cette intervention très concrète et correspondant bien à ce que nous recherchons ici. Nous allons accueillir maintenant Monsieur Delalande pour présenter le cas de Lobodis.

Franck Delalande

Bonjour à tous, merci de m'avoir invité. Je pense que vous avez peut-être faim, je serai donc rapide. De plus, je rentre tout juste de Bolivie et ai un peu de décalage horaire donc je vais essayer de ne pas m'endormir ! Je vais faire un focus sur la Bolivie.

Tout d'abord, mon nom est Franck Delalande, je suis le directeur général d'une société qui s'appelle Lobodis. Nous faisons du café que nous vendons pour l'essentiel en grande surface en France. Nous travaillons dans onze pays différents et depuis un an et demi j'ai visité le Nicaragua, le Honduras, le Guatemala, le Pérou et la Bolivie trois fois et l'Éthiopie récemment. Mes activités me mènent à voyager. J'ai rencontré beaucoup de producteurs.

La Bolivie est un cas particulier dans lequel Lobodis est impliqué depuis très longtemps par l'intermédiaire d'une ONG qui s'appelait autrefois Cicda et maintenant AVSF. Cicda avait un projet important dans les Yungas de Bolivie et a incité, par des rencontres successives, Lobodis à s'investir à l'intérieur de ce pays dans les zones caféières. Nous y sommes depuis onze ans, ce qui nous permet d'avoir un certain recul sur l'ensemble des activités que nous menons là-bas avec différents groupements de producteurs.

Je ne voudrais pas avoir une vision trop négative des choses, mais les choses là-bas sont difficiles. Il y a un mot très intéressant paru tout à l'heure dans les interventions du début de la matinée qui est le mot « respect ». Je pense qu'il est très important de respecter les rythmes et les façons de faire des personnes avec lesquelles nous travaillons. Nous sommes souvent, nous, avec nos idées, nos idéologies, nos façons de penser, lorsque nous arrivons dans ces pays, comme les tenants du bien et nous avons des modèles organisationnels que nous croyons efficaces, mais qui ne sont pas nécessairement dans les mentalités. Je vous donne un exemple. Nous avons beaucoup travaillé avec les femmes dans les coopératives. Pourquoi ? Car elles sont l'élément le plus stable dans les coopératives.

C'est un peu comme partout, Monsieur fiche le camp et laisse Madame avec ses enfants et sa petite plantation de café. Cela nous semblait important d'appuyer spécialement les femmes et leur rôle à l'intérieur des organisations de producteurs. Mais là, nous avons eu une déception, nous sommes allés trop vite. Pour nous en France, en Europe, l'égalité homme-femme est quelque chose d'intégré – je sais bien qu'il y a toujours du travail à faire dans ce domaine, mais enfin nous ne souffrons pas de grandes difficultés de ce point de vue – alors que dans ces pays-là nous n'en sommes pas là. Il faudra, je pense, au moins une, deux, trois générations, pour que cette façon



d'être et de faire change et je pense que c'est souvent la même chose en Afrique. Je l'ai donc constaté avec un peu de déception, c'est aussi le réalisme et la réalité dans laquelle nous nous trouvons. Ce témoignage me paraissait important.

De la même façon, nous avons d'autres types de difficultés avec les Boliviens : en l'an 2000, la Bolivie produisait 200 000 sacs de café, aujourd'hui ils en produisent 50 000. Nous pourrions donc voir cela comme un échec, un échec du commerce équitable qui s'est beaucoup investi là-bas. Il y a des personnes qui s'investissent réellement, il y a des historiques dans les coopératives, mais voilà, les hommes sont les hommes et il faut les accepter tels qu'ils sont et nous ne sommes pas, dans le commerce équitable, dans un monde parfait. Très loin de là, cela est vrai chez les producteurs notamment en France. Dans le commerce équitable, c'est très compliqué. Vous avez peut-être entendu parler des difficultés qu'il peut y avoir chez Max Havelaar et de tous les débats qui remuent autour de cela. Bien sûr, je serai disponible pour en parler s'il y a des personnes que ce sujet intéresse.

Tout à l'heure, nous parlions d'opacité des filières et de partage équitable de la valeur ajoutée. Je terminerai juste mon intervention en vous disant qu'aujourd'hui, en France, nous sommes en face d'une énorme difficulté. Vous avez six distributeurs internationaux qui sont en plus en train de se grouper les uns avec les autres. Autrement dit, bientôt, nous allons nous retrouver avec trois ou quatre acheteurs. Je ne sais pas si vous voyez ce que cela signifie. Cela signifie tout simplement que le commerce en France est fait pour les très grosses firmes et que les petites entreprises comme la nôtre sont ridiculement petites pour discuter, pour parler avec ces énormes groupes qui font ce qu'ils veulent avec nous. Dans l'opacité, le partage de la valeur ajoutée est mal fait et aujourd'hui il se situe dans le camp des distributeurs, ce qui m'ennuie. Je vous donne juste un chiffre. Les grands distributeurs acceptent pour la plus grande marque de café arabica qui est distribuée en grande surface des marges moyennes de l'ordre de 2 ou 3 % et que pour du café de notre entreprise, ils n'acceptent pas de descendre en dessous de 22 %. Évidemment, il y a un déséquilibre considérable.

Sans compter que nous sommes les jouets de ces braves gens qui font ce qu'ils veulent avec les prix de vente. Imaginez bien que nous vendons nos produits au même prix partout, mais allez voir chez Carrefour Market, dans un hyper Carrefour, allez chez Monsieur Leclerc, allez chez Monsieur Intermarché, allez chez Monsieur Super U, faites des relevés de prix, vous verrez qu'ils sont tous différents. Mesdames et Messieurs, c'est tout simplement que les marges de ces braves gens sont différentes selon les magasins, les zones de chalandise, etc. Je tenais à le dire car il y a beaucoup de personnes qui pensent que des entreprises comme la nôtre font beaucoup de marges sur les produits et qu'elles maîtrisent leurs prix : pas du tout !

D'ailleurs, en France nous n'avons pas le droit d'intervenir sur les prix de vente de nos produits. Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, nous avons la plus grosse enseigne française qui a trouvé le moyen de remettre sur les 500 produits meilleur marché de France deux de nos cafés, c'est vous dire le sérieux de ces braves gens.

Guy Durand

Voilà qui remet un peu les pendules à l'heure. Il n'y a pas que les agriculteurs qui se confrontent aux intermédiaires. Il y a des intermédiaires et des transformateurs qui ont des problèmes. Voici donc encore un élément de discussion à ajouter. Nous allons écouter les représentants de Bretagne filières, il nous reste un petit quart d'heure, si vous faites plus court, cela pourra laisser un peu de temps pour les questions aux trois intervenants.

Floriane Le Norcy

Bretagne filières, qui sommes-nous ? Pour le moment, je pense que très peu de gens nous connaissent et pourtant, nous venons d'un organisme dont nous avons pas mal parlé ce matin qui est Bretagne Commerce International. Comme il l'a été expliqué ce matin, Bretagne Commerce International est l'outil de la Région et des



Chambres de commerce et de l'industrie régionales pour appuyer les entreprises dans leur développement à l'international et pour faciliter le développement international de la Région au sens large. Bretagne Commerce International a mis en place une nouvelle modalité d'accompagnement des entreprises dans les années 2006-2007 avec le défi de permettre aux entreprises, notamment aux PME – le tissu breton est en effet largement constitué de PME – de travailler sur les marchés en développement. La difficulté, Monsieur Rastoin en a parlé tout à l'heure, est que les filières sont très peu structurées, de plus les acteurs sont peu formés et les besoins correspondaient peu à ce que les entreprises bretonnes étaient capables d'amener, aux réponses qu'elles étaient capables de formuler.

Nous avons alors pris l'initiative de mettre en place ce que l'on appelle des démarches filières qui consistent à la fois à appuyer les filières dans leur structuration, dans la formation des producteurs et celle des transformateurs, des intermédiaires et de monter des partenariats économiques autour de ces acteurs avec les entreprises bretonnes pour développer tout l'écosystème qui fonctionne dans la filière, notamment les fournisseurs d'équipements des producteurs. L'idée était de faire à la fois de l'appui technique et de la coopération économique. Le premier exemple est le travail que nous avons mené en Algérie. Cela a bien marché et a donné des résultats satisfaisants pour l'Algérie et pour les entreprises bretonnes et nous avons eu beaucoup de demandes des pays du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest à travailler sur le même type de démarche, ce qui a poussé à la création en début d'année de cette structure nouvelle, Bretagne filières qui est aussi une association et qui prend en charge les programmes initiés dans le cadre de cette démarche filières. Nous l'avons créé car l'objet est un peu différent de Bretagne Commerce International, nos premiers clients aujourd'hui sont des clients qui sont à l'étranger, ce sont des états, des organisations professionnelles, des investisseurs, qui souhaitent développer les filières dans leur pays. Nous leur répondons avec des entreprises bretonnes, des partenaires bretons en priorité, mais il faut que ce soit des réponses adaptées à leurs besoins, ce qui nous amène à être un peu sélectifs parfois sur les entreprises bretonnes qui peuvent y répondre. L'objet de Bretagne Commerce International est d'amener toutes les entreprises à l'international. Nous, nous amenons celles qui correspondent aux besoins qui ont été identifiés localement. C'est pour cela que la structure a été créée.

Je vais vous parler un peu de cet exemple en Algérie. Avec Bretagne filières, nous faisons de l'accompagnement des filières et des projets de filières, depuis l'étude, le suivi de projet, la formation, l'appui technique et nous apportons de petites solutions clé en main, compatibles avec les entreprises. Cela peut être des mini-laiteries, de petits centres de collecte, des mini-abattoirs. Nous travaillons sur quatre filières. Nous nous appuyons sur les filières d'excellence en agriculture et en agro-alimentaire de Bretagne pour le moment que sont le maraîchage, l'aviculture, l'aquaculture et le bovin (lait et viande). Nous avons depuis longtemps des relations avec l'Algérie dans le cadre de Bretagne Commerce International puis, au cours des discussions avec les institutions sur place, a émergé un besoin de structurer leur filière laitière, ils importent chaque année plus d'1 Mds \$ de poudre de lait. Mon directeur à l'époque a voulu relever le défi et les accompagner sur ce projet. Nous avons travaillé avec un protocole d'accord entre des institutions françaises, en premier lieu, la région Bretagne qui a beaucoup investi dans ce programme, sachant que c'était un programme qui nous permettait de structurer une nouvelle activité d'appui aux filières bretonnes, l'ambassade de France en Algérie, FranceAgriMer et du côté algérien, pour les deux tiers du financement, l'État algérien. C'est donc un projet qui a bénéficié de financements de coopération.

Les enjeux étaient de viser l'autosuffisance en production laitière et développer la production laitière sur les zones où nous intervenions. Nous avons lancé trois wilaya pilotes et choisi trois zones assez différentes d'un point de vue pédoclimatique et d'un point de vue culture d'élevage. Dans chaque zone ont été mis en place des groupes d'appui aux éleveurs laitiers qui ont fait du conseil en élevage et que nous avons formés, accompagnés avec différents partenaires en formation, que ce soit des consultants ou des entreprises bretonnes qui ont mis à disposition de leur temps pour aller travailler auprès des agriculteurs algériens. L'idée était de faire le plus possible de formation sur le terrain en Algérie pour ancrer le savoir-faire en Algérie. La formation en Bretagne, c'est bien, mais ce n'est pas forcément facile à réadapter pour les gens qui viennent se former ici une fois qu'ils sont sur leur



terrain, il était donc, à notre avis, plus efficace de le faire directement sur leur terrain. L'autre idée était d'adapter le savoir-faire que nous pouvions transmettre et favoriser l'appropriation.

Voici une slide dont j'aime dire qu'elle est totalement illisible. En fait, cela est fait exprès pour vous montrer le nombre d'interventions qui ont été réalisées sur le terrain. Il y a eu plus de 300 jours de formation sur les trois ans avec une quarantaine d'intervenants.

Les résultats sont globalement positifs. Il y a eu une augmentation des volumes de production chez les élevages que nous avons accompagnés. Certains ont été accompagnés en suivi individuel (à peu près 600) et d'autres accompagnés de manière plus collective autour de ces élevages (environ 1 000 éleveurs) et en moyenne, chez les 600 éleveurs suivis individuellement, il y a eu 40 % d'augmentation de la production. Cela faisait une production augmentée de 14 millions de litres par rapport à ce qu'ils produisaient avant et nous avons estimé, en prenant les cours de la poudre de lait en 2014, que cela faisait économiser près de 5 M€ d'importation de poudre au gouvernement algérien. Ce sont donc des arguments qui tiennent la route, mais cela n'est pas toujours facile à faire passer auprès du gouvernement algérien. Il y a eu une amélioration du cheptel laitier avec 15 % d'augmentation de la taille des élevages, mais aussi surtout une augmentation de la qualité des cheptels car nous avons beaucoup travaillé sur la fertilité des animaux. Il y avait des apprentissages simples à faire qui ont facilité la qualité du cheptel. Il y a eu un bénéfice réel pour les éleveurs, les revenus ont été améliorés, des économies importantes ont été réalisées par rapport aux factures vétérinaires, intrants, qu'il pouvait y avoir avant. Nous avons vu que les éleveurs en avaient bénéficié car ils ont investi dans des matériaux, des équipements dont nous connaissons le prix donc nous ne pouvions que constater que cela marchait bien. Les équipes algériennes formées en Algérie par les équipes mobilisées par Bretagne Commerce International sont en place et maintenues par le gouvernement qui les prend à sa charge et qui a en projet de les multiplier sur d'autres zones en Algérie.

Les dynamiques de groupe étaient aussi très positives. Ils sont aujourd'hui les relais du programme. Ce n'était pas si facile en Algérie car là-bas lorsque l'on prononce le mot « collectif », il y a des mauvais souvenirs qui reviennent, les éleveurs n'avaient pas vraiment l'habitude de travailler ensemble. Nous sommes passés par la technique d'ateliers chez les uns, chez les autres auxquels ils ont bien voulu participer. Cela les a incités à créer des associations, des coopératives, qui sont aujourd'hui assez dynamiques et qui ont pris des places dans les comités interprofessionnels régionaux. On nous a même reproché le fait qu'elles faisaient beaucoup de bruit de temps en temps. Mais pour nous, c'est plutôt bon signe ! Nous avons œuvré pour un environnement économique sensibilisé, cela est notre fibre. Pour nous, faire de l'appui aux producteurs, c'est bien, mais si en retour le producteur ne trouve pas un fournisseur de semences fourragères, un fournisseur d'équipements qui a compris ses besoins, cela ne va pas durer longtemps. Nous avons donc travaillé avec une entreprise bretonne pour monter des partenariats, qui se sont faits notamment sur l'alimentation, car c'est assez facile d'envoyer des équipes en Algérie puis de travailler avec les équipes locales de fabricants d'aliments qui diffusent bien sur le terrain. Il y a eu là de belles expériences. Il y a eu du travail également sur tout ce qui est fourrager. Le développement fourrager en Algérie n'était pas forcément gagné au départ, ce n'était pas quelque chose sur lequel ils étaient sensibilisés. Nous avons aussi fait du travail sur l'hygiène de l'élevage, l'équipement d'élevage et sur la partie industrielle même si l'Algérie est bien dotée en outils industriels.

Ce qui a été moins facile et que nous aurions aimé travailler plus porte sur l'interprofession et l'organisation de la filière elle-même car les industriels algériens savent qu'ils ont un problème de collecte, mais savent aussi qu'ils peuvent acheter de la poudre, ce qui est très facile en Algérie, puisqu'en partie subventionné. Les industriels gagnent tellement d'argent qu'ils peuvent se permettre de vivre en transformant uniquement la poudre de lait. Ils savent donc qu'ils auront un jour à passer par le soutien aux éleveurs, mais ils ne le font pas forcément de la bonne façon. Ils n'ont pas envie de se mettre à faire de la formation, de l'appui technique tout de suite. Nous n'avons donc pas réussi à les convaincre d'aller dans cette direction, mais nous avons beaucoup discuté avec eux. Sur le terrain, Danone a été assez sensible à cela et a mis en place un programme au même titre que ce



qu'ils ont fait en Tunisie et qu'ils démarrent au Maroc dans l'appui aux petits éleveurs, nous verrons ce que cela donne.

Pour conclure, cet exemple a été assez positif et bien regardé par d'autres pays et aujourd'hui nous commençons à travailler sur d'autres zones. Nous sommes bien présents au Maroc, en Tunisie et nous commençons à travailler en Afrique de l'Ouest. J'entendais le Monsieur du Mali parler de la transformation des mangues, nous étions justement au Mali il y a deux semaines où nous démarrons un projet sur la valorisation industrielle du lait en banlieue de Bamako avec une ONG locale qui a déjà fait un travail formidable sur l'organisation de la collecte et qui veut passer à l'étape supérieure. C'est ce dont nous parlons, l'ONG a fait un premier travail et là, nous passons sur la phase d'industrialisation où les coopérateurs sont en train de s'organiser pour monter une entreprise pour gérer cette industrie de transformation laitière locale.

Guy Durand

Merci. Nous pouvons nous accorder quelques minutes avant d'aller déjeuner. Y a-t-il des personnes qui veulent intervenir ?

Personne du public

J'ai une question Madame. Est-ce que je peux savoir quel est le montant de votre budget global et comment cela est financé et par qui ?

Floriane Le Norcy

Vous voulez parler de notre association Bretagne filières ? Pour le moment, nous sommes encore aidés par Bretagne Commerce International d'une certaine façon. Nous sommes deux salariés aujourd'hui de l'association et nous sommes mis à disposition par Bretagne Commerce International pour le démarrage de cette activité.

Personne du public

C'est donc la Région ?

Floriane Le Norcy

Oui, c'est la Région qui finance Bretagne Commerce International.

Personne du public

Quel est le budget pour tous les projets ?

Floriane Le Norcy

Pour le moment, nous sommes en prospection sur les autres projets et l'idée est que ce sont les projets eux-mêmes qui vont nous rémunérer. Nous avons fait le pari que, si d'ici un an, nous n'arrivons pas à trouver les financements via les porteurs de projets locaux, nous arrêterons. Mais comme le disait le Monsieur du Mali, il y a de l'argent sur place, simplement, il faut aider les porteurs de projets à aller nous trouver, ce qui n'est pas toujours aisé. Nous sommes dits en phase start up sur cette association et le projet algérien était assez spécifique dans le sens où il y avait des financements de coopération de la Bretagne et de la France.

Personne du public



Bonjour, je suis Sébastien Lefevre, chargé de missions au conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. Nous avons plusieurs coopérations dont une avec la région de Mopti sur le développement de la filière laitière avec un certain nombre de formations et le soutien de la structuration des éleveurs par des fédérations. Lors d'une rencontre avec les délégations maliennes, Prodevalait, qui est rattaché à la direction de l'élevage, nous a parlé de ce projet. Nous vous avons mis en relation, c'est aussi cela la complémentarité des différents acteurs, une coopération décentralisée et une présence territoriale, on peut ensuite participer à ce réseautage.

Amadou Dicko, qui est à mes côtés, est le coordinateur et suit ce projet de structuration de filière laitière sur la région de Mopti.

Floriane Le Norcy

C'est le premier palier dont nous avons parlé tout à l'heure, les ONG, la coopération décentralisée puis après, vous nous sollicitez souvent pour aller un peu plus loin.

Guy Durand

Si je peux me permettre, soyez brefs car nous avons peu de temps et nous sommes sur la présentation de projets or là nous dépassons un peu l'idée de questionner les intervenants.

Amadou Dicko

Je suis le coordinateur de la coopération Ille-et-Vilaine-Mopti. Ma question s'adresse à Monsieur Ba. Il disait qu'il avait commencé à travailler sur la filière lait et plus tard dans la mangue. Je voulais qu'il nous dise quelles sont les principales difficultés qu'il a rencontrées lors de ce changement.

Amadou Ba

Ma filière de prédilection était la filière lait mais les jeunes ingénieurs ont la mauvaise habitude d'aborder tous les projets sous un angle technique. Techniquement parlant, le lait est facile à transformer, mais ensuite on se rend compte de toutes les contraintes qui entourent la mise en place d'une industrie laitière, c'est-à-dire l'organisation des éleveurs, les problèmes liés à la conservation du produit après la traite et qui impliquent l'installation de chambres froides ou des réfrigérateurs dans toutes les zones de production, l'éloignement des zones de production par rapport à l'usine. Tout cela a amené des contraintes insurmontables du fait que le produit fini qui a le plus de chance d'être diffusé au Mali est le lait stérilisé. Le lait pasteurisé a une durée de vie très courte. Pour stériliser le lait, l'investissement technique était lourd et la qualité de la matière première, vu les contraintes qui sont entre les zones de production et les zones de transformation, était telle que le lait une fois qu'il arrivait à l'usine n'était plus propre à la transformation UHT.

Nous avons un produit qui n'était plus compétitif sur le marché malien en termes de qualité de produit fini. Au vu de toutes ces contraintes, nous avons choisi une filière qui était un peu plus facile, mais le lait reste toujours dans les projets que nous envisageons de développer.

Jo Daniel, Association Arradon Terre du Monde

Je trouve que nous avons eu ce matin deux interventions très intéressantes sur deux projets, mangue et lait. La grosse différence entre les deux est que la mangue n'est pas produite en France, en revanche le lait est produit en France. Je voudrais savoir comment cela est perçu par les entreprises françaises qui exportent de la poudre de lait, en particulier les entreprises bretonnes. Est-ce que cela ne crée pas une difficulté dans la coopération, dans le partenariat ?



Floriane Le Norcy

Nous n'avons pas eu de difficultés là-dessus, simplement parce que la poudre de lait bretonne sur les marchés internationaux n'est pas très compétitive par rapport à ceux qui inondent le marché de poudre de lait comme les Néozélandais, les Indiens, etc. Sur ces marchés-là, nous n'avons pas eu de soucis, les entreprises comprennent bien qu'il faut aussi développer le lait sur les marchés étrangers. De plus, nous travaillons vraiment avec toute la filière, donc beaucoup de fournisseurs d'équipements, d'intrants, qui eux voient tout à fait leur intérêt dans le développement de ces filières dans d'autres pays.

Mustapha El Kettab, directeur d'un centre de formation maritime.

Je voulais parler un peu de maritime car depuis ce matin le débat est plutôt verdoyant et comme nous sommes à Lorient, j'aimerais donner une petite pointe d'iode. Dans notre démarche au sein de notre centre de formation, notre philosophie part de l'adage selon lequel il vaut mieux apprendre à quelqu'un à pêcher un poisson, que de lui donner tous les matins un thon.

Nous avons une démarche très proactive et très volontariste d'aller vers une coopération avec certains des pays cités ici ce matin, d'aller apporter le savoir-faire car dans notre philosophie l'homme est la première ressource qui vient avant la terre et avant la mer et avant toute autre ressource financière ou matérielle. Je pense que ce qui a été dit par Floriane sur le projet Alban' montre cette coopération autour de l'homme car tout part et tout revient en France sauf le savoir-faire, la connaissance et la formation de ces hommes, qui ont une place centrale.

Nous nous sommes inspirés du projet Alban' pour aller porter en Algérie une démarche filière sur les produits de la mer et sur l'organisation de la formation maritime en Algérie. Nous venons d'avoir une concrétisation d'un projet de développement avec des centres de formation maritimes en Algérie pour rentrer dans une coopération de terrain, de transfert des savoirs et de savoir-faire.

Guy Durand

Nous arrêtons sinon vous n'aurez pas à manger ! Revenez à l'heure pour écouter les intervenants de cet après-midi et pour avoir le temps d'échanger comme nous venons de le faire ce matin.

Pause déjeuner

Guy Durand

Nous sommes très contraints par le temps, nous allons donc demander aux intervenants de faire encore plus court que ce qu'ils avaient prévu. Je voudrais que nous laissions un peu de temps ensuite pour le World Café où nous irons nous installer autour des tables. Je vous expliquerai ce qu'il en est et comment nous allons fonctionner. Bernard, tu peux commencer, nous te laissons dix minutes.

Bernard Jouan

Je suis plutôt habitué à prendre trois heures, j'espère que vous ne vous endormirez pas après ce bon repas...

Je suis Bernard Jouan, fils d'agriculteur, j'ai fait ma carrière à l'Inra où je suis directeur de recherche. Je suis engagé dans des associations depuis cinquante ans, j'ai fait mon premier séjour au Niger dans les années 1960 où nous voulions y cultiver de la pomme de terre. Je suis avec Jean-Denis Autret qui peut se présenter.

Jean-Denis Autret



Bonjour à tous. Je travaille pour la société Germicopa, société quimpéroise qui crée des variétés de pommes de terre, qui les développe, qui les produit et les commercialise sur le marché français, nord-européen et également sur le marché africain. C'est la pomme de terre qui nous a fait nous connaître Bernard et moi. Nous allons vous raconter cette longue histoire.

Guy Durand

Vous avez tous les deux la patate, quoi !

Bernard Jouan

Ce matin, nous avons eu un exemple de produit malien, la mangue, qui venait se faire valoriser ici. Cet après-midi, nous allons montrer qu'une production, qui maintenant se fait partout dans le monde, mais qui avait plutôt une connotation européenne peut contribuer à régler les problèmes de la faim dans le monde et notamment en Afrique. L'un des atouts de la Bretagne est qu'elle s'occupe depuis bientôt cent ans de la production de semences de pommes de terre de qualité, création variétale, problèmes parasitaires, conservation. Je ne veux pas le dire, mais la presse le dit parfois, c'est la région du monde qui produit les meilleures semences de pommes de terre. Il n'y aura personne pour me contester aujourd'hui ! C'est l'une des meilleures régions en tout cas.

C'est devenu un produit tellement banal que nous avons justement encore la patate. S'il n'y avait pas eu la pomme de terre, vous ne seriez pas là et je ne serais pas là. Si nos ancêtres n'avaient pas développé la pomme de terre – je dis souvent d'ailleurs que Parmentier devrait avoir un monument dans tous les villages de France – nous serions tous morts de faim. L'introduction et le développement de la pomme de terre ont été la fin des famines en France. C'est actuellement la quatrième production vivrière mondiale, première production vivrière non céréalière. On pense à tort que les Chinois ne mangent que du riz, la Chine est devenue de très loin le premier pays producteur de pommes de terre du monde et envisage de doubler sa production d'ici 2020. Il vaut mieux qu'il la double chez eux plutôt que d'aller accaparer des terres en Afrique. Nous, nous pouvons développer la culture de la pomme de terre en Afrique. Elle se développe déjà et pourrait se développer beaucoup plus. C'est ce à quoi nous nous attachons. Une culture de pommes de terre au Sud Niger n'a pas grand-chose à envier à celles que nous voyons ici, grâce à du plant de Bretagne.

Je ne vais pas vous commenter cela car cela l'a déjà été ce matin, mais le défi considérable de ce siècle est de nourrir l'Humanité. Pour cela, il faut améliorer les cultures traditionnelles et diversifier les productions vivrières partout où cela est possible et développer les élevages. L'agroforesterie ajoutée à cela, nous ferons des systèmes très robustes pour nourrir l'Humanité.

Pour vous convaincre que la pomme de terre produit, elle est parmi les productions légumières, les plantes à racines et tubercules qui sont les plus productives et parmi ces plantes, dans l'état actuel de nos connaissances et de la production de semences, c'est de loin la pomme de terre qui produit trois à quatre fois plus par jour d'occupation de sol car les cycles végétatifs de la pomme de terre sont bouclés en moins de trois mois. Pour les autres cultures, il faut six mois voire un an pour produire le cycle.

Pour développer cela, il faut un programme de travail que nous faisons au fur et à mesure de nos moyens, mais il n'y a pas de développement sans formation, sans accès à la terre et à l'eau, sans accès à des semences de qualité et ensuite il faut accompagner la culture, la conservation et la transformation. Voici les grands points de notre programme de travail que nous faisons au gré de nos moyens, d'ailleurs si vous avez des moyens, je ne crache pas dessus !

L'un des problèmes importants porte sur le développement qui ne peut se faire sans formation. Que ce soit par nous-mêmes allant sur le terrain ou par les techniciens, ingénieurs ou chercheurs que nous formons, s'il n'y a pas



un volet formation technique, organisationnelle, ce n'est pas la peine d'y aller. J'ai assuré notamment une formation dans le sud-est du Burkina récemment avec une autre technicienne qui me sert de traductrice. Nous parvenons ainsi à faire des formations dans des conditions acceptables. Il y a à peu près autant de femmes que d'hommes, ils font entre cinquante et cent kilomètres à vélo, en charrette ou en taxi-brousse pour venir suivre la formation. Cela est peut-être le plus important.

Sur la slide suivante, nous pouvons voir notre technicienne, le président de l'union des producteurs et vous voyez ces cultures superbes en mars dernier.

Et voici un exemple de récolte. Là, nous sommes au Mali, pour faire plaisir au collègue malien. Nous pouvons voir une maraîchère de la commune de Konna. Il y a deux ans, ce sont les jihadistes qui étaient sur ce terrain. Malgré cela, nous avons continué notre programme de travail et la production de pommes de terre dans la région de Mopti, grâce à notre réseau, à notre technicien sur place qui fait un travail formidable, dans l'équipe d'Amadou Dicko. Les plants de pommes de terre vont jusqu'à Gao. Je peux vous dire qu'il est plus difficile de faire arriver des semences de pommes de terre à Gao que des tonnes de munitions ou même que de la drogue. Nous marchons un peu sur la tête...

Nous, associations ou réseaux d'associations, nous ne sommes presque rien dans la filière. Si nous devons développer une culture, il faut commencer par les semences et moi, je n'ai ni les moyens, ni l'infrastructure, ni les compétences pour produire des semences. Il y a en Bretagne une filière professionnelle et des privés qui produisent des semences et les exportent vers une dizaine de pays. Je vais donner la parole à Jean-Denis Autret.

Jean-Denis Autret

Nous n'avons pas le temps de développer tous les aspects de la filière pomme de terre, mais ce qui est important est le transversal. Nous pouvons prendre l'expérience du Niger où Bernard a fait sa coopération. Il y a une quinzaine d'années, Germicopa n'y avait aucune implantation et Bernard avait commencé à travailler avec ses connaissances dans la région de Doutchi avec une ONG locale. Il s'est trouvé un moment où Bernard est venu me rencontrer pour me dire qu'il avait commencé à travailler là-bas localement et pour savoir si Germicopa, avec le travail que l'entreprise réalisait déjà au Mali et au Burkina Faso, voulait s'associer au projet. Nous sommes partis ensemble et nous avons trouvé sur place un terreau qui nous a permis de démarrer un travail, via Germicopa dans ce cadre-là qui a pris le relais d'Agro sans Frontière, qui avait déjà initié une structuration et un travail technique sur place.

Nous avons des variétés qui sont adaptées aux conditions sahéliennes, mais cela aurait pu être dans une autre région du monde. Le travail que nous faisons sur place avec Agro sans Frontière est un accompagnement technique (réunions, séances de formation que Bernard ou moi-même faisons sur le terrain, accueil régulier ici des représentants des associations locales). Nous faisons tous les ans du développement variétal, c'est-à-dire qu'en même temps que nous envoyons des semences, nous mettons toujours dans les containers des variétés nouvelles pour trouver un plus pour les agriculteurs.

Je travaille sur l'Afrique de l'Ouest, mais également sur la Suisse et notamment avec une association de producteurs suisses qui un jour m'ont dit : « Nous savons que tu travailles pour l'Afrique de l'Ouest, il se trouve que nous avons des budgets à dégager pour de la coopération. Peux-tu nous aider et nous proposer un projet prêt à aider, à soutenir ? ». Je leur ai tout de suite dit de se mettre en contact avec Bernard et Agro sans Frontière. Voici un exemple de passerelle, de synergie entre les producteurs, qui n'auraient peut-être jamais eu l'idée d'aller soutenir une association de producteurs au Niger et Agro sans Frontière. Nous ne sommes pas toujours dans les affaires, il y a aussi les aspects humains qui nous mettent en relation et qui vont au-delà des affaires. Même si, je ne le cache pas aujourd'hui, je travaille dans une société où je vais en Afrique de l'Ouest et où j'ai en face de moi



des partenaires commerciaux, mais on peut aussi aller au-delà et accompagner des projets lorsque l'occasion se présente.

Bernard Jouan

Cela n'empêche pas d'être adhérent d'Agro sans Frontière Bretagne et d'Agro sans Frontière Suisse. C'est une question de personne et de mentalité. Nous ne sommes pas cloisonnés associatif ou privé. Nous avons des relations humaines normales et du point de vue commercial, il est bien meilleur que moi !

Nous éditons et diffusons des guides techniques qui ont déjà quelques années et qui ont été faits pour l'Afrique de l'Ouest. Nous venons d'en faire un pour l'Afrique Centrale, c'est un travail collectif entre Européens et Africains. Ils ont été diffusés par milliers d'exemplaires. Il n'y a pas deux semaines sans diffusion. Récemment, il y a avait une formation de producteurs de plants de pommes de terre au Nord Niger dans le massif de l'Aïr, là où il ne fait pas bon aller depuis quatre ou cinq ans. La formation a tout de même été diffusée avec ce guide comme appui de formation.

Voilà ce que nous essayons de faire avec nos modestes moyens.

Jean-Denis Autret

Sur les formations techniques que j'assure en Afrique, c'est ce support qui vient du milieu associatif qui aujourd'hui est utilisé par tous, c'est la Bible de la pomme de terre.

Bernard Jouan

Si vous souhaitez que je parle de notre association plus longuement, je fais plusieurs interventions dans l'année, mais il me faut au moins une soirée pour vous parler de la pomme de terre dans le monde !

Guy Durand

Nous allons écouter Patrick Saigot. Nous allons changer de lieu, de type de production. Nous allons enfin être au bord de la mer, jusqu'ici nous n'avons pas parlé de la pêche. Le plus rapidement possible toujours et nous sauterons la pause, tant pis.

Patrick Saigot

Je suis obligé de faire un petit résumé avant d'en arriver au sujet principal. Je suis producteur de moules sur l'île de Groix depuis une quinzaine d'années et en 2006, l'histoire avec Madagascar a commencé. Je suis parti la première fois là-bas dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Bretagne et la région d'Anosy, région du sud de Madagascar pour essayer de voir s'il était possible d'élever des huîtres dans les villages côtiers en vue d'une amélioration des revenus des villageois.

Cela a donc commencé en 2006 sur une mission d'appui technique puis ces missions se sont renouvelées pendant six ans jusqu'en 2012 avec une dizaine de missions. Lors de ces missions, je travaillais dans un petit village à une quinzaine de kilomètres de Fort-Dauphin, ville du sud-est de Madagascar, au bord d'une lagune dans laquelle il y avait des huîtres naturellement présentes et une petite activité de collecte faite pour la consommation locale et pour faire de la revente comme appât pour la langouste, qui est un produit très présent et prisé là-bas. Au fil de ces années, je me suis attaché à ce projet, aux gens, des relations assez fortes ont fini par naître.

Au bout de six ans, j'ai commencé à voir les limites de la coopération qui n'avait pas de budget pour vraiment développer une production à l'échelle commerciale. J'ai donc décidé de concrétiser l'essai en me lançant à mon



compte, en créant une petite entreprise ostréicole en 2013. C'était compliqué car sur des fonds propres. À l'époque, nous avons acheminé du matériel récupéré d'un ostréiculteur qui partait en retraite (un gros lot de poches, un petit laveur) et nous nous sommes installés à Fort Dauphin début 2013 avec comme objectif de produire des huîtres pour les vendre sur le marché national, essentiellement à Tananarive, la capitale, mais qui est située à 1 000 kilomètres de Fort-Dauphin, ce qui était un peu compliqué niveau logistique puisque Fort Dauphin est une ville très enclavée, il n'y a pas de routes entre la capitale et cette ville. Nous avons donc appuyé notre logistique sur du fret aérien. Notre cible était la restauration haut de gamme.

Je reviens un peu en arrière par rapport au montage de la structure, qui a été faite grâce au fonds Oseo, je ne sais pas si cela existe encore. Nous avons fait un montage alambiqué car Oseo aide normalement des entreprises à se développer à l'export, or là ce n'était pas tout à fait le cas puisqu'il n'était pas question d'exporter mes moules à Madagascar, mais de diversifier l'entreprise. Cela nous a permis de ficeler le budget. Je vais mettre en fond un petit film, réalisé par l'un de nos stagiaires.

Nous avons travaillé sur deux sites, le site de production dans une petite lagune, dans un village assez démuné et un peu spolié de ses biens par l'arrivée d'une grosse multinationale il y dix ans qui fait de l'exploitation minière et qui a récupéré des terres sans forcément indemniser toutes les personnes. L'autre site se trouvait sur l'ancien port où nous avons installé un atelier d'expédition assez proche de ce que l'on peut voir ici, en Bretagne, de façon à se rapprocher des normes européennes avec une arrière-pensée à terme de pouvoir exporter ces produits sur l'Océan Indien, c'est-à-dire vers La Réunion et Maurice. Nous avons fonctionné une grosse année en faisant essentiellement du négoce puisque nos huîtres n'avaient pas la taille marchande. Nous faisons de la collecte d'huîtres auprès de pêcheurs locaux qui faisaient cela en apnée, nous faisons alors un travail de tri, tout ce qui était trop petit repartait en production et toutes les huîtres commercialisables étaient expédiées à Tana en avion pour une livraison plutôt rapide puisque nous arrivions à livrer le jour même les restaurants.

Nous avons rencontré pas mal de difficultés, commerciales d'abord, car nous avons misé sur le redémarrage du pays qui était en sommeil politique, en fin de crise très profonde. Nous comptions sur les élections présidentielles pour relancer le pays, ce qui n'a pas vraiment été le cas. Au bout d'un an, nous étions en dessous de notre business plan, de nos espérances commerciales. Puis, nous avons eu un coup de grâce par la compagnie aérienne qui a décidé quinze jours avant Noël 2014 de suspendre tous les avions capables de transporter du fret, ce qui nous a mis en très grande difficulté.

L'entreprise est clôturée depuis deux mois. J'y étais au mois d'avril car nous accusons des pertes financières que nous n'étions pas capables d'essayer nous-mêmes. Voilà pour cette expérience qui a été un relais de coopération et d'initiatives privées.

Guy Durand

Nous avons gagné un peu de temps, pour ne pas le gaspiller, je vous propose la chose suivante. Le principe que nous allons utiliser maintenant s'appelle le World Café. Il y a plusieurs tables. Sur ces tables, trois enveloppes avec trois questions, du papier, des crayons, vous pouvez écrire sur les nappes ou sur le papier, peu importe. Vous allez être regroupés par table et pendant une vingtaine de minutes, vous allez travailler autour de ces tables, comme dans un café – bon, il n'y a pas de bière – vous allez échanger. Le principe est que vous soyez comme dans un café où vous pouvez tout dire, vous exprimer, avec quand même une règle qui est que chaque table a un hôte de table, une personne chargée de réguler l'ensemble des choses et d'animer ensuite la synthèse de ce qui va être dit à table.

Théoriquement dans ces World Café, on change de table à chaque question, mais là j'ai évité de faire comme cela sinon nous allons perdre beaucoup de temps. Nous allons simplement faire un round pour que vous ayez le temps d'échanger autour de chaque thème et ensuite, vous prendrez cinq minutes à la fin pour que l'hôte de table puisse



faire avec vous la synthèse de ce qui a été dit. Nous socialiserons ensuite ces synthèses pour ouvrir un débat final. Il nous reste exactement une heure et cinq minutes pour l'ensemble. Je propose que chaque table soit le plus mélangée possible. Ne vous mettez pas avec vos copains ou avec les gens que vous connaissez afin d'essayer d'être le plus diversifié possible. Les questions portent sur des thèmes que nous avons évoqués depuis le début.

Un reproche a été fait ce matin sur le fait que nous avons beaucoup parlé, mais pas beaucoup évoqué la question de l'intérêt réciproque des ONG et des entreprises. Il y a eu des cas où nous avons bien vu le lien entre des ONG et les entreprises, mais nous n'en avons pas vraiment discuté. Vous verrez que dans les questions qui vous seront posées, cette question-là est importante. Je vous rappelle aussi d'autres questions du modèle inclusif, du modèle endogène, évoqué par Jean-Louis Rastoin sur les systèmes alimentaires territorialisés. C'est le moment de vous exprimer là-dessus, autour de la table et avec toute la liberté de parole que vous avez. Nous prendrons ensuite environ deux minutes par table pour synthétiser ce qui a été dit pour ouvrir un débat général. Je vous propose d'aller rejoindre les tables au plus vite, la consigne est de remplir les tables, il faut que vous soyez au moins six par table.

Il y a une personne au fond de la salle qui va continuer à dessiner ce qu'elle entend et qui fera aussi la synthèse finale, de son côté, de l'ensemble de la journée à partir de ce qu'elle a entendu.

En théorie, les enveloppes doivent être ouvertes une par une par ordre de question, mais je vous laisse la possibilité de les ouvrir toutes les trois.

Personne de l'organisation

Juste une petite précision, je vous invite à dérouler complètement les grandes feuilles de papier qui se trouvent sur les tables. Elles vous servent de moyen d'expression pour répondre à la question, vous pouvez écrire dessus, dessiner, faire des schémas. Tout fonctionne pour noter vos informations de façon à ce qu'il y ait de l'interactivité entre vous. N'hésitez pas à vous servir de ces grands papiers.

Guy Durand

N'hésitez pas, dans un premier temps, à vous lâcher individuellement et dans un deuxième temps à échanger comme dans n'importe quel café. Désignez un hôte de table, la personne qui sera chargée de la synthèse.

Exercice World Café

Guy Durand

Vous choisissez au hasard la table qui va démarrer sa synthèse. Les autres responsables de chaque table doivent simplement ajouter par rapport à la première. Donc, une table se désigne pour faire la synthèse des trois questions, ensuite nous donnerons la parole aux autres hôtes de table qui n'auront pas à ajouter ce qui a déjà été dit, mais des choses qui n'ont pas été dites par les précédents. Qui veut démarrer la première synthèse ?

Hôte de la première table

La première question est : De quelle manière les partenariats entreprises-ONG-collectivités locales peuvent-ils contribuer ?

Première réponse : à partir de la demande locale. Il faut qu'il y ait une mobilisation des groupes locaux, on demande des compétences générales et des compétences spécifiques. Les collectivités doivent être garantes de



l'intérêt général et les entreprises avoir des compétences techniques. Les ONG vont permettre d'accompagner des projets de développement, voilà pour les partenariats convention.

Habituellement, nous avons les collectivités + les territoires + les entreprises ou les collectivités + les territoires + les ONG, mais nous n'avons jamais tout cela en même temps, donc mobilisation des entreprises ? Comment créer une ou des convention(s) entre des collectivités territoriales, les ONG et les entreprises ? Cela pourrait être intéressant.

Question 2 : Les meilleures pratiques et les bénéfices réciproques.

Il faut analyser le contexte et les besoins, il faut qu'il y ait de la formation, que ce soit une démarche collective, qu'il y ait un modèle économique viable et il faut également mobiliser les compétences ici.

Guy Durand

Si je peux me permettre, cela ne relève pas des bénéfices de chacun.

Hôte de la première table

Il est vrai que nous n'avons quasiment rien mis pour la question 2.

Question 3 : Les points de vigilance

Faire attention aux titres de propriétés dans les pays du Sud, être à l'écoute et avoir une bonne observation, faire attention à qui va être bénéficiaire du projet, que ce ne soit pas une personne en particulier.

Guy Durand

Je vous propose de passer aux autres tables. Qu'avez-vous à ajouter par rapport à ce qui a été dit ?

Hôte de la seconde table (Patrick Saigot)

Pour la question 1, nous avons ajouté la durée de l'engagement nécessaire à la réalisation et la nécessité d'une association, d'une organisation professionnelle ou d'une ONG par rapport à l'instabilité ou à la stabilité institutionnelle. Le rôle de l'ONG ou de l'association ou de l'OP va permettre d'étaler l'engagement dans la durée.

Bernard Jouan

Ce sont ceux qui ont le moins de moyens, mais ce sont les plus tenaces dans la durée, chargés de mobiliser entreprises et collectivités.

Hôte de la seconde table (Patrick Saigot)

Concernant la question 3, nous avons noté la nécessité de procédures par rapport à la non-fiabilité des partenaires locaux, la sécurisation des procédures.

Bernard Jouan

ONG-entreprises-collectivités, ce trio ne peut agir efficacement dans la durée que si, en face, il y a des partenaires fiables dans la durée aussi.

Guy Durand



Le trio n'était pas obligatoire à chaque fois, c'était pour ne pas oublier de partenaires

Hôte de la troisième table

Pour la question 1, nous avons ajouté la confiance, la connaissance, le travail ensemble, être sur la même longueur d'onde, il ne faut pas que l'un aille plus vite que l'autre, l'ONG connaît le contexte et favorise le terrain pour l'entreprise, le projet doit être non utopique, durable.

Pour la question 2, il faut avoir des intérêts mutuels dans les projets. Il y a des intérêts économiques et des intérêts de communication. Pour les intérêts économiques, il faut que le projet soit clair, bien défini, en confiance et dans la durée. Nous avons pris l'exemple d'une entreprise laitière qui finance ici des tanks à lait par village. Pour les intérêts de communication, c'est ce que fait Ikea, Danone, pour leur business, mais cela sert là où ça passe.

Pour la question 3, l'entreprise doit réellement faire le projet dans le cadre de ce qui a été écrit et validé, il faut donc qu'il y ait une convention. Il faut la vérification régulière du projet pour que cela ne dérape pas, une évaluation en cours de projet. Il faut aussi écrire les modalités de sortie. Les choses doivent être claires sur comment les gains doivent être utilisés, ceci doit être écrit dans le projet également.

Hôte de la quatrième table (Floriane Le Norcy)

Pour la question 1, nous avons dit qu'il fallait peut-être commencer par des partenariats au Nord avant de les faire au Sud, travailler ensemble ONG-collectivités-entreprises dès le départ en partant du Nord avant de vouloir aller au Sud.

Sur le point 2 concernant les bonnes pratiques, il faut passer rapidement du projet sur le papier au terrain pour démontrer que cela marche et qu'on peut démultiplier ensuite, mais il ne faut pas rester trop longtemps sur le projet conceptuel.

Une autre idée serait de multiplier les échanges en faisant voyager ensemble, pour des voyages d'études comme on peut les proposer des pays du Sud vers la France par exemple, des entrepreneurs, des ONG et les politiques de chaque zone qui contribue au projet.

Il y a toujours la notion de participatif, de favoriser l'appropriation des projets sur le terrain et pour les points de vigilance, il y a la notion de durée, de pérennité qui est indispensable. De plus, les bénéfiques doivent être partagés par tous.

Hôte de la cinquième table

Beaucoup de choses ont été dites, mais nous avons noté la méfiance réciproque qu'il y a entre les associations ou les ONG et les entreprises, il y a donc un besoin de se rencontrer, cela rejoint ce qui vient d'être dit. Nous avons également noté la durée, le gagnant-gagnant. Les ONG ont besoin de se professionnaliser.

Il y a une multitude de petits projets qui peuvent parfois se contrarier les uns les autres dans certaines régions, il y a donc un besoin de coordination, cela peut être la tâche des collectivités.

Nous avons ensuite posé des interrogations. Nous nous sommes dit qu'il y avait un mélange des genres, des ONG qui deviennent des entreprises qui font du commerce alors qu'elles profitent de subventions et, nous avons de l'autre côté, des entreprises qui, par l'intermédiaire de leur fondation, mènent des projets qui peuvent les amener à s'ouvrir une part de marché. Ce sont peut-être des choses qui posent problème.



Nous nous sommes posé la question sur le projet pommes de terre qui a été présenté tout à l'heure, sur le fait que le but serait peut-être que les producteurs locaux arrivent à produire leurs semences africaines. Qu'est-ce que la société Germicopa a à gagner et à continuer sur ce projet-là ? Mon voisin de table me disait qu'apparemment la pomme de terre est encore un produit de luxe en Afrique, donc est-ce que cela correspond à un besoin local ? À qui cela profite réellement ? Qu'une ONG développe un projet en Afrique, je trouve cela très bien, si cela marche c'est bien, mais l'entreprise qui, elle, est rentrée là-dedans a son volet économique et au moment où le projet fonctionne bien et qu'il devient autonome, est-ce que l'entreprise a encore quelque chose à attendre de ce projet ?

Guy Durand

Ces questions ont insuffisamment été traitées de mon point de vue. Lorsque l'on dit les bénéfices réciproques, que gagne une ONG à travailler avec une entreprise et inversement ? J'aurais bien aimé que vous puissiez mesurer tout cela avec les contradictions que cela suppose. Une ONG a besoin de vivre aussi, il n'est pas forcément évident qu'elle se finance. Or, elle va chercher les entreprises, je dirais même, elle va de temps en temps « taper » les entreprises pour se financer. Est-ce que cela marche comme ça ? Est-ce que l'entreprise, une fois installée, se dit qu'elle n'a plus besoin de l'ONG ? Est-ce qu'elle en a encore besoin ? De quelle manière ? Quand est-ce que l'ONG est utile ? Quand est-ce que l'entreprise est utile ? Je suis étonné que tout cela n'ait pas été suffisamment évoqué dans les débats que vous avez eus. Et dans les points de vigilance, forcément, il y a une méfiance réciproque au départ surtout si l'on part de l'hypothèse qu'a priori l'ONG est désintéressée, mais, comme vous l'avez évoqué, de temps en temps il y a des ONG qui sont créées par les propres entreprises pour pouvoir pénétrer un marché, il y a donc des points de vigilance à avoir là-dessus. Je m'étonne de ne pas avoir entendu cela. Ce qui m'étonne également dans ce que j'ai entendu, c'est que la question des modèles de développement, qui ont été évoqués en introduction par Jean-Louis Rastoin, n'a pas du tout été reprise. Vous avez peut-être été obnubilés par les trois questions qui n'étaient pas suffisamment claires peut-être, mais il y avait une question générale sur les modèles de développement. Il y a peut-être à la fois un point de vigilance et un problème qui traverse les relations entre les ONG et les entreprises.

À table ce midi, nous étions avec une personne d'Orange. Est-ce qu'une ONG travaille avec Orange ? Comment ? Est-ce qu'elle n'est pas utilisée ? Ce type de questions doit forcément être posé à un moment donné dans les projets que nous avons. Je vous renvoie à ces questions. Nous pouvons en discuter tout de suite. Il y avait une représentante d'Orange dans les Assises et elle est capable de vous démontrer un travail intéressant sur le terrain. Vous voyez donc que ce n'est pas si simple que ça. Je préférerais qu'elle s'exprime elle-même. Il y avait la question des financements aussi qui n'a pas été évoquée. Essayez de faire ressortir cela, je crois qu'en plénière il faut évoquer ces questions-là, ce sont j'imagine des questions que vous vous posez vous-mêmes au quotidien dans le travail des ONG ou dans le travail des entreprises. Je vous laisse la parole. Qui veut intervenir là-dessus ?

Personne du public

Je pense que chacun des acteurs, qu'il s'agisse de la collectivité, de l'ONG, de l'entreprise, a noué un partenariat tripartite, dans lequel chacun peut y trouver son compte. La collectivité, quand elle est en partenariat avec les entreprises, fait la promotion de ces entreprises. La collectivité en Bretagne a un intérêt en faisant la promotion des entreprises locales issues de l'aide aux pommes de terre dans les pays du Sud. Les ONG, quand elles sont en partenariat avec les entreprises, elles, font la promotion des entreprises. Elles peuvent acquérir des financements à travers les entreprises.

Guy Durand

N'oubliez pas que les entreprises qui interviennent éventuellement n'interviennent pas systématiquement dans le pays où interviennent les ONG, elles peuvent intervenir uniquement en financement pour leurs questions d'image



par exemple. Est-ce que vous acceptez d'être porteur d'une image d'une entreprise simplement en développant votre projet sur le terrain ?

Personne du public

J'aurais aimé que cela ressorte des débats. ONG, associations ou entreprises, chacune d'elle a une politique qui lui est propre et par exemple, notre association n'ira jamais démarcher des financeurs qui ne sont pas dans sa ligne politique ou dans celle de notre travail sur le terrain. Nous n'irons jamais chercher un financement avec une entreprise qui n'est pas dans les valeurs de ce que nous défendons pour le pays. Après, toutes les ONG ne le font pas.

C'est la même chose pour une entreprise. Une entreprise va choisir, si elle est vraiment dans la démarche d'aller dans un pays du Sud pour faire des choses correctes, une ONG qui défend les valeurs qu'elle souhaite mettre en avant.

Guy Durand

Ce sont peut-être des choses évidentes, mais il est bien de le dire de temps en temps. Surtout dans ce genre de réunion où tout le monde pense à peu près dans le même sens, il faut faire attention à bien montrer que de temps en temps, il y a des points de contradiction, des points de débat, même entre nous. Quand nous abordons les choses en profondeur, nous ne sommes pas toujours d'accord. Il faut savoir sur quoi nous sommes d'accord et sur quoi nous ne le sommes pas, sur quoi nous ne sommes plus capables de mettre le mouchoir et d'avancer quand même.

Hôte de la troisième table

Nous avons pris tout à l'heure l'exemple d'Ikea. Nous entendons souvent dire que c'est une entreprise de la société de consommation, mais elle a tout un programme de financement d'écoles de petites filles en Inde. Je pense que ça fait du bien là où ça passe. Ikea travaille avec une ONG, dont je ne me souviens plus le nom, mais voilà ce qu'ils font, donc tout n'est pas à jeter.

Nous avons pris également l'exemple de Danone qui a tout un programme en Afrique au niveau du lait, cela ne les empêche pas de payer ici les agriculteurs, les producteurs de lait juste de quoi leur laisser l'oxygène pour vivre.

Guy Durand

Il y avait une question sur Germicopa. Est-ce que Germicopa envisage de faire de la recherche de variétés et de transférer ses savoir-faire au Niger ? C'est une question qui normalement se pose, la preuve, elle a été posée dans la salle. Comment envisagez-vous les choses de ce côté ?

Personne du public

Je voulais juste ajouter qu'il y a des ONG qui sont des entreprises. Elles bénéficient donc d'aides publiques pour aboutir au final sur du business. Nous le savons. Il n'y a pas de honte, mais dans le mélange des genres, cela devient un peu compliqué.

Bernard Jouan



Je ne peux pas parler pour Germicopa, Jean-Denis complètera. Dans les pays où la culture de la pomme de terre se développe, il y a aussi des programmes spécifiques qui se manifestent. C'est le travail que nous pouvons mener sur le terrain, nous, organismes locaux, qui pouvons permettre de mettre en évidence les sensibilités variétales, les sources de résistance qui peuvent donner des outils aux sélectionneurs pour choisir les génotypes, pour créer des variétés avec ou sans, selon les degrés de compétences dans les pays du Sud, la participation de chercheurs, d'ingénieurs locaux. C'est mettre la biodiversité au service du monde en tenant compte des problèmes qui se posent. Les problèmes qui se posent en Bretagne ne sont pas les mêmes qui se posent au Niger ou au Congo. Il faut connaître ces problèmes et, collectivement, entre ONG, partenaires du Nord et partenaires du Sud, voir comment nous pouvons les affronter.

Personne du public

Je voulais ajouter en point de vigilance par rapport à ce que j'ai entendu tout à l'heure, le transfert économique, c'est-à-dire mutualiser les compétences dans le Nord pour pouvoir les amener vers le Sud. Là-dessus, je peux dire attention, n'oubliez pas que dans le Sud il y a déjà des compétences et lorsqu'on se place en partenariat, il serait bien de coconstruire les choses, plutôt que de rassembler les compétences, les mutualiser dans le Nord et de les ramener au Sud. Nous sommes là sur une forme de néo-colonisation et pas forcément dans le partenariat.

Bernard Jouan

Plusieurs ingénieurs, thésards de mon laboratoire sont devenus professeurs à Ouagadougou, à Niamey ou ailleurs. Ils sont aussi compétents voire plus compétents que moi puisqu'ils sont plus jeunes et ont acquis d'autres techniques que moi. Ce qui manque, ce sont souvent les moyens pour valoriser tout ce potentiel intellectuel des gens du Sud, qui ont été formés et qui sont souvent frustrés. J'ai l'exemple d'un collègue burkinabé qui a fait sa thèse ici, il est rentré au Burkina et est devenu professeur dans un institut, mais comme tout moyen de travail, il avait une ramette de papier au début de l'année.

Cela peut donc être tentant de partir ailleurs, alors qu'il y a un grand besoin de ce potentiel formé dans le pays, à la fois pour la recherche, pour la formation, etc. Je pense que l'exemple de la mangue que nous avons entendu tout à l'heure est quand même révélateur de l'intérêt qu'il y a à valoriser les compétences des gens des pays et non pas de les inciter à partir.

Guy Durand

Nous allons être obligés de nous arrêter là. Je vais juste lancer une dernière question qui n'aura pas de réponse, il s'agit donc plutôt d'une préoccupation de ma part. Finalement, dans tout ce que j'ai entendu, je n'ai pratiquement pas entendu le rôle des collectivités, censées théoriquement représenter l'intérêt public, mais quel rôle ont-elles par rapport aux relations entre les ONG et les entreprises ? Je vous laisse à réfléchir sur cela pour le reste de la soirée.

La synthèse de tout cela sera représentée dans la synthèse graphique. Merci à tous d'avoir participé à ce parcours.



Parcours 4 – Filières environnement dans les pays du Sud (eau et assainissement, énergie, déchets) : quels partenariats entreprises – ONG – territoires ?

Renaud Layadi

Nous allons commencer ce parcours 4 sur les filières de l'environnement dans les pays du sud : quels partenariats entre entreprises, ONG et territoires ?

Bienvenue. Vous êtes une petite cinquantaine. L'idée de cette première session déconcentrée consiste, à travers un certain nombre de parcours, à regarder à la fois comment on peut imaginer travailler dans les pays du Sud avec une culture du Nord, mais également, c'est d'ailleurs la raison de la présence ici d'Ousmane Hane, qu'il y ait aussi le contrechamp – puisque nous sommes en Bretagne, nous allons parler de contrechamp –, c'est-à-dire les attentes et la manière dont les pays du Sud reçoivent une contribution provenant d'agents du Nord. Nous utiliserons le terme « pays du Sud », même si à mon sens, il est un peu restrictif, mais il est conventionnel. Je parle d'« agents » et c'est volontairement vague parce que l'on se rend bien compte que l'on a une multiplicité d'acteurs, comme nous allons le voir. Il y a des acteurs qui sont purement privés, des ONG, des acteurs publics... C'est un peu à travers cet itinéraire que nous allons va visiter la question.

Je vais demander à Ousmane Hane de se présenter très rapidement et de se positionner, donc de nous dire comment lui, en tant que praticien du développement, il brosse le tableau général. Ensuite, nous embrayerons avec Matthieu Le Corre et Sylvain Segal. Matthieu nous parlera plutôt du cadre général et ensuite, nous entrerons dans les détails avec successivement les déchets, l'énergie et même, l'énergie deux fois, parce que c'est un enjeu important et enfin, l'eau et l'assainissement.

Ousmane Hane

Je viens du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Sénégal, mais j'ai eu une expérience antérieure dans le privé, dans un bureau d'études sénégalais qui s'appelle Semis, où nous avons beaucoup travaillé sur de petits projets et programmes d'accès à l'eau et à l'assainissement ainsi que sur des programmes d'électrification rurale basés sur des énergies renouvelables. Nous avons donc une connaissance relativement bonne de l'accès à l'eau et l'assainissement au Sénégal, un pays qui, dans ce contexte, est marqué par l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement en matière d'eau potable, même si ce n'est pas trop significatif, parce qu'il existe encore beaucoup de disparités, mais surtout, des besoins encore importants en matière d'assainissement. Pour l'énergie, on retrouve une similarité, avec une dichotomie nette entre l'urbain et le rural, le rural étant marqué par un très faible taux d'accès aux énergies modernes. Beaucoup d'efforts et d'investissements sont donc nécessaires pour pouvoir assurer une couverture correcte en eau et assainissement.

De façon générale, les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'assainissement et de l'environnement sont relativement liés sur le plan juridique, avec des textes qui encadrent un peu tout ce qui a trait à l'accès à l'eau, à la réglementation, à la participation des acteurs. Dans ce sens, je voudrais, au cours de nos débats, développer ce qui a été vécu au Sénégal en matière de contributions des collectivités, des ONG et de certaines entreprises à l'effort de développement de ces services essentiels, marqué notamment par un appui direct qui est très fort. Nous sommes donc très tributaires des dons et prêts des grands bailleurs de fonds : la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement, la Banque mondiale, mais au bilan, nous avons une contribution tout de même assez significative des collectivités du Nord, particulièrement de la Bretagne – et je suis là pour faire ce plaidoyer – en direction des collectivités du Sud pour des besoins essentiels. Ce qui est attendu de ces collectivités est d'être à l'écoute de leurs priorités. Pour la plupart, ces priorités portent sur des besoins de base : l'accès à l'eau, l'accès à l'assainissement. Tous les projets que nous avons vus au Sénégal ces dernières années se sont développés autour de ces deux concepts.



Nous pourrions peut-être, au fil du débat, avec les retours, sous forme de question, axer nos interventions sur vos préoccupations et surtout, insister sur les besoins que nous aurons à exprimer pour mieux attirer les acteurs et les partenaires du Nord, notamment la Région Bretagne.

Renaud Layadi

Merci, Ousmane. Nous vous solliciterons tout à l'heure pour avoir une première analyse de ce qui a été entendu. Mathieu Le Corre, chargé de projets au Gret, a une vision qui est panoramique et également, des missions qui sont tant en Asie qu'en Afrique, dans la République démocratique du Congo, et qu'à Madagascar, que l'on ne peut pas complètement considérer comme l'Afrique, à mon sens. Il a donc une vision assez globale des choses.

Mathieu Le Corre

Je travaille pour le Gret, une ONG française qui existe depuis 1976, qui travaille aujourd'hui dans une trentaine de pays et qui a des représentations permanentes dans quatorze d'entre eux. Nous sommes à peu près 700 personnes à travailler dans cette organisation, dont une centaine avec des contrats de droit français et à peu près 600 avec des contrats nationaux. Nous nous intéressons à plusieurs thématiques, dont l'eau potable, l'assainissement, les déchets et l'énergie, qui sont les sujets du parcours thématique d'aujourd'hui.

On me demande de vous faire un exposé introductif sur les coopérations économiques dans les filières environnementales. Je suis plutôt issu du monde des ONG et spécialiste de la thématique de l'eau et de l'assainissement. Je vous ferai cet exposé introductif en commentant trois photos. Je ne m'étendrai pas sur l'état des lieux : vous avez entendu les chiffres annoncés par Bernard Saincy tout à l'heure. Ils sont éloquentes : 800 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau, 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à l'assainissement amélioré, dont 1 milliard en sont réduites à la défécation à l'air libre, et 1,2 milliard de personnes n'ont pas accès à l'énergie.

La première photo que vous voyez là est une photo malgache. Nous sommes dans ce pays – continent, qui est un peu africain et un peu asiatique. C'est l'illustration d'un partenariat, qui n'est pas un partenariat au Nord, mais un partenariat au Sud. Il s'agit d'un partenariat entre une ONG, qui est plutôt une association d'usagers, une entreprise et une collectivité. Sur cette première image, le monsieur avec la cravate est le directeur général du ministère de l'Eau de l'époque. À sa droite, il y a le président d'une association d'usagers, à sa gauche, le maire de la commune dans laquelle cela se passait, qui s'appelle Anzou Mara Martin, et en face de lui, il y a l'opérateur économique, qui gère une entreprise de travaux publics. Ils viennent de signer là un contrat de délégation de service pour une toute petite commune de 3 000 habitants, qui n'est pas le chef-lieu, mais un bourg d'intérêt économique. J'aurais pu illustrer cette question du partenariat par une poignée de main entre un maire et un opérateur économique, mais je trouve qu'il y aurait eu un côté trop face à face et qui laissait absente la place des usagers ainsi que la place de l'État. Dans cette illustration, quatre acteurs sont réunis pour mettre en place un service d'eau. Ils sont accompagnés par une ONG, qui n'est pas représentée sur la photo parce que c'est la personne qui prend la photo – en l'occurrence, c'était moi... Le programme est financé par des bailleurs publics, l'Union européenne et l'AFD, par le mécénat d'une grande entreprise et, autre originalité, par un petit financement privé local. Ce monsieur de l'entreprise Jtec va apporter de l'ordre de 20 à 30 % du coût d'investissement sur ce projet pour réaliser le service d'eau.

Ce moment est l'aboutissement d'un processus. « Aboutissement » n'est peut-être pas le bon terme : c'est une étape d'un processus de contractualisation. Il y a eu un an de travail en amont et une fois le contrat est signé, il y a encore eu du temps de révision contractuelle, du temps de réunion, du temps de mise en tension de ce contrat pour que le service soit rendu et de bonne qualité. Quoi qu'il en soit, le partenariat s'orchestre. Il part du territoire, du local, de l'identification des besoins et de leur priorisation. Il s'appuie sur un cadre légal et sur les services de l'État. Il s'intéresse aux usagers et à leurs demandes, les accompagne dans leur organisation et cherche à identifier un gestionnaire, qui peut être une entreprise privée, comme dans ce cas-là, mais qui peut également être une structure associative, qui pourra s'assurer que le service est géré professionnellement. Cela pourrait



même être une entreprise publique. Pour moi, la question du statut n'est pas essentielle. Ce qui est essentiel, c'est le professionnalisme.

D'ailleurs, des professionnels, il y en a dans les pays du Sud, dans les pays dans lesquels nous travaillons. Ici, nous sommes sur le sommet d'un château d'eau en cours de construction au Cambodge. Vous voyez là un ingénieur khmer d'un bureau d'études local qui est en train de vérifier le travail d'une entreprise de construction khmère. Vous voyez, en haut de la photo, le pied d'un ouvrier du chantier. Vous observerez que les équipements de protection individuelle ne sont pas au rendez-vous, mais l'entreprise travaillait malgré tout très bien. Il est en train de vérifier que le ferrailage est bien réalisé avant de couler le béton.

Les filières environnementales doivent en effet générer de la valeur ajoutée locale. C'est aussi cela, le développement : c'est la valeur ajoutée locale. Ces filières dépendent, en fin de compte, de l'existence de réels écosystèmes entrepreneuriaux qui, à mon sens, ne peuvent être que locaux.

Pour revenir à mon exemple de château d'eau, la réalisation de celui-ci a nécessité la mobilisation de bureaux d'études capables de faire des calculs de ferrailage, de structure, du suivi de chantier. Elle a nécessité la mobilisation de laboratoires qui peuvent faire de la géotechnique ou des essais de résistance de béton. Elle a mobilisé des topographes, des importateurs locaux ou des producteurs de matériaux de chantier s'il en existe localement, des entreprises de BTP... En fin de compte, tout système, même le mieux pensé, ne tiendra pas s'il est hors sol. Roland Crambert l'a rappelé tout à l'heure : il y a des problèmes de maintenance et tout système arrivera un jour ou l'autre à une panne, qu'il faudra pouvoir réparer. Il faudra donc qu'il y ait un réparateur qui connaisse son métier, il faudra la pièce détachée qui convient, et il faudra qu'il y ait de quoi payer et le réparateur, et la pièce détachée.

Ceci m'amène à ma troisième photo. Les filières environnementales, pour durer, doivent être économiquement viables. Les produits doivent trouver leur marché et les services, rencontrer leurs coûts. Il s'agit ici de la dernière photo, qui a été prise en République démocratique du Congo. Vous voyez une femme qui paie l'eau qu'elle va puiser. Elle a son bidon et est en train de payer la valeur du bidon, qu'elle ira ensuite remplir à la borne-fontaine.

Penser la viabilité économique de ces filières n'est pas uniquement penser en termes de besoins. Jusqu'à présent, nous avons peut-être une vision relative au besoin des choses, mais il faut commencer à penser en termes de demande. Que veulent vraiment les gens ? Sur la côte est de Madagascar, quand les gens ont besoin d'eau et que l'on met en place des pompes à motricité humaine, dans un endroit où l'eau est à un mètre du sol et où dans chaque cour, il y a un puits, on constate que les gens n'utilisent pas les pompes qui ont été installées parce qu'en fin de compte, ils ont déjà une solution d'accès à l'eau qui certes, n'est pas de bonne qualité, mais ils ont une solution. Si l'on voulait apporter quelque chose à cet endroit, il faudrait apporter quelque chose qui, du point de vue de l'utilisateur, soit au moins aussi bien que son puits dans la cour, c'est-à-dire, par exemple, des branchements à domicile. La question de la viabilité économique passe par l'analyse de la demande, par la connaissance de cette demande. Que veulent ces gens et quel prix sont-ils prêts à payer pour le service qu'on leur propose ?

Pourtant, le tarif, c'est-à-dire ce que paie le ménage, peut ne pas couvrir tous les coûts, notamment parce qu'il y a des problèmes de solvabilité, ce que l'on rencontre souvent dans le domaine de l'assainissement : les coûts d'équipements sanitaires aux normes pour les habitants sont souvent très élevés et il est difficile d'apporter des équipements sanitaires de bonne qualité avec la demande solvable locale. Il y a donc des mécanismes de subventionnement ciblé à imaginer. Mais cela peut aussi être lié au fait que le service rendu est difficile à faire payer, parce qu'il semble invisible. Un ménage veut bien voir les ordures quitter le quartier, mais est-il prêt à payer pour leur traitement ou leur enfouissement dans un centre technique ? C'est moins sûr.

Il faudra alors mobiliser d'autres sources de financement comme les taxes, c'est-à-dire l'argent des contribuables locaux. Il y a là tout un champ de la coopération intéressant, qui consisterait à travailler sur la fiscalité locale : comment la renforcer ? Comment permettre aux acteurs des territoires locaux d'avoir les fonds dont ils ont besoin pour couvrir cette part qui n'est pas uniquement imputable au tarif ? Bernard Saincy parlait tout à l'heure de la problématique de l'évasion fiscale. Cette question de la fiscalité est aussi une question qui se pose à l'échelle nationale. Il y a de grandes entreprises qui sont présentes et qui pourtant, ne paient pas les impôts qu'elles devraient. C'est peut-être cela, la première responsabilité sociétale.



J'ai parlé des taxes, des tarifs, mais on peut aussi parler des transferts, de l'argent qui vient des contribuables d'ailleurs, de la coopération internationale. La coopération internationale participe de l'équation. C'est plus vrai pour les investissements, mais c'est un point important.

Ces équilibres économiques se pensent en amont et font partie de l'orchestration du partenariat dont j'ai parlé auparavant. S'il y a une place pour les entreprises du Nord dans les pays du Sud, à mon sens, ce ne serait pas pour fournir un service ou proposer un produit, mais pour accompagner des filières locales dans leur émergence en apportant de l'assistance technique, du transfert de savoir-faire, voire du capital.

Merci.

Renaud Layadi

Merci, Mathieu. Je crois que nous avons bien planté les termes du débat. Nous allons passer à l'intervention des collectivités avec Sylvain Segal, qui va de nouveau nous emmener voyager à Madagascar.

Sylvain Segal

Je suis le responsable du service Europe et relations internationales au département d'Ille-et-Vilaine, qui a différentes coopérations avec des collectivités du Sud. Je vais vous parler du projet de gestion des déchets que nous menons avec la région Alaotra Mangoro, à Madagascar. Je resterai dans le décor planté par Mathieu Le Corre en vous parlant de cette filière de gestion des déchets que nous essayons de mettre en place à l'échelle d'une ville moyenne de 80 000 habitants qui se situe dans cette région.

Le département mène une coopération avec la région Alaotra Mangoro depuis 2005 autour de trois filières principales : la filière laitière, qui a été évoquée ce matin, avec des enjeux de développement très fort pour les pays du Sud, l'écotourisme et la gestion des déchets. Nous consacrons entre 80 000 et 100 000 € par an à cette coopération.

La gestion des déchets concerne les deux communes urbaines de la région. La filière des déchets représente des enjeux importants pour les pays du Sud, puisque ce sont des pays à forte croissance démographique et avec une forte concentration des populations dans les villes. Il y a donc une augmentation des quantités de déchets produits, mais aussi des pressions, au niveau foncier, qui font qu'il est difficile de trouver du terrain pour aménager des installations de traitement. Dans ces pays, très souvent, il n'y a pas de lieu de traitement adapté. Un centre de stockage des déchets réalisé dans les règles de l'art coûte cher et les pays du Sud ont souvent peu de moyens pour aménager de tels sites. Enfin, il manque les financements, qui sont le nerf de la guerre pour assurer la collecte comme le traitement des déchets. Cela nécessite de mettre en place à la fois des solutions techniques et financières adaptées au contexte et trouver des ressources locales pour assurer la pérennité de la filière. L'un de nos enjeux, aujourd'hui, est de pouvoir travailler avec les communes concernées à la mise en place d'une fiscalité qui permettra, à terme, de financer la filière. Mais ce n'est pas évident.

Un autre enjeu important lié à ce manque de financements est de mettre en place des filières de valorisation optimales et notamment, de favoriser le recyclage des matières à travers le compostage et éventuellement, le recyclage des plastiques, qui est un enjeu moins fort parce qu'en termes de tonnages, les plastiques sont moins importants que les matières organiques dans les déchets des pays du Sud, qui sont constitués de deux tiers de matières organiques, contre près d'un tiers dans les pays du Nord.

Nous essayons de mettre en place une filière de déchets à l'échelle de deux communes. Le projet est plus avancé sur la ville de Moramanga, que je vais vous présenter plus en détail. Nous sommes en train de faire la même chose à Ambatondrazaka, qui est le chef-lieu de la région, mais pour l'instant, nous avons des problèmes sur le plan de la volonté politique des décideurs locaux, qui bloquent le projet. Nous l'avons mis en stand-by pour l'instant.

Le compostage est la filière reine pour la valorisation des déchets dans les pays du Sud, d'abord parce qu'il permet de détourner une partie des déchets de la mise en décharge. Sachant que ce sont des déchets très organiques et que leur mise en décharge incontrôlée génère des nuisances environnementales, avec une



décomposition qui n'est pas contrôlée et donc, la production de gaz à effet de serre. Ce sont des enjeux de climat importants. La décomposition non contrôlée de ces déchets produit du méthane, qui est un gaz très puissant au niveau des effets de serre.

Un autre intérêt du compostage est la création d'emplois. Ce sont des filières de compostage artisanales, avec un tri manuel des déchets. Le compostage produit aussi un compost d'une valeur agronomique très utile pour soutenir l'agriculture locale. Il constitue un enjeu de développement très fort et une intégration par rapport aux différents secteurs d'intervention. De plus, il peut être fait l'objet de financements carbone à travers cette décomposition contrôlée des déchets. Le compostage produit du CO₂, mais le CO₂ est beaucoup moins nocif que le méthane lorsque les déchets se décomposent de manière incontrôlée. Il existe aujourd'hui des possibilités de faire financer les projets de compostage des déchets dans les pays du Sud par la finance carbone, avec toute une procédure que je n'ai pas le temps de détailler ici, mais qui est notamment mise en place par une ONG qui s'appelle Gevalor, qui est un peu spécialisée sur ce sujet et dont je suis par ailleurs également administrateur.

Au-delà des enjeux sociaux, économiques et environnementaux du compostage, il y a un autre enjeu, celui de travailler sur l'ensemble des maillons de la filière. C'est une spécificité dans les projets que nous mettons en place dans nos coopérations, que ce soit pour le tourisme, le lait ou les déchets : il s'agit d'une approche de la filière. Si l'on ne travaille que sur un maillon, on voit bien que sur les autres, ce n'est pas opérant. Il faut assurer la pré-collecte dans les quartiers, c'est-à-dire s'assurer que les ménages ont une solution pour se débarrasser de leurs déchets. Ensuite, la collecte est assurée du lieu de regroupement jusqu'au lieu de traitement par la commune, puis a lieu le compostage. Le nerf de la guerre est la fiscalité locale.

C'est le schéma cible d'organisation de la filière que nous essayons de mettre en œuvre à Moramanga et c'est un peu la même chose dans toutes les contrées que l'on peut rencontrer dans les pays Sud : la pré-collecte dans les quartiers, la collecte assurée de lieux de regroupement jusqu'au lieu de traitement par la commune et ensuite, le compostage.

Sachant que la thématique de cet atelier porte sur les différents acteurs de la solidarité internationale et le monde économique, je vais vous parler des partenariats que nous essayons de mettre. Les enjeux sont à la fois financiers et techniques. Il n'est pas compliqué de faire du compostage, au contraire. Nous en faisons peut-être tous dans nos jardins, aujourd'hui. On sait composter les déchets dans les pays du Sud. En revanche, ce qui est compliqué, c'est de trouver des opérateurs locaux qui pourront avoir une compétence technique, financière, d'organisation pour pouvoir assurer la prestation.

Dans le cadre de ce projet, il y a une ONG malgache qui s'appelle Défi, qui s'est vu confier des contrats par la commune pour assurer la pré-collecte des déchets dans les quartiers et aussi, assurer l'exploitation d'une plateforme de compostage dont l'aménagement a été financé par la coopération. Nous avons proposé à cette ONG locale, qui souffre un peu de manque de compétences, un appui technique assuré par la société Madacompost. Il s'agit d'une SARL qui a été mise en œuvre par l'ONG française Gevalor pour pérenniser le projet de compostage des déchets qu'elle avait mis en place à Mahajanga, dans le nord de Madagascar, avec des financements carbone et GoodPlanet. Ce projet avait été assez médiatisé à l'époque. Gévalor a accompagné la mise en place de cette SARL malgache à la fois pour gérer le site de Mahajanga, mais aussi pour pouvoir assurer son transfert et accompagner d'autres acteurs.

Nous avons donc fait appel à Madacompost pour appuyer un appui technique à la filière, notamment au compostage, et nous nous sommes aussi rapprochés d'un autre opérateur économique un peu particulier. Il s'agit d'Ambatovy, une grande multinationale, qui exploite une très grosse mine de nickel et de cobalt dans la région Alaotra Mangoro et qui a mis en place un fonds de développement social pour essayer de faire bénéficier aux populations locales d'une petite part de sa juteuse activité. Elle a donc de très importants moyens pour soutenir le développement de la filière des déchets sur la ville de Moramanga, la ville dans laquelle nous travaillons nous-mêmes depuis cinq ans. Il est intéressant de voir que cette société a de l'argent, mais n'a pas de connaissance des enjeux du développement. De plus, elle n'a pas une très bonne réputation, pas une bonne image, et elle ne sait pas comment travailler avec les autorités locales. Aussi est-elle vraiment heureuse de trouver un partenaire comme la coopération décentralisée, qui travaille en proximité avec les élus locaux, avec les responsables de la région, avec les populations locales, les ONG, etc. Nous sommes en train de tisser des liens pour pouvoir bénéficier de cette manne financière et essayer de l'utiliser à bon escient afin d'équiper la commune en matière de



collecte, former les agents communaux, permettre à l'opérateur qui assure le compostage d'avoir les moyens financiers pour pouvoir bien réaliser son travail et également, pour pouvoir financer cette fameuse étude sur la fiscalité locale que nous allons lancer et dont nous sommes en train de terminer le cahier des charges. Nous savons bien en effet que tous les appuis financiers extérieurs ne sont que ponctuels et ne peuvent pas suffire en eux-mêmes. L'enjeu est donc, avec Ambatovy, de pouvoir réaliser une vraie étude au niveau fiscal et identifier tous les contributeurs de la filière, notamment les producteurs non ménagers, en commençant par les commerçants dans les marchés, par exemple, qui peuvent très bien payer une petite contribution pour la gestion des déchets. Cela pourrait amorcer la pompe et montrer à la commune qu'elle peut bénéficier de ressources locales pour financer cette filière dans la durée.

Renaud Layadi

Merci. Ousmane, que peut-on dire ?

Ousmane Hane

Beaucoup de choses intéressantes ont été annoncées. Ce sont des approches que l'on connaît plus ou moins dans nos pays. On peut déjà conclure de leur utilité parce que dans la plupart de nos pays, on connaît un échec des politiques de gestion des déchets de façon générale. Dans nos grandes villes, comme l'agglomération de Dakar, la stratégie de gestion des déchets se faisait sous forme de délégation de la communauté à des entreprises. La plus importante était Veolia qui, à une certaine période, gérait les déchets de la ville de Dakar. Malheureusement, cette opération n'a pas été couronnée de succès. Aussi assistons-nous à une explosion de décharges publiques, notamment la fameuse décharge de Mbeubeuss, à Dakar, qui existe depuis plusieurs années, que l'on peine à contrôler, à gérer, voire à déplacer. Il y avait une stratégie d'extension de la décharge dans des zones situées plus à l'est, vers la zone de Mbour. Malheureusement, les populations s'y opposent un peu, et dans les deux sens. Ils s'opposent à la nuisance environnementale, mais d'un autre côté, du manque à gagner économique, parce que beaucoup de personnes vivent autour de cette décharge et font de la récupération. Ce sont de formes de contestation avec des intérêts diversifiés.

Nous avons des approches qui sont beaucoup plus localisées. On peut citer le cas à succès de la ville de Saint-Louis, qui a développé toute cette approche de pré-collecte, de stockage secondaire et de transfert vers des décharges avec l'appui de plusieurs partenaires financiers, surtout l'AFD, avec le bureau d'études français Burgeap, qui a aidé à étudier le plan global de nettoyage de la ville de Saint-Louis, suivi par un financement belge pour achever le processus par un site de transfert et de stockage des déchets. On constate malheureusement que l'on n'a pas résolu le problème de la récupération des matières organiques, parce qu'il n'y a pas de filière de compostage adossée à ce type d'opération, alors que cela aurait pu donner beaucoup plus de valeur ajoutée au projet. Saint-Louis est une ville tricentenaire située au bord de l'eau. Elle subit les effets de remontée de nappe et il n'y a pas de possibilité d'enfouissement en profondeur. Elle connaît un développement touristique assez important.

L'autre approche est la gestion des déchets domestiques dans les centres dits « secondaires » du Sénégal. À part Saint-Louis, qui a un site de transfert, aucune autre grande ville du Sénégal ne dispose d'un site de transfert. Il y a un projet à Louga, avec une dominante de déchets en plastique, un autre projet à Kaolack, où la configuration de sol et d'environnement hydraulique voire hydrologique est quasiment la même qu'à Saint-Louis, et nous avons un projet qui va peut-être prendre naissance à Kédougou, au sud-est du pays, avec l'appui de l'Association des maires francophones.

Il y a donc beaucoup de perspectives de développement de ces mini-opérations de mise en décharge contrôlée, avec possibilité ou non de valorisation des déchets plastiques et organiques.

Je vais finir par les déchets agricoles, pour rester dans la région de Saint-Louis, où il y a des perspectives tout de même assez intéressantes de valorisation de cette forme de déchets. C'est une région agricole où l'on produit de la canne à sucre, du riz, voire même des cultures maraîchères. Il y a des opérations de transformation, qui ont connu plus ou moins de succès, soit de déchets directs issus de la transformation agricole en produits d'énergie,



voire de valorisation de plantes nuisibles. Nous touchons là les questions environnementales, les questions d'habitat, etc., notamment avec le typha, qui prolifère dans cette région du Sénégal. Il y a des perspectives de valorisation de ces déchets pour produire de l'énergie à plus ou moins grande échelle, avec la possibilité, pour une des sociétés de production d'eau potable au Sénégal, la SDE, filiale de la Saur, de pouvoir récupérer cette énergie pour atténuer un peu le coût énergétique de production d'eau au Sénégal.

Voilà quelques exemples que je voulais citer en guise d'illustration, voire même pour dégager des pistes de valorisation de ces expériences qui ont été présentées.

Renaud Layadi

Nous avons un peu de temps faire place à quelques questions.

Un participant

Ma question concerne la volonté politique, existante ou pas, et également, la confrontation possible, lorsque l'on s'attaque notamment à des organisations informelles telles que les filières des déchets, à des circuits parallèles, pour ne pas dire à certains intérêts particuliers, qui s'opposent à la mise en place d'une filière correctement organisée. En clair, avez-vous été confronté à des corruptions généralisées qui faisaient que la mise en œuvre de cette filière était très compliquée ?

Sylvain Segal

Le principal frein à nos projets est la volonté politique, l'investissement, l'engagement des communes pour mettre en place cette filière. Ces filières sont encore embryonnaires et il n'y a pas encore beaucoup d'argent. Il n'y a pas encore beaucoup de risques de corruption. Le jour où l'on réussira à dégager les ressources fiscales locales de manière suffisante, on pourra peut-être s'inquiéter de ce risque. Mais ce sera peut-être bon signe, le signe que nous sommes sur la bonne voie...

Renaud Layadi

J'ai une question pour Ousmane. Qu'est-ce qu'il pense de la manière dont fonctionne la coopération décentralisée ? Est-ce un transfert de cadre et de connaissances ? C'est l'un des éléments que je retiens de la précédente intervention. Tout le monde dit que l'intervention d'une collectivité fournit en fait toute la chaîne décisionnelle et la chaîne organisationnelle avec tous ses savoir-faire. Elle ne les impose pas, mais elle les propose et peut peut-être permettre de gagner du temps.

Ousmane Hane

C'est une question intéressante parce que dans la majorité des cas, l'intervention porte beaucoup plus sur la mise en place de ressources financières et pas forcément une association avec des compétences précises dans les domaines d'intervention.

Le cas de l'eau potable est assez spécifique au Sénégal, mais je ne pense pas que dans la filière des déchets, on connaisse cette forme de partenariat qui met en avant le renforcement des capacités, parce qu'il y a la question de la volonté politique et de l'intérêt des populations à travailler dans cette filière.

Je connais une seule opération, dans la ville de Thiès, où, avec l'appui de la LVIA, une ONG italienne, nous sommes parvenus à mettre en place une unité de transformation de déchets en plastique, mais je ne pense que les résultats soient assez probants, d'autant plus que nous avons des technologies qui sont du Sud et non du Nord. L'unité qui a été commandée venait de l'Inde ou de la Chine. C'était l'importation directe d'un ensemble et l'on n'a pas favorisé une véritable appropriation locale, donc une fabrication, alors que c'est une ville qui



connaissait tout de même une floraison de compétences en matière de construction. On aurait pu impliquer plutôt les acteurs de cette ville pour arriver à générer ce type d'infrastructure.

Je ne pense donc pas, en tout cas pour ce qui concerne la filière des déchets, qu'il y ait une logique de transfert de compétences réelle en matière de capacités, mais plutôt, de renforcement de mécanismes de financement pour la mise en place d'infrastructures.

Par contre, en matière d'eau et d'assainissement, on peut donner des exemples concrets de transferts de savoir, avec une vraie appropriation, voire une réadaptation des technologies que l'on recevait du nord. Ce sont des exemples intéressants que nous pourrions citer tout à l'heure.

Renaud Layadi

Je propose de compacter les questions et pour respecter le planning, j'invite à des réponses brèves.

Un participant

Nous avons abordé la question de la gestion de l'eau, celle de la gestion des déchets, mais nous n'avons pas encore parlé de l'énergie. Y a-t-il des exemples de gestion des déchets ou de gestion de l'eau qui amènent par exemple des solutions énergétiques ? Les deux sont sources potentielles d'énergie.

Yves-Roger Marchart, AVSF

Ma question s'adresse à Sylvain Segal. Est-ce que votre projet de traitement des déchets, dans la ville malgache dont vous avez parlé, est fait initialement à votre demande ou à la demande de la municipalité ? Autrement dit, est-ce que vous n'imposez pas aux Africains ce projet européen de traiter les déchets, d'une certaine façon ?

Une participante

Ma question porte sur les pistes de financement via le groupe minier, qui est tout de même une manne financière – j'ai été intéressée par cela, travaillant sur ces questions en Guinée, notamment. Pensez-vous qu'il est bien de passer par ses fonds de développement social ? Par ailleurs, qu'avez-vous mis en place en termes de dispositifs de coopération et de concertation entre les autorités locales, le minier, la population et la société civile, pour générer ces financements ?

Sylvain Legal

Je ne pense pas que le projet minier soit durable. C'est une opportunité et l'on voit qu'il y a une complémentarité et un intérêt à se rapprocher et à travailler ensemble.

À la question de savoir si la gestion des déchets était une demande locale, émanait du maire, ou si c'était notre souhait ? Ce n'est pas vraiment une demande du maire actuel, parce qu'il avait fait campagne en disant qu'il ne collecterait pas d'impôt. En revanche, il y a des pressions, au niveau de la région et même de l'État, de Tana. La ville de Moramango est réputée pour être une ville très sale et si le maire lui-même n'est pas très motivé, les autorités malgaches en charge de la salubrité au niveau régional et national, elles, sont très demandeuses pour que la situation des déchets à Moramango. Par conséquent, finalement, le maire s'y met, d'autant plus que maintenant, il y a aussi le projet d'Ambatovy. Au départ, il n'avait pas vraiment la volonté politique d'y aller, mais aujourd'hui, il y est, il a investi et il s'aperçoit qu'il ne peut pas revenir en arrière.

Au sujet des liens entre eau, déchets et énergie, il y a beaucoup à dire. Le compostage peut servir à traiter des résidus d'assainissement, par exemple, en co-compostage.

J'ai oublié un élément important à propos de l'appui technique que peuvent apporter les collectivités du Nord aux collectivités du Sud. Depuis l'année dernière, il y a un nouvel outil de financement des projets relatifs aux déchets, que l'on appelle le « 1 % déchets » et qui a été mis en place par la loi d'orientation et de programmation sur le



développement et la solidarité internationale, dite « loi Canfin ». Cette loi permet, au même titre que la loi Oudin sur l'eau de 2005, de mobiliser 1 % du budget des collectivités en charge de la gestion des déchets pour financer des actions de gestion des déchets dans les pays du Sud. Nous avons pris une orientation que nous souhaitons creuser et qui ira aussi dans le sens du rapprochement avec les acteurs privés : nous allons rechercher, en Ile-et-Vilaine, des collectivités en charge de la gestion des déchets, Rennes Métropole ou d'autres syndicats qui sont intéressés pour mettre à disposition des salariés, techniciens spécialistes de la gestion des déchets, que ce soit sur la partie relative à la collecte, celle du traitement, la partie fiscale, et qui voteront également des soutiens financiers pour accompagner la mise en place des actions. Le 1 % déchets est une excellente opportunité, pour les collectivités, de se rapprocher du monde des acteurs des déchets et notamment, des entreprises qui interviennent en France.

Renaud Layadi

Merci. Nous allons maintenant passer à un autre domaine, celui de l'énergie. Nous entendrons d'abord Yves Maigne, de la fondation Énergie pour le monde et ensuite, nous irons plus sur le terrain et sur l'invention africaine avec Arnaud Chabanne et Mickaël Feuildet.

Yves Maigne

Merci à tous d'être là et merci à la Région Bretagne d'avoir invité un Parisien. C'est toujours un peu complexe, mais c'est très bien ainsi.

Pour ce qui concerne l'accès à l'énergie dans les pays du Sud, il faut bien distinguer deux choses. Il y a deux énergies – très succinctement –, à savoir la thermie, d'une part, et l'électricité, d'autre part. En tant que fondation Énergie, nous travaillons simplement sur l'électricité et le travail est déjà totalement énorme. Il est clair que dans les pays industrialisés, l'électrification rurale est venue grâce à mécanisme financier qui était la péréquation. Si vous habitez en ville, il y a beaucoup de citadins, ce qui permet de payer les investissements de l'électrification rurale en France et dans les pays industrialisés. Ce n'est pas le cas dans les pays du Sud parce que l'on y consomme beaucoup moins d'électricité : il y a 70 à 80 % de la population est en milieu rural. Par conséquent, la mécanique ne marche pas. Que se passe-t-il, aujourd'hui ? Il ne se passe rien – je suis peut-être un peu bestial. Mais il y a l'électricité grâce à des sources d'électricité dans les capitales, et Dieu sait qu'elles ont des difficultés à la fois de fonctionnement technique et d'équilibre financier. Et quelques centres secondaires sont électrifiés. Dans le reste, il n'y a rien. Il faut en être conscient. Alors que dans les pays qui nous concernent, il n'y a pas les saisons : la nuit tombe plus tôt qu'en France pendant une période de l'année significative.

L'accès à l'électricité, si c'était simple, ce serait déjà fait. C'est un lieu complexe, parce que l'électrification rurale nécessite des investissements. Or on voit bien aujourd'hui dans le monde que ce qui manque, c'est cela ou qu'en tout cas, l'investissement est mal orienté. C'est donc capitalistique.

Ensuite, comme l'ont évoqué plusieurs personnes, se pose la question de savoir quel besoin satisfaire et si cette satisfaction peut être durable. Nous sommes bien confrontés à cette question-là.

La dernière question est celle de la maîtrise d'ouvrage. Qui est responsable de quoi ?

Enfin, l'électrification rurale par extension de réseaux est très coûteuse. Elle serait à la charge de ces sociétés d'électricité qui aujourd'hui, ne savent même pas faire face à la demande en électricité dans les capitales.

Les zones, les lieux de complexité sont donc très nombreux. Malgré tout, que va-t-on faire par rapport à ces situations ?

On voit bien qu'il y a un jeu d'acteurs – et j'ai apprécié la présentation qui nous a été envoyée sur cette question par la Région Bretagne. Le côté innovant est que nous allons utiliser l'électricité locale décentralisée, non reliée au réseau et qui, en plus, ne vient pas de combustibles fossiles, mais d'énergies renouvelables disponibles localement. Il faut faire connaître cette double innovation. C'est complexe, parce que nous avons forcément tous un peu peur du changement. On sait ce qui se passe en ville : ce sont les systèmes conventionnels et l'on ne sait pas ce que seraient les systèmes innovants. Il faut donc sensibiliser, informer.



Mais il faut savoir que l'on n'informer pas qu'un seul type d'interlocuteurs. Il faut sensibiliser l'ensemble des acteurs, d'abord au niveau des ministères : qu'est-ce que cette électrification décentralisée, ces énergies renouvelables ? C'est tout à fait nouveau, malgré tout. Il faut aussi sensibiliser les Régions, les présidents de Région, les services administratifs des Régions, parce qu'ils auront un rôle à jouer ultérieurement, ainsi que les maires, les autorités locales et les usagers.

Il y a plusieurs types d'usagers. Il y a les services sociaux, bien entendu : nous avons tous envie, avec notre culture judéo-chrétienne, d'alimenter le centre de santé, l'école et la pompe, mais quelle durabilité ? Il y a le domestique, bien entendu, qui veut de l'électricité pour l'éclairage, certes, mais surtout pour la télévision, le lecteur de CD et le téléphone portable. À cet égard, la demande est assez floue. Il y a aussi le secteur auquel nous commençons à nous intéresser, celui des activités économiques, qui vont produire de la richesse et dont les acteurs vont dire que l'électricité, pour eux, est fondamentale, qu'ils veulent de l'électricité parce que cela augmente leurs revenus.

Nous sommes ainsi passés d'une mécanique initiale d'activités sociales, de santé et d'éducation vers un autre type d'acteurs, celui des entrepreneurs locaux, et de là, sachant qu'eux-mêmes vont payer l'électricité parce qu'ils en ont l'intérêt, à la fois le domestique et le social vont dire eux aussi qu'il faut qu'ils paient, puisqu'il faut que les localités assurent la gestion, ce qui n'est pas simple.

Je crois qu'il est fondamental de se rendre compte qu'il y a de l'innovation, qu'il y a plusieurs types d'utilisation et qu'il y a la question du paiement. Cette question est difficile parce ces sociétés d'électricité nationales ne vivent pas : les clients ne paient pas et souvent, ce sont de petites structures qui n'ont que peu d'argent dans la caisse et celui-ci sert à des fins politiques. Puisqu'un représentant du Sénégal est présent, il suffit de savoir ce qui se passe avec la Sénélec. D'une certaine façon, les politiques tirent dessus. En milieu rural, il se passe la même chose. Il y a des transferts d'argent et l'on voit bien que les maires, les autorités locales traditionnelles pompent tranquillement parce qu'il y a flux d'argent.

Se pose donc la question de l'exploitation. Je pense que l'on ne peut pas imaginer quelque action dans le domaine de l'électrification rurale s'il n'y a pas un exploitant. Mais un exploitant, c'est complexe. Prenez un exploitant, un entrepreneur qui est dans la capitale. Un groupe de villages est à électrifier en milieu rural. Il y voit un intérêt parce que sur le plan capitaliste, il aura peut-être à installer les infrastructures. Ensuite, dans l'exploitation, quand il sera descendu deux ou trois fois sur place et qu'il aura constaté les problèmes de maintenance – parce qu'il y en a ! –, il va se dire qu'il perd son argent et décider d'arrêter. Pour le travail d'électrification rurale, il faut donc trouver des opérateurs locaux, de proximité. C'est fondamental. Mais dans un premier temps, les opérateurs ne connaissent pas le travail d'exploitant d'électricité. C'est pourquoi il faut sensibiliser, informer, faire en sorte qu'ils se l'approprient. Mais encore une fois, en milieu rural, il faut que la loi soit dite. La loi est dite par les institutions nationales, qui imposent de payer l'électricité. C'est tout ce travail d'information et d'appropriation.

Je voudrais aller plus loin. Dans ce petit document qui m'a été transmis, de quel type de partenariat est-il question ? Premièrement, qu'est-ce qu'un maître d'ouvrage ? Je pense que dans les pays du Sud, il n'y a qu'une très faible notion de ce que le maître d'ouvrage. Ils pensent loin, ils regardent comment ils peuvent assurer la pérennité et ensuite, ils sollicitent des entreprises avec des bureaux d'études pour faire ce travail. Je pense qu'il est fondamental de savoir ce qu'est le maître d'ouvrage. On ne sait pas la responsabilité qu'il peut avoir. Il n'y a pas d'écoles de maîtrise d'ouvrage. Il faut donc que les maîtres d'ouvrage du Nord, de Bretagne, par exemple, les collectivités locales puissent avoir, dans le cadre de coopération décentralisée, des liens forts avec les maîtres d'ouvrage locaux, c'est-à-dire les maires, pour leur dire que s'ils veulent un certain développement de leur localité, un développement de leur économie, il faut que la maîtrise d'ouvrage soit compétente sur le terrain. C'est aussi un travail important.

Quant aux sociétés bretonnes, je pense qu'il est très important qu'elles aient un rôle à jouer. Je pense qu'il faut voir loin. Elles ont forcément un rôle dans les programmes de coopération décentralisée parce qu'elles sont des actrices, parce qu'elles ont la compétence, parce qu'elles fournissent du matériel. Très bien. Mais une coopération décentralisée, cela dure un certain temps – souvent longtemps –, avec cependant des revenus, des moyens financiers relativement faibles. Si un entrepreneur breton veut s'impliquer dans un programme de coopération, que ce soit dans les pays du Sud ou ailleurs, il faut qu'il voie loin et qu'il sache quel sera son intérêt, à terme. Il



faut qu'il sache s'il y a des bailleurs de fonds internationaux : Commission européenne, Banque mondiale, Banque africaine de développement... qui vont s'inscrire dans cette logique, pour qu'il puisse ensuite se dire que compte tenu de sa compétence sur le terrain, il sera en mesure de répondre à des appels d'offres internationaux et de les gagner. Dès lors, il aura un retour du temps qu'il aura passé dans les programmes de coopération décentralisée. On voit bien que c'est excessivement complexe. Il faut voir loin : maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, et les ONG sauront faire tout ce liant qui est complexe. Les collectivités locales et les entrepreneurs peuvent, dans un premier temps, se demander ce qu'est cette complexité. Oui, c'est complexe, mais il y a deux temps : le temps de cette complexité de mise en œuvre de programmes innovants, peut-être pilotes, pour penser, à plus long terme, à l'intérêt que l'entrepreneur breton pourrait en tirer.

Renaud Layadi

Merci, Yves. Je pense toujours que les gens qui savent expliquer simplement des choses compliquées maîtrisent totalement leur sujet. C'est la réflexion que m'inspirent vos propos.

Toujours dans le domaine de l'énergie, Arnaud Chabanne et Mickaël Feuildet, nous allons passer à des solutions très pratiques et tout à fait complémentaires avec ce que vient de dire Yves.

Mickaël Feuildet

Nous allons faire une intervention en quatre temps. Je vais d'abord me présenter. Ensuite, Arnaud Chabanne, gérant de CB Énergie, se présentera. Puis nous évoquerons rapidement l'interaction entre nos deux entreprises, nous vous présenterons le produit qui a été développé il y a maintenant près d'une dizaine d'années, qui est au point et qui, je l'espère, va un peu vous surprendre. Enfin, s'il nous reste un peu de temps, nous parlerons du nouveau projet, le projet Lagazel qu'Arnaud est en train de développer et auquel je participe un peu.

Dans cette intervention, je suis en quelque sorte l'acteur breton, l'acteur local. J'ai suivi une formation d'ingénieur en génie électrique de base à Saint-Nazaire et dès les années 2000, j'ai eu l'envie de ne pas aller travailler chez EDF et avec tous ces gens qui font de l'électricité avec de l'énergie fossile. Déjà il y a une quinzaine d'années, avec Arnaud, sur les bancs de l'école, nous avons eu cette réflexion et l'envie de faire autre chose, de ne pas travailler dans les grands groupes. J'ai eu une première expérience en région parisienne, où j'ai commencé à bricoler, à faire un peu de prototypes, de recherche & développement dans le monde de l'éolien. C'était une très bonne expérience. La réalité est économique : faire des éoliennes au début des années 2000 avec une entreprise française, c'était une sorte de pari fou et bien sûr, d'un point de vue économique, cela n'a pas fonctionné. Je suis donc tout simplement retourné en Bretagne, en 2004... Il n'y avait pas grand-chose à faire dans les EnR. J'ai fait une première découverte dans l'enseignement, très intéressante, qui me sert aussi aujourd'hui. En 2005, une petite entreprise bretonne basée à Carhaix-Plouguer m'a embauché, Quénéa – le nom de famille du patron. De fil en aiguille, la petite boutique est passée de huit à cinquante personnes en quelques années. De poste de chargé d'affaire, je me suis orienté vers un poste à responsabilité, la gestion de toute la partie technique de l'entreprise, avec un chiffre d'affaires assez élevé et toujours, l'envie d'avancer. Au bout de cinq ans de bons et loyaux services, nous avons créé la première boutique, Belenn Ingénierie, qui travaille dans le domaine du photovoltaïque et de l'éolien, qui propose des missions d'ingénierie, de formation, de recherche & développement, etc. Cette petite entreprise a aujourd'hui six ans. Tel est mon parcours.

Arnaud Chabanne

Mickaël et moi nous sommes connus sur les bancs de l'école d'ingénieurs. J'ai suivi un parcours un peu similaire, avec une formation en énergies renouvelables dès les années 2000. J'ai eu une expérience au Syndicat intercommunal des énergies de la Loire, qui m'a donné une bonne ouverture sur la façon d'électrifier un territoire et sur la manière dont la France a procédé pour le faire. Dès 2003, je suis allé au Burkina Faso pour y créer une société qui s'appelle CB Énergie, qui compte aujourd'hui près de trente employés – en réalité, ils sont une bonne cinquantaine parce qu'il y a beaucoup de manoeuvres – et qui s'intéresse à tout ce qui a trait à



l'approvisionnement des populations en eau et en énergie. La société est basée à Dédougou, au Burkina Faso, à 300 km de la capitale, Ouagadougou, pour avoir les deux pieds dans la boue, là où il fait noir à 6 heures du soir et où les femmes marchent des kilomètres pour avoir de l'eau potable. Nous y avons donc développé des solutions adaptées en utilisant les moyens locaux.

Cela prend beaucoup de temps parce qu'il n'y a pas beaucoup de moyens, il y a peu d'industries, peu de matériel. Mais de fil en aiguille, nous avons eu des solutions adaptées comme le pompage solaire avec des pompes manuelles qui fonctionnent à l'énergie solaire, et depuis 2006, déjà, l'utilisation de la lampe à pétrole comme base de produit et l'adaptation au fonctionnement à l'énergie solaire, ce que l'on appelle le off-grid, aujourd'hui. C'est un grand marché en devenir, qui va en tout cas susciter un certain nombre d'initiatives dans les prochaines années.

Le lien entre Mickaël et moi est qu'à titre personnel, il m'a aidé pour le programme Lighting Africa de la Banque mondiale, en 2008. Il y avait un concours mondial auquel nous avons été primés parmi les quatorze ou quinze finalistes. Mickaël m'avait aidé à monter le dossier. Ce soutien nous a permis de passer d'une fabrication totalement artisanale, où nous fabriquions quelques lampes par jour, à de petits ateliers où nous avons produit, en 2012, plus de 2 000 lampes par mois.

Nous avons produit en gros 30 000 petits produits solaires et sommes intervenus sur plus de 5 000 installations depuis une dizaine d'années au Burkina Faso, que ce soit dans le domaine de l'éclairage ou dans celui du pompage, du pompage solaire, aussi, qui est malheureusement très peu développé sur le continent et pour lequel je me suis moi-même beaucoup impliqué, au niveau régional, principalement, parce qu'il est plus facile de faire bouger les choses au niveau régional pour convaincre les directions régionales de l'eau par exemple d'hybrider les systèmes de pompage et même de réaliser des systèmes de pompage 100 % solaires, depuis l'année dernière. Quand on est passé au solaire, aucun acteur ne veut revenir en arrière.

Mickaël Feuildet

Le concept de la lampe consistait à reprendre la lampe traditionnelle. Avec le peu de moyens dont on dispose là-bas et un peu d'innovation, de bonne réflexion, on arrive à allier lampe traditionnelle et lampe innovante, avec les moyens du XXI^e siècle, c'est-à-dire des panneaux solaires tout simples sur le toit, de petites LED, un interrupteur et un petit système électronique que nous avons tout de même cachés à l'intérieur, mais que nous avons simplifiés au maximum, ainsi que des piles rechargeables, bien sûr, pour pouvoir stocker la nuit. Les premiers modèles sont sortis sous cette forme.

D'autres modèles un peu plus évolutifs ont suivi – une fois que l'on a le support, on s'amuse –, avec six LED, le principe restant le même. Puis, nous avons décidé de mettre la lampe traditionnelle de côté. Nous n'avons donc gardé que la brique, le panneau et les LED. De nombreux autres modèles sont visibles.

Arnaud Chabanne

Il y a des modèles qui rechargent les téléphones portables. Aujourd'hui, la recharge de téléphones cellulaires est gouffre financier pour les populations du Sud qui, tous les deux ou trois jours, font parfois plusieurs kilomètres pour aller recharger leur portable ou font appel aux commerçants locaux qui utilisent parfois des groupes électrogènes pour recharger cinq portables. Vous imaginez le coût de la recharge, au total... Cela permet de financer en partie ces produits, parce que les bénéficiaires ont besoin de lumière, ils utilisent des moyens comme des lampes à piles plus que des lampes à pétrole, aujourd'hui, les Chinois ayant inventé des lampes à piles qui ne coûtent pas cher, mais qui, malheureusement, consomment énormément de piles et provoquent donc beaucoup de déchets. En plus de la lumière, avec les produits solaires modernes, que nous avons déjà dans notre catalogue, mais que nous sommes en train de développer avec le projet Lagazel, ils pourront recharger leur téléphone. Cela permet aussi de capter une partie de ce budget important des populations pour l'éclairage et pour la recharge de leurs petits équipements de communication.



Nous avons fabriqué 30 000 produits avec les moyens africains, dans des ateliers où il y a peu d'énergie, l'énergie étant amenée par une petite installation solaire. Nous utilisons du métal, parce qu'il se transforme localement, ce qui n'est pas le cas avec le plastique, qui exige beaucoup de presse et d'énergie. Depuis 2014, avec la société familiale située en France, Chabanne, qui est spécialisée dans la transformation des métaux, avec mon petit frère Maxence, qui est en train de reprendre l'entreprise, et des compétences diverses et variées, dont celles de Mickaël, ici, en Bretagne, mais aussi avec une entreprise suisse bien connue dans le domaine du solaire, qui nous aide pour des choses purement techniques, nous sommes en train de développer un projet ambitieux. Il s'agit d'une société qui s'appelle Lagazel et qui vise à créer un modèle d'atelier pour mettre à disposition d'entrepreneurs locaux, c'est-à-dire des gens qui sont sur place, qui soit ont déjà des activités, soit pourront être aidés par des ONG, des administrations, etc., à avoir une licence de fabrication de nos produits : nous leur fournissons leurs pièces détachées, la formation nécessaire pour que les gens soient capables de fabriquer ces produits... Mickaël est notamment en train de rédiger des choses sur la formation du personnel qui sera amené à monter ces produits sur les lieux de production. En montant les produits localement, on apporte de l'emploi, on crée des produits qui sont adaptés aux populations du territoire et on rend le service après-vente accessible. De grandes sociétés comme Total, distribuent aujourd'hui des lampes solaires dans leurs stations-service au Burkina Faso, mais aussi dans beaucoup d'autres endroits en Afrique qui, d'une part, captent une bonne partie de personnes qui ne sont pas, comme on dit, base of the pyramid, puisqu'elles ont 30 000 francs CFA dans la poche pour faire un plein de carburant. Ce n'est pas la majorité de ces populations. De plus, ils n'ont aucun moyen de réparer les produits quand ils tombent en panne. Ils donnent donc des garanties, font des échanges standards, mais à force d'empiler les lampes, quand il n'y a pas de carton, on leur dit qu'il fallait le carton, etc. Vous avez compris qu'en produisant sur place, on entre dans une économie de marché et on fait des choses durables. Le durable, aujourd'hui, c'est être dans le marché.

Renaud Layadi

Merci. Nous allons terminer cette session du matin avec Virginie Bineau et Roger Thomazo pour une intervention conjointe sur l'eau potable et l'appui au développement, principalement en Afrique, avec le point de vue de la collectivité, en l'occurrence, Lorient Agglomération. Ensuite, Ousmane reprendra la balle et nous pourrons éventuellement répondre à quelques questions.

Virginie Bineau

Je suis la directrice adjointe d'Eau vive, une association de solidarité internationale créée en 1978, qui est devenue aujourd'hui une fédération internationale, dont le siège est basé à Ouagadougou, avec des équipes et des associations nationales au Sénégal, au Niger, au Mali, au Burkina Faso et bientôt, au Togo, et une équipe projet au Tchad. Nous sommes maintenant 80 salariés, dont une dizaine en France et 70 en Afrique. Notre direction générale est aux deux tiers à Ouagadougou.

Notre métier est d'accompagner les acteurs locaux, principalement les collectivités locales, les communes, en Afrique de l'Ouest, pour la mise en place du service eau et assainissement.

Je vais rapidement évoquer l'approche d'Eau vive pour en venir ensuite à un programme que nous menons au Niger, avec le soutien de l'agglomération de Lorient. Roger Thomazo nous dira ensuite pourquoi Lorient nous a suivis sur ce projet.

La question sur le lien politique qui a été posée précédemment est tout à fait cruciale, tout à fait centrale. Pour Eau vive, il est essentiel de penser en termes de demande, comme l'a dit Mathieu Le Corre, mais surtout, de penser en termes de développement territorial, penser à long terme et éviter de penser à la place des premiers concernés. Il s'agit donc de penser en termes de valeur ajoutée : quelle est notre valeur ajoutée, à nous, français ? Quelle est notre complémentarité ? Mais surtout, c'est à nous de penser au développement des Burkinabés. Ce n'est pas à nous de penser à ce que veut le maire du Niger ou du Burkina que l'on accompagne.

Nous intervenons maintenant sur l'appui aux collectivités et, dans le cadre du programme que nous allons évoquer, en termes d'intercommunalités. En effet, les moyens manquent. Nous accompagnons des communes,



mais pour ceux qui ne connaissent pas trop l'Afrique de l'Ouest, à la différence des communes françaises, les communes sont des territoires très larges qui peuvent remplacer plusieurs centaines de villages. La commune de Kornaka, par exemple, qui est concernée par le programme avec Lorient Agglomération, couvre une surface de 4 300 km², soit les deux tiers du Morbihan, avec un maire, qui n'a souvent ni ordinateur, ni technicien, ni salariés. Ce sont 380 villages, 30 000 personnes. La commune se retrouve responsable de l'eau et de l'assainissement depuis les années 2000, à peu près. Il y a une décentralisation, dans les pays francophones, qui a été copiée-collée de la décentralisation française. Les communes se retrouvent avec cette « compétence » – entre guillemets, sans les compétences techniques correspondantes. La compétence est l'obligation de rendre le service de l'eau, donc de donner l'accès à l'eau à tout le monde, à raison d'un point d'eau pour 300 personnes, sans budget pour répondre à cette obligation.

C'est là qu'interviennent les associations de solidarité internationale. Notre rôle est de mobiliser les financements, extérieurs, certes, mais de plus en plus, des financements endogènes, pour donner les moyens à la commune de répondre à ses responsabilités, mais avec une approche de développement territorial. Le tout n'est pas de donner accès à l'eau, mais d'assurer la pérennité du service. Nous mettons en place les équipements, mais nous plaçons la commune au centre de tout. Le maire et son conseil communal passent les appels d'offres et Eau vive n'est là que pour leur permettre de comprendre comment fonctionne un appel d'offres et organiser tout ce qui a trait à la maîtrise d'ouvrage communale, comment élaborer un plan communal de développement pour l'eau et l'assainissement, comment se projeter à dix ou quinze ans sur son territoire, quel développement l'on veut pour son territoire... Il s'agit de politique, de développement local. Il ne s'agit pas seulement de mettre des forages en place.

Quel développement veut-on, en prenant en compte les changements ?, notamment la pression démographique : où en sera la commune dans dix ou vingt ans ? Quels besoins en eau et en assainissement ? Nous intégrons maintenant de plus en plus la question des changements climatiques. Nous intervenons dans des zones déjà très frappées, où les nappes sont plus profondes de dix ou vingt mètres. Nous intervenons dans des zones, au Sénégal, où la mer monte et entre dans les nappes phréatiques à cause de la surexploitation de l'eau et du changement climatique. Il s'agit d'amener le maire à se poser ces questions, à se projeter à dix ou vingt ans et à définir les services qu'il devra mettre en place pour assurer l'accès à l'eau, et à une eau de bonne qualité. Il y a en effet de très gros problèmes de qualité des eaux au Sénégal. Comment y répondre et surtout, comment s'assurer que toute l'organisation du service sera là, c'est-à-dire que les populations pourront avoir l'eau 24 heures sur 24 ? Au Burkina Faso, des dizaines de milliers d'ONG interviennent. De petites associations françaises, burkinabés ou de tous pays y interviennent, souvent sans demander au maire ce qu'il en pense et en réalité, 40 % des forages au Burkina sont en panne. On voit beaucoup d'interventions ponctuelles, mais le service n'est pas là, il n'a y a pas de techniciens communaux ni de moyens pour prévenir les pannes.

Je prendrai l'exemple du programme de Kornaka que nous menons avec Lorient. Il s'agit de cette commune de 30 000 personnes et 380 villages, au Niger. Nous avons créé une intercommunalité sur cinq communes pour mettre en place des moyens communs et organiser le service intercommunal. Les cinq communes étaient dans l'incapacité de recruter chacune un technicien, mais en se mettant ensemble, elles ont pu recruter quelqu'un et le former avec l'appui d'Eau vive. S'agissant des opérateurs privés, nous travaillons avec les artisans réparateurs locaux, des entrepreneurs que nous formons, que nous équipons. Nous avons mis en place un point centralisé de pièces de rechange, un dépôt répartiteur pour ces pièces et nous avons aidé les réparateurs à former un groupement d'intérêt économique. Des contractualisations sont passées avec l'intercommunalité, des contrats de service, qui permettent aussi aux entrepreneurs d'aller ensuite développer des marchés ailleurs. Nous avons mis en place des latrines, formé des maçons à la construction de latrines et ensuite seulement, utilisé les forages de latrines. Le service peut être géré de manière à ce qu'il n'y ait pas de panne dans la commune. Ce programme mené est en partenariat avec la Région Basse-Normandie depuis quinze ans et nous nous sommes dits que pour réconcilier la Basse-Normandie et la Bretagne, ce serait bien d'aller voir la Région Bretagne et l'agglomération de Lorient, qui a été très intéressée par cette intercommunalité. Roger Thomazo va nous dire pourquoi des élus sont encore intéressés par la coopération décentralisée, alors que c'est un secteur en crise depuis près de deux ans. J'aimerais avoir la parole d'un élu...



Roger Thomazo

Merci. Bonjour à toutes et à tous. Je suis maire d'une petite commune rurale de 2 500 habitants et vice-président à Lorient Agglomération, en charge de la politique de l'eau. Lorient Agglomération compte 205 000 habitants et 25 communes. C'est la 3e agglomération de Bretagne.

Ce projet était au départ un projet communal, qui date de 1994. C'est donc assez ancien. Les compétences de l'eau et de l'assainissement ayant été reprises par l'agglomération en 2012, nous avons tout naturellement poursuivi le partenariat qu'il y avait avec Eau vive concernant Kornaka.

La situation de l'eau et de l'assainissement dans le monde a été décrite plusieurs fois ce matin. Je n'y reviendrai donc pas. Mais ce sont aussi ces éléments qui viennent valider les lignes directrices définies par Lorient Agglomération dans le cadre du transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement et dans le cadre du rayonnement international, dont il importe de tenir compte en tant qu'élus.

De plus, lors des débats engagés à l'occasion de la prise de compétence – je n'étais alors pas vice-président, je ne le suis que depuis mars 2014 –, il a été fait le choix d'une politique sociale de l'eau de l'eau et de la réalisation d'actions de coopération internationale dans ce domaine. C'est pour cette raison que nous le faisons. La loi nous permet d'avoir 1 % du budget. En tant qu'élus, nous nous sommes demandé quelle forme de coopération adopter : le soutien d'accompagnement des actions décentralisées ? La mobilisation d'un acteur français de coopération internationale comme Eau vive – mais nous avons aussi d'autres projets, notamment avec Eau vive ? La participation à une mobilisation locale ou régionale existante – devons-nous nous allier avec le département, la région ? Ce qui permet d'avoir un financement plus élevé. Une. L'autre question que nous nous sommes posée était vers quels territoires : les territoires avec lesquels les communes membres de l'agglomération coopéraient ? C'est ce que nous avons fait pour l'instant puisque dans le cas présent, c'était une commune membre de l'agglomération qui travaillait avec Kornaka. Nous avons deux autres cas de coopération qui touchent aussi deux communes membres de l'agglomération. Ou fallait-il ouvrir – je n'ai pas forcément la réponse – et avec quels moyens ? Les moyens sont de plus en plus limités, les dotations sont plutôt à la baisse. Même si ce que nous mettons pour le projet de Kornaka n'est qu'une goutte d'eau, cela représentait 60 000 € pour l'agglomération, sur un budget de 60 M€. Ce n'est pas énorme, mais en tant qu'élus, il faut tout de même faire passer le message aux concitoyens, qui, parfois, peuvent être assez réticents.

Je terminerai sur la façon de choisir le projet. Il n'est pas évident, pour un élu, de déterminer la capacité du demandeur, d'évaluer la viabilité technique et financière, la pertinence des projets qui peuvent nous être proposés, la cohérence et la durabilité. D'autres avant moi ont évoqué la durabilité : le service sera-t-il durable financièrement et socialement, ainsi que sur le plan environnemental ?

Voilà ce que je voulais vous dire à ce sujet.

Ousmane Hane

Je n'ai que trente secondes, mais beaucoup de choses à dire. Yves Maigne est intervenu sur un sujet extrêmement important, la question de la maîtrise d'ouvrage. Pour l'électricité, au Sénégal, elle se fait plutôt au niveau central. Il n'y a pas encore de transfert de compétence pour ce domaine. Mais il émerge des initiatives de plus en plus locales de promotion de l'électrification à travers ce que l'on appelle, dans le cadre de l'Agence sénégalaise d'électrification rurale, les Éril – électrification rurale d'initiative locale –, soit partant de l'accès à des services de base, comme électrifier en forage et en profiter pour créer un petit réseau villageois, soit en mettant en place un système solaire et procéder à de la recharge de batterie, etc. Il y a là des aspects importants à explorer, sachant qu'il reste beaucoup à faire, parce qu'au Sénégal, nous avons un taux d'électrification qui tourne autour de 23 %, avec l'objectif de porter ce taux à 46 % en 2016, ce qui est loin d'être atteint.

Dans l'approche de la demande, il ne faut pas oublier la demande solvable, surtout celle des migrants parce que de plus en plus, c'est celle-ci qui structure la demande au niveau local, dans les secteurs ruraux. Nous avons de



plus en plus de possibilités de mettre en place des systèmes beaucoup plus élaborés pour tenir compte d'une forme de demande plus moderne qui, pour la plus grande partie, émane de l'immigration.

Je passerai rapidement sur la question de l'exploitation. Au Sénégal, nous avons une agence qui procède par appels d'offres pour recruter des concessionnaires d'électrification rurale, qui peuvent aussi intéresser les entreprises en Bretagne, parce que nous avons de grands opérateurs marocains qui s'intéressent à ces questions au Sénégal, qui ont même eu à gagner des marchés d'électrification rurale en s'occupant de concessions bien délimitées au niveau du pays.

Enfin, pour l'électrification de façon globale, il y a une politique de libéralisation de la production, avec la possibilité de mettre en place des opérateurs indépendants pour la production d'électricité.

Mais la grosse contrainte, comme l'a dit Yves, ce sont le transport et la distribution, qui posent encore problème pour les réseaux. Nous sommes loin de satisfaire nos besoins, même si la production mixée, avec un mélange portant sur près de 20 % d'énergies renouvelables, pose encore problème pour assurer une production correcte.

Je voulais également aborder la question des petites initiatives d'électrification rurale avec le cas d'Alizés, qui a été mis en œuvre dans la région du Nord, avec l'appui du Gret, pour valoriser les petites solutions d'électrification, mais basées sur l'accès à l'eau, avec des éoliennes et des équipements solaires, ou avec de petits systèmes de traitement avec une entreprise du Nord qui s'appelle Nord-Pompes. C'est une forme de partenariat qui avait introduit de petites technologies, des technologies adaptées de potabilisation d'eaux de surface dans des zones qui sont isolées, pour la plupart. La particularité du Sénégal est qu'il s'agit d'un pays plat. Nous n'avons donc pas la possibilité de développer d'autres formes d'énergie pour l'accès à l'eau et nos ressources sont relativement profondes. Il est donc nécessaire de pomper avec des débits assez importants et d'avoir des puissances installées assez importantes, qui ne peuvent malheureusement être couvertes, pour le moment, qu'avec des groupes électrogènes.

Je fais une transition avec l'assainissement pour citer le cas de l'autonomie énergétique pour certaines stations d'épuration d'eau utilisant le méthane qui est produit par la transformation des déchets. Là aussi, ce sont des solutions qui sont adaptées. L'Office national d'assainissement du Sénégal va tester, voire atteindre cet objectif pour une grosse station d'épuration qui s'appelle Cambérène et qui est située dans la banlieue de Dakar. C'est une solution intéressante de production de méthane pour faire tourner les groupes électrogènes et arriver à avoir un équilibre du point de vue énergétique au niveau de ces petites unités.

Concernant Ogus, je pense que nous aurons peut-être le temps d'échanger hors cadre, mais de façon générale, nous sommes parfaitement en phase avec ce qui a été dit et qui recoupe les problématiques de caractérisation des besoins et de la demande dans une logique d'intégration progressive. Nous allons en effet partir de schémas isolés délimités parfois par des communes où il y a une politique de décentralisation qui évolue de manière assez marquée vers des solutions beaucoup plus intégrées, à des échelles beaucoup plus grandes, qui nécessitent donc peut-être de revoir le modèle de partenariat avec les acteurs du Nord. Nous aurons peut-être besoin de plus en plus de partenaires, peut-être de moins en moins d'investissements, parce qu'il s'agit plutôt de mutualisation, de valorisation, voire même d'approches technologiques qui permettent de mettre les infrastructures existantes en réseau, en connexion, pour gagner en échelle, en efficacité et peut-être, en rentabilité dans l'exploitation.

J'ai beaucoup d'autres choses à dire, en termes de témoignages, mais nous allons nous arrêter là.

Renaud Layadi

Nous nous donnons quelques minutes pour les questions. Je voudrais que Florent Courtaigne, qui nous a écoutés, nous fasse également une synthèse graphique du débat.

Y a-t-il des questions ?

Ousmane Hane

Puis-je conclure en trente secondes ? Je voudrais juste parler du Sénégal avec, pour l'eau potable, la mise en place d'un nouveau cadre de délégation de service public par appels d'offres, qui peuvent aussi intéresser les



entreprises du Nord, à travers l'installation de l'Ofor, l'Office des forages ruraux, comme pour l'électricité, mais qui délègue la gestion du service de l'eau à des opérateurs privés à des échelles régionales, voire suprarégionales.

Alban Caruana, Quénéa Énergies renouvelables

Quénéa Énergies renouvelables est une entreprise bretonne, à Carhaix, active depuis 1996 dans les ÉNR. Ma question s'adresse à M. Maigne et à M. Le Corre et porte sur le développement de projets. Je rebondis aussi à cette occasion sur qu'a dit M. Hane au sujet des projets Éril au Sénégal.

Nous sommes une société active à l'export depuis plus de trois ans et nous cherchons à développer de tels projets. Nous nous sommes rendus sur place, nous avons écouté les besoins, cherché, avec les acteurs locaux, des solutions techniques, mais aussi d'installation et surtout, d'exploitation, notamment. Mais aujourd'hui, nous voyons que pour les projets Éril, un tarif social de l'électricité est donné, ce qui paraît cohérent, selon les revenus. Les opérateurs privés ne peuvent donc pas forcément investir. Aussi cherchons-nous des subventions, notamment au Nord, pour contribuer à ces projets. Quelles sont les portes auxquelles frapper pour trouver ces financements ?

Renaud Layadi

Nous prenons une autre question, rapidement.

Pierre Barbier

De quel ordre est le prix de vente des lampes, s'il vous plaît ?

Un participant

Je vous livre très rapidement un témoignage et une invitation à aller voir sur Internet un programme national, au Burkina, celui des Biodigesters, qui a un très bon résultat. Il lie monde rural, élevage, production de gaz pour la lumière et la cuisson, production d'engrais... Il touche également le problème de la première énergie, dans ces pays, qui est le bois, énergie problématique parce qu'elle amène la déforestation.

Renaud Layadi

Nous allons répondre aux deux questions, en commençant par la plus courte, le prix des lampes.

Arnaud Chabanne

Les produits que nous appelons « hors réseau », comme les lampes solaires, il y a des produits asiatiques qui sont très peu chers, moins de 10 €, mais tous les produits qui ont la certification Lighting Africa, mise en place à la suite du programme de la Banque mondiale et qui a même été à l'origine d'une norme, sont vendus à partir de 10 €. Chez nous, le premier produit est à 15 €, soit 10 000 francs CFA la lampe. Le prix de celle qui recharge les portables est à partir de 25 à 30 €. À partir de 20 000 francs CFA, on a une lampe qui recharge un portable. Quand on calcule le temps de retour pour les populations, il est toujours inférieur à un an.

Renaud Layadi

Deuxième question : à quelle porte frapper pour travailler ?

Ousmane Hane



Pour le Sénégal, je peux m'avancer peut-être avant Yves et Mathieu. Il existe un fonds d'électrification rurale. Il faut donc se rapprocher de l'Aser. C'est ce fonds qui permet de subventionner les Éril qui peuvent ne pas être compétitifs.

Renaud Layadi

Y a-t-il d'autres questions avant que Florent ne prenne la main – et donc, le micro ?

Florent Courtaigne

J'ai remarqué qu'il y avait à peu près les mêmes thématiques dans les trois thèmes de l'eau, de l'énergie et des déchets. Globalement, ce qui ressort est le passage d'une logique de besoins à une logique de demande, qui se manifeste par un développement local de la production, notamment grâce au système D. C'est-à-dire qu'il faut commencer par s'appuyer sur les ressources locales, à savoir, dans l'exemple typique des lampes CB, s'appuyer sur le soleil pour fabriquer localement un produit avec des compétences techniques qui sont également locales.

Pour ce qui a trait à l'eau, j'ai représenté l'exemple d'un puits qui est très bien, mais qui est inaccessible, qui n'est pas adapté au terrain. Il y avait aussi l'idée de territorialité : ce ne sont pas des territoires qui ressemblent aux nôtres. Il faut donc s'adapter, avoir des politiques offrant une vision à long terme et proposer mieux que ce que les gens ont déjà.

En termes d'énergie, j'ai représenté l'exemple très parlant de la lampe CB. J'ai retenu un problème plutôt technique de maîtrise d'ouvrage, de formation, mais aussi cette idée qu'il y a un intérêt commun entre le privé et le public. J'ai représenté le fait que le rôle des acteurs du Nord peut être celui d'intermédiaire entre des industriels et des populations qui ne s'entendent pas forcément, alors qu'il y a peut-être tout de même possibilité de toucher des budgets.

S'agissant des déchets, j'ai relevé un élément intéressant, à savoir que c'est une source de revenus. L'argent n'a pas d'odeur...

Vous voyez aussi, sur le schéma, les partenaires locaux pour développer des filières et un écosystème local en s'appuyant sur les ressources transversales.

Renaud Layadi

Nous avons terminé.



Parcours 5 – Quelle place pour la solidarité internationale dans les stratégies RSE des entreprises ?

Loïc Evain

Pour commencer, je voudrais d'abord tordre le cou à ce petit dessin qui est en haut là, les fameux trois piliers, les trois cercles qui permettraient éventuellement de mener des actions qui ne soient qu'économiques, d'autres qui ne soient qu'environnementales et d'autres qui ne soient que sociales. Avec cela, on dit que l'on fait du développement durable, suivant cette expression pas très jolie.

Je vous propose donc un autre schéma, une autre présentation visuelle, qui part du principe que tout ce que l'on peut imaginer, faire et vivre se passe dans une biosphère. Nous sommes tous dans cette biosphère et l'on ne peut en échapper. Dans cette biosphère, parmi toutes les bêtes sauvages, les végétaux, les animaux etc., il y a l'être humain qui a cette anthroposphère, qui ne peut échapper à la biosphère. L'humanité fait partie de cette biosphère et dans tout ce que fait l'humanité, il y a une partie de ses activités qui sont des activités économiques, et il y a d'autres activités, bien heureusement, qui ne sont pas économiques.

Une fois que l'on a ce dessin en tête, la question de savoir si cette action économique-là s'inscrit dans quelque chose qui est bon ou pas dans l'anthroposphère, donc pour le social, ou bon ou pas pour la biosphère, c'est-à-dire pour l'environnement, prend évidemment une autre dimension, puisque l'on est bien obligé, dans ce cas-là, de conjuguer les trois niveaux dans la totalité des actions économiques que l'on fait, et si l'on ne fait pas exprès, cela se fait quand même, de toute façon. Par conséquent, autant essayer de le faire exprès.

Autre préambule rapide, puisque l'on parle beaucoup de crise... J'ai un peu plus d'une cinquantaine d'années et cela fait plus de trente ans que j'entends parler de la crise. Une crise, normalement, est un état passager qui revient à l'état initial. Il doit y avoir un truc... On parle de crise environnementale, sur la rareté des ressources, sur le climat, bien sûr, sur tous les enjeux liés à la santé ou à la préservation de l'environnement. On parle de crise sociale, sociétale, que ce soit au niveau international, de la démographie, que ce soit dans nos pays d'Europe sur des problèmes d'évolution des mentalités, des attentes, etc. On parle de génération Y en France. On parle aussi de crise technico-économique et c'est vrai qu'il y a une accélération des technologies, notamment des technologies de l'information, mais pas uniquement : des technologies qui viennent s'emparer du système financier, ce qui est une autre paire de manches. Tout cela, ce sont des crises, mais en fait, elles ne sont peut-être pas complètement passagères et nous ne sommes pas complètement sûrs de revenir à l'état initial. Nous sommes plutôt dans un cas de figure où hier, nous étions dans une certaine situation environnementale, économique, sociale et où demain, nous serons dans une autre situation, que nous espérons meilleure sur tous ces plans-là. La question, maintenant, est de savoir comment faire pour passer de la situation antérieure à la situation future souhaitée par tout le monde. C'est la fameuse leçon de futur souhaitable.

Pour les entreprises, puisqu'en tant que représentant de la chambre de commerce, je porte le regard des entreprises sur ces enjeux, il s'agit de changer beaucoup de choses. Il s'agit d'abord de se questionner sur le fait que tous les nouveaux enjeux qui se promènent – environnementaux, sociétaux, etc. – vont impacter l'ensemble des acteurs économiques et donc, impacter mon client. Or si mon client change son comportement, s'il n'habite plus comme il habitait avant, s'il ne mange plus comme il mangeait avant, s'il ne se déplace plus comme il se déplaçait avant, il va falloir que moi, je lui offre de nouvelles solutions, qui répondent à ses nouveaux besoins. Comprendre comment les usages évoluent est donc plus que jamais une question centrale pour les entreprises. Inventer des solutions d'un monde post-carbone est plus facile à dire dans une salle qu'à faire en vrai quand on est dans une entreprise. Pour cela, il va falloir faire preuve d'un peu de créativité et se donner la permission de sortir du cadre, d'essayer de nouvelles choses. On voit bien que tout ce que l'on a essayé jusqu'à maintenant sur



un modèle relativement formaliste, conventionnel, cela montre ses limites. Si l'on essayait en dehors de la convention ? Il faut donc sortir du cadre, essayer de nouvelles choses, tester, se donner le droit à l'erreur, à l'expérimentation. C'est un élément important.

Pour tout cela, il va falloir utiliser toutes les ressources de l'entreprise, toutes les richesses de l'entreprise et pas uniquement son capital financier, son capital matériel. Il va falloir chercher dans le capital immatériel de l'entreprise. Récemment, une entreprise de transformation agroalimentaire disait que tous ses concurrents en Europe utilisaient les mêmes produits qu'elle et les vendaient aux mêmes clients, avec les mêmes procédés de transformation, parce qu'il n'y avait pas 50 000 façons de transformer ces produits. Le chef d'entreprise disait que la seule façon de se démarquer de ses concurrents était de puiser dans l'originalité et la créativité des équipes qui composaient l'entreprise. Le capital immatériel de l'entreprise devient ainsi un élément clé.

Le dôme et la coupole sont deux mots que l'on connaît très bien. Quelle est la différence ? Un petit doute s'installe... Avec l'image qui est derrière, on voit que le dôme est quelque chose que l'on voit de l'extérieur, de loin, dans la vision globale. On survole la ville, le territoire, et l'on voit le dôme qui dépasse. Quand on entre dans la basilique et qu'on lève la tête, à ce moment-là, on voit la coupole. En fait, c'est le même objet. Ce sont bien les mêmes pierres, c'est bien le même objet que l'on regarde, mais on ne le regarde pas du même point de vue.

Le développement durable et la RSE, c'est la même chose, d'après cette image empruntée à Jacques Brégeon, qui est un expert breton du développement durable, une référence en la matière. Il utilise cette image pour dire que les enjeux du développement durable nous dépassent, vous et moi, que ce sont vraiment les enjeux de la planète, de l'humanité, etc., et que l'on ne va pas régler tout cela à notre niveau. Mais en même temps, chacun de nous, là où nous sommes, au niveau individuel, mais aussi au niveau de notre organisation, de notre association, de notre établissement, nous avons un regard sur l'ensemble de ces sujets, et ce regard que l'on a, cette responsabilité, cette part que l'on peut prendre dans la résolution des problèmes, c'est cela, la RSE, ou la RSO, pour les organisations. On parle de la même chose : le développement et la RSE, c'est la même chose, mais pas vue du même endroit.

Essayons maintenant de regarder, vu de l'intérieur d'une entreprise ou d'une organisation, en quoi cela peut consister.

Je vais vous donner une petite image. Nous allons rêver un peu, parce que cela fait du bien, et parler de l'entreprise idéale. Qu'est-ce que l'entreprise idéale ? Je vous propose comme réponse : c'est l'entreprise que tout le monde aime – bienvenue dans le monde des Bisounours... C'est l'entreprise que ses clients aiment : évidemment, les clients adorent cette entreprise et ses produits. Ses salariés adorent travailler là, c'est le bonheur, les actionnaires sont super contents d'avoir mis de l'argent là-dedans, les voisins de l'entreprise sont super contents d'avoir une entreprise comme cela à côté de chez eux, le banquier..., les fournisseurs sont évidemment ravis de cette entreprise, qui est un très bon client, etc. C'est bien, mais cela n'existe pas beaucoup. Les Bisounours, cela n'existe pas.

Éloignons-nous de cet idéal. C'est l'entreprise que ses clients n'aiment pas. Cela devient problématique... C'est l'entreprise que ses salariés n'aiment pas : elle n'arrive pas à les recruter et quand elle y arrive, ils s'en vont, elle n'arrive pas à les fidéliser. C'est l'entreprise que ses fournisseurs n'aiment pas, qui lui donnent des conditions de paiement impossibles, l'entreprise que ses actionnaires n'aiment pas, etc. Dès que l'on s'éloigne du modèle, on se met en danger, ou alors, on est moins performant dans son fonctionnement.

Finalement, c'est tout à fait le discours que les chambres de commerce portent aux entreprises et aux dirigeants, en leur disant qu'ils ont peut-être personnellement une certaine fibre, une sensibilité qui fait que le week-end, ils ont envie d'être responsables, qu'ils sont militants dans une association de développement durable, et que pendant la semaine, ils se disent : « non, quand même, j'ai des responsabilités, je ne peux pas faire n'importe quoi ! » Au contraire. La RSE, c'est la façon d'arriver à éviter les risques ou optimiser les performances, mais pas uniquement avec les clients, pas uniquement avec les actionnaires, pas uniquement avec les salariés, mais avec tout le monde à la fois. C'est un équilibre instable, à toujours remettre en cause et c'est cela, finalement, qui va définir la performance globale de l'entreprise. M. Ménard, accessit du CJD, connaît bien la notion de performance globale, un concept développé par le centre des jeunes dirigeants. La performance globale de l'entreprise, c'est la



performance dans toutes les directions et pas seulement la performance sur le plan financier, sur le plan humain, sur le plan social, sur le plan environnemental.

On se retrouve avec cette idée qu'il y a énormément de gens, autour de l'entreprise, qui ont quelque chose à voir avec la façon dont cette entreprise va se développer. Ils auront peut-être leur mot à dire, peut-être qu'on ne leur a jamais donné ce mot à dire, mais peut-être qu'eux n'en pensent pas moins. Peut-être y a-t-il des choses qu'ils aimeraient que l'entreprise fasse. Ils voudraient peut-être que l'entreprise se développe d'une certaine façon et pas d'une autre. Peut-être sont-ils même prêts à contribuer pour cela. Pour tout cela, il faut que je me renseigne, parce que s'ils sont prêts à contribuer pour cela, cela m'intéresse. Dans le jargon du développement durable, on appelle cela les parties prenantes, celles qui ont quelque chose à voir avec l'avenir de l'entreprise et la façon dont l'entreprise envisage son avenir. Le voisin d'une usine industrielle est évidemment très concerné par la manière dont l'entreprise envisage son développement et peut-être a-t-il son mot à dire sur le sujet.

Des parties prenantes, il y en a beaucoup. L'État, par exemple, est une partie prenante de l'entreprise. D'ailleurs, il utilise ses deux leviers préférés, la réglementation et la fiscalité, pour dire aux entreprises qu'il voudrait qu'elles aillent plutôt d'un côté et pas dans un autre. D'un côté, il va fiscaliser, taxer, avec des malus, des réglementations contraignantes, etc., et de l'autre côté, il y a des bonus, des avantages fiscaux, etc. À l'égard de cette partie prenante qu'est l'État, l'entreprise peut s'interroger : quel va être l'impact de sa trajectoire de développement, de sa stratégie de développement en termes de réglementation et de fiscalité ? Là, elle peut avoir des réponses, et à travers la fiscalité, elle peut peut-être aussi trouver des ressources.

On peut faire la même chose avec les fournisseurs, qui ont aussi leur avis, et peut-être leurs intérêts à inciter l'entreprise à aller dans telle ou telle direction, et peuvent avoir des leviers pour la motiver à aller par là. Les clients, je n'en parle pas. Pour les actionnaires, c'est également évident, les salariés... On peut encore en trouver beaucoup d'autres. Chaque fois, il faut se poser ces mêmes questions : qu'attendent-ils de moi ? Que puis-je attendre d'eux ? Comment pouvons-nous travailler ensemble et mutualiser nos envies et nos ressources ? En se livrant à cet exercice, on se rend compte que l'entreprise a beaucoup plus de ressources qu'elle ne le croit, à condition de faire appel aux ressources qu'elle a dans son environnement extérieur.

Globalement, les entreprises qui se lancent dans ces réflexions le font pour maîtriser les risques. Nous avons eu l'occasion de voir, avec le groupe Generali, un assureur qui soutient le réseau Entrepreneurs d'avenir, que la sinistralité des entreprises est inférieure d'un tiers, quand elles ont une démarche de RSE structurée, par rapport à une entreprise lambda du portefeuille des assurés du groupe Generali. Il y a un effet direct sur le risque.

Il y a une autre motivation à se lancer dans la RSE, pour les entreprises patrimoniales – je ne parle pas des entreprises du CAC 40, mais de celles qui appartiennent à M. Dupont. Il veut peut-être la transmettre à ses enfants ou au moins, la vendre à la sortie, au moment de se retraite. Il faut donc qu'il vende quelque chose qui a de la valeur. Cette approche patrimoniale va lui donner envie d'intégrer de dimensions de long terme, qui est aussi une dimension importante du sujet.

Évidemment, sujet par sujet, secteur d'activité par secteur d'activité, le premier qui, dans un secteur d'activité, arrive à trouver des recettes, des outils, des façons d'aborder et de dérouler l'activité, obtient ainsi un avantage concurrentiel par rapport à ses « petits copains ».

C'est aussi un formidable outil de management pour mobiliser l'ensemble des ressources de l'entreprise vers un objectif qui donne du sens à l'action collective et travaille pour la bonne cause.

Quel est le lien avec la solidarité internationale ? Il y a deux façons de voir cela. D'une part, quand on s'engage dans une démarche de RSE, on est incité à sortir de son pré carré, à aller voir le vaste monde et à découvrir la diversité qui s'y cache, à essayer de trouver des actions à impact positif sur l'ensemble de son environnement social et physique. D'autre part, il y a un effet de boomerang : quand on s'y met, on découvre des facilités parce que l'on s'enrichit des regards que l'on va laisser les autres porter sur soi, on gagne en créativité pour trouver de nouvelles réponses, plus originales que celles que l'on aurait trouvées en restant tout seul et l'on crée de nouvelles valeurs.

La vocation d'une entreprise est tout de même de créer de la valeur, de créer des richesses pour pouvoir les partager. On ne peut pas partager les richesses que l'on n'a pas créées. C'est l'un des enjeux de cette RSE :



optimiser cette création de valeur par l'entreprise en répondant mieux aux besoins les plus diversifiés. De plus, quand on travaille en bonne intelligence avec ses parties prenantes, c'est aussi un vrai plaisir.

J'espère ne pas avoir pris de retard dans cette présentation, qui devait faire le lien avec ce que nous avons entendu en séance plénière et revenir un peu plus sur la RSE vue par l'entreprise, et qui invite l'entreprise à se tourner vers ses parties prenantes.

Nous allons maintenant passer à des témoignages qui parleront mieux que moi de ces exemples.

Nous allons commencer par M. Ménard, de la société Mulliez-Flory, qui va illustrer par son témoignage un cas particulier, une partie prenante, celle des fournisseurs. Comment une entreprise peut-elle s'appuyer sur ses fournisseurs, sa chaîne d'approvisionnement, pour développer des actions de RSE ?

Loïc Ménard

Je vais vous livrer un témoignage modeste d'une entreprise qui confectionne des vêtements professionnels et tenter d'expliquer ce qui a déjà été dit ce matin par M. Saincy, par M. Evain, par M. Yamgnane. Vous allez retrouver dans le témoignage, du moins je l'espère, des éléments de tout cela.

Notre mission est d'accompagner les entreprises dans toutes les problématiques textiles – je parle bien de vêtements professionnels –, dans les phases amont : création, livraison, maîtrise complète de la chaîne de la valeur. Dans la démarche de Mulliez-Flory, tous les services nécessaires à la création, conception, distribution d'un vêtement professionnel sont intégrés. Nous employons 270 personnes en France. Je suis membre du service commercial, plus particulièrement en relation avec des entreprises soumises au code des marchés publics, ou à peu près, comme la RATP, la SNCF, les collectivités territoriales – les Régions, les départements, les villes, les métropoles... Notre entreprise est une entreprise patrimoniale, puisqu'elle est détenue par une holding qui s'appelle HDM, dont elle est une filiale à 100 %. Notre patron est un membre de la famille qui détient cette holding. Nous n'avons rien à voir avec Mulliez-Auchan. C'était il y a longtemps. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. C'est une famille d'origine lyonnaise qui détient cela, spécialisée dans le B to B en linge plat et en vêtements professionnels. Pour situer l'entreprise dans la filière textile, elle a trois ateliers en propre, filiales du groupe Mulliez-Flory, qui sont situés en Tunisie.

Je ne vous cite pas les grands chiffres, mais j'insiste sur le fait que nous sommes l'un des grands acteurs sur ce marché, mais qu'il y en a d'autres, notamment pas très loin d'ici, en Bretagne. Nous employons 270 personnes en France et 750 salariés, puisque les salariés tunisiens sont des membres de l'entreprise à part entière.

Nous sommes vraiment spécialisés sur de grands comptes et notre cœur de métier est le grand compte qui nous demande de développer pour lui spécifiquement une collection de vêtements professionnels, du style jusqu'à la conception, avec un cahier des charges rigoureux dans lequel interviennent, aussi bien dans la réponse administrative que dans la réponse technique, des éléments qui nous demandent une réponse en termes de développement durable et de RSE. Il est facile de se douter que vous avez des entreprises, ici – vous en connaissez sans doute certaines – qui ont des politiques de RSE et de développement durable très importantes. Il n'est pas concevable pour elles que les vêtements qu'elles demandent à leurs salariés ou à leurs agents de porter ne soient en accord avec cette démarche.

Mulliez-Flory est un site industriel classé au patrimoine du département. Il y a une rivière, une turbine hydroélectrique qui a été rénovée, qui produit 25 % du courant électrique. Nous sommes dans un parc et nous avons un salarié qui s'occupe de la faune et la flore. Dès le début – c'était une volonté du management –, nos patrons ont dit qu'ils allaient faire des vêtements dont ils allaient tracer au maximum les composants, qu'ils vérifieraient dans quels ateliers ils sont produits, que ce soient les nôtres ou des ateliers partenaires et pour cela, l'entreprise a adhéré dès 2005 à une ONG qui s'appelle Yamana, qui a conçu et développé un programme qu'elle gère, Fibre citoyenne®. Les adhérents de ce programme sont soit des confectionneurs, soit des tisseurs, soit des donneurs d'ordres. L'objectif de ce programme est de vérifier que les fournisseurs ou les partenaires auxquels on s'adresse sont également respectueux de leur environnement.



Il est inutile de dire que travailler dans la filière textile, c'est travailler avec le monde. Nous travaillons aussi bien avec des ateliers qui sont situés en Chine, au Vietnam, au Laos, qu'avec l'Europe de l'Est, tout le pourtour européen, la Turquie et l'Afrique du Nord. Le coton, bio-équitable, est acheté à des tisseurs, dont l'un, TDV, est situé à Laval. Il est complètement intégré. Quand vous allez le visiter, vous voyez la balle de coton avec sa qualité : bio, bio-équitable, etc., et en sortie, vous voyez la pièce de tissu teint. TDV achète son coton du Mali, le transforme à Laval et le tissu repart chez ses clients dans différents ateliers dans le monde, puisque ces clients peuvent être des confectionneurs dans le monde entier.

Peu de temps après Fibre citoyenne®, nous avons été habilités par Max Havelaar pour pouvoir apposer son label. Cela veut dire que nous avons deux ateliers sur trois qui sont habilités tous les ans ou tous les deux ans par Flo-Cert, certifiés pour pouvoir fabriquer du vêtement qui pourra avoir le fairtrade Max Havelaar. Par ailleurs, nous avons le fameux label Confiance textile, moins connu du grand public, mais très connu dans le métier du vêtement professionnel. C'est un label allemand qui certifie que le vêtement, le tissu, la matière, voire le composant a été conçu avec des éléments qui sont inoffensifs pour le porteur, donc sans matière mutagène, cancérigène ou autres, ce qui pourrait être le cas de la teinture, par exemple.

Comme nous-mêmes, au travers de Max Havelaar et de notre démarche, certains de nos grands clients, comme la RATP, font systématiquement des audits sociaux dans nos ateliers, tous les ans. Ils dépêchent des cabinets extérieurs qui, suivant leur référentiel, vont auditer la politique sociale dans l'entreprise : sécurité, management du personnel, influence sur son environnement... Cela va très loin. Je ne veux pas revenir sur certains événements dramatiques dans certaines zones de production, mais tous ces pays, vous avez des ateliers qui sont absolument dignes de confiance – nous avons des gens qui se déplacent pour les visiter – et qui possèdent tous les standards internationaux de garantie de qualité et de respect de leur environnement. Il faut donc les choisir, cela fait partie de la démarche de l'entreprise, et les contrôler.

Nous faisons partie d'un groupe de travail, avec la SNCF et Renault. Nous réfléchissons à une solution qui sera proposée à l'ensemble de la filière textile pour créer une valorisation des relais de la chaîne textile, notamment sur des vêtements techniques, comme les vêtements de protection individuelle et les EPI, avec des matières un peu spécifiques, pas facilement recyclables, aujourd'hui. On sait récupérer, mais on ne sait pas toujours donner une seconde vie ou valoriser cette récupération. Nous réalisons des bilans carbone et menons aussi tout un travail de recherche sur les fibres carbone, etc.

Pour ce qui concerne la gouvernance du groupe, nous nous appuyons sur cinq grands piliers, principalement. Nous sommes signataires de la charte de Nations unies, nous avons une politique de RH relative au handicap, des audits sociaux sur les sites tunisiens, dont j'ai déjà parlé, nous recyclons les vêtements en fin de vie, nous nous orientons de plus en plus vers l'éco-conception du vêtement, que l'on aura récupéré et valorisé pour le remettre dans le circuit. Nous étudions de nouvelles fibres vertueuses pour remplacer éventuellement le coton. Nous pensons aujourd'hui à la fibre de bambou ou à des utilisations de ce type. Nous autoproduisons de l'énergie, comme je l'ai dit, etc. Il y a donc aussi bien des actions en interne qu'en externe. Avoir une démarche de développement durable et de RSE est très fédérateur en interne. Nous faisons aussi extrêmement attention dans nos choix de partenaires, aussi bien au niveau local qu'au niveau international.

Pour concrétiser et relancer ce côté fédérateur aussi bien en interne que vers nos partenaires, fournisseurs et clients, il a été décidé en 2014 par notre direction d'entamer une démarche d'évaluation 26000 pour nous aider, puisqu'après tout, nous ne sommes qu'une PME et que les moyens ne sont pas pléthoriques, pour avoir une base sur laquelle nous appuyer pour avancer et montrer aussi à nos partenaires. L'objectif est de se faire certifier selon le référentiel 26001 dans le courant de l'année 2015.

Voilà tous les petits morceaux de puzzle qui constituent la démarche de l'entreprise depuis une bonne dizaine d'années pour faire en sorte que cela se concrétise par une certification selon le référentiel 26000.

Telle est notre démarche, aujourd'hui, en tant que PME-ETI, puisque nous sommes à la frontière en termes de chiffre d'affaires.

Voici un petit rappel au sujet du système de management certifiable RSE 26000. On retrouve exactement ce qu'a présenté M. Evain, même si c'est organisé différemment.



Enfin, quand nous avons préparé cette intervention avec les organisateurs, je ne voyais pas très bien la place de la solidarité internationale dans la stratégie de RSE de Mulliez-Flory. Mais en discutant et après avoir entendu ce qui s'est dit ce matin, je peux dire d'une part que nous avons une action directe sur nos ateliers en propre ou sur des ateliers partenaires, puisque nous sommes donneurs et que nous nous connaissons. D'autre part, ces gens-là ont autour d'eux des sous-traitants, comme le brodeur qui fait des marquages sur les vêtements ou le fournisseur de cartons, qui sont souvent de petites structures sur lesquelles une ONG, une organisation de solidarité internationale, peut agir, en fonction du pays, en fonction du temps, des barrières culturelles... Nous, nous sommes plutôt dans notre objectif de satisfaire le client, de lui livrer ce que nous avons promis. Peut-être que le partenariat avec une ONG ou une association peut se faire dans ce cadre. L'organisation, dans ce cas, serait un moyen pour faire du lobbying – j'emploie un méchant terme, mais quand c'est fait dans le bon sens, cela fonctionne – auprès de la société civile, auprès du gouvernement, auprès d'instances consulaires de ce pays pour inciter à la formation, à la mise à niveau des personnes ou des entreprises pour qu'elles aillent dans le sens de la RSE. Toutes les entreprises qui respectent déjà la législation de leur pays et qui ont une démarche de RSE appuyée n'ont pas besoin de chercher du travail : on vient les chercher. Ce sont elles qui décident avec qui elles vont travailler et à quel prix. Cela change tout, fondamentalement.

Loïc Evain

Merci, Monsieur Ménard. Voilà l'exemple d'une entreprise où le cœur du sujet porte sur la chaîne d'approvisionnement, puisque dans le textile, c'est la question clé.

M. Mith va nous proposer un deuxième exemple, celui de l'entreprise Alcatel-Lucent, où le point clé ne se trouve pas du côté des fournisseurs, mais du côté de la force de frappe que représentent les salariés de l'entreprise répartis sur l'ensemble de la planète, ou à peu près. Il montre comment l'entreprise peut utiliser ce levier des salariés, de leur motivation et de leurs compétences pour développer des actions de RSE.

Daniel Mith

Je suis ingénieur avant-vente chez Alcatel-Lucent, ALU, pour faire plus court. Par mon métier, j'ai beaucoup parcouru le monde en avant-vente mais aussi, en suivi de projets techniques en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie. J'ai rencontré des gens et une richesse humaine assez intéressante, qui m'a aussi amené à m'investir dans des associations et à prendre conscience de ce besoin d'aller vers les gens, qui sont très différents les uns des autres.

Je vais vous parler de la fondation ALU, la fondation d'Alcatel-Lucent, qui est l'étiquette RSE dans la société, vous dire comment elle est mise en œuvre, quelles en sont les origines et surtout, ce qui se fait actuellement, les objectifs et les moyens. Alcatel-Lucent va se focaliser sur son expertise technique. Nous sommes un groupe mondial de télécommunications géographiquement implanté dans tous les continents. Comme le disait M. Saincy ce matin, il y a une expertise qui existe dans l'entreprise et nous l'utilisons à bon escient vers des gens qui aimeraient bien en profiter. Expertise technique, présence mondiale font que nous pouvons aller vers des acteurs, vers des gens qui en ont besoin. Mais nous pouvons difficilement le faire tout seuls : nous n'avons pas la connaissance des besoins, nous ne savons pas comment le mettre en place... C'est pourquoi la fondation ALU se repose sur des acteurs qui connaissent ces besoins, à savoir les ONG. Je vous citerai différents exemples et à la fin, je vous parlerai de mon expérience, puisque j'avais un projet pour aller en Inde et au Népal faire du vélo et que je me suis rapproché de la fondation ALU pour savoir ce que je pouvais ajouter à ce parcours sportif. Cela a évidemment été une expérience fantastique.

Je commencerai par quelques chiffres, qui sont extraits d'un rapport de l'Union internationale des télécommunications, qui régit toute la planète télécoms. En termes de personnes connectées, il y a un rapport de plus de deux : nous sommes de plus en plus connectés, mais uniquement dans les pays développés. Dans les pays en développement, il y en a moitié moins et globalement, cela ne concerne que 39 % de la population connectée, ce qui est peu. Il y a une perspective importante. Un autre facteur est que les femmes subissent un peu ce manque de connexion, puisqu'elles sont à 76 % moins connectées que les hommes, du fait de certaines



coutumes locales ou de l'accès à l'information et à l'éducation, qui n'est pas forcément mis en place dans certains de ces pays.

En tant qu'entreprise orientée vers les télécommunications, nous agissons dans notre domaine de compétences. Le but final est d'amener ces gens à être connectés, à pouvoir utiliser nos produits, mais un peu indirectement, nous œuvrons aussi pour que les besoins, dans ces pays, soient couverts par des opérateurs de télécoms, par exemple, et si les ONG et nos salariés peuvent former des enseignants ou des personnes, apprendre à des gens à savoir comment entrer dans le monde du travail, comment l'on fait un entretien, comment rédiger un CV ou ne serait-ce déjà comment accéder à certaines informations, au final, nous aurons un écosystème positif qui va aussi nous servir, même si ce n'est pas la finalité première. La finalité première est tout de même de venir en aide à des gens. Nous avons notre expertise, nous avons envie de la transmettre, l'Ésia, les ONG et notre réseau de salariés.

Autre chiffre important : si l'on augmente de 10 % la pénétration du haut débit dans un pays, on augmente le PIB de 1,4 %. C'est une source économiquement intéressante pour les pays et, comme je l'ai dit, cela permet l'accès à des informations d'éducation, l'accès à l'utilisation, l'accès à la santé..., à tout ce que le monde connecté peut apporter : l'envie d'entreprendre, de créer une entreprise, d'avoir accès à la connaissance, de créer son propre business... Cela fait effet de boule de neige, tout le monde en profite et de ce fait, le pays et son économie peuvent croître.

La mission d'Alcatel-Lucent vise principalement les jeunes et les personnes en difficulté, qui sont un peu exclues et dans un monde défavorisé pour les amener à utiliser les TIC afin d'avoir un quotidien viable, d'exister dans le monde, d'avoir un travail, de vivre et de se sortir d'un isolement qui serait le leur sans cela. Puisque ces techniques existent, il faut qu'eux aussi puissent en bénéficier.

Cela se fait de différentes façons. Le bénévolat des salariés est notre cheval de bataille : il s'agit d'impliquer les salariés, qui se mettent en relation avec des ONG ou qui créent leur propre projet. Nous sommes présents dans 28 pays, nous assurons 41 000 heures de bénévolat, ce qui représente à une quinzaine de personnes par an à temps plein qui sont dédiées à ce bénévolat. Cela a donc forcément un impact.

S'agissant du partenariat, nous ne pouvons pas, avec cette structure, mettre seuls le système en place dans un pays. Nous reposons donc sur deux programmes mondiaux et des programmes locaux. Les programmes mondiaux sont ConnectEd, en partenariat avec l'ONG World Education, et Campus in the Cloud, qui est une plateforme en ligne où les salariés d'Alcatel-Lucent peuvent déposer des vidéos sur la manière de rédiger un CV, de préparer un entretien, de se comporter en entreprise, d'avoir accès à l'éducation, d'apprendre une langue étrangère, bref, tout ce qui peut être intéressant pour que les personnes puissent évoluer et avoir accès à l'information. Ceci est proposé en onze langues.

Il y a aussi des dons en nature : 2 200 ordinateurs ont été donnés en 2014, de même que des livres, des vêtements. Nous avons un programme de rénovation de bâtiments, avec une vente personnelle de mobilier, qui a dégagé 1 500 € qui ont été donnés aux sinistrés du Népal via la Croix-Rouge. C'était un geste très fort. Au total, nous avons 60 000 bénéficiaires au niveau mondial. C'est un chiffre important, qui nous fait plaisir.

Il faut néanmoins que nous travaillions un peu plus pour que les salariés se sentent plus concernés. Il y a des années où cela fonctionne bien, d'autres où cela fonctionne un peu moins bien.

Le programme ConnectEd est l'un des deux programmes phares mondiaux de la fondation. L'ONG World Education trouve des projets qui s'adressent principalement aux filles et aux jeunes femmes défavorisées dans le monde. Le programme a démarré en 2011 et prendra fin en 2015. Nous verrons ensuite la tournure qu'il va prendre, mais d'autres programmes prendront le relais. 23 000 jeunes en ont bénéficié dans cinq pays. Le conseil d'administration de la fondation ALU étudie bien sûr très sérieusement l'impact des projets proposés. Nous ne donnons pas d'aide financière sans savoir ce pour quoi l'argent sera utilisé. Nous voulons aussi que ce soit géographiquement proche des sites Alcatel-Lucent.

Il y a parfois des combinaisons avec Campus in the Cloud, la plateforme en ligne : des ONG de World Education utilisent des vidéos qui sont sur la plateforme en ligne.



Le dernier programme est celui des employés. Tous les ans, pendant six mois, de juillet jusqu'à la fin de l'année, un petit challenge est organisé pour sensibiliser un peu plus les salariés à ALU : s'ils ont un projet et souhaitent avoir une aide financière, ils peuvent proposer le projet et s'il entre dans les cordes de la fondation ALU, c'est-à-dire s'il s'agit d'offrir une formation au numérique à des jeunes, on leur donne une aide financière de 700 \$. En 2014, 28 projets, 340 salariés et neuf pays en ont bénéficié.

Pour ma part, j'en ai bénéficié, mais si ce n'était pas pendant le laps de temps des six derniers mois de 2014. C'était en janvier, mais j'ai quand même réussi à avoir une petite aide.

Il s'agit de programmes locaux dans un pays, d'une ONG, d'un salarié qui propose directement son projet à la fondation ALU. Nous l'étudions : quels sont les acteurs ? Qui sont les bénéficiaires ? Comment sera dépensé l'argent. Nous faisons une étude sérieuse, et toujours orientée sur les conditions et modes de vie, l'accès à l'éducation, l'éthique, les sciences, techniques, l'ingénierie et les mathématiques.

Nous pratiquons aussi un tutorat en France : des salariés viennent en aide à de jeunes lycéens de milieux défavorisés qui veulent s'orienter vers des carrières techniques. Ils leur offrent un accompagnement pour leur expliquer ce qu'est le travail d'un ingénieur pour les amener vers ce métier, s'ils sont intéressés.

La fondation ALU existe depuis 1996. Son origine est liée à la fusion avec Lucent. Nous avons hérité de ce beau programme et c'est une histoire qui perdure et qui va perdurer. Je vais vous maintenant vous présenter brièvement mon expérience avec un ami américain qui a une ONG, Fanwar Faith Inc., qui s'occupe de seize jeunes Indiens défavorisés dans l'État du Meghalaya, un pays au nord-est de l'Inde, entre le Bhoutan et le Bangladesh, et dont il est lui-même originaire. Je l'ai connu par une autre association – comme quoi, dans le monde associatif, on a parfois des projets qui sont imprévisibles, mais très intéressants. Il m'a proposé de venir avec moi faire du vélo en Inde. J'ai dit oui tout de suite. Je n'ai pas attendu trente secondes pour réfléchir, parce qu'il était impliqué dans une ONG, son investissement m'avait beaucoup séduit. Le but était de partir de Delhi et d'arriver à Shillong, à 1 600 km, en traversant le Népal et l'Inde à vélo, en faisant des étapes de 150 km par jour en moyenne. Nous sommes allés jusqu'à 200... Mais avec un bon entraînement en Bretagne, c'est faisable. Le but était de trouver un mode de vie sain et une bonne hygiène de vie. À 50 ans et plus, on est capable de faire ce périple. Mon ami est originaire de cette région de l'Inde. Lui avait eu l'avantage d'avoir pu émigrer aux États-Unis, d'avoir une vie normale, une famille et des enfants. Il me disait souvent qu'il avait eu la chance de sortir de ce lieu défavorisé et qu'il voulait montrer, en retour aux gens qui étaient originaires du même village que lui, qu'en faisant attention à soi et à son mode de vie, on pouvait s'en sortir. Il faut savoir qu'il y a tout de même beaucoup de problèmes d'alcool et de drogue dans sa ville d'origine. J'ai ajouté la dimension de l'enseignement numérique aux jeunes que nous rencontrons lors de nos arrêts.

Nous ne le faisons pas à chaque étape, mais tous les deux ou trois jours, nous allons dans des écoles, dans des centres regroupant des jeunes de milieu défavorisé pour qu'ils y suivent un enseignement. Nous leur montrons ce qu'était un ordinateur, une connexion Internet, le monde du numérique... Nous avons aussi rencontré quatorze des seize enfants indiens dont il s'occupe. Il a deux filles aux États-Unis, mais ces enfants indiens sont très défavorisés. Ces jeunes n'avaient jamais vu un ordinateur, qui avaient peut-être vu un téléphone portable, et d'autres qui avaient l'usage de l'ordinateur dans leur lycée. C'était un panel très différent et chaque fois, nous nous adaptons. Ou bien nous leur expliquons ce qu'était un PC, la messagerie Internet, la création de blogs, etc. C'était très riche en échanges humains. J'ai beaucoup appris, mais j'avais envie d'aider ces gens. Ils sont nés en Inde, en milieu défavorisé. Pourquoi eux et pas nous ? Je pense que nous sommes redevables envers ces gens de la chance que nous avons de vivre dans un pays industrialisé, dans une société qui nous permet de bien vivre. Le but de la fondation est de sensibiliser les salariés d'Alcatel-Lucent – et c'est transférable à toute société – à transmettre les connaissances qu'ils ont dans leur entreprise. Cela peut être autour d'eux, mais cela peut aussi être dans les pays défavorisés, quand on part en vacances, comme c'était mon cas. C'était une expérience formidable. Nous avons envie de le refaire, avant nos 60 ans. Mais nous ne savons pas encore où.



Loïc Evain

Merci, Daniel. Les présentations seront certainement mises en ligne ultérieurement sur le site des assises.

Chantal Brohier

Nous avons la chance d'avoir deux rapporteurs dans la salle, M. Jean-Charles Minier et Fanny Rio d'Inno TSD. Nous avons aussi une facilitatrice graphique pour tout le parcours. Les actes seront mis sur le site et vous aurez un retour de tout ce que nous avons vécu.

Nous essaierons de prendre une série de questions à la fin pour que vous ne soyez pas trop frustrés.

Loïc Evain

Pour l'instant, nous allons continuer les témoignages. Jusqu'à présent, nous n'avons donné la parole qu'aux entreprises. C'est maintenant au tour d'une l'ONG, l'association Espoirs d'enfants, qui est venue en force, avec un bel échantillonnage de partenaires. Je les remercie et je donne la parole à Isabelle Legendre, présidente de l'association.

Isabelle Legendre

Je vais vous parler de l'association Espoirs d'enfants, mais ce ne sont pas nos actions qui sont vraiment intéressantes, c'est plutôt la manière dont nous les organisons. Avant de vous parler d'une action précise et des relations que nous avons eues avec des partenaires pour co-construire un projet, je rappelle brièvement la vocation de l'association, qui est d'améliorer les conditions des enfants défavorisés et de contribuer à leur offrir les moyens de construire l'avenir, vivre dans la dignité, vivre décemment et s'épanouir. Il s'agit donc de couvrir les besoins primaires des enfants, qui est le minima, et pour ce qui concerne l'avenir, de leur assurer épanouissement et formation et même, si possible, d'aller au-delà.

L'association est née à la fin 2011 autour de trois axes. Le principal volet de nos actions est de contribuer à l'autonomie des bénéficiaires, soit des familles directement, soit des structures qui accueillent des enfants comme les orphelinats ou les centres de rééducation. Ce qui suit est extrêmement important : la co-construction, la mise en place et le développement d'une activité économique. C'est le premier volet. Au départ, nous avons agi au Bénin, où le respect des droits de l'enfant n'existe pas vraiment. J'ai été heurtée en voyant qu'il y avait 13 000 enfants esclaves sur le marché de Cotonou. Nous avons donc aussi décidé d'agir aussi dans ce sens. Dans les pays où nous sommes présents, à savoir au Bénin et à Madagascar, nous agissons donc pour le respect des droits de l'enfant. Parallèlement à cela, nous considérons également qu'une ONG a le devoir de mener des actions de sensibilisation en France et pas uniquement d'aller ailleurs, de récupérer des fonds et d'aider à l'étranger. Il faut aussi sensibiliser en France, notamment les jeunes, autour de la question des droits de l'enfant. Nous menons ainsi des actions avec l'IUT de Rennes, où des jeunes se mobilisent pour aller dans les écoles présenter des films pour essayer de sensibiliser. Nous estimons que cela fait partie de notre mission. Nous avons commencé cette année et ce sera reconduit.

Je vais vous parler du premier projet que nous avons mis en place pour 2012, 2 013 avec les partenaires qui sont là et qui prendront la parole après moi. Il y a le maire de Janzé, grâce à qui tout s'est mis en place au départ. Il a vraiment joué son rôle de réseau et je souhaitais qu'il soit là aujourd'hui parce que je trouve que si l'association fonctionne et que s'il y a vraiment quelque chose qu'il soit vraiment probant de faire à l'international, à mon avis, c'est la conjugaison des collectivités locales, des entreprises et des associations, sans oublier le grand public, bien sûr, qui joue son rôle. Le maire de Janzé, Hubert Paris, est là, de même que deux partenaires de la filière avicole, qui m'a accompagnée sur le premier projet : les Poulets de Janzé, avec Stéphane Letué, et la société CCPA, avec Gaëtan Rocaboy.



Pour que vous compreniez le projet, je vous passe un petit film. France 3 relatait notre projet au Bénin. Le premier projet consistait à assurer l'autonomie d'un orphelinat qui est au Bénin, qui s'appelle Espoir d'enfant, qui est à Ouidah, d'où le nom de l'association, mais au pluriel, puisqu'il y a plusieurs projets. J'étais allée là-bas. Il y avait un petit élevage de poules pondeuses qui allaient être réformées et ils ne savaient pas comment nourrir les enfants ultérieurement. Quand je suis rentrée en France, mon idée, au départ, était simplement de renouveler le parc de poules pondeuses. Nous avons récupéré les fonds pour renouveler les 350 poules pondeuses en trois mois. Mais nous nous sommes dit qu'il y avait vraiment autre chose à faire : assurer l'autonomie complète de l'orphelinat par la mise en place d'une exploitation avicole, avec du maraîchage. Aujourd'hui, l'orphelinat est autonome à 85 %, parce que nous avons mis en place une exploitation de 4 000 poules pondeuses et du maraîchage. C'est une opération que nous sommes en train de reproduire à Madagascar. L'intérêt de la poule pondeuse est qu'elle pond et qu'ensuite elle est consommée pendant les fêtes. De plus, cela n'a ni frontières, ni culture, ni religion. La poule est internationale, contrairement au porc, par exemple. Avec la CCPA, pour Madagascar, nous avons envisagé d'autres produits, notamment le porc, mais nous nous sommes rendu compte que décidément, la poule, pour aider les pays en voie de développement, c'est tout de même assez génial. Nous sommes donc partis sur l'idée de la poule. Comme je vous le disais, l'exploitation fonctionne. L'année dernière, les poulets de Janzé sont allés voir sur place ce qui avait été fait.

L'élément essentiel est que les projets que nous menons sont de la co-construction. Cela veut dire que le projet était latent. Nous ne l'avons pas créé. Nous ne sommes pas venus apporter quelque chose qui n'existait pas et dont ils n'avaient pas besoin. C'est une co-construction avec les acteurs locaux, un transfert de savoir-faire : nous leur apportons les formations qui permettront au projet de devenir pérenne. La grande difficulté, en Afrique, est bien de rendre les projets pérennes. De nombreuses multinationales se sont cassé les dents parce qu'elles ont exporté du matériel et des usines et cinq ans après, cela rouillait faute de transfert de savoir-faire. Le transfert de savoir-faire permet de conduire les acteurs vers l'autonomie. J'ajoute, dans un souci de développement durable – qui nous tient à cœur –, que quand il y avait 350 poules pondeuses, les poules mouraient d'excès d'antibiotiques. En Afrique, cela se produit aussi bien sur l'élevage que sur l'agriculture. Malheureusement, qu'il s'agisse de vétérinaires ou de sociétés, ils ne vendent pas du savoir-faire, mais des produits. C'est la réalité. C'est ce qui s'est passé en France dans les années 1950. L'idée de ce premier projet était de travailler en développement durable en essayant de privilégier l'hygiène plutôt que les produits phytosanitaires. C'est un élément très important pour l'association, en même temps que la pérennité.

Ce que je trouve fabuleux et que je n'avais pas envisagé quand j'ai créé l'association est autant ce que nous faisons à l'étranger que la richesse du réseau que nous avons en France grâce à ce que nous faisons. Je ne connais rien à l'élevage. Je travaille à un projet de soja et je ne connais rien au soja. L'ouverture et l'appui de filières, d'experts, de compétences m'apportent énormément. Les partenaires sont aussi un relais en termes d'image pour l'association. Nous nous sommes mis autour de la table pour concevoir ce projet, même avec le technopôle de Ploufragan. Il y a donc une multitude d'acteurs outre les trois personnes qui sont là qui se sont réunis pour collaborer à ce projet. C'est vraiment la filière qui s'investit. Sur chaque projet, nous allons chercher les filières concernées pour le mettre en place.

Hubert Paris

Isabelle disait que la volaille était internationale, mais elle est aussi de Janzé. Janzé est une ville de 8 500 habitants située au sud de Rennes, dans le territoire du pays de la Roche-aux-Fées – je vous invite d'ailleurs à visiter notre site mégalithique – avec tout de même 400 entreprises et 2 800 emplois. C'est une population jeune et la démarche initiée par Isabelle était intéressante pour nous en tant qu'élus parce qu'elle permettait d'avoir un relais auprès des jeunes. Isabelle n'a pas cité les actions qu'elle mène auprès des écoles. Il est important de donner une autre image du développement de l'Afrique et des partenariats que l'on peut avoir.

Pour l'anecdote, quand Isabelle est venue me voir à propos de son projet, je l'ai orientée tout de suite vers l'association du poulet de Janzé. Il était pour moi essentiel de se reposer sur des professionnels. J'avais moi-



même fait quelques missions par le passé en Afrique ou en Roumanie. Si l'on veut un investissement sur le long terme, il faut que l'on puisse avoir de notre côté des professionnels, mais aussi, du côté africain, au Bénin, ces relais qui font durer et perdurer les projets.

Ensuite, cela a été toute une chaîne de contacts. Le Poulet de Janzé a sollicité la CCPA et pour nous, en tant qu'élus d'une commune, il n'y a rien de mieux qu'avoir un projet local, mené par des associations locales avec des entreprises locales. Les gros projets de la Région Bretagne menés par Bretagne international sont indispensables, mais avoir en parallèle des projets locaux très concrets, cela vaut tous les parrainages.

Un autre élément est important : il faut que les différents partenaires aient la même philosophie. Les associations sont composées de bénévoles qui s'investissent, qui donnent de leur temps, qui ont des idéaux, mais il faut que derrière, dans les collectivités, on partage ces idéaux, en étant parfois plus réalistes. Les entreprises, elles, ont un discours réaliste, mais elles ont aussi un idéal. Ces entreprises sont issues du monde coopératif agricole et nous avons la chance, en Bretagne, d'avoir un milieu coopératif agricole qui s'investit depuis plus de cinquante ans. Les premiers partenaires ont d'abord été des paysans, qui ont fait des choix d'investissements, le choix politique, au niveau de leur entreprise, d'aider une association. Quand on voit que l'association a été fondée à la fin 2011, quand on voit ses différents projets, avec les ateliers de poules pondeuses qui assurent l'autosuffisance alimentaire d'un orphelinat, on peut dire que l'association et l'ensemble de ses partenaires ont bien travaillé. Nous n'en sommes pas restés au niveau local, celui de Janzé. Il y a eu des partenariats avec des spécialistes de Ploufragan, mais aussi avec des accoueurs de Vendée. Tout un réseau s'est mis en place et l'ensemble des partenaires du réseau partagent les mêmes valeurs. Pour nous, c'est une réussite, y compris en tant qu'élus.

Stéphane Letué

Je suis directeur de l'Association du Poulet de Janzé, où 170 éleveurs se sont regroupés en coopérative. Nous faisons une volaille Label rouge, avec des caractéristiques particulières : volaille élevée en plein air, un cahier des charges très riche. Nous représentons 60 % des élevages de volaille Label rouge en Bretagne, puisqu'il y a peu de Labels rouge en Bretagne. Nous ne sommes que deux. Il est donc facile d'en représenter 60 %. Il y a huit cahiers des charges Label rouge. Cela représente globalement 400 emplois directs et indirects.

Pourquoi nous sommes-nous engagés dans cette opération ? À la base, c'est Isabelle Legendre qui est venue me voir. Je n'étais pas forcément préparé à cela. Nous sommes très sollicités, mais elle, elle a une force de conviction importante, vous avez pu le remarquer. Nous nous sommes rencontrés un samedi matin, elle m'a expliqué son projet. Je représente les éleveurs en tant que directeur, mais j'avais 170 éleveurs, un conseil d'administration et un président à convaincre, ce qui n'est pas forcément évident.

La cohérence du projet – qui n'était pas encore celui qui vous a été présenté parce qu'au début, nous ne savions pas encore vraiment où nous allions –, a fait que notre entreprise a adhéré et que nous avons réussi à faire adhérer non seulement d'autres partenaires, mais aussi 170 éleveurs. Cela veut dire que quand un projet a du sens, il est possible de le partager et de motiver des chefs d'entreprise à y adhérer et à faire partager le réseau. Je suis assez convaincu de cela. Cela ne veut pas dire – je sais qu'il y a beaucoup d'associations – que nous avons forcément participé au financement du projet, que notre carnet de chèques est dans la poche et que nous allons financer tous les projets. Cela veut simplement dire que certes, cela fait partie de nos valeurs personnelles, mais que pour motiver l'entreprise à investir dans un projet, il fallait aussi qu'elle y trouve un intérêt. Pour nous, l'intérêt est surtout de co-construire et de pouvoir montrer ce que l'on peut faire à l'extérieur quand on est plusieurs, de communiquer sur les valeurs qu'ont les éleveurs de Janzé. La qualité des volailles ne suffit plus : il faut aller au-delà. Ce projet-là nous permet de montrer notre ouverture. Je pense que beaucoup d'entreprises ont cette envie de montrer leur ouverture. Si vous avez des projets qui sont cohérents, je pense qu'en allant voir des chefs d'entreprise et en leur proposant quelque chose de concret, je pense que vous aurez une adhésion dès lors qu'il y a cette cohérence.



Cela nous a aussi donné de la cohésion interne. Les salariés partagent bien sûr complètement tout ce beau projet. Nous sommes allés au Bénin, les salariés et les éleveurs ont aujourd'hui la possibilité de faire le voyage pour s'y rendre, sachant que le projet est tout à fait transparent – c'est aussi ce qui nous a beaucoup plu – et que tous ceux qui vont au Bénin, moi le premier, les éleveurs aussi, chacun paie son voyage. C'est une démarche où l'entreprise est intéressée, mais je pense que lorsque l'on va au Bénin, si l'on n'est pas capable de payer son billet, cela veut dire que l'on profite un peu du système global de l'entreprise, ce qui n'est pas notre ambition. Il faut vraiment une cohérence globale, et c'est ce qui nous a plu.

Ensuite, nous nous sommes mis en lien avec Gaëtan Rocaboy et la CCPA, qui lui aussi, a œuvré pour la réussite du projet.

Gaëtan Rocaboy

Je suis responsable de l'activité volailles – lapins pour le groupe CCPA à travers le monde. CCPA compte 264 collaborateurs. Nous sommes basés à Janzé avec 145 personnes. Nous travaillons dans plus de 55 pays, où nous exportons de France. Nous avons huit usines et un gros pôle de recherche. À Janzé, sur 145 salariés, nous sommes une équipe de 85 cadres. À travers le monde, nous représentons plus de 7 millions de tonnes d'aliments produits sous notre technique. Globalement, nous vendons des vitamines, des oligoéléments, des additifs qui se substituent aux antibiotiques qui peuvent être utilisés dans les aliments pour les volailles et autres animaux. Nous sommes le dernier maillon de la chaîne. Isabelle avait convaincu les Poulets de Janzé, qui sont venus nous voir, sachant que nous étions leur fournisseur, que nous étions ouverts sur le monde, que nous connaissions les marchés, notamment les marchés africains, puisque nous sommes présents sur beaucoup de marchés en Afrique, avec des relais locaux, des commerciaux qui sont sur place, des gens qui vont régulièrement des missions de support technique...

Nous nous imprégnons bien de la culture locale, des besoins, et nous mettons en avant tout notre savoir-faire en termes de logistique. Nous avons été convaincus par Isabelle Legendre. C'est mon directeur, Jean-Jacques Blain, qui a donné son accord de principe parce que nous partagions les mêmes valeurs. De plus, en tant qu'entreprise locale de Janzé, le fait de travailler avec une association originaire de Janzé et un partenaire client, puisque les Poulets de Janzé sont des clients de CCPA, était très tentant, sachant que notre directeur a des valeurs humaines très fortes, qu'il partage en interne et qu'il souhaitait faire partager et mettre en avant à travers ce projet.

Nous avons beaucoup travaillé sur nos apports de compétences, sur la complémentarité des savoir-faire. Notre objectif est d'aider les personnes qui s'occupent de l'élevage à l'orphelinat à apprendre à s'occuper des volailles toutes seules, à ne pas avoir besoin de nous en termes de compétences techniques, de compétences en nutrition. Il s'agit de transfert de savoir-faire, d'aide en financements sous le couvert du mécénat et également, d'envoi de matériel, avec tout le soutien de notre réseau. Cela n'a pas toujours été très simple : par moments, le matériel était coincé à certaines frontières, mais nous avons pu le débloquent. C'était le cas pour les pipettes, le matériel d'abreuvement, qui étaient coincés aux frontières du Ghana. Nous avons réussi à les faire transiter grâce à un distributeur local que nous avions à l'époque.

Pour nous, c'est un très beau projet, et nous sommes engagés dans un autre projet actuellement avec Espoirs d'enfants à Madagascar, qui concerne également l'élevage de poules pondeuses. Merci, Isabelle.

Isabelle Legendre

Stéphane m'invite à souligner que nous avons conduit l'orphelinat vers l'autonomie et que nous avons tout donné. Nous ne surveillons pas. Je suis retournée au Bénin au mois d'avril. Nous avons des relations que j'adore avec Serge, le responsable de l'orphelinat. Nous sommes allés sur l'exploitation, j'ai repéré de petits dysfonctionnements, mais il n'y a pas de rapports d'argent. Il a compris que nous œuvrions pour assurer le



quotidien des enfants et que nous étions là pour lui donner les moyens d'être autonomes avec le transfert de savoir-faire. C'est une richesse en termes d'échange.

Je voulais ajouter quelque chose qui a été souligné par les trois partenaires : le mot « valeurs ». Pour qu'une ONG se développe, il faut des projets solides, cohérents, et quand on a un projet, notamment de développement économique, je ne trouve pas très compliqué d'aller voir les partenaires de la filière pour leur expliquer son projet. Dès lors qu'il y a un réel business plan, que c'est vraiment construit, jusqu'à présent – certes, je suis encore jeune –, je n'ai pas eu de refus et je crois que ce n'est pas si compliqué. Il y a beaucoup d'entreprises, je le pense vraiment, qui sont prêtes à donner, aussi bien en mécénat de compétences qu'en financements, parce que c'est une opération gagnant/gagnant. Il ne faut pas oublier que c'est gagnant pour les deux côtés, avec un retour en termes d'image pour les entreprises, que l'on valorise sur le site et sur les différents supports. Elles ont à y gagner. Les aider à cette valorisation est aussi le rôle de cette association.

En trois ans, l'année dernière, nous en étions à 140 000 € de recettes. Cette année, nous serons à 240 000 €. Nous avons sept à huit projets en cours sur les trois volets que nous avons ciblés.

Loïc Evain

Après ce déroulé de présentations, la parole est la salle.

Antoine Horellou, association la Voûte nubienne

J'ai trouvé l'initiative très intéressante et je voudrais savoir si à un moment donné, les partenaires s'étaient posé la question de la constitution de petites entreprises locales, qui permettraient de changer d'échelle. Au lieu de se dire que l'on a un carnet de chèques, mais qu'il n'est pas suffisamment rempli pour donner, on pourrait mixer le don avec une sorte d'investissement social de petits dons, de petits prêts, de petits investissements, qui permettraient de changer d'échange compte tenu des besoins colossaux que l'on a sur ces territoires.

Isabelle Legendre

Ce que nous faisons le plus, au Bénin, c'est envoyer les jeunes de l'orphelinat se former à l'agriculture. Au Bénin, il existe un grand centre, mais nous nous sommes rendu compte qu'il ne répondait pas tout à fait à nos attentes. Un projet est en train d'émerger pour créer une école de formation en agriculture dans l'esprit du développement durable afin que plus de jeunes y aient accès et qu'ils sachent éviter les produits phytosanitaires. Ce budget est très conséquent et prend une part importante des recettes.

Je ne m'étendrai pas sur ce que nous faisons à Madagascar, mais nous sommes en train de réfléchir au moyen de développer du micro-crédit. C'est une autre façon de favoriser l'accès à l'autonomie.

Mais les projets sont multiples et chaque fois, ce sont des modèles différents.

Marie-Odile Barbier, association Peuples solidaires

J'ai trouvé que la présentation de l'entreprise Mulliez était une présentation très ethno-centrée, de la France vers l'ensemble du monde. À un moment, vous avez dit que votre objet était de comprendre les enjeux avec l'ensemble des parties prenantes. Je me demandais où se situaient les représentants des salariés des ateliers et des sous-traitants que vous employez dans les pays du Sud.

Loïc Ménard

Si c'est ethno-centré, c'est lié tout simplement à l'organisation de la filière textile. Pour être très abrupt, je ne pense pas qu'une société qui, aujourd'hui, conçoit du vêtement puisse s'exempter de le faire fabriquer dans des



pays de la zone Sud ou de la zone Est. Par ailleurs, les ateliers qui présentent toutes les garanties de respect de la législation locale et également, de leur environnement sont les ateliers qui font l'objet d'audits sociaux de notre part ou de la part de nos clients. Les représentants des salariés sont en respect de la législation locale. Ils font partie des comités consultatifs. C'est presque équivalent à notre organisation à nous. Les termes ne sont pas toujours les mêmes, mais les représentants des salariés sont intégrés à l'équipe de direction pour les principaux éléments de sécurité et de santé au travail ainsi que de respect de la législation.

C'est d'ailleurs ce qui est vérifié par les cabinets indépendants, de type Adertec, H&S, Flo-Cert, Écocert. Quand ils vont faire des audits dans les ateliers, ils vérifient qu'il y a des représentants du personnel, que le personnel pointe, qu'il n'y a pas d'enfants qui travaillent, que les horaires sont respectés, etc.

Une participante

Les audits concernent-ils aussi les sous-traitants ?

Loïc Ménard

Oui, nous allons jusque-là. Quand nous avons des cahiers des charges de la part de nos clients – et de notre part aussi – pour assurer la traçabilité de ce que l'on fournit à nos clients, on nous demande même l'origine du fil de coton ou de polyester. On nous demande qui sera le fournisseur de la fermeture à glissière, du coton, etc. Cela va très loin. Nous fournissons les certificats. C'est un travail colossal. Il est beaucoup plus compliqué de faire de la confection équitable que de la confection conventionnelle, y compris pour le client.

Thomas Cossé, France Volontaires,

Je ne suis pas de Bretagne et ma question peut sembler naïve. Je voudrais d'abord remercier les différents intervenants pour la richesse de leurs propos qui, pour moi, ont montré un élément très important, à savoir le facteur humain, dans ces rencontres, dans ces logiques d'engagement, que ce soit des entreprises, de leurs collaborateurs ou des associations porteuses de projets. Je voudrais savoir comment se structure aujourd'hui, en Bretagne, la rencontre entre les acteurs économiques, du monde de l'entreprise, et les acteurs de la solidarité internationale. Y a-t-il des espaces ? Il y a plusieurs réseaux, il y a Abcis... Y a-t-il des choses qui se font au niveau de la CCI ? Pouvez-vous vous rencontrer, discuter, échanger, partager vos projets et peut-être, construire un langage partagé, hormis l'événement d'aujourd'hui ?

Loïc Evain

L'événement d'aujourd'hui a été conçu comme un facilitateur d'une suite. Le but de l'événement d'aujourd'hui n'est pas de faire un one-shot et ce soir, de se dire au revoir, merci et de s'en aller. L'atelier de cet après-midi, déjà, sera plutôt dans une logique de construction, parce qu'effectivement, il y a beaucoup de réseaux dans l'Ouest en général et en Bretagne en particulier. Mais pour l'instant, ils ne sont pas très poreux, entre des réseaux d'entreprises, de dirigeants de développement durable, de groupes de RSE à la chambre de commerce, etc. et de l'autre côté, Abcis et son écosystème, qui ne se parlent pas beaucoup. C'est l'un des objectifs de la journée et notamment, de l'après-midi, d'essayer de tracer des pistes pour améliorer la situation.

Hubert Paris

Il est toujours bien d'organiser et de formaliser des choses. On en a sans doute besoin. Mais dans l'exemple que nous avons à Janzé, si cela avait été formalisé, je ne pense pas que nous serions allés aussi loin. Le fait qu'il n'y avait rien d'écrit, au départ, et qu'ensuite, ce soient des gens qui partagent les mêmes valeurs et qui ont activé leurs réseaux – nous avons tous des réseaux – a permis d'aller beaucoup plus vite que si nous avions eu une première étape, une deuxième étape, une troisième étape et ainsi de suite. Il peut y avoir des choses formalisées



qui vont aider, mais il ne faut pas oublier que des solutions telles que celle qui a été employée à Janzé sont peut-être aussi efficaces.

Fabien Lambert, lycée Saint-Yves, Bain-de-Bretagne

Je suis directeur adjoint d'un lycée professionnel qui travaille beaucoup sur l'international depuis plus de dix ans. Nous partageons donc allègrement tout ce que j'ai entendu. Je voudrais dire que l'on l'oublie assez souvent, si l'on veut que demain, tout ce que nous disons là prenne une ampleur un peu plus grande, que cela passe par la transmission aux nouvelles générations et notamment, les jeunes en formation : en formation professionnelle, au lycée, en maison familiale, en Segpa, etc. J'aimerais l'avis des entreprises, parce que ce sont elles qui auront les salariés demain, ce ne sera plus nous, sur la façon dont elles pensent pouvoir intégrer les structures de formation, parce qu'il y en a qui sont demandeuses – d'autres le sont beaucoup moins, mais nous, nous sommes demandeurs –, pour travailler avec les jeunes en formation initiale et professionnelle.

Les établissements scolaires, aujourd'hui, vont quasiment tous à l'étranger. Nous, par exemple, nous allons sur tous les continents. Nous allons à Madagascar, en Afrique, au Maghreb, en Amérique latine et nous travaillons sur l'équitable, sur le bio... Je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire avec les entreprises.

Loïc Evain

Vu les regards interloqués que je vois au premier rang, je pense qu'il y a matière à discuter le reste de la journée...

Gaétan Rocaboy

Ce sont des choses que nous faisons déjà, mais au niveau des écoles supérieures, malheureusement, parce que nous activons aussi nos réseaux, le réseau des anciens élèves, par exemple, à travers des journées organisées au sein des écoles supérieures – j'ai fait une école d'agriculture. Nous venons témoigner du métier que nous faisons, des projets, des valeurs de l'entreprise. À nous ensuite de transférer ces valeurs, ces valeurs humaines, ces valeurs sociales, et de faire adhérer de futurs candidats potentiels. Il est vrai que nous n'allons pas jusqu'au lycée, mais en fonction des demandes, cela peut se faire sans problème.

Fabien Lambert

Il y en a énormément qui ont des projets qui ne sont pas forcément connus. Nous avons plus de 300 jeunes qui sortent chaque année de notre établissement avec ce volet relatif à la solidarité internationale, ce qui fait des employés futurs pour vos entreprises avec l'éthique que vous développez.

Isabelle Legendre

Cela peut être intéressant pour les entreprises et cela peut être intéressant pour les ONG. Les représentants des associations qui sont ici savent que dans les pays en voie de développement, les personnes ont énormément de mal à fidéliser leurs salariés. Par conséquent, va pour discuter.

Loïc Evain

Cela tombe bien, ce sera l'objet de l'après-midi.

Jean-Paul Coriette, CCFD – Terre solidaire



Nous venons à la RSE comme ONG depuis deux ans, parce que nous nous apercevons que nos partenaires, qu'ils soient en Tunisie ou ailleurs, se disent que nous, en Europe, nous avons une responsabilité, avec tout ce qui se passe chez eux sur l'environnemental, sur la production, sur la création. Nous travaillons beaucoup à faire en sorte que les réseaux, là-bas, soient autonomes et se construisent. Eux nous interpellent aussi sur les espaces et les lieux où l'on peut débattre et sur le moyen de donner place à ces partenaires, qui, si nous, nous voulons transmettre des choses, ont eux aussi une parole. Il est important que nous puissions développer avec le monde économique chez nous, l'aspect territorial. En revanche, quelle est la place que l'on va leur donner, parce que sur le terrain, ils n'en ont pas trop, puisqu'il faut les former.

Nous travaillons à cela, à ces mises en réseau, ces formations et, si l'on veut employer le mot partenariat, à cette capacité que nous avons à nous rencontrer, soit en immersion locale, soit en immersion internationale. Cela a un coût, cela se fabrique. De ce fait, il y a un partage de valeurs, il y a du donnant/donnant, du gagnant/gagnant...

Loïc Evain

Je pense que beaucoup de monde partage ce que vous venez de dire sur la co-construction, pas uniquement entre nous, mais avec tout le monde.

Merci à tous.



Plénière de clôture

Restitution des parcours thématiques en plénière par les facilitateurs graphiques

Baptiste Coupin

Re-bonjour. Bonjour à ceux qui n'étaient pas présents ce matin. J'espère que vos travaux au sein des parcours thématiques se sont bien déroulés et que les échanges ont été fructueux.

Nous allons faire le point ensemble avec les facilitateurs graphiques sur ce qui est ressorti des parcours, les prises de parole, les témoignages, les idées fortes, bref, tout ce qui vaut la peine d'être mentionné.

Les facilitateurs graphiques étaient au nombre de cinq.

- Parcours n° 1 – Quels financements pour le développement d'activités économiques au Sud ?

Hadrien Peltier

Cet atelier était très intéressant. Dans un premier temps, nous avons vu que l'on retrouvait différentes typologies d'entreprises dans les pays du Sud, qui allaient de la micro-entreprise aux grandes entreprises, en passant par les TPE et PME. Il apparaissait qu'une catégorie souffrait particulièrement, alors qu'elle était particulièrement représentative en quantité du méso-gouffre illustré par la courbe, la catégorie des PME. Nous nous sommes donc intéressés au financement, le financement comme accès au marché. Nous avons vu qu'un certain nombre d'outils innovants étaient mis en place actuellement comme les garanties, obligations et micro-investissements pour l'aide au développement, qui se résume aujourd'hui par deux aspects principalement : l'impact social et la rentabilité. Nous avons vu que ce qui prenait le dessus était surtout cette logique de prêt, d'endettement, qui concerne le marché, et nous avons vu ensuite comment interagissaient le marché et la philanthropie et comment les structures locales étaient conformes ou non à cette logique de marché.

Par ailleurs, nous avons aussi observé que la tendance générale était de pousser le curseur plus vers l'aspect financier que vers l'aspect social. C'est la logique économique actuelle, même si un certain nombre d'acteurs essaient de faire autrement.

Nous avons eu la présentation d'une plateforme de crowdfunding un peu particulière, puisqu'elle a inventé le concept de divertissement solidaire pour répondre à une problématique de communication : nous avons observé que les donateurs avaient une expérience négative des intermédiaires, donc des professionnels de la solidarité, parce qu'ils avaient l'impression de ne pas pouvoir choisir, qu'il y avait des problèmes dans les modalités et dans la communication. D'où cette idée de divertissement solidaire, comme le Téléthon. Vous verrez, dans les commentaires en images, qui parlent d'eux-mêmes, qu'il y a un public qui peut être sceptique.

L'AFD – Agence française pour le développement – nous a également été présentée. Il s'agit d'un outil bizarre, qui essaie de faire synergie entre les acteurs. Il est bizarre parce qu'il dépend de la Finance et des Affaires étrangères, deux ministères, et qu'à travers son histoire, il a trouvé diverses portes d'entrée dans les pays du Sud, qui vont de l'État jusqu'aux associations, pour répondre aux deux problématiques, la problématique économique et en même temps, celle qui concerne les secteurs de priorisation comme la santé, le social et la sécurité. Nous avons vu que des États aux associations, on arrivait à une granularité de plus en plus fine dans l'implantation et le maillage et que l'AMP, l'Agence des micro-projets, apportait de bout en bout aux candidats qui se présentaient à elle un accompagnement, du financement et son expertise, puisque c'est aussi un observatoire. Ce sont des spécialistes du terrain.

Nous en arrivons aux nouvelles perspectives. Nous avons vu que l'échelon qui souffrait le plus était celui des PME. Comment mieux financer l'échelon intermédiaire ? Nous avons eu le témoignage d'une toute petite entreprise – petite, mais costaute – qui cherchait à se projeter vers un fort potentiel de développement. Nous



avons vu que ce qui permettait de le faire était l'investissement et l'accompagnement, mais qu'il y avait une barrière à l'entrée : l'exigence de garanties. Je suis incapable de citer le nom de tous les intervenants et des personnes qui ont parlé. Elles me pardonneront...

Pour passer au-dessus de ces barrières, il faut aller en fonds propres. C'est donc une prise de risque et souvent, les gros investisseurs sont largués et passent « à côté de la plaque », ne faisant pas appel aux locaux, qui connaissent le terrain et les problématiques du terrain. Il s'agit donc bien de faire un lien entre deux univers : l'univers de la banque et l'univers de la PME, du local, entre projet et expérience. Nous avons vu que ce qui pouvait amener à faire ce lien entre ces deux mondes était d'abord une logique de partenariat et de coopération et que les acteurs de ce partenariat de coopération devaient porter une double culture et que par ailleurs, il fallait trouver des espaces et des moyens de mise en relation qui prenaient compte à la fois du cadre juridique et qui s'appuyaient sur de l'innovation technique. Au bout d'un moment, nous nous sommes souvenus que ces banques qui prêtent, avant tout, collectent, et collectent les épargnants. L'épargnant a donc aussi son mot à dire et sa responsabilité d'épargnant à but non lucratif.

Voilà la solidarité internationale, ou comment tisser des liens de confiance.

- Parcours n° 2 – Comment le numérique participe au développement économique des pays du Sud ?

Guillaume Lagane

Thierry Barbaut, de l'Agence des micro-projets, nous a présenté un vaste état des lieux très précis de ce qui se passe dans les pays du Sud, en particulier en Afrique. Le petit dessin en bas, à gauche, représente bien la fracture qui existe aujourd'hui entre le haut et le bas, le Nord et le Sud. Il existe une solution sur le terrain qui fait des merveilles : le mobile, une arme de développement massive, qui met à disposition des applications qui permettent le e-banking, l'éducation, qui permettent de connaître la météo, de se diriger. C'est un accès à l'information qui n'existait pas auparavant. Plus loin dans la journée, il a poursuivi en listant un certain nombre de choses qui résolvent le problème du désert numérique existant dans certaines zones de l'Afrique : les drones, les tablettes, les ballons WiFi mis à disposition par les grosses entreprises du numérique comme Facebook.

Ensuite, Manéré Ouedraogo nous a présenté une application extraordinaire qu'il est en train de développer et qui met à disposition des informations sur les marchés des produits agricoles en temps réel, faisant ainsi économiser beaucoup d'argent à de nombreux agriculteurs, fermiers, etc.

Sandrine Le Calvez, de la fondation Orange, nous a parlé de D4D, Data for Development, qui met à disposition des données au service des projets des écosystèmes pour les développer sur le terrain.

Pierre Berthou, patron de FuturSkill Digital et qui a animé cet atelier avec talent, a travaillé avec l'ONG Défi pour mettre ses activités de formation et de e-learning au service des pays du Sud et en particulier, apprendre et former des personnes, mais également, mettre à disposition un vrai ordinateur, qui coûte 40 €, donc très peu cher et qui est très efficace. Il faut juste trouver un écran pour le connecter.

Nous avons terminé la discussion, l'après-midi, par un World café, au cours duquel nous nous sommes posé les deux grandes questions que vous voyez là-haut et où les mots qui sont reliés à ces grandes questions sont les mots-clés qui correspondent à la synthèse des travaux des différentes tables qui y ont réfléchi.

- Parcours n° 3 – Quels partenariats entre entreprises et ONG pour le développement de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche dans les pays du Sud ?

Stéphane Béguin

Notre atelier portait sur les types d'interactions entre les ONG et les entreprises. Nous allons démarrer en bas à gauche. Nous sommes partis d'un constat, avec les présentations successives des intervenants : actuellement, l'agro-industrie est en combat avec un modèle plus traditionnel. C'est une bataille inégale entre ces modèles, mais ils sont tout de même voués à vivre ensemble. L'autre constat est que sur une prospective à 2050, nous aurons une forte densité de la population sur la planète et qu'il faudra trouver un juste milieu dans cette guerre de



paroisses entre l'agro-industrie et le modèle traditionnel. Ce juste milieu, basé sur l'optimisation de l'usage des ressources naturelles et humaines, serait de mettre en place des réseaux de proximité interconnectés en économie circulaire, sociale et solidaire, que l'on pourrait appeler la co-localisation.

L'image est résumée dans des phrases de synthèse clés, qui ont été les passages de toutes les interventions :

- respecter le rythme et les façons de faire de chaque culture ;
- partager équitablement la valeur ajoutée, à savoir que partout, que ce soit chez nous ailleurs, où que ce soit sur la planète, cela ne fonctionne que si nous sommes transparents, si nous sommes clairs, si nous avons des rôles bien définis, si nous avons de l'ambition commune, si nous partageons un certain nombre de choses. Plus on est transparents de part et d'autre, plus cela nous permet d'être clairs, de dire que l'on est d'accord ou pas d'accord. Cela nous permet de discuter de la valeur, pas forcément économique, mais de la contribution de chacun, et d'avoir vraiment un sujet sur la partie économique, la dimension de valeur ajoutée ;
- faciliter la mise en relation. Dans l'accompagnement d'un projet, avec des acteurs locaux ou pas dans la partie du travail, il s'agit de dire : moi, je connais un terrain, je t'accueille le mieux possible, je te présente tous les partenaires autour de toi pour te permettre de réaliser ton projet au mieux ;
- partager nos expériences pour rendre nos modèles de proximité inclusifs à l'international. Si l'on construit avec ces notions de partage de valeurs, de facilitation de la mise en relation, si l'on respecte la manière de chacun d'agir au niveau local, avec non pas des règles, mais des principes de conduite, cela permet d'implanter ce type de modèle à l'international sans avoir constamment besoin d'un gendarme, d'un donneur d'ordres ou d'un expert qui dira qu'il faut faire de telle façon et pas de telle autre.

Nous avons eu de petites phrases clés comme il n'y a pas de développement sans formation.

Nous avons eu un deuxième temps, un World café, le café du monde, avec trois parties. L'une portait sur la contribution, avec le triptyque entreprises – ONG – collectivités, avec un certain nombre d'items. Ce qu'il faut retenir est que même si ce n'est pas tout le temps le cas, quand les trois travaillent ensemble, cela fonctionne, alors que s'il n'y en a que deux qui travaillent ensemble, ce n'est pas gagné.

Une autre partie portait sur les meilleures pratiques et les bénéfices. L'idée générale que cela recouvre est que plus on se professionnalise dans la manière de faire, mieux cela marche. Cela suppose d'avoir des outils et de mesure pour observer si nous sommes efficaces ou pas et de réajuster nos actions.

Nous avons terminé sur des points de vigilance, à savoir, comme je le disais au départ, que plus on clarifie, plus on est transparent, plus cela fonctionne.

- Parcours n° 4 – Filières environnement dans les pays du Sud (eau et assainissement, énergie, déchets) : quels partenariats entreprises – ONG – territoires ?

Florent Courtaigne

La thématique principale de cet atelier était le passage d'une logique de besoins à une logique de demande. Les ONG ne vont plus proposer clé en main des choses sur le terrain. Elles se posent la question des besoins précis des gens, en essayant au maximum de s'appuyer sur les énergies existantes au niveau local. On retrouve ces trois idées dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des déchets. L'exemple cité d'un puits qui a été construit dans un village, mais qui est mal placé, qui est loin. Les villageois préfèrent donc utiliser leur ancien puits, même si l'eau est moins bonne, parce que c'est plus près.

En matière d'énergie, nous avons beaucoup parlé d'énergie solaire. Il est intéressant de constater qu'en termes d'énergie, les besoins des sociétés, les besoins privés, les besoins de la population se rejoignent. Il est donc possible de mettre en place des collaborations avec les sociétés. Les ONG peuvent jouer un rôle d'intermédiaire entre des industriels, parfois étrangers, et la population. Ce sont des gens qui n'ont a priori pas du tout envie de parler ensemble. Cela peut être le rôle des ONG que de faire l'intermédiaire, vu que ces gens-là peuvent investir de l'argent.



Pour ce qui concerne les déchets, l'intéressant, dans les pays du Sud, est qu'ils sont massivement organiques et qu'ils peuvent donc être recyclés pour servir d'engrais, voire de source d'énergie. Ce genre de projet peut être financé par le 1 %. Je ne sais pas exactement ce que c'est...

Pour développer des projets dans cette logique de demande, il est indispensable de s'appuyer sur des partenaires locaux. Il ne faut pas venir avec des projets clé en main. Il faut développer des filières en s'appuyant sur un écosystème local, avec une vision à long terme. L'excellent exemple qui a été décrit est celui d'une lampe à pétrole industrielle bon marché qui est transformée pour fonctionner à l'énergie solaire, par des sociétés locales, donc sur place. Non seulement cela s'adapte parfaitement aux besoins des gens, puisqu'ils n'ont pas nécessairement besoin d'avoir une ligne à haute tension pour subvenir à des besoins primaires, mais cela peut être fait rapidement, cela peut être produit sur place, donc créer des emplois, ce qui fait que les gens sont investis dans le projet, et cela peut durer longtemps.

La dernière partie de la journée a été consacrée à un exercice info/intox, qui a permis de débattre autour de trois thèmes, toujours au sujet des trois domaines de l'eau, de l'énergie et des déchets. Cet exercice était intéressant parce qu'au début, chacun, dans une certaine mesure, avait des idées arrêtées et cela a mis en évidence le fait qu'il y avait toujours plusieurs façons de voir un problème.

La première question portait sur la gratuité de l'eau : l'eau doit-elle être gratuite ? On est tenté de répondre oui, mais quand quelque chose est gratuit, cela ne risque pas d'être une source de gaspillage ? Les gens peuvent avoir tendance à moins le respecter. Par ailleurs, un service gratuit offrirait-il la même qualité de service, la même qualité de produit ? Il faudrait peut-être échelonner l'offre gratuite par rapport aux besoins des gens, avec une quantité minimale gratuite.

Une autre question portait sur l'énergie solaire et la formation du personnel. Le personnel local est-il au point pour développer des projets en énergie solaire ? Je ne sais pas. Il y a deux points de vue. On peut considérer qu'ils ne sont pas au point, qu'ils sont trop lents, ou pas assez qualifiés, ou bien qu'ils le sont, mais que des obstacles sont dressés devant eux.

Le troisième thème avait trait aux déchets. Qui doit gérer les déchets ? Je pense que cela tient à la nature des déchets. Il y a des déchets qui valent de l'argent et d'autres qui en coûtent. Suivant les situations, il y a des gens qui voudront les gérer et des gens qui voudront se débarrasser du problème. Je n'ai pas fini le dessin à droite : j'avais dessiné un os qui était jaloux de la boîte de conserve parce que les déchets sont inégaux.

- Parcours n° 5 – Quelle place pour la solidarité internationale dans les stratégies de RSE des entreprises ?

Véronique Olivier-Martin

Nous avons eu d'abord la présentation très intéressante d'un schéma pour remettre en perspective ce que l'on vit au niveau économique, au niveau de l'anthroposphère et au niveau de l'environnement, un schéma qui est plus incluant.

Ensuite, il y a eu trois interventions d'entreprises et d'ONG. Il y a quelque chose qui m'a amusée. Une ONG, Espoirs d'enfants, a mené un projet à partir de poules pondeuses. Je me suis dit que c'était la poule qui allait nous sauver. Dans cet environnement, il y a cette poule formidable pour créer un partenariat entre différents acteurs au niveau du territoire, à savoir des entreprises, mais aussi des acteurs publics du territoire, des mairies.

J'ai retenu quatre mots-clés. Le premier est « partager des valeurs ». Il n'y a pas seulement des valeurs dans les ONG, il y en a aussi dans les entreprises, et les salariés ont envie de faire vivre ces valeurs à travers des projets. Le deuxième mot-clé est gagnant/gagnant. Il y a des zones d'action dans lesquelles effectivement, tout le monde est gagnant, et c'est dans ces domaines qu'il faut chercher à aller plus loin. Pendant le World café, deux idées clés ont fait l'objet de discussions. D'abord, la dignité humaine, que l'on peut mesurer, dans les entreprises, quand on recrée du sens, parce que l'on reprend conscience du savoir-faire que l'on peut développer autour d'un métier, même si c'est un métier dont on pense que tout le monde sait le faire. À l'international, cela peut reprendre du sens. La dernière idée est celle de la rencontre, notamment à travers la formation que les entreprises dispensent auprès de personnes à l'international.



Baptiste Coupin

Merci vos travaux et pour ces dessins qui présentent le rendu des échanges, des prises de parole de chacun, qui sont des schémas très didactiques et en tout cas, illustrent bien les messages que vous avez voulu faire passer dans le cadre des ateliers.



Table ronde de clôture : conclusions et perspectives

Baptiste Coupin

Je vais présenter nos intervenants.

Gaëlle Leveillé-Nizerolle, vous êtes présidente de la Casi, la Coordination des associations de solidarité internationale en Bretagne. La Casi compte 45 adhérents, qui sont à la fois des associations, des collectifs et des réseaux de solidarité internationale. Les objectifs de cette coordination sont de créer une synergie entre les acteurs bretons de la solidarité internationale et de faire valoir en Bretagne la dimension internationale de la solidarité. Je précise également que vous êtes membre de l'association Arradon Terre du monde, qui intervient au Sénégal pour des formations en apiculture, agriculture et ostréiculture.

À ma gauche, deux représentants du Burkina Faso. Joachim Somda, vous êtes président de la région Centre du Burkina Faso. Vous êtes administrateur civil de votre état, vous avez démarré dans la fonction publique burkinabé en 1982, successivement aux ministères des Travaux publics et de l'Habitat, de l'Eau et de l'Environnement, avant d'être mis à la disposition du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, où vous servez depuis près de vingt ans. Vous y avez occupé depuis cette date les fonctions de préfet, de préfet maire, de secrétaire général de province, de haut-commissaire, de secrétaire de région. Dans le cadre de la transition politique que traverse votre pays, vous occupez les fonctions de Gouverneur de la région du Centre, en plus de celles de Président de la délégation spéciale de la région du Centre.

À l'occasion de ces assises, vous êtes accompagné par votre secrétaire général, Rasmané Nikiema. Vous avez débuté votre carrière au ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Vous travaillez depuis trois ans pour le compte de la collectivité régionale du Centre. Durant une dizaine d'années, vous avez occupé les postes de préfet de département et de chargé d'étude aux ministères de l'Administration territoriale et de la décentralisation et de la sécurité.

Merci d'être présents pour cette table ronde finale et d'avoir fait le déplacement depuis le Burkina Faso.

Je me tourne vers les acteurs économiques de cette table ronde. Loïg Chesnais-Girard, vous êtes vice-président de la région Bretagne délégué à l'économie et à l'innovation. Votre engagement politique s'inscrit très tôt, dans votre commune de Liffré, au nord de Rennes, dont vous devenez conseiller municipal dès 1995, puis maire en 2008 ainsi que président de la communauté de commune. Vous avez par ailleurs été élu conseiller régional en 2010 avec comme responsabilité l'économie sociale et solidaire. Vous avez mené une carrière professionnelle dans le monde de la banque, après des études d'économie et de finances, qui vous donne une bonne connaissance du tissu économique breton.

Enfin, Vincent Chamaret est également présent à nos côtés. Vous le connaissez sans doute. Il est directeur de Bretagne Commerce international, une association de plus de 500 entreprises bretonnes sur laquelle s'appuient le conseil régional de Bretagne et la CCI de Bretagne pour développer l'économie bretonne. Il est également président du Centre franco-japonais de management à Rennes 1.

Je vous demande de bien vouloir les applaudir.

Dans le cadre de cette table ronde finale, nous allons essayer de faire ressortir des préconisations, des idées concrètes ou en tout cas, des pistes de partenariat. C'était l'objectif de ces assises de la solidarité internationale.

Je vais commencer par vous faire réagir sur les activités dont vous êtes les porte-parole. Gaëlle Leveillé-Nizerolle, présentez-nous les projets de solidarité ou de coopération internationale portés par la Casi de Bretagne dans les pays du Sud.

Gaëlle Leveillé-Nizerolle

La Casi de Bretagne ne porte pas elle-même des projets de solidarité internationale dans les pays du Sud. Elle accompagne et regroupe les associations qui, elles-mêmes, portent des projets. Ce sont des projets très variés.



Beaucoup sont des projets agricoles, mais il y a aussi des gens qui font de la formation dans des écoles, des projets en matière de santé, des projets en tout genre. Mais la Casi ne fait que fédérer toutes ces associations.

Baptiste Coupin

Vous accompagnez donc les associations de Bretagne qui ont des projets de solidarité internationale, que ce soit d'ailleurs dans les pays du Sud, mais également en Bretagne.

Gaëlle Leveillé-Nizerolle

C'est plutôt dans les pays du Sud, puisqu'il s'agit de solidarité internationale. Cela n'efface pas le fait que notre réseau est en lien avec d'autres réseaux, ceux de l'économie sociale et solidaire, ceux de Bretagne durable... Nous sommes ce pivot qui permet d'être en relation avec d'autres, mais avec d'autres réseaux.

Baptiste Coupin

Il ne vous a pas échappé que dans ces assises, nous parlons du développement économique avec le concours des entreprises. Que pensez-vous des partenariats et des liens qui sont construits aujourd'hui entre associations de solidarité internationale, collectivités et entreprises et comment impliquer davantage les acteurs économiques dans le processus de solidarité ?

Gaëlle Leveillé-Nizerolle

La journée d'aujourd'hui a été très riche parce que nous avons pu voir des entreprises qui travaillaient avec des ONG. Nous nous sommes bien rendu compte qu'en fait, il n'y avait vraiment de solidarité internationale que s'il y avait complémentarité entre ONG et entreprises. L'ONG connaît le terrain, connaît les besoins des gens, est en contact avec la population et de ce fait, peut mettre l'entreprise qui correspond à la demande locale en contact avec les gens du terrain. C'est au moment où il y a cette complémentarité entre les gens du terrain, l'ONG et l'entreprise qu'effectivement, le projet peut aboutir et apporter un certain nombre d'effets positifs.

En effet, nous, ONG, nous avons quand même une certaine éthique et il y a un certain nombre de choses auxquelles on ne voudrait pas déroger. Par exemple, nous posons comme condition que le projet permette de développer l'économie locale. Cela doit être viable pour l'entreprise, mais il ne faut pas que l'entreprise détruise l'économie locale. L'entreprise doit avoir conscience qu'il faut maintenir la dignité de la personne dans tous les travaux, en agriculture ou dans les entreprises.

Nous tenons beaucoup à ce que la dignité de la personne soit respectée et qu'elle soit respectée au niveau du travail.

Baptiste Coupin

Joachim Somda, que vous apportent concrètement les entreprises bretonnes pour le développement économique local, au Burkina Faso ? Quelle aide concrète apportent-elles sur ce schéma ?

Joachim Somda

À ma connaissance, les entreprises ne sont pas encore solidaires au Burkina Faso. Je pense que cette table ronde donne l'occasion d'inviter les entreprises du secteur privé à intervenir dans la région du Centre. Je suis là au titre de la région du Centre en qualité de gouverneur et de président de la délégation spéciale, sur l'invitation de la Région Bretagne, avec qui, justement, nous avons un projet agricole qui a démarré depuis 2010.



Baptiste Coupin

Il s'agit de la filière maraîchère, nous allons l'évoquer avec votre secrétaire général, Rasmané Nikiema, dans un instant. Je voudrais d'abord vous entendre sur les besoins spécifiques, aujourd'hui, en matière d'aide que peuvent apporter les entreprises pour le développement économique local. Sur quoi portent les besoins ? La formation, l'insertion professionnelle ? Des activités peuvent-elles être créées avec le concours d'entreprises ?

Joachim Somda

Oui, mais il faudra que nous fassions le point. Les entreprises privées peuvent nous être très utiles dans plusieurs domaines, dans la région du Centre : la formation, pour renforcer les capacités, les investissements et le renforcement des infrastructures. Comme vous le savez, la région du Centre, au Burkina Faso, est celle où les besoins sont encore immenses, que ce soit dans le secteur de l'éducation, dans celui de la santé, dans le secteur agricole, où il y a encore beaucoup de besoins. Nous attendons qu'à l'image de ce que fait la collectivité du conseil régional de Bretagne depuis 2010 au profit d'autres régions, nous invitons vraiment le secteur privé, toutes les entreprises privées de la région à venir au Burkina et à nous accompagner. Il y a des secteurs où nous sommes assez disponibles pour les accueillir. Au titre de la région, nous avons conçu une stratégie de développement régional qui a donné lieu à la naissance de cinq programmes, parmi lesquels on peut citer ce projet agricole qui a vu la création d'une nouvelle société de stockage des produits maraîchers. Son capital n'est pas encore bouclé. Il y a déjà des partenaires qui ont contribué, mais je crois que le gap se situe, à l'heure actuelle, à environ 267 000 €. Nous verrions donc d'un bon œil qu'un entrepreneur breton souscrive au capital de cette société. Voilà ce que je peux dire pour l'instant, mais je pense que les besoins sont immenses. Nous avons bel espoir de voir, à la sortie de cette table ronde, les entreprises accourir au Burkina Faso.

Baptiste Coupin

Merci, Monsieur Somda. Rasmané Nikiema, vous êtes plutôt dans l'opérationnel. Nous parlons de cette filière maraîchère, fruit d'une coopération décentralisée engagée depuis 2011 entre la région Bretagne et la région Centre du Burkina. Sur quoi porte exactement le projet et quels sont les bénéfices de ce programme pour les populations locales ?

Rasmané Nikiema

Avant de vous répondre, je profite de votre micro pour remercier la région de Bretagne et l'ensemble de ceux qui nous ont accompagnés pour l'élaboration et l'exécution de ce programme. Je parlerai de Mme Salami, qui se bat tous les jours, de M. Pierre-Yves Le Chat et de Bernard Jouan, un technicien confirmé, qui a accompagné le projet.

Ce projet de maraîchage intervient dans les six communes de la région du Centre. Dans les six communes rurales, il y a des coopératives et à Ouagadougou même, il y en a trois. Le projet porte essentiellement sur le renforcement des capacités de ces coopératives et les appuis techniques en matière de semences et de production par trois agents techniques qui ont été mis à disposition par le ministère de l'Agriculture. Il y a également un volet relatif aux crédits. Nous avons ce que nous appelons les prêts nantis : le conseil régional met un montant annuel, au niveau des réseaux des caisses populaires, pour accompagner les producteurs afin de leur permettre d'acquiescer les différentes semences et intrants pour pouvoir affronter leurs périodes agricoles.

Baptiste Coupin

Depuis la mise en place de ce programme, en 2008, qu'est-ce que cela a donné concrètement pour les populations locales ? Je crois qu'il y a eu un effet multiplicateur pour les coopératives. Combien de producteurs peuvent bénéficier de ce programme ?



Rasmané Nikiema

Actuellement, à part les trois coopératives de la ville d'Ouagadougou, qui viennent d'être mises en place, 564 producteurs confirmés sont membres des coopératives. On observe, chez les membres de ces différentes coopératives, une amélioration des conditions de vie, d'une manière générale, ainsi qu'une diversification de la production et une diversification des revenus. Les acquisitions en matière technique ont permis le renforcement de leurs capacités et d'améliorer la production, ce qui améliore les conditions de vie des populations à tous les niveaux.

Baptiste Coupin

Merci pour ce témoignage sur la façon dont une initiative de coopération décentralisée peut aider au développement des populations locales, créer des activités et engendrer un cercle vertueux.

Je me tourne maintenant vers Loïc Chesnais-Girard. Nous parlions à l'instant de coopération décentralisée. Quels sont les liens économiques qui unissent des PME bretonnes aux PME des pays du Sud ? Sont-ils importants ?

Loïc Chesnais-Girard

Nous avons effectivement un certain nombre d'entreprises qui travaillent et commercent avec l'Afrique. Il y a l'ensemble du travail que nous avons réalisé depuis quelques années sur le développement de la filière lait en Algérie, notamment, et nous avons un certain nombre d'entreprises qui travaillent dans le domaine de la transition énergétique et qui offrent des solutions pouvant être mises en œuvre dans les pays africains, en particulier pour l'accès au téléphone. En effet, lorsque l'on veut déployer des bornes de téléphonie mobiles, le problème est le rechargement des téléphones portables. C'est un exemple qui me vient à l'esprit.

Nous n'avons pas de chiffres précis, mais ce que nous souhaitons, nous, développer et accompagner, avec Forough Salami, ce sont les entreprises qui intègrent une conception du développement économique qui prend en compte les valeurs du développement durable, comme nous le voulons chez nous – c'est la moindre des choses. Si c'est pour aller piller des ressources naturelles ou l'environnement, ici comme ailleurs, cela n'a pas de sens – et intégrer, voire apprendre sur la transition numérique et la transition énergétique. Il a été indiqué tout à l'heure que les trois quarts du développement sur le continent africain se faisaient avec la transition numérique immédiatement intégrée : on passe directement de l'absence de téléphone au téléphone portable, qui est un outil permettant d'avoir son porte-monnaie, d'avoir un accès à la lecture, à la formation, à des médias, de pouvoir réaliser des opérations de communication ou de commerce. C'est un sujet intéressant et pertinent. Nous sommes en train d'essayer de faire transiter notre économie vers le numérique, vers le bas carbone et donc, vers les énergies renouvelables. Nous avons là un très bel exemple de codéveloppement, un développement qui a du sens et qui est souhaité, de par notre condition d'homme. Vouloir nous accompagner les uns et les autres, nous entraider les uns et les autres et voir le continent africain continuer à se développer de lui-même. Mais nous avons un intérêt parce que par rapport à notre propre croissance et à notre propre développement, nous disposons de clés sur lesquelles nous travaillons depuis longtemps et sur lesquelles nous voyons bien que nous pouvons nous faire aider avec ce codéveloppement.

Baptiste Coupin

Il s'agit donc de faire émerger des écosystèmes économiques avec l'appui, notamment, des entreprises du Nord. Il y a un programme intéressant sur lequel je souhaitais avoir votre réaction : l'initiative « Talents du monde », qui permet à des entrepreneurs ouest-africains de renforcer leurs capacités managériales en Bretagne. Qu'est-ce que cela apporte aux personnes qui sont formées ici et de quelle manière sont-elles opérationnelles par la suite dans leur pays d'origine ?

Loïc Chesnais-Girard



Sachant que je viens du milieu bancaire et des sujets d'argent, mais l'entreprise, c'est d'abord emmener des hommes vers un projet, quelle que soit l'entreprise et d'ailleurs, que ce soit dans le monde marchand ou non marchand. Je pense que dans le monde associatif, une ONG est une entreprise qui emmène des hommes et des femmes vers un projet. Talents du monde a pour vocation d'accompagner des hommes et des femmes vers une formation managériale qui permet de conduire son projet professionnel, et de le conduire avec des outils de management qui sont pertinents et intéressants, mais comme nous le faisons pour nos entrepreneurs qui, parfois, ont la bonne idée pour développer leur entreprise, mais pas forcément les clés qui leur permettent d'emmener avec eux l'ensemble d'une équipe.

Le deuxième avantage de Talents du monde est la rencontre. Plus on développe des rencontres entre des pays et la Bretagne, plus on peut développer une activité économique intéressante et positive, intégrant la relation humaine. À mon sens, le seul intérêt du développement économique est la relation humaine et la croissance que l'on crée de part et d'autre. Par ailleurs, Talents du monde permet de créer la double culture. J'ai entendu parler, dans l'atelier où j'ai passé un peu de temps, de ce sujet de la double culture, qui est un sujet important. Cette double culture doit se travailler de manière permanente. Année après année, le programme Talents du monde crée la double culture dans les deux sens. Il ne s'agit d'ailleurs pas de double culture, mais de multiculturel. C'est non pas une culture mondiale, surtout pas une culture mondiale, mais du multiculturel. Nous avons notre culture bretonne, notre identité bretonne qui nous différencie d'autres territoires en Europe, tout en étant fiers d'être dans l'Europe et dans la République, et il y a d'autres cultures, d'autres identités. Cette connaissance mutuelle, elle aussi, est facteur de croissance.

Baptiste Coupin

Merci. Vincent Chamaret, je vous donne maintenant la parole. Vous êtes le directeur de Bretagne Commerce international, qui accompagne plus de 500 entreprises bretonnes dans leur développement à l'international.

Quelles sont les filières d'excellence présentes en Bretagne qui séduisent les pays du Sud et quelle opportunité de croissance y a-t-il dans ces pays en voie de développement ?

Vincent Chamaret

Avant de répondre à votre question, je vais préciser les chiffres, parce que je suis à côté de mon financeur principal et que si je n'aidais que 500 entreprises par an, il me couperait aussitôt mes budgets... Ce sont 2 500 entreprises aidées par an et 500 adhérents dans l'association. Nous sommes également financés par la chambre de commerce de Bretagne et nous sommes la seule région où nous avons fait la fusion des équipes qui travaillent à l'international auprès des entreprises.

La richesse principale, tout le monde l'a dit, ce sont les entrepreneurs, donc des hommes et des femmes et leurs équipes, qui constituent les entreprises. La Bretagne étant l'endroit de France où il y a le plus d'associations de type loi de 1901 à but non lucratif, il était normal qu'à un moment ou à un autre, le monde économique et le monde de la coopération et de l'entraide se rapprochent. C'est déjà le cadrage breton.

Ensuite, nous avons une approche plutôt biaisée à travers l'agroalimentaire, puisqu'il y a un grand défi, celui de la nourriture pour tous, dans lequel nos entreprises se sentent à l'aise puisque nous avons nous-mêmes vécu des expériences de développement pendant les cinquante dernières années de développement de notre pays, notre propre région, expériences qui nous permettent d'amener ce qui à mon sens, est la clé de la coopération économique : la formation. L'exemple particulier que nous avons est celui de l'agroalimentaire, avec un axe très fort sur la formation et le transfert de compétences par des entreprises bretonnes qui sont les formateurs auprès des utilisateurs, en l'occurrence, dans le domaine du lait, expérience qui a maintenant plus de cinq ans et qui est donc assez significative.

Baptiste Coupin



La transition est facile, puisque je vous amène sur les commentaires au sujet du programme Alban qui est en place en Algérie. Il vise notamment à substituer au lait en poudre du lait provenant de coopératives de production de lait.

Vincent Chamaret

Le cahier des charges de départ est le suivant : ce pays importe les deux tiers de sa consommation de lait sous forme de poudre de lait du marché mondial, que l'on remouille dans le territoire et que l'on redistribue ensuite. La valeur nutritive est nettement moindre et le prix, extrêmement élevé. Pourquoi était-ce nécessaire ? Parce qu'il n'y a pas assez de production locale et parce que la chaîne de distribution n'est pas copiable sur la chaîne de distribution que nous pouvons avoir ici, en l'occurrence, la chaîne du froid, avec l'impossibilité de la garantir au-delà d'un cercle d'une cinquantaine ou d'une centaine de kilomètres.

Baptiste Coupin

Ce sont donc des experts bretons qui sont intervenus en Algérie, qui ont monté cette filière et qui poursuivent un accompagnement même encore aujourd'hui ?

Vincent Chamaret

Le principe est de localiser. Nous avons d'abord étudié les conditions agronomiques qui permettent de valoriser ce qui existait, puis transféré des savoir-faire grâce à nos entrepreneurs, et c'est où c'est très économique, puisque les entreprises qui ont fait la formation ont aussi trouvé leur intérêt, parce qu'elles ont vendu soit des produits d'hygiène, soit des produits d'additifs alimentaires, des compléments alimentaires, pour éviter les carences dans certains domaines. Le résultat est qu'il y a maintenant autonomie totale dans la gestion du projet par les Algériens. Le premier programme portait sur trois ans – en réalité, il s'est déroulé sur quatre ans –, 700 éleveurs ont adhéré, parce qu'il fallait montrer son adhésion au principe, et l'on note une progression de la production de lait de l'ordre de 30 à 40 % suivant les endroits. Je ne suis pas du tout un spécialiste, mais j'ai rencontré plusieurs éleveurs dont un m'a dit que les cinq litres de plus qu'il obtenait par jour et par vache – il a quatre ou cinq vaches – apportaient la différence qui lui permettait d'envoyer ses enfants à l'école avec des chaussures parce que maintenant, il gagnait de l'argent.

C'est le petit delta, la petite différence économique qui a fait qu'une petite économie qui est né à un niveau qui concerne 700 éleveurs, ce qui n'est pas neutre : cela concerne une masse de gens dans les trois préfectures où le programme est aujourd'hui développé. Il faut en effet le restreindre, parce que nous n'avons pas la capacité d'envoyer des personnes partout. Ce sont des centaines de jours de formation qui ont été assurées pour transférer le savoir auprès d'équipes organisées autour des chambres d'agriculture.

C'est à travers les préfectures et les chambres d'agriculture qu'ont été formés les gens. Voilà le transfert qui se fait et qui permet économiquement d'avoir un flux, mais en même temps, un développement local, c'est-à-dire que quand nous nous en allons, cela continue à fonctionner.

Baptiste Coupin

À travers ce programme mis en place, cette réussite, vous faites passer le message que l'on peut finalement faire du business – vous le dites sans ambages – avec les pays en développement tout en servant des objectifs sociaux. Cela contribue au développement durable.

Vincent Chamaret



Absolument. Bien sûr, comme vous pouvez l'imaginer, il peut y avoir des producteurs bretons de lait en poudre qui auraient pu penser que nous altérons un peu leur modèle économique, puisque nous favorisons l'émergence d'une filière de lait frais. Mais ils ont compris que le challenge était tel, au niveau de la nourriture humaine, qu'il n'était pas question de parler de quelques tonnes de produits vendues en moins et qu'il fallait agir sur le fond pour fixer la population. Nous nous en rendons compte en Algérie et dans les autres pays avec lesquels nous sommes en discussion. Ce programme n'était en effet pas destiné qu'à l'Algérie. Nous sommes en train de le déployer au Maroc, au Sénégal, au Tchad, avec des variantes. Chaque pays sera différent, mais les entreprises sont toujours derrière nous parce qu'elles y ont aussi trouvé du bien-être humain, ce plaisir de transférer, qui donne du sens.

Baptiste Coupin

Je vous propose à chaque intervenant avant de passer aux questions avec la salle, de conclure avec des choses que vous avez retenues aujourd'hui ou bien avec un message ou des préconisations que vous souhaitez faire passer pour des connexions, des partenariats entre les différentes familles acteurs du développement.

Vincent Chamaret

Je voudrais dire d'abord que nous sommes dans une région intelligente parce qu'elle sait jouer à la fois sur les aspects économiques et les aspects de stricte coopération. Il est rare qu'une région arrive à intégrer dans une stratégie d'aide entre Nord et Sud à la fois le côté coopératif classique et le côté économique. C'est la première chose que je voulais dire, parce que j'en bénéficie. Ce programme dont j'ai parlé n'aurait jamais été possible sans le soutien de la région. Cela mobilisait deux personnes à plein temps dans mon équipe. Il faut bien que quelqu'un finance cela, en dehors du financement lui-même du programme.

L'avenir est tel et les potentialités sont telles que je crois beaucoup au mélange de l'économie, de la coopération, du monde associatif. À l'échelle où nous sommes, les entreprises sont des PME, certes plus ou moins grosses, mais ce sont des assemblées d'hommes et de femmes qui sont prêts à ce travail, porté en plus par une vraie dynamique de coopération internationale, parce qu'aujourd'hui, on a compris les enjeux qu'il y a quelques années, on ne comprenait pas.

Baptiste Coupin

Loïc Chesnais-Girard, quelles connexions peuvent être faites entre les différentes familles d'acteurs et comment améliorer les échanges ?

Loïc Chesnais-Girard

Nous sommes dans un monde interdépendant et la COP21 qui va s'ouvrir dans quelques mois va encore le montrer, d'après les débats actuels. Nous avons tous besoin de réfléchir globalement, de penser à l'avenir, aux problèmes alimentaires, aux problèmes énergétiques, aux problèmes environnementaux et aux problèmes de l'eau partout sur la planète. Il n'y a pas de lieu où cela ne posera pas de problèmes. En Bretagne, région par excellence ouverte sur le monde depuis des centaines d'années, et qui a toujours eu l'habitude d'accueillir, de par ses ports ouverts au commerce mondial, est un lieu extraordinaire pour penser globalement à notre développement, mais aussi au développement de l'autre, à la rencontre et à l'échange. Je pense que c'est notre petit supplément d'âme qui fait que l'on est humain et permet de se dire que l'on n'a pas pensé qu'à soi, à nos enfants, à notre descendance, mais aussi, globalement, aux autres, avec qui nous partageons la planète. Ce qui nous permet aussi de dormir sereinement.

Baptiste Coupin

Gaëlle Leveillé-Nizerolle, quel message voulez-vous faire passer ?



Gaëlle Leveillé-Nizerolle

La journée m'a semblé très intéressante. Je pense que c'est effectivement au niveau des PME que cette synchronisation peut exister avec les associations et les ONG. Pour l'instant, nous n'avons pas l'impression de pouvoir entrer dans une démarche de coopération avec les grandes multinationales. Nous avons l'exemple du lait, qui existe aussi au Burkina Faso où un travail de mise en place de mini-laiteries est en cours. On se rend compte que l'entreprise permet de partir de petits projets et changer d'échelle. Ce changement d'échelle permet de passer de 40 mini-laiteries à 700 mini-laiteries. Pour cela, nous avons besoin des entreprises.

Nous avons aussi vu comment le fait de travailler ensemble changeait quelque chose pour les entreprises. Nous avons eu l'occasion de rencontrer des acteurs de Janzé et nous avons vraiment eu l'impression que tout d'un coup, les gens pouvaient aussi aller voir là-bas ce qui se passait. Cela ouvre aux gens d'ici qui font de la volaille la possibilité de se rendre là-bas et je pense que c'est très riche d'enseignements.

Baptiste Coupin

Joachim Somda, que voulez-vous faire passer comme message sur les expériences de collaboration entre entreprises, associations et collectivités et sur la richesse de ces expériences ?

Joachim Somda

En tant que collectivité territoriale chargée de promouvoir le développement à la base, nous avons besoin de l'appui de tous les acteurs, que ce soient les entreprises privées ou les associations. Le processus de décentralisation au niveau de la région, au niveau du pays tout entier est très récent. Il a démarré en 2002 et depuis, il y a eu deux mandats du conseil régional qui ont été gérés par un seul président. Je suis le président de la deuxième génération. Je voudrais donc vraiment qu'il y ait une synergie d'action entre les acteurs du développement. J'ai déjà loué l'intervention du conseil régional de Bretagne dans notre région. Cela m'a donné l'occasion d'inviter les uns et les autres à venir dans la région du Centre pour nous appuyer. Je pense que le privé a sa part, de même que les associations. Je suis à la tête de la région depuis janvier 2015 et la politique que j'ai trouvée, qui avait été conçue et adoptée par l'équipe qui est partie, est vraiment une politique très enrichissante. Elle est vraiment inédite au niveau du pays. Parmi les 13 régions qui composent le pays, seul le conseil régional du Centre a vraiment eu des points de référence qui puissent servir de base à l'ensemble des acteurs.

Je voudrais sincèrement remercier les autorités de la région de Bretagne qui nous ont invités à ces assises et leur exprimer notre gratitude, notre reconnaissance pour ce qui est fait, et ceci, au nom de la population de la région du Centre et en mon nom personnel.

Baptiste Coupin

D'un mot, Monsieur le Secrétaire général, Rasmané Nikiema, que souhaitez-vous dire en conclusion sur les connexions et les partenariats possibles ?

Rasmané Nikiema

Vous m'avez interrompu lors de ma première intervention. Je n'avais pas terminé, au sujet des actions. J'ai d'abord parlé du renforcement des capacités uniquement en ce qui concerne les membres des coopératives et les agents techniques. Mais il y a également des renforcements en infrastructures que je n'ai pas évoqués en réponse à votre première question. En effet, dans chaque commune rurale, des magasins de stockage de produits maraîchers ont été construits. Les producteurs y stockent leurs produits pour pouvoir les écouler. Il y a également des centres de vente et de conditionnement, qui sont des sortes de hangars où l'on peut vendre pour essayer d'organiser la commercialisation. Enfin, vous savez qu'il y a des périodes où il y a des surproductions. Nous avons donc rénové les infrastructures de l'Ucobam. Il y avait un ancien bâtiment de l'Ucobam où l'on stockait les



produits. Nous l'avons rénové pour pouvoir stocker les différents produits en période de surproduction. Ces infrastructures seront gérées par une société que nous avons appelée la Société nouvelle de stockage de produits maraîchers. Cette société a des actionnaires. Comme le gouverneur vient de l'évoquer, il y a déjà des acteurs privés burkinabés qui sont actionnaires au sein de cette société d'économie mixte. Nous invitons également des acteurs privés bretons à investir dans cette société, qui a vraiment de l'avenir.

Baptiste Coupin

Les acteurs bretons sont invités à participer au développement de cette société et de la filière maraîchère au Burkina Faso.

Nous arrivons au terme de cette table ronde. Je demande à nos intervenants de bien vouloir rester dans leurs fauteuils respectifs, puisque nous allons passer à l'échange avec la salle. C'est le moment de prendre la parole, si vous avez des choses à mentionner, des idées à faire passer, des témoignages ou des questions aux intervenants qui sont sur la tribune.

Hervé Le Gall, association Ingalañ

Notre association travaille également au Burkina Faso et nous connaissons bien le programme de maraîchage. Une des idées fortes de la journée des assises était que l'activité internationale allait être vecteur de développement et c'est un fait. C'est une piste intéressante. Nous travaillons nous-mêmes sur une filière brito-burkabé de soja biologique dont les bénéficiaires sont entièrement réinvestis pour le développement agricole au Burkina Faso.

Ma question s'adresse aux économistes, au vice-président et au directeur de Bretagne Commerce International. Ne serait-il pas important de parler aussi des risques et des dangers que peut aussi induire le marché libre et ouvert entre l'Europe et l'Afrique ? Je veux parler par exemple des APE, les accords de partenariat économique, qui ont quasiment anéanti les protections douanières des pays africains de la Cédéao. 75 % des taxes douanières et des protections viennent d'être supprimées, ce qui représente environ 12 Md€ de perte pour ces pays. Si le développement économique et l'échange économique entre la Bretagne, la France, l'Europe et ces pays africains sont sûrement source de développement et d'espoir, nous avons du pain sur la planche, ne serait-ce que pour cette perte de 12 Md€, pour réduire la chose.

Vincent Chamaret

J'entends la question, mais il faut comprendre que l'on parle de produits à consommation locale. Vous parlez de taxation douanière. C'est un sujet qui m'a beaucoup tracassé en Algérie parce que les produits sanitaires qui étaient nécessaires pour améliorer la fécondité et la santé des animaux étaient des produits surtaxés en douane. J'ai joué le rôle inverse de celui que vous demandez parce que j'ai fait arrêter les droits d'importation en Algérie pour permettre aux éleveurs de les utiliser et d'avoir un prix de revient qui leur donne une marge plus confortable. Dès lors que l'on parle d'une production locale, la question se pose d'une façon différente.

Aujourd'hui, vendre du lait frais sur un marché, en Algérie, c'est nettement mieux que d'importer des tonnes de lait en poudre de n'importe quel pays, en particulier de Nouvelle-Zélande, à des prix battant toute concurrence, mais qui sont sans qualités nutritives propres. Tout est une question d'équilibre.

Mais le schéma dans lequel nous sommes avec des programmes comme que celui-ci, qui n'est qu'une expérience, bien entendu, était plutôt la localisation d'une production locale. En l'occurrence, nous étions plutôt en recherche de baisse de droits de douane pour faire baisser le coût des intrants nécessaires, qui n'existent pas dans le pays – et nous n'y pouvons rien : s'il y a cinq produits sanitaires sur la mammite de la vache, ce n'est pas demain que nous allons créer une filière dans tel ou tel pays pour recréer ces produits pour lesquels il n'y a que cinq fabricants à travers le monde. C'est donc à prendre avec pondération.

Hervé Le Gall



Mais les 75 % des droits de douane sont supprimés. Cela veut dire que c'est la totalité du marché qui est ouvert et les oignons hollandais, par exemple, peuvent mettre à mal les producteurs d'oignons du Burkina.

Loïc Chesnais-Girard

Je comprends tout à fait ce que vous voulez dire. C'est bien pour cela que la région Bretagne, avec les moyens des Bretonnes et des Bretons, met des euros sur le développement de la filiale du lait en Algérie, qui intéresse nos entreprises, nos PME, mais qui intéresse aussi le développement local de la filière en Algérie. Cette valeur ajoutée qui est produite là-bas permet ensuite d'accroître des échanges intéressants entre l'Algérie et la France ou l'Algérie et la Bretagne. Le modèle que vous décrivez correspond au cas où nous aurions favorisé, accéléré, accentué l'export de poudre de lait de la Bretagne vers l'Algérie, ce qui n'était pas le choix politique que nous avons fait.

J'entends ce que vous dites et effectivement, il y a un sujet global par rapport à la relation Nord/Sud, et d'ailleurs, un débat existe actuellement entre les États-Unis et l'Union européenne sur le libre-échange. Je suis d'accord avec vous : il y a de grands sujets. Moi, élu régional, je vous indique l'esprit qui conduit notre action dans le cadre du développement économique à l'international. Cela me semble être cohérent par rapport à la vision que nous avons du codéveloppement et du développement à l'international, qui doit, encore une fois, respecter l'autre partie.

Baptiste Coupin

Je vous propose de passer à une autre question.

Bernard Jouan, Agro sans frontière Bretagne

À travers ce projet de développement de la filière maraîchère dans la région du Centre du Burkina, je voudrais souligner que certes, il est important, politiquement, que ce soit une collaboration du Centre et la région Bretagne, mais il y a déjà un grand nombre de partenaires et d'acteurs bretons qui ont été impliqués dans ce projet. Il y a Hervé Le Gall, d'Ingalañ, qui vient d'intervenir, mais au départ, contrairement à ce qu'a dit la présidente de la Casi, c'est la Casi qui a été le partenaire associatif de la région Bretagne, en attendant que cela entre dans une phase opérationnelle.

Par ailleurs, on ne dit pas suffisamment que dans le cadre des programmes de formation, l'université de Rennes, de Lille ou Agrocampus sont des organismes d'accueil et de participation à des formations. D'autres formations plus techniques font appel à des entreprises de la région, à des coopératives, à la filière des plants de pommes de terre en Bretagne et finalement, à travers ce projet qui concerne deux régions, c'est l'ensemble du tissu associatif et économique de la région qui a déjà été mobilisé.

Rasmané Nikiema

Nous remercions sincèrement notre partenaire de l'ASF, Bernard Jouan, qui est très connu au Burkina. Nous prenons note de sa contribution, en complément de ce que nous avons déjà eu à dire.

Jean-Pierre Coriette, CCFD – Terre solidaire Rennes

N'y aurait-il pas, dans la coopération décentralisée, dans les actions de la Bretagne sur les filières, à renforcer aussi le partenariat local ? Des personnes travaillent localement sur des projets. Dans la mesure où il y a une instabilité dans certains pays – on le voit avec Madagascar, on le voit dans différents pays africains et ailleurs –, des efforts peuvent être faits d'une manière durable. Nous travaillons beaucoup, dans nos réseaux, en même temps que nous nous projetons avec les acteurs de transformation sociale dans les différents pays, à renforcer leurs capacités.



Baptiste Coupin

Merci pour ce témoignage. Je remercie également les différents intervenants d'avoir bien voulu participer à cette table ronde finale. Merci notamment aux représentants du Burkina Faso d'avoir fait le déplacement à Lorient. Les facilitateurs graphiques vont terminer leur dessin, un dessin réalisé à cinq mains, qui illustre les derniers échanges de cet après-midi. Florent Courtaigne va nous restituer les messages qu'ils ont souhaité nous faire passer.

Florent Courtaigne

Globalement, le subconscient a parlé. Plutôt que de commenter le dessin, je vous invite à venir le voir de près, surtout si vous aimez les vaches.

Merci beaucoup pour ces sujets inspirants.



Mot de clôture

Baptiste Coupin

Nous en arrivons à la fin de cette journée. Il nous reste à conclure. J'appelle pour ce faire Forough Salami.

Forough Salami, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne chargée de l'international

Je serai très brève, parce que vous êtes là depuis 9 h 30 ce matin.

Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants, les participants, les organisateurs, Abcis et surtout, les services de la région, avec Yannick Pont, Pierre-Yves Le Chat et Jacques de Vagueresse, de la direction des affaires européennes et internationales.

Nous l'avons compris, les défis sont énormes et les réponses ne peuvent être que collectives. En Bretagne, nous avons des atouts. Nous avons un tissu associatif important, nous avons un tissu de PME très dynamiques, nous avons des collectivités qui ont une politique publique ouverte sur l'international, nous avons des leviers, nous avons Bretagne Commerce international, nous avons Abcis, qui peut nous permettre d'organiser des thèmes avec les associations... Le conseil régional sera là pour être un ensemble, un fédérateur pour les projets concrets non seulement des acteurs de territoire, mais aussi au sein de son service. La présence de Loïc Chesnais-Girard, vice-président délégué à l'économie, montre bien cette volonté de la région de mobiliser à la fois les compétences à l'intérieur et les acteurs de territoire autour des projets.

Un autre élément, auquel nous n'avons pas accordé beaucoup de temps, est la diaspora des pays du Sud, qui ont aussi des compétences et des expertises sur cette approche territoriale de développement. Nous engageons une réflexion au sein du conseil régional pour voir comment nous pouvons associer ces Bretons d'ailleurs aux politiques de la région.

L'engagement, ce n'est pas une affaire particulière à quelqu'un, à un secteur particulier ou à un type d'économie. L'engagement, c'est l'affaire de tous et le conseil régional sera à vos côtés parce que c'est son engagement.

Baptiste Coupin

Merci, Forough Salami.

Ces 5es assises de la solidarité en Bretagne s'achèvent. Des vidéos des débats et des comptes rendus seront à retrouver sur le site Internet de la plateforme Abcis dans les semaines à venir.

Au nom des organisateurs, je vous remercie tous d'avoir fait le déplacement ici, à Lorient, parfois de très loin. Je pense aux personnes qui sont venues du Mali, du Tchad, du Sénégal, du Burkina Faso, bien sûr.

Je vous souhaite une bonne soirée, un bon week-end et rendez-vous peut-être dans deux ans pour les prochaines assises de la solidarité internationale.